

Bibliothèque numérique



**Journal de médecine, chirurgie,
pharmacie, etc.**

1765, n° 22. - Paris : Vincent, 1765.
Cote : 90145, 1765, n° 22



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.biium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?90145x1765x22>

JOURNAL
DE MEDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de
CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent de la
Faculté de Médecine de Paris, Membre de
l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences
& Arts de Bordeaux, & de la Société Royale
d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medecina non ingenii humani partus, sed temporis
filia. Bagl.



VIER 1765.
TOME XXII.
A PARIS,
Chez VINCENT, Imprimeur-Libraire de M^r le
Comte de PROVENCE, rue S. Severin.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU R^OL.

A V I S

*Pour le renouvellement des Souscriptions
du Journal de Médecine.*

C'est à VINCENT, Imprimeur-Libraire,
rue S. Severin, qu'il faut s'adresser pour se
procurer le Journal de Médecine, &c. Le
prix de la Souscription pour toute l'année,
est de *neuf livres douze sols* pour les person-
nes qui demeurent à Paris; & de *douze
livres* pour celles qui demeurent en Province,
le port compris, lequel est fixé à quatre sols
par Cahier, ou Mois, pour quelque Ville du
royaume que ce soit, & qu'on est obligé de
payer au Bureau de Paris, avant le départ.

C'est à l'adresse ci-dessus, que l'on envoie
les observations & ouvrages qui peuvent y
être insérés. On avertit que les Lettres &
Paquets qui ne seront pas affranchis, seront
au rebut.

On peut aussi, pour se procurer ce Jour-
nal, s'adresser aux principaux Libraires de
France & des Pays étrangers.



JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

JANVIER 1765.

EXTRAIT.

Experimental Essays on the following subjects, 1^o on the fermentation of alimentary mixtures; 2^o on the nature and properties of fixed air; 3^o on the respective powers, and manner of acting, of the different kinds of anti-septics; 4^o on the scurvy, with a proposal for trying new methods to prevent or cure the same at sea; 5^o on the dissolvent power of quick-lime, illustrated with copper plates; by DAVID MACBRIDE, surgeon.
C'est-à-dire : Essais d'expériences sur les sujets suivans ; 1^o fut la fermentation des mélanges alimenaires ; 2^o sur la nature & les propriétés de l'air fixé ; 3^o sur les forces respectives & la manière d'agir des différentes espèces d'anti-séptique ; 4^o sur le scorbut , où l'on propose d'essayer de nouvelles méthodes de le prévenir & de le guérir en mer ; 5^o sur la force dissolvante de la chaux vive ; par M. DAVID MACBRIDE , chirurgien ; A Londres , chez Millar , 1764 , in-8°.

L'OUVRAGE, que nous annonçons, peut être considéré comme une suite de l'Analyse de l'air de M. Hales & du Mémoire de M. Black sur la magnésie , qui se trouve dans le second

Aij

4 ESSAIS D'EXPÉRIENCES.

volume des *Essais physiques & littéraires de la société d'Édimbourg*. Le but, que M. Macbride s'est proposé, est de démontrer que l'air qu'il appelle fixé, & qu'il distingue, avec M. Hales, de l'air élastique de l'atmosphère, est le ciment ou le lien qui unit les principes des corps; que c'est de lui que dépend leur solidité, leur état sain & leur parfaite cohésion; & d'appliquer cette doctrine à la théorie de la médecine.

Aristote, &c, après lui, les chymistes de l'école de Bécher & de Stahl, avoient admis l'air parmi les élémens des corps. Il est vrai que Stahl avoit cru qu'il n'entroit que dans la composition de l'aggrégé, & non pas dans celle du mixte. Voyez son *Specimen Becherianum*; mais M. Hales a démontré qu'il faisoit aussi partie du mixte, puisqu'on ne peut pas décomposer certains corps, qu'il ne s'en dégage une très-grande quantité d'air. Cette quantité lui a même paru si considérable proportionnellement aux autres principes, qu'il a cru que c'étoit l'agent que Newton avoit soupçonné être le lien des parties des corps. M. Black, par des expériences très-ingénieuses, a prouvé que cet air avoit différens degrés d'affinité avec les corps auxquels il s'unissoit.

M. Macbride, qui, comme nous venons de le dire, s'est proposé d'appliquer cette doctrine à la théorie de la médecine, com-

ESSAIS D'EXPÉRIENCES.

mence ses recherches par donner une idée de la digestion, & fait voir que cet air fixé pénètre dans le corps animal avec le chyle. Il entreprend ensuite de démontrer que les substances animales ne tombent en putréfaction, que par la perte de ce même principe : de-là il passe à l'examen de la vertu des anti-septiques en général, & trouve qu'elle consiste principalement dans la propriété qu'ils ont d'arrêter la dissipation de ce principe d'union. Il recherche s'il n'y auroit pas des substances capables de rétablir des matières déjà putrides, & fait voir qu'on peut obtenir cet effet, en leur redonnant l'air fixé qu'elles ont perdu ; ce qui le conduit naturellement à la recherche de la méthode la plus propre à remédier aux maladies de putréfaction ; méthode qu'il croit avoir trouvée dans l'application des substances capables de fournir une grande quantité de cet air fixé. Il propose, à ce sujet, d'essayer un nouveau moyen de prévenir & de traiter, en mer, le scorbut ; enfin, dans le cinquième essai, il rapporte différentes expériences qui tendent de plus en plus à confirmer la doctrine des quatre essais précédens. Nos lecteurs ne feront pas fâchés de trouver ici un précis de ses expériences & des principales conséquences qu'il en tire.

Après avoir remarqué que Boerhaave

A iiij

6 ESSAIS D'EXPÉRIENCES.

avoit renfermé dans des bornes trop étroites l'idée de la fermentation, il adopte la définition que des chymistes plus modernes en ont donnée, & la regarde comme un mouvement intérieur, qui s'excite de lui-même entre les parties insensibles d'un corps, duquel résulte un nouvel arrangement & une nouvelle combinaison de ces mêmes parties ; d'où il conclut qu'un grand nombre des changemens, qui se font naturellement dans les régnes animal & végétal, doivent être regardés comme autant de modes de la fermentation, & que la digestion des alimens, en particulier, est une véritable fermentation ; c'est ce que les expériences de M. Pringle lui paroissent démontrer sans replique. Il paroît aussi résulter de ces mêmes expériences, ajoute notre auteur, qu'il se forme & se dégage, dans le premier tems de cette fermentation, quelque chose qui a la vertu de corriger la putréfaction. C'est pour se convaincre de plus en plus de cette vérité, qu'il forma le projet de répéter quelques-unes des expériences de ce savant médecin, & d'en ajouter de nouvelles, capables de jeter un plus grand jour sur cette matière.

Il prit donc, 1^o du pain & de l'eau ; 2^o du pain & du mouton bouilli, qu'il fit battre dans un mortier, avec une quantité d'eau suffisante : il donne à ce composé le nom de

ESSAIS D'EXPÉRIENCES. 7
mélange fermentatif-simple ; 3^o quatre onces de ce mélange fermentatif-simplé, & deux gros de suc de limon récent ; 4^o quatre onces du même mélange battu avec une once d'épinars ; 5^o quatre onces du mélange simple avec une once de cresson de fontaine ; 6^o quatre onces du mélange simple avec deux gros d'une liqueur très-fétide, qui avoit suinté d'un morceau de mouton pourri. Il mit chacun de ces mélanges dans autant de petites fioles qu'il tint à un degré de chaleur modéré. Au bout de trois ou quatre heures, ils donnerent tous, à la réserve du premier, des signes non équivoques d'un mouvement intestin ; bientôt après toutes les parties solides s'éleverent au haut de la liqueur, à la surface de laquelle il se forma des bulles d'air & une écume très-épaisse. Il commença alors à s'en dégager une vapeur piquante, qui éteignoit le feu : l'odeur, particulière à chaque ingrédient, se dissipait peu-à-peu, & il lui succéda une espèce d'odeur douceâtre, qui, dans quelques-uns de ces mélanges, approchoit beaucoup de celle de la semence de fénugrec. A mesure que le mouvement devenoit plus vif, les parties solides tombaient peu à-peu au fond des petites fioles. Ce mouvement intestinal se soutint plus ou moins dans les différents mélanges. Lorsqu'il fut cessé, la liqueur parut claire : la plus grande partie

A iv

8 ESSAIS D'EXPÉRIENCES:

de ce qui avoit flotté d'abord, étoit tombée au fonds : le tout étoit parfaitement doux ; & celles de ces liqueurs, qu'on soumit à la distillation, donnerent un phlegme un peu piquant, qui avoit l'odeur douceâtre du mélange, à la réserve du mélange n° 4, dont le phlegme avoit une odeur un peu rance & approchant de celle du fromage.

Les phénomènes, que ces mélanges ont présentés dans leur fermentation, paroissent absolument les mêmes que ceux qui accompagnent la fermentation des liqueurs végétales ; de sorte que ces deux fermentations ne diffèrent réellement que par leur produit qui, dans la fermentation alimentaire, ne donne pas un esprit ardent par la distillation ; quoiqu'il y ait de fortes raisons pour penser que, si l'on faisoit fermenter ensemble de grandes masses de substances animales & végétales, on en obtiendroit des liqueurs enivrantes ; car des voyageurs dignes de foi, nous assurent que les Tartares qui habitent les déserts de la Sibérie, ont une maniere de tirer du lait une liqueur qui enivre. M. Macbride conjecture que c'est en le faisant fermenter, au moyen de quelque matière animale putride, que le docteur Pringle & lui ont trouvé augmenter considérablement la tendance du lait & des mélanges alimentaires à la fermentation. Quoi qu'il en soit de cette idée, notre au-

ESSAIS D'EXPÉRIENCES. 9

teur croit qu'on devroit désigner les trois degrés de la fermentation par les mots de *premier, second ou troisième*; ou, si l'on aime mieux, par ceux de *douce, acide & putride*, & voudroit qu'on les caractérisât par leurs différens produits. Le premier degré, ou celui de la fermentation douce, seroit sous-divisé en deux, parce qu'il donne, 1° une liqueur douce, d'un piquant agréable, & enyvrante; ou, 2° une liqueur douce, (c'est-à-dire, ni acide ni putride,) qui n'envvre point. Le second degré est celui dont le produit devient acide, & donne un esprit acide dans la distillation. Le troisième a lieu, lorsque la substance, qu'on a soumise à la fermentation, est entièrement détruite, qu'elle a perdu son caractère naturel, son goût & son odeur, qu'elle devient fétide, & que, soumise à la distillation, elle ne donne ni un esprit inflammable, ni un phlegme doux, ni un acide, mais une liqueur qui tient un alkali volatil en dissolution.

En faisant ces expériences, M. Machride mit un petit morceau de mouton pourri dans la fiole n° 3, & il en suspendit un second au-dessus du mélange n° 4, pendant que l'un & l'autre mélange étoit en fermentation. Ils devinrent doux, & perdirent toute odeur putride; ce qu'il attribue à la vapeur subtile, qui se dégageroit de

10 ESSAIS D'EXPÉRIENCES.
ces mélanges. Cette même vapeur éteignoit la flamme d'une chandelle qu'on exposoit à son action, comme le *gas Jylvestre* des anciens chymistes, &c, comme lui, elle suffoquoit les animaux qu'on y plongeoit. Malgré cela, cette vapeur n'a rien de nuisible, quand on la reçoit on qu'elle se dégage dans l'estomac. Notre auteur entreprend même de prouver que c'est un des moyens les plus assurés pour préserver les fluides des animaux de la putréfaction; qu'elle adoucit leur acrimonie; qu'elle est un des principaux agents de la nutrition, & que peut-être elle contribue à la production de la chaleur.

Quoique M. Macbride eût pu conclure des expériences qu'il avoit faites avec le suc de limon, les épinards & le cresson, que tous les végétaux entroient en fermentation, lorsqu'on les mêloit à quelque substance animale, il a cru devoir en soumettre un plus grand nombre à de nouvelles épreuves. Il fit donc vingt-sept nouveaux mélanges; & quoique, par l'inattention d'un domestique, son expérience ne fût pas faite avec toute l'exactitude qu'il auroit désiré, il en résulta cependant que, lorsqu'il mêla de la salive ou quelque matière animale avec ces mélanges, ils entrerent tous en fermentation: il n'y eut que le mélange de pain, de mouton & de vinaigre, & celui de pain,

ESSAIS D'EXPÉRIENCES. II
de mouton & d'eau-de-vie, qui ne parurent éprouver aucun mouvement.

D'après ces expériences, M. Macbride croit pouvoir donner l'idée suivante de la digestion. « Les alimens, dit-il, divisés » par la mastication, & mêlés avec la salive, sont disposés à entrer en fermentation, dès qu'ils sont reçus dans l'estomac, » ce mouvement étant excité par la chaleur douce de ce viscere, par les restes » des anciens alimens, & par la vertu fermentative de la salive & de la liqueur gastrique. Le premier effet de ce mouvement est de faire remonter à la surface les parties solides du mélange alimentaire. On s'aperçoit même, lorsqu'on a mangé un peu avidement, que s'il survient quelque éruption, il remonte tous les jours quelque partie solide de ce qu'on a pris, jusques à la bouche ; & si l'on a mangé des légumes avec de la viande, » ce sont toujours les légumes qui reviennent ; ce qui s'accorde parfaitement avec ce que j'ai observé dans mes expériences, » dans lesquelles j'ai toujours vu que les parties végétales s'élevaient les premières. Ces parties solides ne tardent pas à tomber. L'air, qui les avoit soutenues, s'étant échappé, leur union est entièrement détruite, & tout se mêle aux fluides digés.

12 ESSAIS D'EXPÉRIENCES.

» tifs. Ce mélange est favorisé par l'agitation que produit le mouvement péristaltique de l'estomac, par la pression alternative native du diaphragme & des muscles abdominaux, & par la pulsation non interrompue des gros vaisseaux qui se trouvent dans le voisinage. Par ce moyen, les alimens passent de l'estomac dans le duodénum, & tout le long des intestins grêles, où ils changent entièrement de nature, par le mélange de la bile & du suc pancréatique, mais sur-tout par le mouvement de fermentation qui continue tous les jours, mouvement par lequel les différentes espèces d'alimens sont confondus & mêlés ensemble, pour ne former qu'une liqueur douce & nourricière dans un état actuel de fermentation, qu'on appelle *chyle*. Cet état de fermentation est prouvé par les changemens qui surviennent au lait, qui n'est qu'un chyle un peu animé ; car l'acidité, qu'il contracte en peu de jours, doit être considérée comme l'effet d'un mouvement de fermentation, qui développe dans cette liqueur un acide qui ne s'y laisse pas appercevoir auparavant.

» Tel est le progrès de la digestion dans les personnes qui jouissent d'une bonne santé ; mais dans les personnes valétudinaires

ESSAIS D'EXPÉRIENCES. 13

» naires, dans celles d'un tempérament
» lâche, dans celles qui mènent une vie
» sédentaire, dans les femmes enceintes,
» les alimens sont obligés de séjourner si
» long-tems dans l'estomac, qu'ils y pas-
» sent au second degré de la fermentation
» alimentaire, ou à la fermentation acide...
» Quelquefois les alimens, par leur nature
» particulière, ou par leur trop long séjour
» dans les intestins grêles, passent au troi-
» sième degré, ou à la fermentation pu-
» tride; & pour lors, ou la nature s'en
» débarrasse, ou si le produit de cette fer-
» mentation s'accumule dans le corps, il
» met la confusion dans tout le système;
» confusion qui ne peut être terminée que
» par la coction ou l'expulsion de cette
» matière putride, ou par la destruction
» de la machine. » M. Macbride fait en-
suite admirer l'économie salutaire de la
nature qui, pour se mettre en garde contre
les effets destructifs de cette putréfaction,
produit, dans le premier degré de la fer-
mentation alimentaire, un esprit d'une ac-
tivité si surprenante, qu'il pénètre dans les
plus petits détours du système vasculaire,
& qui, comme on l'a dit ci-dessus, est le
correcteur le plus efficace de la disposition
putride; cet esprit lui paraît être principale-
ment l'air fixé, dont il examine la nature
& les propriétés dans l'essai suivant.

14 ESSAIS D'EXPÉRIENCES.

Pour prouver que la terre n'est pas la seule cause de la cohésion des corps, comme l'ont prétendu quelques chymistes, M. Macbride adopte le raisonnement suivant :
 » Si la terre étoit la feule cause qui retint les principes des corps unis ensemble, il ne pourroit se faire aucun changement dans leur combinaison ; car, comme l'a observé M. Hales, si les parties de la matière n'étoient douées que d'une force attractive, très-puissante, toute la nature ne seroit qu'une masse inactive & cohérente ; il étoit donc absolument nécessaire, pour mettre en action & vivifier cette masse énorme de matière attractive, qu'elle fût par-tout entremêlée de parties élastiques, douées d'une force répulsive, qui portassent la vie dans toute la masse, par l'action & la réaction perpétuelle qui s'exerce entr'elles & les parties attractives. Il est donc évident, continue-t-il, que le principe d'où dépend immédiatement la cohésion, est d'une nature volatile & indestructible. » Les expériences, qui composent ce second essai, tendent toutes à prouver que ce principe est l'air fixé, duquel dépendent la conservation, la solidité & l'état sain des corps ; car dès qu'il s'échappe, & qu'il reprend son élasticité, on voit que les autres parties constitutives, la terre, les sels, les huiles, l'eau,

ESSAIS D'EXPÉRIENCES. 15
étant mises en mouvement, exercent leurs forces attractives & répulsives particulières, & entrent dans de nouvelles combinaisons qui changent d'abord, & enfin détruisent le tissu des substances qu'elles formoient originièrement.

Pour démontrer ces faits, notre auteur a d'abord examiné les phénomènes que présentaient les substances alimentaires en fermentation, & puis ceux qui accompagnent la putréfaction des matières animales. Il a commencé par s'assurer des quantités relatives d'air qui se dégageoit de différens mélanges en fermentation ; pour cet effet, il s'est servi de l'appareil de M. Hales, c'est-à-dire qu'il a mis ses mélanges dans de petites bouteilles qu'il a placées sur un piedestal, dans un vaisseau un peu creux, dans lequel il y avoit de l'eau ; il les a recouvertes avec un vaisseau de verre cylindrique. Cela fait, il a retiré l'air contenu dans cette espèce de récipient, & a marqué la hauteur à laquelle l'eau s'est élevée : l'espace compris entre cette marque & le point où l'eau est redescendue, lorsque l'air s'est dégagé, lui a servi à apprécier la quantité d'air fournie par chaque mélange. Nous ne rapporterons pas toutes les expériences que M. Macbride a faites avec cet appareil ; nous nous contenterons

16. ESSAIS D'EXPÉRIENCES.
 de remarquer seulement qu'il en résulte,
 1° que les substances végétales ou animales, lorsqu'elles sont seules, fournissent beaucoup moins d'air que lorsqu'elles sont mêlées ensemble. 2° Que les différens mélanges de ces substances produisent plus ou moins d'air, les unes que les autres. 3° Que cet air, après avoir été dégagé, est absorbé de nouveau, du moins en partie. Nous ne devons pas passer sous silence, qu'il a observé que du suc de limon qu'il avoit mis à fermenter avec le mélange alimentaire simple, dont nous avons parlé ci-dessus, & de la salive, avoit perdu toute son acidité, n'ayant pu faire aucune effervescence avec la lessive de tartre, qu'il versa dessus, lorsque la fermentation fut cessée.

Voulant démontrer que cet air fixé, à mesure qu'il se dégage d'un corps, & qu'il reprend son état élastique, se combine de nouveau avec les substances qui en sont dépouillées, il a mis différentes substances ou mélanges en fermentation dans autant de bouteilles, a adapté à ces bouteilles l'une des jambes d'un siphon de verre, dont l'autre étoit ajustée à une petite fiole qui contenoit de l'esprit volatil de sel ammoniac, fait avec la chaux, qu'on sait s'unir aux acides sans effervescence ; ce que M. Black attribue au défaut d'air, dont

cet

ESSAIS D'EXPÉRIENCES. 17

cet alkali volatil est dépouillé. Cet esprit, après avoir été ainsi saoulé de l'air fixé qui se dégage des matières en fermentation, acquiert la propriété de faire effervescence avec les acides, comme celui qu'on obtient par le moyen du sel de tartre. Les matières en putréfaction ont produit le même effet.

Ces expériences sont suivies de plusieurs autres, dans lesquelles M. Macbride s'est assuré de plus en plus de la propriété que la salive avoit d'exciter la fermentation, & l'a comparée à celle que la bile avoit de produire le même effet : il a trouvé que cette dernière agissoit moins promptement, mais que son action duroit plus long-tems. Il s'est assuré, en même tems, que les matières putrides accéléroient la fermentation des substances alimentaires, & que le kinkina fermentoit non seulement avec la matière des alimens, mais même avec la salive & la bile seules. Après ces expériences, il examine le plus ou moins d'aptitude que les substances farineuses ont de fermenter avec les matières animales ; l'orge & le riz ont été celles qui lui ont paru fermenter le plus aisément, ensuite l'avoine, enfin le froment : ce qui le confirme de plus en plus dans l'idée, que la digestion est une véritable fermentation, puisque

Tome XXII.

B

18 ESSAIS D'EXPÉRIENCES.

toutes les substances qui la subissent, sont si susceptibles de ce mouvement intestin. Enfin, pour démontrer que les corps ne se putréfient que parce qu'ils perdent leur air fixé, il a mis différens morceaux de viande dans des vaisseaux, dont il a interrompu la communication avec l'air extérieur, & dont il a pompé l'air: il les a trouvé pourris au bout de quelque tems; il est vrai, qu'en ayant mis un morceau dans un globe de Magdebourg, dont il avoit épuisé exactement l'air, il s'y conserva sans corruption, d'où il conclut que lorsqu'on délivre jusqu'à un certain point les corps de la pression de l'atmosphère, l'air fixé qui entre dans leur composition s'en dégage plus facilement. Ce même air se dégage également, lorsqu'on applique à quelque matière animale des substances qui en sont privées, telles que les terres absorbantes, la chaux, &c. que les expériences du docteur Pringle, & celles de M. Macbride démontrent accélérer la putréfaction des matières animales. Il étoit naturel, d'après ces idées, d'imaginer que, puisque la putréfaction dans les corps morts est l'effet du dégagement de l'air fixé, la putréfaction, qui arrive dans certains cas, dans les corps vivans, étoit produite par la dissipation d'une trop grande quantité de ce même air. Notre auteur fait

ESSAIS D'EXPÉRIENCES. 19

voir, en effet, que cette dernière putréfaction présente les mêmes phénomènes que celle des matières mortes. Cet essai est terminé par une suite d'expériences qui prouvent qu'il s'engendre un alkali volatil dans les matières en putréfaction.

Nous ne rapporterons pas les expériences que M. Macbride a faites pour constater la vertu anti-septique de certaines substances ; nous nous contenterons de remarquer qu'elles s'accordent avec celles du docteur Pringle, à la réserve de celle qu'il a faite avec l'eau de chaux, que le docteur Pringle avoit prétendu accélérer la putréfaction. M. Macbride a observé, au contraire, qu'elle la prévenoit ; ce que M. Alston avoit vu aussi avant lui. Nous allons passer à celles qu'il a faites pour découvrir les substances capables de rétablir les corps putréfiés : il a trouvé que du mouton pourri & puant avoit perdu toute son odeur putride, en le plongeant dans de l'esprit de vitriol, de sel marin, du vinaigre, & du suc de limoia ; les alkalis fixe & volatil ont produit le même effet : il n'en est pas de même des sels neutres ; les viandes pourries, qu'on y a plongées, ont conservé leur odeur fétide & leur peu de consistance ; la même chose est arrivée à celles qu'on a fait tremper dans de fortes décoctions de racines de

Bij

20 ESSAIS D'EXPÉRIENCES.

tormentille , de balaustes , d'écorces de grenade , de roses rouges , de kinkina , de valériane , de fleurs de camomille , de l'eau de chaux , & des liqueurs spiritueuses ; toutes ces substances ont bien la propriété de prévenir la putréfaction , mais non pas celle de la corriger. Après ces expériences , M. Macbride en fit plusieurs , pour constater la vertu que les matières en fermentation ont de corriger cette puuridité. Il suspendit , comme dans le premier essai , dans & au-dessus de différentes liqueurs en fermentation des morceaux de viandes pourries : non seulement elles perdirent leur odeur putride , mais encore elles reprirent leur première consistance ; les substances en fermentation qui produisirent cet effet , sont la malasse , un mélange de pain , de mouton , & de suc de limon ; le mélange fermentatif simple , avec des épinards ; du kinkina , & de la salive mêlés avec de la bile putréfiée étendue d'eau : en faisant ce dernier mélange , M. Macbride observa que le kinkina augmenta d'abord la puanteur de la bile ; mais bientôt après ils entrerent en fermentation , & pour lors ils détruisirent l'odeur fétide , & rétablirent la solidité d'un morceau de viande pourrie , qu'on avoit suspendu au-dessus. Ayant ajouté au col de la bouteille , où étoit ce mélange ,

ESSAIS D'EXPÉRIENCES. à
une branche d'un siphon de verre , dont
l'autre plongeait dans une petite phiole qui
contenoit de l'esprit volatil de sel ammoniac ,
fait avec la chaux ; au bout de vingt-quatre
heures , cet esprit avoit acquis la propriété
de faire effervescence avec l'acide du vitriol.
Ces expériences répétées avec des liqueurs
en effervescence , c'est - à - dire avec des
alkalis , soit fixes , soit volatils , sur lesquels
on a versé des acides , ont présenté les
mêmes phénomènes ; ces liqueurs ont dé-
truit l'odeur fétide des viandes pourries ,
& ont donné à l'esprit volatil de sel ammo-
niac , fait avec la chaux , la propriété de faire
effervescence avec les acides. Les produits
de la fermentation spiritueuse , ont aussi
paru participer jusqu'à un certain point à
ces propriétés. M. Macbride conclut de
toutes ces expériences , que , dans le corps
vivant , ce n'est qu'en saturant les humeurs
putrides d'une quantité d'air fixé , suffisante
pour corriger leur acrimonie , rétablir leur
consistance , & leur redonner leur première
douceur , que les anti-septiques parviennent
à corriger la putridité morbifuge.

C'est sur ces principes qu'il fonda toute
sa théorie du scorbut , & l'explication qu'il
donne de l'effet des végétaux frais dans
cette maladie ; ce qui fait la matière de
son quatrième essai ; nous dirons seulement

B iii

22 ESSAIS D'EXPÉRIENCES.

qu'il propose d'essayer, pour prévenir & pour guérir cette cruelle maladie en mer, de faire provision, dans chaque vaisseau, d'une certaine quantité de dreche ou d'orge préparé pour faire de la biere, ou toute autre matière capable de fermenter aisément, de les disposer à la fermentation, & d'en faire prendre aux malades, pendant qu'elles fermentent actuellement.

M. Black, dans son discours sur la magnésie, que nous avons cité au commencement de cet extrait, avoit prétendu que toutes les terres calcaires avoient une très-grande affinité avec l'air fixé dont elles sont saturées dans leur état naturel, que la calcination les dépouille de cet élément, ce qui les rend caustiques & solubles dans l'eau, & qu'en le leur redonnant on les rend douces & insolubles. Pour constater cette dernière vérité, par une expérience qui la rendit sensible, M. Macbride mit de l'eau de chaux dans une bouteille, à laquelle il ajusta la jambe d'un siphon, dont l'autre plongeait dans une bouteille qui contenoit de l'alkali fixe, sur lequel il versa un acide; à peine l'effervescence eut-elle commencé à être sensible, que l'eau, qui étoit claire & limpide, commença à devenir trouble, c'est-à-dire que la chaux saturée par l'air fixé qui s'étoit dégagé, cessa d'être soluble dans

ESSAIS D'EXPÉRIENCES. 23

l'eau, & tomba au fond. Cette expérience fit imaginer à M. Macbride, que plusieurs substances, naturellement insolubles dans l'eau, pourroient y être dissoutes, si on les privoit de leur air. Pour y parvenir, il broyoit ces substances avec de la chaux vive, que nous avons dit être très-avide d'air ; ensuite il versoit par-dessus de l'eau de chaux, il laissoit reposer le mélange, puis il filtroit la liqueur : il a obtenu, par ce moyen, de fortes teintures de camphre, de myrrhe, de réfine de gaïac, d'affa-fœtida, d'aloës, de castor, de baume de Tolu, de mastic, de jalap & de kinkina. Lorsqu'on introduit de l'air fixé dans ces teintures, elles deviennent troubles, & la matière dissoute se sépare de l'eau. L'avidité, avec laquelle la chaux contenue dans l'eau de chaux, absorbe l'air fixé, présente un moyen de découvrir les substances qui contiennent cet air fixé en grande quantité, & celles dont il se dégage facilement ; ce qui a fourni à M. Macbride la matière d'un très-grand nombre d'expériences. Mais nous ne le suivrons pas plus loin. Ce que nous venons de rapporter est suffisant pour faire connoître à nos lecteurs sa doctrine, & les fondemens sur lesquels elle est établie.



RÉFLEXIONS

*Sur la petite Vérole naturelle & artificielle,
adressées à M. Roux, docteur-régent de
la faculté de médecine de Paris, &c. Par
M. STRACK, docteur & professeur en
médecine à Mayence.*

MONSIEUR,

Je vois, par votre Journal, que, tandis que la faculté de médecine de Paris s'occupe à rassembler des faits qui la mettent en état de porter son jugement sur les avantages ou les désavantages de l'inoculation de la petite vérole, un grand nombre de médecins s'empresse à rendre public son jugement particulier, & que les uns voudroient faire rejeter, & les autres faire approuver cette pratique. Je veux croire que, malgré cette diversité d'opinions, ils sont également animés du motif du bien public. J'étois résolu d'attendre la décision d'un corps aussi respectable que la faculté de médecine de Paris ; mais voyant que les adversaires de l'inoculation opposent, contre cette pratique, des difficultés qui ne me paroissent pas fondées, j'ai cru qu'il m'étoit permis de proposer ici quelques faits de pratique, qui pourront ne paroître pas indifférens. Si ma

SUR LA PETITE VÉROLE. 25
grande pratique & mes occupations excessives me l'avoient permis, j'aurois pu développer davantage mes idées, & les mettre en meilleur ordre ; mais vous sçavez, Monsieur, qu'un médecin, qui est continuellement occupé à voir des malades, trouve rarement le tems d'écrire, & encore moins celui de polir ses écrits : il se contente d'être vrai ; quelquefois même il l'est jusqu'à la rudeſſe.

Je n'ai jamais inoculé ; & je ne pourrois vous dire les raisons pourquoi on n'a pas encore inoculé à Mayence. Si j'avois un hôpital où il m'eût été permis d'inoculer, je pourrois vous citer des faits plus décisifs ; mais je crois cependant avoir eu, dans ma pratique, un grand nombre de cas de petite vérole naturelle, qui me feroient décider pour l'inoculation, & qui me persuadent de plus en plus, que les défenseurs de cette pratique ne plaident pas une aussi mauvaise cause qu'on le leur impute. Le tems, ce juge lent, mais toujours juste, en décidera. Je ne crois point aux modes, en fait de médecine ; je me livre difficilement aux préjugés ; & lorsque mes concitoyens disent que je réussis souvent dans le traitement des maladies, c'est peut-être parce que j'observe plus, & que je raisonne moins.

S'il étoit vrai, comme quelques médecins l'ont prétendu, qu'on pût extirper la

26 RÉFLEXIONS

petite vérole & en exterminer tout-à-fait le miasme, la dispute sur l'inoculation seroit finie ; mais puisque, par malheur, ce beau projet n'a pu jusqu'ici être mis en exécution, il est de la prudence de donner un moindre mal, pour en éviter un plus grand ; d'inoculer, pour énerver un miasme auquel on est exposé ; enfin d'éviter la mort, dont la petite vérole fait courir le risque. Je crois que, dans ce cas, il doit être permis à chaque citoyen de se soumettre à l'inoculation ; peut-être même cela devroit-il lui être ordonné.

Je ne m'arrêterai pas à discuter les raisons qu'on a proposées pour & contre les calculs qu'on a faits du nombre de ceux que l'inoculation a sauvés ; je crois qu'un seul hôpital, ou même un certain nombre d'inoculés, doit suffire pour décider la question : toute dispute doit cesser, lorsque les faits parlent. Voyons ce que la pratique nous apprend sur la nature & les dangers de la petite vérole naturelle ; peut-être serons-nous forcés d'inoculer.

La petite vérole est quelquefois d'un si mauvais caractère, qu'il est impossible de sauver la vie au malade. J'ai souvent vu périr des enfans de cette maladie ; j'ai connu la cause de leur mort & ce qui la rendoit inévitable. Si l'on avoit détruit cette cause, avant que le malade eût été

SUR LA PETITE VÉROLE. 27

exposé à l'infection, la petite vérole eût été bénigne. Si on pouvoit débarrasser le corps des enfans des sucs impurs, qui croupissent chez eux, & qu'on pût les conserver dans cet état de pureté, jusqu'à l'attaque de la petite vérole naturelle, il en reviendroit beaucoup d'entr'eux qui meurent, faute d'avoir été délivrés de cette corruption : je ne dis pas qu'ils en reviendroient tous ; car, comme je le ferai voir plus bas, il y a un miasme variolique, qui tue les malades même dont le corps est le mieux disposé.

Je distingue trois especes de petite vérole, la discrète, la petite vérole pointuë, & la confluente. La première est la plus bénigne, & la troisième la plus dangereuse. Il n'y a cependant qu'un miasme variolique, quoiqu'il y ait trois especes de grains. Cette différence dans les grains n'est qu'accidentelle, puisque la maladie, de quelque espece que soient les grains, est la même dans son invasion, dans ses périodes & dans sa crise. On a vu, dans les tems que la petite vérole discrète étoit épidémique, des malades dont les uns avoient la petite vérole pointuë, & les autres la confluente ; d'un autre côté, on a vu quelques malades avoir la petite vérole discrète, pendant que la confluente étoit épidémique. L'expérience a démontré que des enfans inoculés avec du pus d'une petite vérole confluente,

28 RÉFLEXIONS

n'ont eu néanmoins qu'une petite vérole discrète ; & d'autres, inoculés avec du pus d'une petite vérole discrète, ont eu une petite vérole confluente ; ce qui est pourtant fort rare. Le miasme variolique est donc uniforme ; & les trois espèces de grains, qui en résultent, ne sont qu'accidentelles. Cette différence ne peut dépendre que de la disposition particulière du malade, ou du plus ou moins d'âcreté du miasme même.

Jecomme par les causes qui existent dans le corps du malade & rendent la petite vérole dangereuse ; je finirai par celles qui dépendent du miasme même. Je ne parlerai pas ici du mauvais ménagement des malades, ni du mauvais traitement si commun parmi le vulgaire, & qui fait périr un nombre infini d'enfants ; car c'est ici la question de la petite vérole traitée par de bons médecins : je ne parlerai pas non plus des différens vices dont les enfans ont hérité de leurs peres ou meres, ni des écrouëlles, ni du scorbut, ni de bien d'autres maladies qui peuvent rendre la petite vérole dangereuse, quand elles se compliquent avec elle, & qui seules devroient nous engager à préparer ces enfans, & à les inoculer après. Je me contenterai d'en donner un exemple, en faisant mention du vice le plus commun, qui, lorsqu'il se complique avec la petite vérole,

SUR LA PETITE VÉROLE. 29
lui donne un mauvais caractère, & tue un
grand nombre d'enfants.

Je veux parler de la saburre des premières voies, qui rend la petite vérole d'autant plus dangereuse, qu'elle est plus invétérée : c'est un fait connu de tous les praticiens. Cette saburre est très-commune chez les enfans des pauvres gens, encore plus chez ceux des gens riches, & sur-tout chez les enfans gâtés, auxquels on accorde tout ce qu'ils désirent, pâtisserie, sucrerie, &c. & qu'on ne purge pas, parce qu'on n'ose pas les contraindre à prendre un médicament qui les dégoûte. Ces enfans sont presque toujours la victime de la petite vérole. Ils ne sont pas les seuls qui soient exposés à cette saburre, ni aux dangers qu'elle fait courir, lorsqu'elle se complique avec la petite vérole : elle se forme aussi quelquefois, sans ces excès, dans le corps des enfans délicats, qui, à raison de la foibleesse de leurs viscères, ne digèrent les meilleurs alimens, même donnés avec mesure, qu'imparfaitement. Cette foiblesse, soit générale, soit des viscères du bas-ventre en particulier, peut-être produite par plusieurs causes différentes, trop connues des praticiens, pour que je m'arrête à les rapporter. D'ailleurs, les pères & les mères ignorent cette cause de maladie, toujours subsistante dans leurs enfans : ils négligent de consulter les méde-

30 RÉFLEXIONS

cins qui leur indiquereroient les moyens de la détruire, en l'évacuant ; ainsi la négligence de la plupart des parens à purger leurs enfans, est encore une des causes qui rend cette faburre si commune.

Cette faburre est glaireuse : les intestins, & souvent même tous les viscères du bas-ventre, sont farcis d'une très-grande quantité de pituite, dans laquelle il s'engendre souvent des vers. Une portion de cette faburre, de ces matières croupies passe continuellement, avec le chyle, dans le sang qu'elle corrompt, & auquel elle donne une empreinte de pourriture. L'enfant devient cauchiétique ; il lui sort des boutons, des cloux ; il se forme des abscès à la surface du corps ; il lui survient des ophthalmies : ses yeux deviennent chassieux ; ses lèvres s'enflent ; son nez s'ulcere ; ses os se gonflent, & il s'y fait des exostoses ; maux opiniâtres, qu'on ne guérit qu'en tarissant la source, qu'en évacuant cette faburre. Il faut purger, & même purger très-souvent, je dis très-souvent ; car j'ai vu de ces malades qu'on étoit obligé de purger tous les jours, pendant plusieurs mois consécutifs, & d'autres qu'on a purgés pendant une année entière.

Si, dans une épidémie de petite vérole discrète, ces corps impurs sont infectés du virus variolique, les boutons en deviennent

SUR LA PETITE VÉROLE. 3^e
confluens, tandis qu'ils sont discrets dans tous ceux qui ne sont pas dans ce cas. J'ai sauvé ces malades, en leur entretenant, par le moyen de lavemens réitérés, un cours de ventre, depuis l'invasion de la petite vérole, jusqu'après sa dessication & sa desquamation, & je les ai ensuite purgés plusieurs fois, avec une purgation proportionnée à leur tempérament. J'ai eu la satisfaction, par ce moyen, de voir la petite vérole avoir une marche plus régulière ; au lieu qu'il y a toute apparence qu'ils seroient morts, si on les avoit traités autrement ; & je doute qu'il y ait un moyen plus sûr de traiter ces maladies, moyen que la nature emploie quelquefois, en excitant un dévoiement qui tire ces enfans d'affaire, sans le secours d'aucun médicament.

Cette méthode réussit plus particulièrement, lorsque la sanguine est encore nichée en entier, ou du moins, pour la plus grande partie, dans le canal intestinal, & qu'il n'en est pas trop entré dans la masse du fang. Alors la petite vérole peut être discrète, mais les boutons sont beaucoup plus nombreux : quelquefois même il y en a qui deviennent noirs & gangrenés ; & il y a bien de l'apparence que ces malades mourroient, si l'art ou la nature ne leur procuroient pas des évacuations abondantes par le ventre. Aucun de ceux que j'ai traités

32 RÉFLEXIONS

ainsi, n'en est mort. Je crois donc que le médecin ne scauroit donner trop d'attention à l'état du bas-ventre des enfans qu'il est obligé de traiter de la petite vérole ; je souhaiterois que ce point de pratique fût un peu mieux observé.

Je scais que le vulgaire, en général, redoute le cours de ventre dans la petite vérole, & qu'il y a même des médecins qui pensent comme lui. Je laisserois dire le vulgaire ignorant en médecine ; & je ne prendrois pas la peine de répondre aux médecins qui adoptent ses idées, si l'humanité & l'amour du bien public ne m'engageroit pas à les détromper ; car les médecins instruits, les vrais praticiens conviennent que, dans ce cas, le cours de ventre est salutaire, & même nécessaire.

J'oseraï donc dire que je ne crois pas que ni les lavemens, ni le cours de ventre, ni même les purgatifs donnés dans tous les tems de la petite vérole, soient en état de faire rentrer les boutons, ou de les empêcher de sortir. Combien de fois n'a-t-on pas donné, par mégarde, des purgatifs le jour même que la petite vérole, qu'on ne soupçonnaoit pas, devoit sortir, sans qu'ils aient empêché les boutons de pousser, & de pousser très-aisément ? Combien ne voit-on pas d'enfans avoir, par une toute autre cause que la saburre, dont il s'agit ici, un

cours

SUR LA PETITE VÉROLE. 33

cours de ventre qui ne les quittoit pas pendant tout le cours de leur petite vérole , sans que cela empêchât les boutons de sortir , de grossir , de supurer , & de se dessécher parfaitemen bien ? J'en donnerai pour exemple les enfans à la mammelle , dans l'estomac desquels le lait s'aigrit , & leur donne ces dévoiemens verts si familiers à cet âge. Il paroît que le virus variolique est trop âcre & trop actif pour se laisser détourner par les purgatifs ; une fois introduit dans le corps , rien ne l'empêche d'exercer son action. Une goutte de pus , prise dans un bouton de petite vérole , contient très-peu de miasme , & d'un miasme déjà passé , & vraisemblablement adouci par la suppuration ; cependant ce peu de miasme suffit pour donner la petite vérole , comme le prouve l'inoculation. Une goutte prise dans un grain de cette petite vérole inoculée , donne encore la petite vérole à un troisième , & ainsi successivement . Il faut donc que ce miasme , lorsqu'il entre naturellement , pour la première fois dans le corps , soit bien âcre , puisqu'il conserve , même après avoir passé par plusieurs corps , assez d'âcreté pour produire la petite vérole. Il est donc permis de penser que , lorsque ce miasme s'est une fois porté à la surface du corps , il s'y fixe tellement , qu'un cours de ventre ne l'cauroit l'en détourner. Le froid

Tome XXII.

C

34 RÉFLEXIONS

même, qu'on a toujours extrêmement craint, n'est pas en état d'arrêter son action, ni de prévenir la suppuration qu'il a coutume de produire : par son irritation, il donne lieu à la fièvre, dont la chaleur est plus que suffisante pour détruire les effets du froid. On voit les enfans des paysans, & même des paysans montagnards, courir dans les forêts, au fort de l'hiver, couverts de la petite vérole, & en guérir parfaitement. Je n'ai jamais vu rentrer la petite vérole par le défaut de chaleur ; mais je l'ai souvent vu s'affaïssoir, s'aplatir, parce que la chaleur étoit trop forte. Les pertes même de sang, dans les personnes dont le corps n'étoit pas farci d'humeurs, ne font pas rentrer les boutons de la petite vérole ; car j'ai vu, plus d'une fois, des malades se trouver mal, s'évanouir, & devenir froids comme du marbre, à la suite de saignées copieuses ; malgré cela, leur petite vérole pouvoit à merveille, & ils ne s'en trouvoient pas plus mal.

On peut conclure de ces expériences, que la petite vérole, qui est une fois sortie, ne rentre pas facilement ; que le cours de ventre, en général, ne lui est pas aussi contraire qu'on le pensoit ordinairement, & qu'on peut purger hardiment dans tous les tems de la petite vérole, toutes les fois que le cas l'exige ; c'est ce que j'ai pratiqué souvent,

SUR LA PETITE VÉROLE. 35
 & toujours avec succès. Ceux à qui cette méthode paroîtra téméraire, pourront, pour prévenir les inconvénients qu'ils pourroient craindre, allier les anti-septiques aux purgatifs, ou les interposer, afin de corriger, &c, pour ainsi dire, de confire cette saburie, en attendant qu'elle s'évacue peu-à-peu ; ce qui m'a souvent très-bien réussi, lorsqu'on ne me permettoit pas de purger les malades comme je l'aurois voulu. Parmi les anti-septiques, je n'en connois pas de meilleur, pour remplir cette vue, que l'extrait de quinquina, parce qu'outre qu'il corrige la pourriture, il n'échauffe pas comme les autres amers ; & je crois que, si les auteurs, qui parlent tant de l'efficacité du quinquina dans la petite vérole, en ont jamais vu quelques bons effets, c'étoit principalement dans le cas dont je parle ; cas très-fréquent, & peut-être le seul dans lequel le quinquina fasse du bien, mais que ces auteurs n'ont pas bien distingué, ou du moins, sur lequel ils ne se sont pas bien expliqués.

Mais quand cette saburie est invétérée, quand les viscères du bas-ventre en sont farcis ; qu'il en est passé & qu'il en passe continuellement une portion dans le sang, elle l'infecte, le corrompt & le dissout à peu-près comme il arrive dans le dernier degré du scorbut. Il survient pour lors des

C ii

36 RÉFLEXIONS
hémorragies presque toujours mortelles. J'ai vu de ces malades rendre le sang par le nez, par les oreilles, par la bouche, par les selles & par la voie des urines, & en périr. Ce sang étoit très-fluide, comme celui que perdent les scorbutiques : les taches bleues, semblables à des meurtrissures qui paroissent entre les boutons de la petite vérole, reconnoissent la même cause, & sont toujours d'un présage funeste ; symptomes effrayans, contre lesquels Sydenham n'a voit pu trouver de remede : l'esprit de vi-triol même étoit sans effet, & les malades périffoient sans ressource.

Une inflammation, qui, dans un corps fain, a coutume de se terminer par la résolution, ou tout au plus, par une suppuration louable, produit la gangrene, & est mortelle dans ces sujets. Que doit-ce donc être, lorsque la petite vérole, maladie fortement inflammatoire, vient à les prendre ? Ils meurent tous de gangrene ; c'est ce que je n'ai eu que trop souvent le malheur d'observer. J'ai même vu des enfans en cet état, avoir la petite vérole très-discrete, avec un très-petit nombre de boutons au visage, en mourir, sans qu'on pût les sauver. Les grains, au lieu d'un pus bien conditionné, étoient remplis d'une sérosité laiteuse ; ils s'aplatissoient & s'affaissoient : leur enveloppe se détachoit au moindre

SUR LA PETITE VÉROLE. 37

attouchement ; en un mot , ils étoient sphacélés. Que faire dans ces cas ? Quel remede apporter à un mal aussi terrible ? J'avoue franchement , que je n'en connois point , & que j'ai souvent eu le chagrin de voir périr ces enfans , sans pouvoir rien faire pour les sauver.

Il est , à la vérité , une méthode de guérir cette cachexie , lorsqu'elle est seule ; & c'est peut-être la seule qu'on puisse mettre en usage avec succès. C'est de purger le malade avec des purgatifs rafraîchissans , de le purger souvent , & tant que les évacuations sont glaireuses. La rhubarbe , les sels , l'oxymel scillitique sont les purgatifs que je préfere dans ces cas.

Après avoir ainsi nettoyé les intestins , il faut avoir recours aux gommes unies aux dissolvans amers & aux sels neutres , pour fondre les glaires nichées dans les viscères ; & lorsqu'une portion de ces glaires se sera détachée & déposée dans le canal intestinal , il faut encore l'évacuer , il faut purger plusieurs jours de suite : on continuera cette manœuvre de fondre & d'évacuer alternativement pendant plusieurs mois. J'ai vu des malades auxquels on étoit obligé de continuer ce traitement pendant six mois ; d'autres , pendant une année entière. Lorsqu'on est parvenu , par ces moyens , à bien nettoyer les viscères du bas-ventre , il faut

C iiij

38 RÉFLEXIONS
donner les anti-septiques, afin de délivrer la masse du sang du reste de pourriture qu'elle peut avoir contracté. L'eau de chaux mêlée avec le lait, est un remede excellent dans ces sortes de cas. C'est ainsi que j'ai guéri plusieurs femmes de pertes de sang opiniâtres, causées par une telle cachexie.

Mais comme cette méthode demande beaucoup de tems, soit pour détruire tout-à-fait cette cachexie, soit pour la diminuer, au point qu'elle ne puisse plus augmenter les dangers d'une maladie inflammatoire, lorsqu'elle vient à se compliquer avec elle, & que, d'un côté, la petite vérole est une maladie aiguë, qui parcourt ses tems fort vite, on comprend qu'avec une telle complication, la petite vérole doit être absolument incurable, faute du tems nécessaire pour y apporter efficacement remede. On n'a donc d'autre moyen, pour prévenir ce malheur, que de nettoyer le bas-ventre des enfans, & de le tenir dans cet état de pureté, jusqu'à ce que la petite vérole les prenne, afin d'empêcher que la discrète ne devienne confluente ou mortelle; mais quels sont les peres & les meres qui ont soin de faire examiner leurs enfans, lorsqu'ils sont menacés de la petite vérole, afin de les garantir du danger auquel pourroit les exposer l'introduction inopinée du miasme

SUR LA PETITE VÉROLE. 39
 variolique dans leur corps ? J'en appelle aux praticiens : on croit ordinairement que , tant qu'un enfant paroît se bien porter , il ne faut pas le droguer.

Si l'inoculation étoit généralement introduite , si elle étoit à la mode ; (car la mode entraîne ordinairement bien plus d'hommes que la raison n'en persuade ,) on prépareroit ces enfans , on puriferoit leur corps , & on les garantiroit ainsi de la mort.

Mais je veux supposer que tous les peres & meres ayent soin de faire délivrer leurs enfans de cet amas de corruption , & qu'ils les tiennent dans cet état de pureté , qu'ils les fassent guérir , avant qu'ils ne soient menacés de la petite vérole , du scorbut , des écroûelles , du mal vénérien , & de tous les maux qui pourroient rendre la petite vérole funeste , & que , par conséquent , lorsque la petite vérole épidémique sera discrète , il n'y en aura point de confluente par le vice du malade , qu'il n'en mourra aucun , qu'ils seront tous traités par de bons médecins , ou même par toutes autres personnes qui , si elles ne leur font pas de bien , ne leur feront pas de mal , dans lequel cas , l'inoculation seroit superflue ; mais il y a cependant un cas qui la rend indispensable , si l'on veut sauver la vie au malade . C'est ce cas essentiel , c'est ce point principal , sur lequel roule la dispute , & qui ,

C iv

40 OBS. SUR UNE FIÉVRE TIERCE.

j'espere , fera décider les gens de bonne foi pour l'inoculation : c'est ce que je vais examiner.

La suite dans le Journal prochain.

O B S E R V A T I O N

Sur une Fiévre tierce & un Ptyalisme très-rebelles , guéris par M. SOUQUET , médecin du roi à Boulogne-sur-mer.

Je fus appellé , le 8 Mars 1763 ; pour visiter le nommé Lannoy , maçon , résidant dans cette ville , âgé de vingt-hix ans , attaqué , depuis neuf ans & demi , d'un ptyalisme spontané , &c , depuis dix mois , d'une fiévre tierce , dont les accès , accompagnés de sueurs colliquatives très-abondantes , étoient si longs , qu'ils rentroient presque l'un dans l'autre , & le ptyalisme si considérable , que le malade rendoit environ cinq livres de salive par jour , & au plus , trois ou quatre onces d'urine très-épaisse & fort briquetée . On conçoit aisément ce qui occasionne , en pareil cas , des urines de cette espece , & en si petite quantité . Ces deux maladies ensemble l'avoient si fort épuisé , que , depuis dix mois , il gardoit le lit , où il n'avoit plus la force de se retourner d'au-

ET UN PTYALISME. 41

cun côté , ni de remuer aucun membre : sa voix étoit si foible , qu'à peine pouvoit-on l'entendre , même en s'en approchant de très-près ; son pouls manquoit , pour ainsi dire , tout-à-fait vers la fin de chaque accès de fièvre ; ensorte qu'il représentoit parfaitement l'état d'un malade expirant à la fin du troisième degré de phthisie pulmonaire . Cette situation en imposa à tel point à ses parens & à ceux qui s'intéressoient à sa personne , que fermement persuadés qu'il n'étoit pas plus susceptible de guérison que de soulagement , ils le privoient totalement des secours que la médecine offre .

Ayant pris toutes les connaissances possibles du caractère de la maladie & de la situation du malade , je le mis à l'usage d'un opiat composé de parties égales de quinquina , de racine de gentiane & de fleurs de centaurée , à laquelle je fis ajouter un peu de sel ammoniac .

La fièvre céda , dès le troisième jour de cet usage qu'il continua pendant un mois . Le quatrième jour , on le porta sur un matelas qu'on mit au milieu de la chambre , où il resta pendant le tems seulement qu'on arrangeoit le lit ; ce qu'on n'avoit osé entreprendre depuis trois mois , à raison de son extrême foiblesse . Le cinquième jour , je lui ordonnaï de mâcher de l'écorce de cannelle , d'en exprimer tous les sucs , de les

42 OBS. SUR UNE FIÉVRE TIERCE, &c.
avaler, & d'en cracher la partie liqueuse ; lorsqu'il l'auroit réduite dans l'état d'insipidité où elle se trouve étant dépouillée de la plus grande partie de son sel volatil & de son huile essentielle. Par ce seul moyen, qui a été continué pendant cinq ou six mois, non-seulement dans le courant de la journée, mais même dans les momens de la nuit où il s'éveilloit, je parvins, en très-peu de tems, (une habitude se détruisant par une habitude contraire) à le mettre en état d'avaler la salive, à rétablir le ressort des solides & toutes les fonctions : les consommés & les restaurans de toute espece étoient les seules indications qui nous refroidoient à remplir, pour réparer l'épuisement total où se trouvoit le malade. Ils produisirent un tel effet, que, dès le septième jour après ma première visite, il se soutint un peu sur les jambes, & fit quelques pas ; mais il eut encore besoin, pour cela, du secours de deux personnes. Le huitième, le bras d'une seule lui suffit, avec un bâton du côté opposé ; le neuvième, il commença à ne se servir plus que du bâton jusqu'au treizième jour qu'il marcha sans aucun secours étranger ; enfin, un mois après, il reprit l'exercice de son métier qu'il continua, & continue encore, jouissant de la santé la plus parfaite.

O B S E R V A T I O N

Sur un Érésipèle d'où suintoit une eau verdâtre ; par M. RENARD, docteur médecin à la Fere en Picardie.

Les phénomènes ont toujours excité l'attention des curieux. Celui que je vais rapporter, ne l'excitera peut-être pas moins.

En 1760, un vieillard du bourg de Tourouvre en Perche, âgé d'environ quatre-vingt-huit ans, fut attaqué, aux approches de l'hiver, d'une sorte d'érysipele aux jambes, & sur-tout aux malléoles, d'où suintoit, dans les commencemens, une eau rousse. La rougeur & la démangeaison étoient considérables. Je fis faire, sur les endroits malades, des fomentations avec une forte infusion de fleur de sureau, à laquelle on ajoutoit du sel de Saturne. La chaleur & le prurit diminuerent insensiblement ; mais peu de jours après, la jambe droite rendit, à mon grand étonnement, une eau qui teignoit tous les linges en un vêrd clair, tandis que l'autre continuoit de fournir la même eau ci-dessus.

Si je n'avois pas assisté à tous les pansemens, j'aurois cru qu'on appliquoit un onguent composé sur la jambe droite, &

44 · · · OBSERVATION

qu'on continuoit de baigner l'autre à l'ordinaire ; mais j'étois sûr que tout étoit commun aux deux jambes ; mêmes vaissœux , mêmes linges , mêmes fomentations , même degré de chaleur , &c. Le malade ne vivoit que de bouillons , de soupes & d'œufs frais : sa boisson étoit une tisane nitrée.

A quoi donc attribuer un phénomène si surprenant ? Ce n'est pas au sel neutre de Saturne ; les alkalis fixes même n'alterent pas la couleur de l'infusion de fureau : ce n'est pas non plus à l'esprit volatil de sel ammoniac , ni au vitriol , ni au cuivre , qui ont la propriété de teindre en verd ; on n'en fit aucun usage dans cette occasion : les substances jaunes & bleues , dont le mélange produit la couleur verte , ne furent pas plus employées.

La cause principale des couleurs dans les corps naturels , dit un célèbre physicien (*a*) , dépend des différens degrés d'amincissement ou de tenuïté de leurs parties , de la figure de chacune d'elles , de la contexture de leur assemblage , & des variétés qui naissent de-là dans leur porosité. Tout le monde scrait qu'en jettant un peu d'eau - forte dans la teinture de tournefot (*b*) , on change subitement sa cou-

(*a*) M. l'abbé Nollet , *Leçons de physique expérimentale* , Tome V , pag. 426.

(*b*) Voyez M. Macquer , *Chym. Theor.*

SUR UN ÉRÉSIPÈLE. 45

leur bleue en beau rouge, & que le syrop de violettes devient verd par l'addition d'un alkali. Ces phénomènes s'opèrent probablement, parce que l'esprit de nitre, comme acide, divise les molécules de la teinture de tourneföl, & ouvre des pores tels qu'il faut pour le passage des rayons rouges, tandis que l'alkali fait un effet tout opposé, en ne laissant de routes ouvertes que pour une lumière plus foible de sa nature, telle que celle dont les rayons sont verds. Est-ce qu'on ne pourroit pas aussi attribuer la différence des couleurs dans les eaux des deux jambes érésipélateuses à une nouvelle contexture des parties, à un certain degré de chaleur, ou à quelque mouvement intérieur, plus marqué dans l'une que dans l'autre, qui auroit changé la porosité de la masse? Quoi qu'il en soit, cet effet si singulier dura trois semaines. Comme les plus légères altérations mécaniques dans les corps produisent, changent ou anéantissent toutes les différentes espèces de couleurs qui s'y trouvent, on peut, sans doute, reconnoître pour cause de celle-ci un caractère gangreneux, qui se manifesta alors dans cette partie, ainsi qu'il arrive assez souvent à la suite d'un écoulement féreux (*a*). Je travaillai aussitôt à arrêter

(*a*) *Hoc plurimis & fidelissimis observatis constat, post lymphæ diuturnum fluxum circa loca tendinosa*

46 OBSERV. SUR UN ÉRÉSIPÈLE.

les progrès de la gangrene. Dans cette vue, je fis animer les fommentations d'une teinture de quinquina camphrée. Bientôt l'eau verte se convertit en un pus blanc, bien lié, & l'ulcère se cicatrisa en dix ou douze jours. La jambe gauche avoit déjà cessé de couler depuis sept ou huit jours.

L'année suivante, le même vieillard se brûla la jambe droite : elle suppura long-tems ; mais elle fournit toujours un pus louable, sans la moindre nuance verte (a).

O B S E R V A T I O N

Sur un Épanchement de sang dans le bas-ventre, qui s'étoit annoncé comme une hydropisie ; par M. A Y R A U L T , médecin de la faculté de Montpellier, à Parthenay en Poitou.

L'observation que j'ai l'honneur de vous présenter, Monsieur, me paraît assez rare pour mériter une place dans votre Journal, d'autant que je n'y en ai encore pas lu de semblable. Je fus appellé, il y a quatre ans, auprès d'un gentilhomme des envi-

gangrēnam ferē semper sequi. Vanwieten , in Boerrh. Aphor. Tome I , pag. 686.

(a) *Qui suppurati uruntur aut secantur , si quidem purum effluat pus & album , evadunt , si verò subcreuentum & canosum ac graveolens , pereunt. Hipp. Aphor. sect. viij , p. 44.*

OBS. SUR UN ÉPANCHEMENT, &c. 47
rons de cette ville, pour une fièvre putride, qui fut traitée par les remèdes ordinaires. La convalescence en fut très-longue : les forces du malade, bien loin de revenir, semblerent l'abandonner de plus en plus & tout-à-coup, sans cedeme ni aux cuisses ni aux jambes : le ventre se gonfla avec quelques inquiétudes dans cette partie : au bout de quatre jours, on sentit manifestement une fluctuation qui en imposa pour une ascite. J'eus recours, conséquemment, aux hydragogues & aux apéritifs. Les premiers effais de ces remèdes mirent le malade dans une agitation affreuse, & exciterent une chaleur excessive, sur-tout dans les intestins ; ce qui m'obligea à les abandonner, pour avoir recours au petit-lait aiguisé avec le suc de cerfeuil, & dans lequel on avoit fait bouillir quelques cloportes dans le tems de la clarification. J'employai, pour purger, ce qu'il y a de plus doux : les mêmes accidens reparurent ; & je me vis constraint de m'en tenir simplement au petit-lait ferré, qui donna fin aux accidens énoncés. Le volume du ventre augmenta, & sans être prodigieux. Je me vis obligé, le dixième jour, à la sollicitation même du malade, de faire faire la paracenthèse ; mais quelle fut ma surprise, quand, au lieu d'eau, je vis sortir, à plein tuyau, une abondance de sang qui répondoit à la quantité d'eau qu'on tire

48 OBS. SUR UN ÉPANCHEMENT, &c.
dans l'ascite ! Le sang se coagula comme
dans une saignée ordinaire ; la partie rouge,
ramassée en champignon, flottoit dans une
quantité de sérosité : le sang sortit encore,
pendant deux heures, par le trou de la
ponction, au bout duquel tems, le malade
mourut. Surpris d'un pareil événement que
je regarde comme très-rare, je proposai
l'ouverture du cadavre, qui fut faite par
M. Rouffau, lieutenant du premier chirur-
gien du roi en cette ville. Nous découvrî-
mes bientôt la source de cette hémorragie
dans la partie concave du diaphragme, à
l'endroit où la rate s'y attache : on y vit
clairement une infinité de vaisseaux très-
petits, qui laissoient échapper un sang d'un
rouge très-vif. Ces petits vaisseaux avoient,
sans doute, été déchirés ou disposés à l'être,
par une chute que fit le sujet en question,
sur le côté gauche, deux ans avant sa mort.
Il avoit toujours, depuis ce tems-là, ressenti
beaucoup de douleur dans cet endroit. Les
vaisseaux de cette partie, rendus plus déli-
cats par la secoussé qu'ils ressentirent dans le
tems de la chute, en eurent moins de force
pour résister à l'action d'un sang naturelle-
ment fort acre, le malade d'ailleurs, en
ayant augmenté la qualité par l'usage immô-
déré du vin. Je ne connois pas de cause plus
sensible de cette rare & singulière maladie.

J'ai l'honneur d'être, &c.

OBSER-

OBS. SUR UN HOMMÉ RÉGLÉ 49

O B S E R V A T I O N

Sur un Homme qui est réglé par les narines, comme une femme l'est par les voies ordinaires ; par M. C A E S T R Y C K fils, maître-ès-arts, élève en chirurgie à l'hôpital militaire de Thionville.

Je fus appellé, il y a quelque tems, à Hettange, village près de Thionville, pour un malade, à qui je donnai les secours que les circonstances fâcheuses, où il se trouvoit, me parurent exiger. Lorsque j'eus satisfait à ce premier devoir, je passai dans la chambre voisine, où je trouvai un nommé George Schleith, habitant & sergent de la seigneurie du même lieu, d'une stature médiocre, jouissant d'ailleurs, d'une santé parfaite, qui perdoit, par les narines, une quantité considérable de sang. Je me disposois à arrêter cette hémorragie, lorsque plusieurs personnes, qui étoient témoins d'un spectacle qui m'avoit d'abord consterné, m'apprirent qu'il y avoit nombre d'années qu'il éprouvoit les mêmes pertes. Le sang arrêté de lui-même par la déplétion des vaisseaux, permit à cet homme, tranquille sur son état, de répondre aux questions que je crus devoir lui faire. Il me dit qu'il étoit âgé de

Tome XXII. D

50 · · · OBSERVATION

trente-huit ans , & que depuis l'âge de seize ans , il étoit soumis à cette évacuation périodique , qui venoit exactement tous les mois. Il m'évalua la quantité de sang , qu'il perdoit , à un pot & demi , & même quelquefois à deux. (S'il est permis de douter , c'est , je crois , sur un pareil aveu.) Je voulus m'affliger des différens symptomes qui la précédoient. Il m'apprit que , deux jours avant , il éprouvoit un mal-être sensible , des étourdissements considérables , des lassitudes & des engourdissements insupportables , jusqu'à ce que cet écoulement y eût fait succéder un calme inaltérable. Ce phénomène , aussi surprenant que nouveau pour moi , me le parut davantage , lorsqu'il me dit que sa mère , d'un tempérament sanguin , outre les évacuations communes à son sexe , avoit payé néanmoins périodiquement , par les narines , le même tribut , depuis l'âge de vingt-cinq ans ; tems de son premier enfantement , jusqu'à celui de quarante-cinq ; terme de la cessation de ses menstrues. Cette double évacuation exposa sa vie , en différens tems , par l'accablement & les syncopes que lui occasionnoit cette perte de sang démesurée. Les éclaircissements que j'ai reçus de cet homme , se sont bornés aux circonstances que je viens de rapporter , n'ayant pu savoir si , (ce qui est douteux ,) ces evacuations arrivoient dans le même tems.

D E S C R I P T I O N
D U D I A B L E D E M E R.

*Par M. SAVARY, docteur en médecine
de la faculté de Paris; & médecin
de la marine à Brest.*

Comme le Journal de médecine embrasse aussi les objets de l'histoire naturelle, je vous envoie, mon cher Confrere, la description d'un poisson qui ne se montre pas communément sur nos côtes, & qu'on ne connoissoit point ici. Le premier qui ait paru, vint échouer sur le sable, dans la rade de Brest, près Saint-Marc, au commencement de Mars dernier. Les paysans, qui n'avoient jamais rien vu de si monstrueux, effrayés de l'énorme ouverture de sa gueule, l'assommerent, & le coupèrent par morceaux. On ne put avoir qu'une partie de la tête, & deux espèces de nageoires ressemblantes à des mains. Il n'en fallut pas davantage pour faire courir le bruit qu'on avoit trouvé un homme marin. Les connoisseurs, qui ont fait la campagne des îles, & qui ont eu occasion de voir beaucoup

Dij

52 . D E S C R I P T I O N .

de poissons rares, jugerent, à l'inspection de ces espèces de mains, que le prétendu monstre n'étoit rien autrechose qu'un lamentin qui s'étoit fourvoyé. Mais, quinze jours après, un autre poisson de la même espèce, & parfaitement semblable au premier, ayant encore échoué presque au même endroit, on le porta tout entier à M. Hocquart, intendant de la marine, qui l'envoya à l'hôpital, pour y être conservé dans le vinaigre, & envoyé à Paris. Au premier coup d'œil, nous reconnûmes combien il différoit essentiellement du lamentin qui est de la classe des cétacées. La description, que nous en fimes sur le champ, & que je vous envoie, ne laissera aucun doute sur le genre auquel on doit le rapporter, ni sur l'espèce dans laquelle on doit le placer.

Cet animal a en grand la figure qu'un têtard a en petit. La forme de son corps, abstraction faite de la queue, est à-peu-près rhomboïde ; la tête est plus grosse que le reste du corps, & ressemble un peu, devant, à un museau de veau très-aplati. La peau est épaisse, douce, onctueuse, lisse, sans écailles, brune & marquetée sur le dos, blanche sur le ventre. Sous la mâchoire inférieure, on remarque, tout autour, de petites appendices charnus, ou plutôt cutanés, en forme de barbes, qui

DU DIABLE DE MER. 53

se trouvent aussi à toute la circonference du corps, mais moins considérables & moins nombreuses du côté de la queue.

Sa longueur, prise de l'extrémité du museau à l'extrémité de la queue, est de quatre pieds trois pouces : sa largeur prise sur le dos, de la racine d'une nageoire latérale à la racine de l'autre, est d'un pied & demi. L'ouverture de la bouche, d'un coin à l'autre, est d'un pied. De l'angle de cette ouverture à la symphyse de la mâchoire inférieure, il y a huit pouces de chaque côté. La bouche étant ouverte sans beaucoup d'effort, cette ouverture a un pied de diamètre vertical, & presqu'autant de diamètre horizontal. La profondeur de la bouche est d'un pied & demi. Le diamètre du pharynx, sans le forcer, est de six pouces. Par ces dimensions, qui sont énormes, relativement à la longueur totale du poisson, on conçoit qu'il avaleroit, sans peine, la tête d'un homme. La quantité innombrable de dents qui se voient aux mâchoires, sur la langue & au fonds de la gorge, ne contribuent pas peu à rendre cette gueule effroyable.

Les deux mâchoires sont armées de dents pointuës, dont les plus longues ont six ou sept lignes. Les petites sont courbées du côté de l'intérieur de la bouche. La plupart de celles de la mâchoire inférieure sont

Dijj

§4 DESCRIPTION

vacillantes. On diroit, au premier coup d'œil, qu'il y a deux & même trois rangées de dents à chaque mâchoire ; mais en examinant la chose de plus près, on remarque qu'entre les dents les plus longues, rangées sur une même ligne, les espaces intermédiaires sont garnis de dents plus courtes, & placées tantôt plus en dedans, tantôt plus en dehors. La mâchoire inférieure est plus longue que la supérieure, qui cependant est capable de s'allonger autant, étant formée de deux cartillages parallèles, joints par une membrane, au moyen de laquelle ils peuvent se rapprocher ou s'écartez l'une de l'autre.

La langue est très-large, presque toute cartilagineuse, & n'est point détachée du palais. On voit, à sa racine, deux rangées de dents symétriques, qui forment, de chaque côté, un angle, dont l'ouverture regarde le fond de la bouche. Dans l'arrière-bouche, on observe encore deux paquets glanduleux & très-durs, qui ont chacun quatre dents.

Les yeux sont gros, très-blancs, fort éloignés l'un de l'autre.

Sur l'extrémité du museau supérieurement, on remarque deux longues foies ou cornes, de même substance que les barbes de la baleine, assez proche l'une de l'autre. Elles font de la grosseur d'un tuyau de plume de

DU DIABLE DE MER. §§

corbeau, & longues de neuf pouces. Le long du dos, de distance en distance, se trouvent quatre autres soies de même substance, qui ont environ trois pouces de longueur.

La nageoire de la queue est perpendiculaire & composée de huit osselets ou rayons cartilagineux, unis par une membrane festonnée à son extrémité, & qui n'est autre chose qu'un prolongement de la peau. La nageoire du dos, située fort près de la queue, est composée de onze rayons. A la partie opposée, près de l'anus, on voit une autre nageoire composée de sept ou huit rayons.

Les nageoires latérales s'épanouissent horizontalement; elles sont les plus considérables : on y compte une vingtaine de rayons cartilagineux : elles ont leurs extrémités dentelées ou festonnées, ainsi que toutes les autres. On sent, à leur racine, où à l'endroit où elles sont jointes avec le corps, un cartilage gros & rond, qui ressembleroit assez bien à l'humérus des quadrupèdes, s'il n'étoit pas si court. Ces nageoires, qui doivent avoir beaucoup de force, à raison de leur étendue & de leur structure, recouvrent une large poche qui va répondre dans la bouche, & communiquer avec les ouïes qui ne sont autre chose que quatre cartilages plats, situés parallèlement dans le fond du gosier de chaque côté.

D iv.

56 DESCRIPTION

En renversant ce poisson, on voit, à un pied de distance du rebord de la mâchoire inférieure, deux autres petites nageoires, en forme de mains, écartées l'une de l'autre d'environ six pouces. On pourroit les appeler *nageoires ventrales*, quoique leur situation réponde plutôt au fond de la bouche, qui est énorme dans cet animal. Elles sont composées chacune de cinq rayons cartilagineux, semblables à cinq doigts ; ce qui leur donne beaucoup de ressemblance avec les mains ou les pieds d'un homme. La peau, qui les couvre, est rougeâtre & de couleur de chair, un peu raboteuse, & même calleuse ; ce qui feroit croire qu'il s'en sert pour s'appuyer contre les corps durs, & éléver sa tête, ou peut-être pour fouiller & creuser le sable dans lequel il s'enfonce & se cache, pour tendre ses pièges & attraper sa proie.

Comme on avoit déjà vuidé ce poisson, nous ne pûmes voir ses viscères en situation : on les avoit jettés, sans précaution, dans une grande terrine, où nous les observâmes autant qu'il étoit possible. L'estomac étoit considérable ; il contenoit un chien de mer de la longueur du bras, & une aiguille de mer, presque tout entiers. Ces poissons sont communs dans cette rade. Nous reconnûmes deux reins très-gros & très-bien conformés. La vessie urinaire étoit petite, en

DU DIABLE DE MER. 57

comparaison des reins : le foie étoit considérable, long, & presque plat. Nous ne trouvâmes rien qui ressemblât aux organes de la génération, du moins, aux ovaires.

Trois ou quatre jours après, un troisième poisson de la même espèce, se présenta encore jusqu'au milieu du port, où on le tua à coups de gaffe. Celui-ci avoit quatre pieds neuf pouces de long, du reste, parfaitement semblable à celui que nous avions observé & décris. Un de mes amis l'acheta, pour l'envoyer à Paris. Je me préparois, avec plaisir, à observer tous ses viscères en place ; mais ceux qui l'avoient pris, avoient déjà eu la précaution de l'éventrer, de peur qu'il ne se gâtât, & de jeter ses entrailles dans la mer.

Il est aisé de voir, par la description & par la figure grossièrement dessinée, que je vous envoie de ce poisson, que c'est le même qui est décrit dans Artédi, sous le nom de *Lophius ore citroso*. Ce n'est qu'après avoir pris les dimensions du nôtre, & avoir bien observé ses caractères, que nous avons cherché, dans cet auteur, dans quel genre on devoit le ranger. Voici la description abrégée, qu'il en donne. On verra qu'elle quadre très-bien avec la nôtre, à quelques petites différences près, qui viennent, sans doute, de ce qu'Artédi n'a pas lui-même observé ce poisson, & ne l'a dé-

58 - DESCRIPTION

crit que d'après les autres naturalistes. Il suffira de marquer en lettres italiques ces légères différences.

» Il a presque la forme d'un têtard. Sa tête est très-grosse, circulaire, égale au reste du corps, ou même plus grande; » l'ouverture de la bouche énorme; la mâchoire inférieure plus longue que la supérieure; les dents *longues*, pointuës, en grand nombre, aux deux mâchoires, dans le fond de la gorge & à la racine de la langue; la langue large; aucune apparence de narines en dehors; le dos lisse, marqué; les yeux à la partie supérieure de la tête, fort éloignés l'un de l'autre; l'iris blanche: une ligne blanchâtre partage la pupille transversalement. On remarque deux grandes soies sur le museau, trois plus petites au milieu du dos, & quelques arrêtes à la mâchoire supérieure & vers les yeux. La nageoire du dos, vers la queue, est composée de *dix* osselets; la queue, point fourchué, a ses osselets disposés en avant: les nageoires ventrales, placées *fort près* l'une de l'autre, ont cinq osselets en forme de doigts; les nageoires pectorales ou latérales, situées de chaque côté du poisson, ont vingt osselets: celle de l'anus, placée vis-à-vis celle du dos, en a *neuf*; l'ouverture des ouïes, très-ample sous les nageoires latérales.

DU DIABLE DE MER. 59

» rales : les ouïes ou branchies sont au nom-
» bre de trois seulement de chaque côté ; les
» intestins ont beaucoup de longueur : on
» voit deux appendices au pylore ; la vessie
» urinaire est grande.

On trouve, dans le Journal Encyclopédique du 15 Janvier 1763, une lettre au sujet d'un monstre marin, auquel on a donné le nom d'*homme de mer*. Quelque imparfaite que soit la description qu'on nous y donne de ce prétendu monstre qui échoua au fort de Kermorvan, à quatre lieues de Brest, il n'est pas douteux que ce ne soit le même poisson qui s'est montré trois fois dans notre radé, en moins d'un mois. Ces deux nageoires, en forme de mains, placées à la partie antérieure de l'estomac, & cette grande capacité qui paraît destinée à recevoir l'eau par deux ouvertures, dont l'une est sous la nageoire latérale, & l'autre dans l'intérieur de la bouche, sont deux marques caractéristiques, qui servent à reconnoître le *lophius d'Artédi*.

Ce n'est donc point un monstre, comme on le dit dans cette lettre ; c'est un poisson d'une espèce constante, moins rare & moins extraordinaire qu'on ne croit, & qui a été connu de la plupart des naturalistes anciens & modernes. Il est nommé *βάτραχος θαλασσινός*, *grenouille de mer*, dans Aristote, *Ælien* & les autres Grecs, *Cicéron*, dans le second

60 DESCRIPTION

Livre de *Nat. Deor.* en parle sous le nom de *rana marina*, & rapporte, d'après les nauralistes, qu'il s'enfonce dans le sable, & qu'il s'y cache, pour attraper sa proie. C'est de-là qu'il a été appellé *rana piscatrix*, le pêcheur, par Bellon, Rondelet, Salvien, Gesner, Charleton, Rai & Willugbi; *rana piscatrix sive marina*, par Schoneveld; *rana piscatrix vulgaris*, par Aldrovande. Les Italiens le nomment *martino pescatore*; les Anglois *sea-diyel*, diable de mer. Il paroît qu'il y en a de plusieurs espèces, ou qu'il devient très-grand en vieillissant. Celui qui est décrit dans le Journal Encyclopédique, avoit douze pieds de longueur : les nôtres n'avoient pas tout-à-fait cinq pieds. Lémery ne leur donne qu'un pied & demi ; mais ce compilateur n'avoit pas vu, sans doute, ce poisson ; ou bien il en décrit un autre, puisque d'ailleurs il lui donne une tête toute hérissée de pointes ; ce que nous n'avons remarqué dans aucun de ceux qui se sont présentés sur nos côtes.

Enfin ce n'est point un homme de mer : il n'a même aucune ressemblance avec l'homme, si ce n'est ces deux nageoires ventrales, qui ont à-peu-près la forme de mains. Si tous les hommes marins, dont on nous a dit tant de merveilles, n'ont pas plus d'analogie avec nous, que ce poisson, on voit combien il y a à rabattre de toutes les

DU DIABLE DE MER. 61
conséquences qu'on a tirées de pareilles obser-vations. Si l'on avoit toujours occasion d'observer de près & de décrire tous ces prétendus monstres que l'imagination, l'igno-rance ou la mauvaise foi des voyageurs & des pêcheurs ont placés dans le règne aquati-que, combien de sirènes, de tritons, d'hom-mes marins rentreroient naturellement dans des espèces constantes & régulières ! Il faut se défier, sur-tout dans l'Histoire naturelle, des mauvaises dénominations qui, fondées sur une legere ressemblance, grossie par l'ima-gination, contribuent à perpétuer les er-reurs. C'est-là, mon cher Confrere, la prin-cipale raison qui m'a engagé à vous en-voyer cette description. Au reste, si j'ai conservé à ce poisson le nom de *diable de mer*, ce n'est pas que je prétende la ressem-blance mieux fondée qu'en le nommant *homme de mer* ou *grenouille de mer*; mais comme il est à propos que chaque espece d'êtres ait un nom particulier dans toutes les langues, outre le nom générique, & la phrase latine & scavante des naturalistes, j'ai mieux aimé lui laisser le nom que les An-glois lui donnent, & sous lequel il étoit déjà connu par quelques pêcheurs en France : sa figure hideuse & sa gueule énorme, ré-pondant assez bien d'ailleurs à l'idée phan-tastique, que nous nous formons de cet être mal-faisant & invisible, qui, n'étant

62. DESCRIPTION
pas dans l'ordre des êtres naturels, ne peut occasionner ni erreur ni équivoque dans l'ichthyologie.

Explication des Figures.

FIGURE PREMIERE.

- A Le Diable de mer vu par-dessus.
- BB Sa bouche ouverte.
- CCC Dents des mâchoires.
- D Sa langue.
- E Les quatre rangées de dents qu'il a à la racine de la langue.
- F Son œil.
- GG Les deux grandes foies ou cornes de la tête.
- HHH Les foies du dos.
- I Nageoire dorsale.
- K Les extrémités de la queue.
- L Nageoire située vers l'anus.
- M Nageoire latérale droite.
- N Ouverture extérieure de l'ouïe du côté droit.
- M² Le bout de la nageoire latérale gauche.

FIGURE II.

- A Le Diable de mer vu par-dessous.
- B Ouverture de la bouche.
- CC Nageoires latérales.

DU DIABLE DE MER. 63	
D	Nageoires voisines de l'anus.
EE	Nageoires ventrales en forme de mains.
F	Queue.
GG	Ouvertures extérieures des ouies.

LETTRE

De M. LE BEGUE DE PRESLE, docteur-régent de la faculté de médecine en l'université de Paris, au sujet de quelques imputations de l'auteur du Parallelle de différentes méthodes de traiter les maladies vénériennes, adressée à l'auteur du Journal de médecine.

MONSIEUR,

Je viens de lire, en arrivant à Paris, dont une maladie m'a tenu éloigné quelque tems, un livre qui s'y vend depuis environ deux mois, & qui a pour titre : *Parallelle des différentes méthodes de traiter la maladie vénérienne*. A Amsterdam, 1764, in-8° : l'auteur n'a pas mis son nom, & je n'ai pu l'apprendre d'ailleurs. J'ai vu, avec indignation, dans le chapitre sixième, les calomnies que l'Anonyme a fait imprimer contre moi, comme auteur du *Mémoire pour servir à l'histoire de l'usage interne du sublimé corroif*. Il suffit, pour recon-

64 LETTRE

noître l'injustice des accusations de l'Anonyme , de comparer les parties de mon ouvrage,dont il parle , avec ce qu'il en dit , ou de sçavoir des choses fort communes. Aussi aurois - je gardé le silence , s'il n'y avoit pas des gens à qui une lecture rapide de la critique peut avoir donné des idées fausses & délavantageuses du Mémoire & de mes intentions ; d'autres , qui n'ont pas les livres qui me justifient ; & enfin quelques-uns , auxquels le ton décisif de l'Anonyme peut en avoir imposé.

Votre Journal , Monsieur , étant entre les mains de ceux qui s'occupent des sciences médicales , & qui ont la ou liront l'ouvrage de l'Anonyme , je vous prie de publier la lettre qne j'ai l'honneur de vous écrire.

J'ai renfermé , dans le chapitre quatrième du Mémoire sur l'usage du sublimé , les faits , les formules , en un mot , tout ce que j'ai pu avoir de connoissances ou d'indices sur l'usage interne de ce médicament , antérieurement à M. Van-Swieten. Ces autorités sont disposées à - peu - près selon l'ordre des tems où ont été publiés les livres qui me les ont fournies. Paul Herman est cité , comme auteur du livre intitulé , *Cynosura Materiæ medicae* ; & je donne , en deux alinéa , la traduction d'une formule de pilules de sublimé corrosif , & celle d'une réflexion qui la suit : mais l'ouvrage de Paul Herman

SUR QUELQUES IMPUTATIONS. 65

Herman a été beaucoup augmenté par Jean Bœcler ; & ce dernier auteur a mis précisément à l'article du Sublimé corrosif, t. I, p. 87 de la troisième partie, édition de Strasbourg, en 1745, une assez longue note. Comme cette addition se trouve au-dessous de la formule d'Herman, qu'elle lui est relative, & qu'il m'a semblé qu'elle ne pouvoit avoir de place plus naturelle dans le Mémoire, j'en ai donné la traduction à la suite de la réflexion d'Herman ; ce qui forme trois autres alinéa de traduction ; & ces cinq alinéa sont renfermés entre des guillemets mis à la tête du premier mot, & à la fin du dernier. L'Anonyme, qui n'a pas fait attention à ces marques d'usage pour indiquer des phrases empruntées, & qui ne connaît pas assez le livre d'Herman & de Bœcler, croit que le troisième des alinéa traduits, & qui commence par ces mots : *Si quelqu'un fait usage intérieurement du mercure, &c.* pag. xcij du Mémoire, a été composé par moi ; & comme il juge cet endroit très-repréhensible, il me reproche de l'avoir écrit, & il le fait en termes durs & trop peu mesurés ; quel qu'il soit, & quand même il ne se feroit pas trompé, je n'examinerai pas si l'Anonyme a raison de ne pas approuver ce qu'ont écrit Bœcler & Herman : il me suffit d'avoir démontré qu'il m'a calomnié, & qu'après m'avoir faussement attribué ce

Tome XXII.

E

66 LETTRE

qui ne m'appartient pas , il m'a injustement dit les injures qu'il croyoit devoir à l'auteur de l'article traduit , qui ne lui plaît pas.

Il auroit fallu , dit l'Anonyme , taire ou blâmer la formule d'Herman.... On auroit pu , si je l'eus omise , me dire , avec raison , que l'histoire ne doit pas être écrite avec partialité ; & il n'étoit pas nécessaire de la blâmer en particulier , parce que je n'avois pas porté de jugement sur chacun des témoignages & passages des auteurs ; que ce chapitre ne devoit être que l'histoire de l'usage du médicament ; enfin que j'ai averti de ses dangers , & recommandé d'éviter l'usage du sublimé trop rapproché , & sous la forme séche. Au reste , il n'y aura pas plus à craindre les effets de ce remede , si on le prend par le conseil d'un médecin savant & prudent , que l'on ne redoute les effets de la saignée , de l'émétique , de l'opium , quand il les ordonne.

L'Anonyme me reproche encore de n'avoir pas mis à la suite de la formule d'Herman une réflexion que M. Astruc a faite , en citant cette formule. Il pouvoit cependant sentir que ce chapitre quatrième étant destiné à contenir les autorités qui prouvent qu'on a employé , avant M. Van - Swieten , le sublimé corrosif comme remede interne , & que l'époque à laquelle je parle

SUR QUELQUES IMPUTATIONS. 67

d'Herman & de Boëcler , étant depuis 1710 ou même 1703,(que Welsch a publié ce livre sous un autre titre,) jusqu'à 1728 , il auroit été très-déplacé d'insérer dans cet endroit une remarque écrite en 1759 , & qui ne prouve pas l'usage du sublimé corroif.

Vous sçavez , Monsieur , que l'ouvrage d'Herman a été augmenté considérablement par Boëcler , ainsi que je l'ai dit plus haut. En avertissant que je vais extraire un passage de leur livre , je les appelle *les sçavans auteurs* , &c. L'Anonyme , qui ne connaît qu'Herman , croit & donne à penser que je me suis trompé. Il pourra apprendre encore , en consultant l'ouvrage , que Henninger y a fait des additions avant Boëcler ; ainsi voilà trois auteurs du même livre , au lieu d'un seul.

Maintenant , l'Anonyme me dispensera aisément de me justifier sur ce qu'il a dit que je ne connois le passage d'Herman , que parce que M. Astruc l'a cité en 1759 ; mais il faut bien peu respecter la vérité , & n'être pas curieux de l'écrire , pour avancer des faits défavorables , sans la moindre information ou le plus léger examen.

Enfin l'Anonyme m'attaque sur les choses les plus indifférentes. Ce titre , *Mémoire pour servir à l'histoire* , est , dit-il , imité de celui du Journal de Trévoux : il auroit pu ajouter , & de plusieurs autres livres. On a

E ii

68 LETTRE LINO TUR

déjà pensé, avant que je le dise, que ce n'est ni le Journal estimé, dont je viens de parler, ni cinquante autres ouvrages qui portent ce même titre, que j'ai voulu imiter, mais que j'ai employé les mots qui m'ont paru exprimer le mieux le sujet & l'objet de mon ouvrage. Il faut vouloir chicaner, pour critiquer ces bagatelles. Quant à la question principale, si on doit adopter l'usage interne du sublimé corrosif ? elle n'est pas décidée par les raisonnemens & le sentiment particulier de l'Anonyme, qui ne peuvent balancer ce qu'on peut dire pour ce nouveau remede, & encore moins l'emporter sur un très-grand nombre de faits avérés, qui prouvent ses succès. Ce n'est pas assez de nier ces faits authentiques, pour les anéantir, ou d'attester qu'on n'a pas vu d'heureux succès d'un traitement, pour prouver que ceux qui disent avoir réussi, en ont imposé. Il est permis à chaque homme de dire qu'il n'est pas persuadé, même quand tous les autres le feroient ; mais il n'est pas raisonnable de vouloir faire adopter généralement un sentiment particulier, contraire à l'expérience, quelque intérêt que l'on ait à le faire. Comment ose-t-on se décider contre des vérités d'expérience, à la faveur de quelques raisonnemens, quand on scâit l'histoïre de l'antimoine, du mercure, du quinquina ? Enfin de quel droit

SUR QUELQUES IMPUTATIONS. 69

L'Anonyme veut-il être cru préférablement à Van-Swieten, de Haen, Storck, Locher, Bercher, Pringle ? Leur autorité en médecine n'est pas diminuée ; leur témoignage & leurs écrits ne sont pas faux , parce que cet écrivain s'est dispensé d'avoir pour tous les médecins , dont il a occasion de parler , & , en particulier , pour ceux que je viens de nommer , les égards & la considération qu'ont les honnêtes gens qui les connaissent , & que , selon les loix tacites de la société , personne ne peut refuser à ceux qui , par aucune action , n'ont perdu le droit que tout homme a à la confiance des autres.

P. S. On m'a parlé d'une critique qui ne m'a pas paru juste , & qui est insérée dans une brochure ayant pour titre : *Supplément au Mémoire contre la légitimité des naissances tardives* ; je vais y répondre , puisqu'un sujet plus important m'a mis la plume à la main. L'Anonyme trouve de la contradiction où une personne impartiale & qui prend le sens le plus naturel des expressions , n'en reconnoîtra pas. En effet est-il inconséquent de regarder comme très-vraisemblable , qu'il y a un terme préfix pour l'accouchement en général ; ce que dit mon approbation , en donnant à entendre que je desire que cette opinion vraisemblable soit éclaircie jusqu'à la démonstration , & de

E iiij

VO LETTRE SUR QUELQ. IMPUTAT.
 reconnoître, d'après des faits authentiques ou du moins qui le paroissent, qu'il y a eu des cas extraordinaires & rares, où l'accouchement a été retardé jusqu'à dix mois & demi, & plus ; ce que j'ai reconnu, en signant la consultation de MM. Bourdelin & Ferrein ? N'est-ce pas ce que l'on peut dire de la plupart des fonctions de l'oeconomie animale, dans lesquelles nous savons que la nature a des règles qu'elle suit pour l'ordinaire, mais dont elle s'écarte quelquefois ? Pour ne point laisser l'Anonyme conjecturer mon avis sur ces questions, le voici fondé, je crois, sur la jurisprudence médicale. On peut établir sur des raisons & des faits, que le terme de l'accouchement est préfix, mais qu'il y a des accouchemens retardés de beaucoup ; que, par conséquent, il n'y a pas de décision contre Renée dans la jurisprudence médicale.

E X T R A I T

D'une Lettre écrite de Rouen à M. ROUX, docteur-régent de la faculté de médecine, &c. au sujet des tailles que M. LE CAT a faites à l'Hôtel-Dieu de cette ville.

J'ai l'honneur de vous adresser, Monsieur, le résultat des tailles faites, cet automne, à l'Hôtel-Dieu de Rouen, par M. Le Cat. Il a d'abord opéré, en seize minutes cinq

EXTR. D'UNE LETT. SUR LES TAILL. 71
 seconde , six pierreux : il a fait , depuis , quatre autres opérations , avec la même célérité & le même succès ; tous ces taillés sont parfaitement guéris ; & ce qui fait le plus grand éloge de sa méthode , c'est que quatre de ces dix pierreux , étoient de très-mauvais sujets . L'un d'eux avoit des obstructions au bas-ventre ; il venoit d'avoir la petite vérole , les croûtes en étoient à peine tombées , quand il fut taillé ; il avoit trois pierres , dont deux se briserent , & rendirent la taille laborieuse . Trois autres étoient des teigneux , arrivés au printemps , & dont on avoit différé la taille jusqu'à la guérison de leur teigne ; l'un d'eux étoit comme hectique & en langueur , par les douleurs de sa pierre , & une fièvre lente : on a cru plusieurs fois le voir mourir avant la guérison de sa teigne , & le tems de la taille d'automne . Enfin un cinquième avoit une pierre de quatre pouces & demi de long , & quatre pouces de circonférence : la plupart de ces dix pierreux étoient levés au bout de huit jours .

Nous venons d'apprendre , par une Lettre du 4 Octobre , que M. Vandergracht , lithotomiste de Lille , a taillé , cette année , dix-huit sujets , avec le gorgeret cystitome de M. Le Cat ; & par une autre du 25 , qu'il en a encore taillé six autres , & que ces vingt-quatre sujets sont guéris . Un élève de M. Vandergracht , établi à Ber-oop-zomp , en

E iv

72 EXTR. D'UNE LETT. SUR LES TAILLES.
 a aussi taillé trois avec le même succès. M. Dumont, de Bruxelles, qui se sert des mêmes instrumens, a également sauvé tous ceux qu'il a taillés, ce printemps; & il vient de nous mander par une Lettre du 2 Novembre, que quatre autres qu'il a taillés, cet automne, sont encore guéris. Cela fait, pour cette seule année 1764, quatorze taillés de M. le Cat; vingt-quatre de M. Vandergracht; trois de son élève; huit de M. Dumont; en tout quarante-neuf pierreux, tous guéris par cette méthode, sans compter les sept autres années antérieures à 1764, consécutivement heureuses à l'Hôtel-Dieu de Rouen, & les neuf autres années plus anciennes. Cet accord constant de succès, aussi singuliers que nombreux, dans diverses provinces, & par trois chirurgiens différens, ne transforme-t-il pas en démonstration, les preuves précédentes de la supériorité de cette méthode sur toutes les autres?

HISTOIRE

*De l'Inoculation de M. d'ANDRESEL,
 lue à l'académie royale des sciences; par
 M. A. PETIT, docteur-régent, & ancien
 professeur de la faculté de Paris, des aca-
 démies royales des sciences de Paris & de
 Stockholm, de la société d'agriculture.*

Je n'aurois jamais songé à écrire l'histoire de l'inoculation de M. d'Andresel, si je n'y

HISTOIRE D'UNE INOCULATION. 73
avois été forcé par la nécessité de détruire les faux bruits qui se sont répandus à son sujet. Cette inoculation a été heureuse ; mais après la petite vérole inoculée , il est survenu un accident qu'on a regardé comme une suite de l'inoculation : on s'en est effrayé ; on l'a grossi : en passant de bouche en bouche , il a pris de l'importance ; les adversaires de l'inoculation ont cherché à en tirer avantage ; ils ont fait passer pour mort des suites de l'inoculation , un enfant qui , à l'exception d'un mal à l'œil , assez peu considérable , jouit actuellement de la santé la plus parfaite , & qui la doit à l'inoculation. Le détail des faits relatifs à ce précis , ne seroit guères intéressant dans toute autre circonstance que celle où nous nous trouvons ; mais aujourd'hui que l'inoculation est l'objet dont on paraît s'occuper uniquement , & qu'il s'agit de décider sur le sort qu'aura , parmi nous , une méthode qui promet de si grands avantages , les faits qui d'ailleurs , ne seroient que des minuties , deviennent de conséquence , & doivent être éclaircis avec la plus scrupuleuse exactitude : c'est , sans doute , cette considération qui a déterminé l'académie à me demander le récit que je vais lui faire.

M. d'Andresel est âgé d'environ sept ans. Ses parents ayant eu le malheur de perdre un fils aîné , par la petite vérole natu-

74 HISTOIRE
nelle, résolurent de prémunir celui-ci contre le danger qui le menaçoit ; &, dans cette intention , ils me prierent de l'inoculer. Avant de le faire , j'examinai l'enfant , & je le trouvai maigre & pâle. Il avoit dans la narine droite des croûtes qui renaissoient , après être tombées. Environ six mois auparavant , il avoit eu la rougeole ; & , à la suite de cette maladie , il étoit survenu à l'œil droit une inflammation qui , quoique très-legere , s'étoit pourtant renouvelée plusieurs fois. On me dit alors que cet enfant avoit l'estomac foible , & que ses digestions étoient habituellement imparfaites. On voit assez , par tout ceci , que M. d'Andresel n'étoit pas un fort bon sujet à inoculer ; & c'est ce qui me fit prendre le parti de l'y préparer avec soin. Ma préparation avoit pour objet de détruire ou d'adoucir au moins le levain , dont l'existence étoit suffisamment prouvée par l'opiniâtreté de la maladie du nez. Le traitement que j'ai fait , a diminué le mal , mais ne l'a point fait cesser tout-à-fait. Cependant le tems pressoit , parce qu'on vouloit que l'inoculation fût faite avant l'hiver : c'est pourquoi je me déterminai à la pratiquer , le 4 Septembre dernier , en présence de MM. du Heaume & Mittié , tous deux médecins de la faculté , lesquels ont été témoins de tout ce qui s'est passé dans cette

B'UNE INOCULATION. 75
affaire, & attestent la vérité de notre récit.
L'insertion du levain s'est faite par le moyen
d'une legere incision à chaque bras.

Le dixième jour après l'inoculation, l'éruption de la petite vérole fut annoncée par les accidens ordinaires, mais qui étoient extrêmement legers : le lendemain, le corps se couvrit de taches rouges & de points de même couleur, si excessivement multipliés, qu'il nous vint quelques soupçons de la future petite vérole. Le lendemain, tout disparut, à l'exception de quelques taches penches & peu remarquables. Je n'en fus point effrayé : l'expérience m'avoit appris que, dans la petite vérole inoculée, les choses se passoient souvent ainsi, sans danger pour les malades, & que cette fausse éruption n'étoit que l'annonce de la véritable, & ne disparaiffoit que pour lui faire place. En effet, cette véritable éruption se fit au bout de vingt-quatre à trente heures : on l'aida par de doux cordiaux ; pendant cette alternative, la fièvre fut à peine sensible ; le sommeil fut bon ; en un mot, il n'y eut absolument aucun accident. Quinze ou seize boutons s'éleverent au visage ; environ soixante parurent sur le reste du corps : ils suppurerent pour la plus grande partie, se sécherent, & sept ou huit d'entr'eux ont légèrement marqué aux jambes & aux cuisses. Une seule des plaies a suppuré ; l'autre s'est cicatrisée avant l'éruption.

76 HISTOIRE

Dix jours après cette époque, c'est-à-dire, le 4 Octobre, l'œil du côté droit fut pris d'une petite inflammation, dont on s'inquiéta peu, & pour laquelle on ne fit presque point de remèdes : on espéroit que quelques purgatifs & la continuation du régime la dissiperoient ; il en est autrement arrivé : elle a continué, & même s'est augmentée ; cela n'a pourtant point empêché M^{lle} d'Andrefsel, tante du jeune malade, de le transporter chez elle : entr'autres raisons, qui l'ont engagée à le faire, il en est une que je ne dois pas passer sous silence. La chambre où M. d'Andrefsel avoit été inoculé, & qu'il avoit habitée pendant tout le cours de la maladie, étoit petite, & fumoit si horriblement, que pour pouvoir y respirer, on étoit obligé de laisser la fenêtre ou la porte entr'ouvertes. Depuis que M. d'Andrefsel a été transporté chez M^{lle} sa tante, il s'est passé plusieurs semaines, sans que je l'aie vu ; & pendant ce tems, on s'est servi, pour son œil, de collyres appropriés, mais qui ne l'ont point guéri. Ayant été rappelé, j'ai reconnu l'état de l'œil : il étoit enflammé ; & j'ai remarqué une tache blanche à la partie la plus élevée de la cornée transparente, du côté de la tempe : l'enfant voyoit mal, & avec douleur : l'inquiétude étoit grande ; je tâchai en vain de la calmer : j'étois bien éloigné de regarder cet accident comme

D'UNE INOCULATION. 77

devant faire perdre l'œil ; je pensois , au contraire , qu'avec un peu de tems , les véficateurs , les bains des pieds , les purgatifs répétés , le régime & les collyres usités en pareil cas , détruiroient le mal : je les ai conseillés ; & l'on commençoit à les mettre en usage , & à en retirer du profit , quand il a plu aux parens de l'enfant de confier à M. Demours , médecin-oculiste , le soin d'achever le traitement de la maladie : ce praticien a vu l'objet , comme je l'avois envisagé : il a prononcé que c'étoit une bagatelle qui se détruiroit parfaitement . On a infisté sur les mêmes remèdes que j'avois prescrits : ils produisent un bon effet ; la guérison s'avance ; la douleur est cessée , l'inflammation presque dissipée ; la vue se rétablit ; la tache blanche diminue , & il est à présumer qu'enfin elle se dissipera tout-à-fait .

Je finis ces détails par une observation intéressante . Quand j'ai été rappelé auprès de M. d'Andrefel , après l'avoir perdu de vue pendant quelque tems , je l'ai trouvé engraissé , ayant bon appétit & digérant bien . Ce n'étoit plus cet enfant pâle , maigre & décoloré , tel qu'il étoit avant l'inoculation : il avoit alors de la fraîcheur , de l'embon-point , & les plus belles couleurs du monde .

Il résulte de tout ceci , que le jeune M. d'Andrefel a été inoculé très-heureusement , qu'il n'a éprouvé aucun accident dans

78 HISTOIRE

tout le cours de l'opération ; qu'il a gagné ; au contraire, une santé dont il ne jouissoit pas auparavant. On veut attribuer à l'inoculation l'inflammation de l'œil, & la tache qu'elle a produite : quand la chose seroit aussi vraie, qu'elle est manifestement fausse, il s'ensuivroît que, pour participer au bénéfice de l'inoculation, pour changer une constitution habituellement foible & caco-chyme, en un état de vigueur & de santé brillante, il en a coûté à un homme de supporter une légère inflammation à l'œil, dont il est guéri, & d'y avoir une tache blanche, qui commence à se dissiper, & qui, suivant toutes les apparences, achevera de disparaître. Qu'y a-t-il, dans tout cela, qui puisse exciter tant de bruit, tant de rumeur ? & quel est l'homme de bon sens, qui refuseroit d'acheter, à pareil prix, d'aussi grands avantages ? Si l'on veut exiger que la petite vérole inoculée, soit toujours, & dans tous les sujets, exempte des plus légers accidens, on a grand tort : rien de si parfait ne peut sortir de la main des hommes ; il doit suffire que les accidens soient très rares, en comparaison de ceux qui suivent la petite vérole naturelle, & qu'en général, ils soient de la plus petite conséquence, tandis qu'assez souvent les autres sont bien graves : les inoculateurs n'en promettent pas davantage. Que ceux qui font

D'UNE INOCULATION. 79

tant d'efforts pour nous faire renoncer à leurs promesses, nous offrent quelque chose de mieux; & loin de les imiter dans leurs refus, nous nous empêtrerons de recevoir ce qui viendra d'eux, & de leur en témoigner notre gratitude.

Mais quelque peu dangereux que soit l'accident arrivé au jeune M. d'Andrefel, doit-il être attribué à l'inoculation? Je pense que non : l'inoculation n'a certainement point donné la disposition à l'inflammation de l'œil ; cette disposition existait depuis la rougeole : il est évident qu'elle n'a pas fourni la matière morbifique, dont le dépôt a fait le mal. Cette matière, depuis long-temps, s'étoit fixée sur la narine droite ; elle formoit les croûtes qu'on y voyoit : la seule chose que l'inoculation auroit pu faire, auroit été de donner lieu au déplacement de cette humeur, & à son transport sur l'œil ; mais pourquoi recourir, pour cela, à l'inoculation, quand on a d'ailleurs une cause évidente de cet effet ? La fumée, à laquelle les yeux du jeune malade ont été exposés pendant tout le cours de la maladie, me paroît être cette cause que l'on cherche ; & ce qui me le persuade, c'est que l'inflammation de l'œil n'est venue qu'au bout de dix jours de l'éruption commencée ; si elle avoit été l'effet de la petite vérole inoculée, elle se seroit manifestée dans le temps qu'a duré la

80 HISTOIRE

maladie. On sait que, dans la petite vérole naturelle, l'inflammation des paupières, & celle du globe de l'œil, quand elle a lieu, commence dans le tems que les boutons sont prêts à suppurer, & qu'elle s'accroît pendant tout le tems de la suppuration.

Si l'on vouloit tirer absolument quelque induction de ce fait particulier, la seule, à mon avis, qui pourroit se présenter à un bon esprit, feroit que l'inoculation est quelquefois un bon moyen pour faire cesser, chez les enfans cacochymes, l'état maladif dans lequel ils languissent, qui les empêche de se former un bon tempérament, & qui résiste si souvent aux remèdes les mieux administrés : c'est aux médecins éclairés, & exempts de préjugés, à sentir combien cet avantage est précieux. Il s'ensuivroit encore de notre récit, que les inoculateurs ont été trop timides, quand ils ont craint d'inoculer les enfans, chez lesquels ils remarquoient les traces de quelque levain particulier. L'exemple de M. d'Andrefel prouve que, relativement au danger de perdre la vie, on peut les inoculer sans risque, & qu'ils ne sont pas plus malades que les autres ; ce qui étant une fois établi, on verroit enfin s'évanouir tout ce que les adversaires de l'inoculation ont dit du danger qui résulte, selon eux, du mélange du levain variolique avec d'autres lévains préexistans ; & cette objection

D'UNE INOCULATION. 81
tion si rebattue , qu'en choisissant les sujets
les plus sains pour inoculer , l'inoculation ne
sert à rien pour les infirmes , disparaîtroit
peut-être pour ne plus être représentée.

*Extrait des registres de l'académie royale
des sciences de Paris.*

Du 15 Décembre 1764.

M. *Petit* ayant lu , dans l'assemblée de ce
jour , l'histoire de l'inoculation de M. *d'And-
resel* , l'académie a décidé que M. *Petit*
seroit invité à la faire imprimer prompte-
ment , comme ayant été lue à l'académie.
En foi de quoi j'ai signé le présent certifi-
cat. A Paris , le 15 Décembre 1764.

*Signé GRANDJEAN DE FOUCHY ,
Secrétaire perpétuel de
l'académie royale des
sciences.*



OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.
NOVEMBRE 1764.

Jours du mois.	THERMOMÈTRE.			BAROMÈTRE.		
	A 7 h. du mat.	A 2 h. du soir.	A 11 h. du jor.	Le matin, four. h ^o .	A midi, four. h ^o .	Le soir, four. h ^o .
1	1 ¹ ₄	6	2	28 1 ¹ ₂	28 1	28 1 ¹ ₄
2	2	6	6	28 1 ¹ ₄	28 2	28 1 ¹ ₂
3	6	10	8 ¹ ₂	27 11 ¹ ₂	27 11	27 11 ¹ ₂
4	7 ¹ ₄	10	5	27 10 ¹ ₂	27 10 ¹ ₂	27 10 ¹ ₂
5	4	8	6 ¹ ₂	28 1 ¹ ₂	28	28 1
6	6	9	9	28 1	28 1 ¹ ₂	28 1 ¹ ₂
7	4	7	4	28 1 ¹ ₂	28 1 ¹ ₂	28 1 ¹ ₂
8	3 ¹ ₂	7	11	28 2	28 1 ¹ ₂	28 1 ¹ ₂
9	10 ¹ ₂	13 ³ ₄	11	28 1	28	28 1 ¹ ₂
10	9 ¹ ₂	12 ¹ ₂	11 ¹ ₄	28 1 ¹ ₂	28	28 1 ¹ ₂
11	10	12 ¹ ₂	11 ¹ ₄	28 2 ¹ ₂	28 2	28 1 ¹ ₂
12	11	13	10 ¹ ₄	28 1	28	27 10 ¹ ₂
13	7 ¹ ₂	6 ¹ ₄	4	27 10	27 11 ¹ ₂	28
14	1	5	4	28 1 ¹ ₂	28	27
15	3	5	2 ¹ ₂	28 1 ¹ ₂	28 1 ¹ ₂	28 1 ¹ ₂
16	1 ¹ ₄	4	1 ¹ ₄	28 1 ¹ ₂	28 1	28 1 ¹ ₂
17	1 ¹ ₂	3	2 ¹ ₂	27 10 ¹ ₂	27 11	28
18	2	6	3 ¹ ₂	28 1 ¹ ₂	28 1 ¹ ₂	27 11 ¹ ₂
19	3	4 ¹ ₂	4	28 1	28 1 ¹ ₂	28 1 ¹ ₂
20	3 ¹ ₂	5	3 ¹ ₂	28 1 ¹ ₂	27 11 ¹ ₂	27 10 ¹ ₂
21	3	4 ¹ ₂	3 ¹ ₂	27 10	27 9 ¹ ₂	27 9
22	3	4 ¹ ₂	3	27 9	27 9	27 9 ¹ ₂
23	3	4	2 ¹ ₂	27 8 ¹ ₂	27 8 ¹ ₂	27 8 ¹ ₂
24	2 ¹ ₄	2	0	27 8 ¹ ₂	27 8 ¹ ₂	27 8 ¹ ₂
25	0	0	0	27 9	27 9 ¹ ₂	27 10
26	0	1	1 ¹ ₂	27 10	27 10	27 10 ¹ ₂
27	1 ¹ ₂	4	1 ¹ ₄	27 10 ¹ ₂	27 10 ¹ ₂	27 10 ¹ ₂
28	1 ¹ ₂	3 ₁	1	27 10 ¹ ₂	27 11 ¹ ₂	28
29	1	4	2 ¹ ₄	28 1 ¹ ₂	28 2	28 2 ¹ ₂
30	1	4	1	28 1 ¹ ₂	28 1	28 1 ¹ ₂

OBSERV. MÉTÉOROLOGIQUES. 83

Jours du mois.	ETAT DU CIEL.		
	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	N. fer. beau.	N-N-E. beau.	Serein.
2	E-S-E. couv. pluie vent.	S-S-O. vent. pluie cont.	Couvert.
3	S S-O. pluie couvert.	O-S-O. cou. pluie.	Pluie.
4	O-S-O. pl.	O S-O. pl. b.	Beau.
5	O, beau.	N-O, b. nua.	Couvert.
6	O, gr.v. cou.	O. gr. v. cou.	Gr. v. c. pl.
7	O, gr. vent. pl. couv. b.	O. gr. vent. b. nuag. ond.	Vent. beau.
8	S. pl. cont. gr. vent.	O. gr. vent. pluie contin.	Gr. v. cont.
9	O, vent. pl. forte couv.	O-S-O. cou. pluie.	Couvert.
10	S-O, couv. nuag. couv.	S-O, cou. pl.	Couvert.
11	O-S-O. cou. nuag. couv.	O-S-O. cou.	Couvert.
12	O, couvert.	O N O. cou. pluie nuag.	Nuages.
13	N-O. nua. cou. pet. pl.	N-O. nuag.	Nuages.
14	N-N-O. b.	N-N-O. b. couv.	Couvert.
15	N-N-O. cou. leg. brouil. b.	N-N-O. b. nuages.	Nuages.
16	N-N-E. cou. beau.	N-N-E. b.	Beau.
17	N - N - E. c.	N-N-E. cou. nuages.	Nuages.
18	S-S-O. couv. leg. brouil. pluie nuages.	S. couvert.	Couvert.
19	S. couv. pl.	S. pluie.	Pluie.

84 OBSERV. MÉTÉOROLOGIQUES.

Jours du mois.	ETAT DU CIEL.		
	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
20	O. pl. fine.	O N O. br.	Brouillard.
21	O N-O. pl. fine.	O-N-O. pl.	Couvert.
22	N. couvert.	N. couvert.	Couvert.
23	N-E. couv.	N-E. couv.	Couvert.
24	N-N-E. cou.	N-N-E. cou.	Couvert.
25	N-N-E. cou.	N-N E. cou.	Couvert.
26	N-N-E. cou.	N-N-E. cou. brouill.	Couvert.
27	S-S-O. br. couvert.	S-S O. cou. pet. pluie.	Couvert.
28	S-S-E. nuag. beau.	S S-E.beau. nuages.	Nuages.
29	S-S O. cou.	S-S-O. conv.	Couvert.
30	S-S-O. couv. beau.	O. beau.	Beau.

La plus grande chaleur marquée par le thermomètre, pendant ce mois, a été de 13 degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau; & la moindre chaleur a été 0, ou au terme de la glace: la différence entre ces deux points est de 13 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le baromètre, a été de 28 pouces $2\frac{1}{3}$ lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces $8\frac{1}{4}$ lignes: la différence entre ces deux termes est de $6\frac{1}{4}$ lignes.

Le vent a soufflé 2 fois du N.
6 fois du N-N-E.
1 fois du N-E.
1 fois de l'E-S-E.
1 fois du S-S-E.

MALADIES REGN. A PARIS. 85

Le vent a soufflé 3 fois du S.
 6 fois du S-S-O.
 1 fois du S-O.
 4 fois de l'O-S-O.
 8 fois de l'O.
 3 fois de l'O-N-O.
 2 fois du N-O.
 2 fois du N-N-O.

Il a fait 9 jours beau.
 1 jour ferein.
 4 jours du brouillard.
 10 jours des nuages.
 26 jours couvert.
 15 jours de la pluie.
 5 jours du vent.

MALADIES qui ont régné à Paris, pendant le mois de Novembre 1764.

Les affections catarrhales ont continué encore pendant tout ce mois : il s'y est mêlé des fausses pleurésies & péripneumonies. On a vu aussi quelques fièvres d'un mauvais caractere, accompagnées de putridité dans les premières voies ; & il est mort un grand nombre de femmes en couche, qui ont été prises de cette fièvre le troisième ou le quatrième jour après leur accouchement.

Les petites véroles se sont multipliées considérablement, sur-tout dans le quartier de l'île S. Louis, & ont pris un caractere

F ij

86 MALADIES REGN. A PARIS.

de malignité qu'elles n'avoient pas eu depuis deux ans. Elles se font compliquées dans beaucoup de personnes , avec la fièvre putride , & ont été accompagnées d'éruptions miliaires , blanches & rouges , quelquefois même de véritables pétéchies. Un jeune homme de vingt - deux ans , d'une assez bonne constitution , mais d'un tempérament mélancolique , ayant vu , en traversant la cour d'une maison où il alloit tous les jours , le lit d'une petite fille morte d'une petite vérole pétéchiale , qu'on avoit exposé sur la fenêtre d'un premier étage , éprouva l'impression que sentent tous ceux qui craignent cette cruelle maladie. Le douzième jour , il fut pris d'une fièvre violente , accompagnée des symptômes les plus effrayans ; le lendemain , il fut couvert de boutons de petite vérole ; le quatrième jour , on apperçut un grand nombre de taches pourprées & livides ; il rendit un sang noir & diffous par les selles & par les urinès , & mourut le cinquième , tout son corps étant dans l'état de la putréfaction la plus complète. Les exemples de la contagion de la petite vérole naturelle , répandue par cette voie , ne sont pas rares. Si l'on a pu craindre que la liberté de se faire inoculer dans Paris , ne répandît cette cruelle maladie , à combien plus forte raison ne doit-on pas craindre de la voir multiplier par l'usage où l'on est

MALADIES REGN. A PARIS. 87

d'enterrer les personnes qui en meurent, dans les églises ou dans des cimetières situés au centre de la ville, par la liberté qu'on laisse aux citoyens de garder chez eux, d'exposer sur leurs fenêtres & dans leurs cours, les lits de ces mêmes personnes, celle qu'ont les blanchisseuses de se charger des linges qui leur ont servi ; linges surchargés, si j'ose m'exprimer ainsi, des miasmes varioliques, de les porter dans leurs maisons où logent, avec elles, de nombreuses familles, de les laver à la rivière, en un mot, de promener par toute la ville un foyer de contagion mille fois plus à craindre que des centaines d'inoculés.

Il seroit à souhaiter que ces faits parvinssent à la connoissance des magistrats chargés de veiller à la sûreté des citoyens. Il y a lieu de présumer qu'ils attireroient leur attention, & que cela les engageroit à chercher les moyens de remédier à un abus, dont les suites peuvent être aussi funestes.

*Observations Météorologiques faites à Lille
dans le mois d'Octobre 1764 ; par
M. BOUCHER, médecin.*

Le tems n'a guères correspondu aux souhaits du laboureur pour la remise des ter-

F iv

88 OBS. MÉTÉOR. FAITES A LILLE.

rés. Si l'on excepte huit jours vers le milieu du mois , il ne s'en est guères passé sans pluie. Cependant le mercure , dans le barometre , ne s'est pas bien éloigné du terme de 28 pouces , finon le 13 qu'il a marqué 27 pouces 5 lignes : qui plus est , l'air a été froid pendant tout le mois , le thermometre ne s'étant guères élevé au-dessus du terme de 12 degrés : vers la fin du mois , il a descendu jusqu'à celui de la glace.

Les vents ont fort varié.

La plus grande chaleur de ce mois , marquée par le thermometre a été de $12 \frac{1}{2}$ degrés au-dessus du terme de la congélation ; & la moindre chaleur a été du terme de la glace : la différence entre ces deux termes est de $12 \frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure , dans le barometre , a été de 28 pouces 2 $\frac{1}{2}$ lignes ; & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 5 lignes : la différence entre ces deux termes est de $9 \frac{1}{2}$ degrés.

Le vent a soufflé 3 fois du Nord.

3 fois du Nord vers l'Est.

5 fois du Sud vers l'Est.

6 fois du Sud.

4 fois du Sud vers l'Ouest.

6 fois de l'Ouest.

12 fois du N. vers l'Ouest.

MALADIES REGN. A LILLE. 89

Il y a eu 22 jours de tems couvert ou nuageux.

18 jours de pluie.

4 jours de brouillard.

1 jour de grêle.

Maladies qui ont régné à Lille pendant le mois d'Octobre.

L'observation constante, au sujet de la durée & de l'opiniâtréte des fièvres intermittentes-automnales, tierces & quartes, ne s'est point démentie à l'égard des fièvres de ce genre, qui ont régné ce mois. Dans la fièvre tierce & double-tierce, l'on a été souvent obligé d'arrêter à bonne heure, par le moyen du quinquina, la fougue des accès violens, & portant à la tête, après avoir suffisamment déempli les vaisseaux sanguins, & avoir évacué les premières voies par des émétiques & des purgatifs appropriés. Souvent la fièvre double-tierce a été compliquée de fluxion catarrheuse ou d'embarras inflammatoire à la tête ou à la poitrine, qui ont obligé à plusieurs saignées, & à insister sur les remedes propres à combattre & à surmonter la complication, avant d'employer les moyens curatifs pour la fièvre d'accès.

Nous avons vu, sur-tout dans le petit peuple, deux especes de fièvres continuées ; premierement, des fièvres péripneumoni-

90 MALADIES REGN. A LILLE.

ques, dans lesquelles il étoit important de procurer & entretenir une expectoration louable, par le moyen de décoctions d'orge ou d'avoine édulcorées avec l'oxymel & de loochs composés avec le kermès & l'oxymel scillistique. En second lieu, la fièvre putride a encore régné ce mois dans quelques quartiers de la ville : souvent, dans le progrès de la maladie, il s'établiffoit un flux de ventre plus ou moins considérable, d'une matiere bilieuse rousse, accompagné, dans plusieurs, de tension & de gonflement aux régions de l'estomac & du bas-ventre. Il étoit important de faciliter & d'entretenir ce flux par des délayans aigrelets, tirés des végétaux laxatifs & par des lavemens émolliens. Lorsque les symptomes d'une grande putréfaction dans la masse des humeurs se sont présentés, nous avons employé, avec fruit, les décoctions de quinquina & la tisane, rendues aigrelettes par le moyen de l'élixir vitriolique de Mynsicht. Le cours de ces fièvres étoit de plus longue durée que ci-devant : j'en ai traité une, dans un hôpital, qui a duré environ quarante jours.

PRIX PROPOSÉ

Par la faculté de médecine de Paris.

La faculté de médecine, dans son assemblée générale du jour de S. Luc, 18 du mois d'Octobre, a décerné le prix qu'elle avoit

PRIX PROPOSÉ.

91
proposé l'année dernière , à celui qui feroit le meilleur éloge de *Louis Duret*, à la pièce qui avoit pour devise *Historia, quoquo modo scripta, delebat* , dont l'auteur est M. *J. B. L. Chomel*, ancien doyen de la faculté.

La même compagnie annonce qu'elle distribuera , dans son assemblée générale de la S. Luc , 18 Octobre de la présente année 1765 , un prix semblable , de la valeur de cent écus , à celui qui enverra le meilleur éloge de *Gonthier d'Andernac* : elle desire qu'on y joigne un précis de sa doctrine & de l'état de la médecine sous le règne de François premier ; époque célèbre par le renouvellement des lettres , auquel la faculté eut tant de part.

Les discours pourront être en françois & en latin , & devront être adressés , francs de port , à M. *Belle-Tête* , doyen de la faculté , rue de Savoie , avant le premier Septembre prochain.

Tout le monde sera admis au concours : la faculté n'en excepte que ceux de ses membres , qui seront chargés d'examiner les pièces qui seront envoyées pour concourir.

PRIX PROPOSÉ
Par l'Académie royale de chirurgie , pour l'année 1766.

L'académie royale de chirurgie propose ,

92 PRIX PROPOSÉ

pour prix de l'année 1766., le sujet suivant :
Établir la théorie des contrecoups dans les lésions de la tête, & les conséquences pratiques qu'on peut en tirer.

Le prix, fondé par M. de la Peyronie, sera double cette année, & consistera en deux médailles d'or de la valeur de cinq cent livres chacune.

Ceux qui enverront des Mémoires, sont priés de les écrire en françois ou en latin, & d'avoir attention qu'ils soient fort lisibles.

Les auteurs mettront simplement une devise à leurs ouvrages : ils y joindront, à part, dans un papier cacheté & écrit de leur propre main, leur nom, qualités & demeure ; & ce papier ne sera ouvert qu'en cas que la pièce ait mérité le prix.

Ils adresseront leurs ouvrages, francs de port, à M. Louis, secrétaire perpétuel de l'académie royale de chirurgie, à Paris, où les lui feront remettre entre les mains.

Toutes personnes, de quelque qualité & pays qu'elles soient, pourront aspirer au prix : on n'en excepte que les membres de l'académie.

Les ouvrages seront reçus jusqu'au dernier jour de Décembre 1765 inclusivement ; & l'académie, à son assemblée publique de 1766, qui se tiendra le jeudi d'après la quinzaine de Pâques, proclamera celui qui aura remporté le prix.

PRIX PROPOSÉ. 93

L'académie ayant établi qu'elle donneroit , tous les ans , sur les fonds qui lui ont été légués par M. de la Peyronie , une médaille d'or de deux cent livres , à celui des chirurgiens étrangers ou régnicoles , non membres de l'académie , qui l'aura méritée par un ouvrage sur quelque matière de chirurgie que ce soit , au choix de l'auteur , elle adjugera ce prix d'émulation le jour de la séance publique , à celui qui aura envoyé le meilleur ouvrage dans le courant de l'année 1765.

Le même jour , elle distribuera cinq médailles d'or de cent francs chacune , à cinq chirurgiens , soit académiciens de la classe des libres , soit simplement régnicoles , qui auront fourni , dans le cours de l'année 1765 , un mémoire ou trois observations intéressantes.

LIVRES NOUVEAUX.

Éloge de *Louis Duret*, médecin célèbre sous Charles IX & Henri III ; ouvrage qui , au jugement de la faculté de Paris , a remporté le prix proposé , cette année ; par M. J. B. L. Chomel , conseiller , médecin vétéran ordinaire du roi , docteur-régent , & ancien doyen de la faculté de médecine de Paris , associé honoraire du collège royal des

94 LIVRES NOUVEAUX.
médecins de Nancy, avec cette épigraphe :

Historia, quoquo modo scripta, delebat.
PLIN. Epist. 8, Lib. 1.

A Paris, chez Augustin - Martin Lottin l'aîné, 1765, in-12.

Élémens de l'art des accouchemens, augmentés des observations sur les accouchemens laborieux, à l'usage des étudiants en médecine & en chirurgie; par feu M. J. G. Ræderer, docteur en médecine, professeur, &c. membre des académies des sciences de Pétersbourg, de Stockholm, &c. président du collège de chirurgie, & médecin de la principauté de Göttingue; traduits sur la dernière édition, avec figures. A Paris, chez Didot le jeune, 1765, grand in-8°.

Observations & Recherches médicales, par une société de médecins de Londres; ouvrage servant de suite aux Essais d'Édimbourg : traduit de l'anglois par M. Bourru, M. D., avec figures, Tome I. A Paris, chez Didot le jeune, 1765, in-12.

Observations particulières sur la médecine & la chirurgie, l'art des accouchemens & les maladies vénériennes, avec des réflexions en faveur des jeunes praticiens; par M. Fichet de Fléchy, D. M. ancien médecin des armées du roi en Allemagne, &c. A Paris, chez Didot le jeune, 1765, in-12.

Traité des maladies vénériennes; par

LIVRES NOUVEAUX. 95

M. *Fabre*, maître en chirurgie, prévôt de sa compagnie, conseiller du comité de l'académie royale de chirurgie; nouvelle édition, corrigée & considérablement augmentée par l'auteur. A Paris, chez *Regnard*, 1765, in-12, deux volumes.

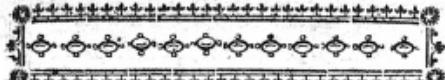
Lettre de M. *Royer*, ancien chirurgien-aide-major des armées du roi, à M. *** sur une brochure anonyme, portant pour titre : *Parallel des différentes méthodes de traiter la maladie vénérienne*. A Leipzig, 1765, in-12.

Lettre à M. *** sur la mortalité des chiens dans l'année 1763; par M. *Desmars*, médecin-pensionnaire de la ville de Boulogne-sur-mer. A Amsterdam; & se vend, à Paris, chez la veuve *Pierres*, 1764, brochure in-12, de 40 pages.

COURS DE PHYSIQUE
EXPÉRIMENTALE.

M. *Briffon*, de l'académie royale des sciences, ouvrira incessamment ce cours. Ceux qui voudront y assister, sont priés de se faire inscrire au plus tôt chez lui, au collège de Navarre, rue & montagne Sainte-Geneviève.



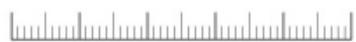
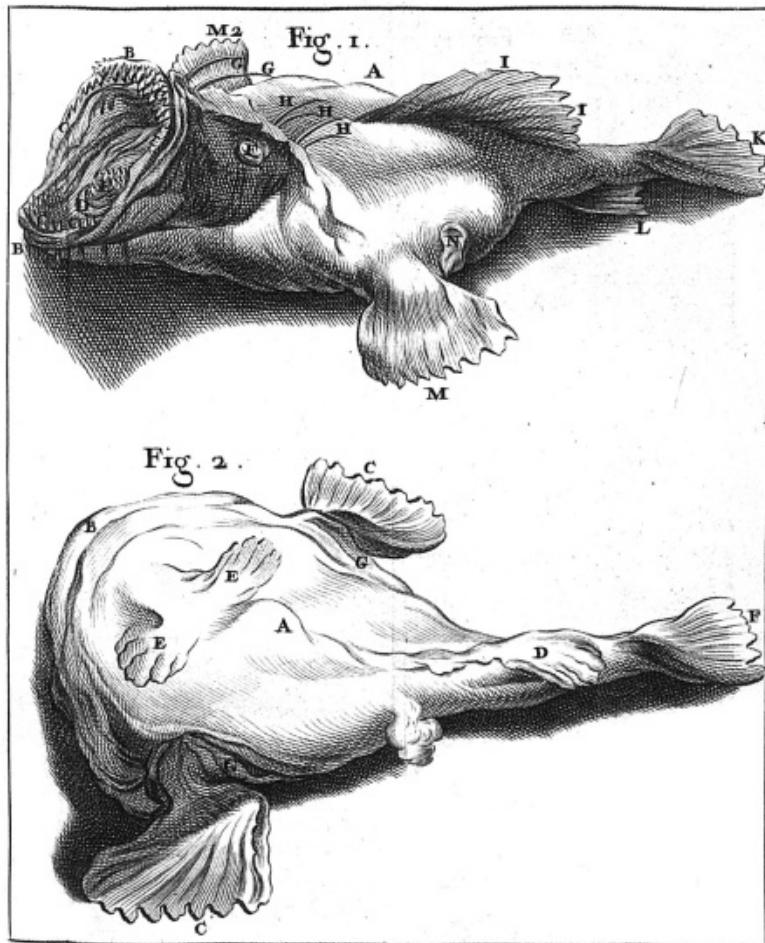


T A B L E.

E X T R A I T des Essais d'Expériences. Par M. Mac Bride.	Page 3
Réflexions sur la petite vérole naturelle & artificielle. Par M. Strack, médecin.	24
Observation sur une Fièvre tierce & un Ptyalisme rebelle. Par M. Souquet, médecin.	40
sur un Erépispèle d'où suintoit une eau verdâtre. Par M. Renard, médecin.	43
sur un Épanchement de sang dans le bas-ventre. Par M. Ayault, médecin.	46
sur un Homme qui est réglé par les narines. Par M. Caeftryck fils, chirurgien.	49
Description du Diable de mer. Par M. Savary, médecin.	51
Lettre de M. le Bague de Prelle, au sujet de quelques im- putations de l'auteur du Parallelé des différentes mé- thodes de traire les maladies vénériennes.	63
Extrait d'une Lettre de Rouen, au sujet des tailles de M. le Cat, chirurgien.	70
Histoire de l'inoculation de M. d'Andrefsel. Par M. Petit, médecin.	72
Observations météorologiques faites à Paris, pendant le mois de Novembre 1764.	81
Maladies qui ont régné à Paris, pendant le mois de Novembre 1764.	83
Observations météorologiques faites à Lille, pour le mois d'Octobre 1764. Par M. Boucher, médecin.	87
Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois d'Octo- bre 1764. Par le même.	89
Prix proposé par la faculté de médecine de Paris.	90
Prix proposé par l'académie royale de chirurgie, pour l'année 1766.	91
Livres nouveaux.	93
Cours de physique expérimentale. Par M. Brisson.	95

A P P R O B A T I O N.

J'A lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le
Journal de Médecine du mois de Janvier 1764. A
Paris, ce 23 Décembre 1764.
POISSONNIER DESPERRIERES.



*D E M E D E C I N E ,
C H I R U R G I E ,
P H A R M A C I E , &c.
Dedié à S. A. S. Mgr le Comte de
CLERMONT, Prince du Sang.*

*Par M. A. ROUX, Docteur-Régent de la
Faculté de Médecine de Paris, Membre de
l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences
& Arts de Bordeaux, & de la Société Royale
d'Agriculture de la Généralité de Paris.*

*Medicina non ingenii humani partus, sed temporis
filia. Bagl.*

FÉVRIER 1765.

TOME XXII.



A PARIS,
Chez VINCENT, Imprimeur-Libraire de M^r le
Comte de PROVENCE, rue S. Severin.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.



JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

FÉVRIER 1765.

EXTRAIT.

*Lettre à M.*** sur la mortalité des chiens dans l'année 1763 ; par M. DESMARS, médecin-pensionnaire de la ville de Boulogne-sur-mer. A Amsterdam ; & se vend, à Paris, chez la veuve Pierres, 1764, brochure in-12, de 40 pages.*

C E ne sont pas toujours les ouvrages les plus volumineux, qui méritent le plus d'attirer l'attention des journalistes. Faits pour tracer l'histoire des progrès des sciences ou des arts qui font l'objet de leur travail, ils doivent s'attacher sur-tout à faire connoître les ouvrages qui contiennent des idées & des vues neuves ou capables de

Gij

106 L E T T R E

confirmer la doctrine déjà établie : telle est la brochure que nous annonçons. M. Desmars n'a pas cru devoir laisser échapper l'occasion que lui a offert la mortalité qui a régné sur les chiens dans l'année 1763, pour développer la doctrine contenue dans le livre des Épidémies d'Hippocrate, dont il se propose de nous donner une traduction, comme nous l'avons annoncé dans notre Journal du mois de Février 1764 ; doctrine qui a été combattue par de très-grands médecins, & qu'il paroît qu'on a un peu trop perdu de vue. Mais comme celle qu'on a entrepris de lui substituer, n'est ni si lumineuse, ni si conforme à ce que l'observation nous apprend sur la marche des maladies, nous ne doutons point que le travail de M. Desmars ne contribue à la répandre parmi les médecins, sur-tout dans ce tems où il paroît qu'on est plus convaincu que jamais, que rien n'a plus retardé les progrès de la médecine que toutes les idées systématiques, qui ont partagé jusqu'ici les écoles.

Les mortalités dans les bestiaux, dit M. Desmars, servent quelquefois de prélude aux épidémies & aux pestes qui afflagent l'espèce humaine. Au siège de Troye, la peste attaqua d'abord les chiens, puis les chevaux, ensuite les hommes ; & le docteur Huxham a observé que, dans les

SUR LA MORTALITÉ DES CHIENS. 101
 années 1728 & 1733, presque tous les chevaux furent attaqués de la toux un mois ou deux avant qu'elle devint épidémique à Phymouth. Il en est des animaux comme des plantes, parmi lesquelles il s'en trouve qui végètent mieux dans les terrains secs que dans les lieux humides ; d'autres que la sécheresse fait périr, & qui ne peuvent croître que dans l'humidité. On a remarqué que les sécheresses excessives sont pernicieuses aux chiens ; mais les bestiaux exposés aux injures de l'air, & qui paissent l'herbe, souffrent davantage des saisons trop pluvieuses. Les intempéries, qui augmentent les sucs atrabilaires en quantité & en qualité, sont nuisibles aux chiens : telles sont les constitutions automnales, dans lesquelles le froid des hivers & la chaleur des étés sont excessifs & accompagnés l'un & l'autre de sécheresses continues.

Le printemps & la plus grande partie de l'été, en 1762, avoient été fort chauds & fort secs. Le dernier mois de l'été & le premier de l'automne furent pluvieux, & de-là, jusqu'à la fin de Juin de l'année suivante, les froids & la sécheresse se soutinrent constamment : les pluies furent rares & modiques. Les vents étoient orientaux ou septentrionaux. Vers le solstice d'été, (époque de la maladie des chiens) les vents de midi ayant repris le dessus, la saison devint hu-

G iiij

mide & pluvieuse, & tout l'été se passa sans chaleur.

La maladie s'est montrée depuis le mois de Juillet jusqu'à la fin de l'automne. Le symptôme le plus général & le premier qui se faisoit remarquer dans ces animaux, étoit une grande foibleffe qui les faisoit chanceler en marchant & tomber à chaque pas : la plûpart touffoient & haletoient ; ils rejettoient, par la gueule & les narines, des humeurs pituiteuses & glaireuses. Leurs yeux étoient éteints, chassieux & couverts d'une humeur épaisse & difficile à détacher. Ils tomboient dans une extrême maigreur. Les uns périssaient en peu de jours ; d'autres, après plus d'un mois de maladie : quelques-uns moururent subitement, attaqués de vertiges. A l'ouverture du cadavre, on trouva un affaiblissement considérable au cerveau, le poumon gâté, & l'estomac plein d'humours putrides, d'une odeur insupportable. Cette maladie ne s'est pas bornée à une seule ville, à une seule province ; elle s'est étendue à des distances considérables, & a fait beaucoup de ravages.

La différence des lieux où elle a régné, & le genre de vie des animaux qui en ont été attaqués, démontrent que c'est dans l'air, & non pas dans les eaux ni dans les alimens, qu'il faut chercher les principes de cette maladie. M. Desmars rappelle, à ce

SUR LA MORTALITÉ DES CHIENS. 103

sujet, différens points de la doctrine des anciens. Le printemps, suivant eux, augmente la partie rouge, ou le sang, dans nos corps; l'été, l'humeur bilieuse; l'automne, la mélancolie; & l'hiver, la pituite. Chacune de ces humeurs augmente ou diminue à proportion de la chaleur, de la froidure, de la sécheresse & de l'humidité des saisons. Dans les constitutions annuelles, tantôt l'hiver fait la plus forte impression, tantôt le printemps, quelquefois l'été, d'autres fois l'automne: les maladies d'été cessent en hiver, & celles de l'hiver en été. Lorsque l'hiver arrive, dit Hippocrate, la bile se refroidit ou diminue par l'abondance des pluies & la longueur des nuits. Durant le printemps, s'il est doux & modéré, les cerveaux se purgent de la pituite accumulée pendant l'hiver; mais s'il est froid & *bora*, l'humeur pituiteuse reste sous une forme *concrète*; & lorsque les vents de sud soufflent en été, & amènent des pluies, la fonte des humeurs ne peut manquer de causer des maladies: de-là viennent les flux & les hydropisies qu'on observe, après un printemps froid, qui a été précédé d'un hiver doux & pluvieux.

M. Desmars demande, d'après ces principes, si le froid & la sécheresse ont régné, tant dans l'hiver que dans le printemps, & même dans la plus grande partie de l'au-

G iv

104

LETTRE

tomme qui les a précédés, (c'est le cas où nous nous sommes trouvés en 1763,) quelles feront les maladies qui doivent paraître durant ces saisons froides & sèches, ainsi que dans le cours d'un été froid & humide, qui vient à leur suite ? La sécheresse constante dans ces trois saisons, n'a pu produire la même pituite qui doit faire naissance, tant à la fréquence des pluies qu'à la longueur des nuits. Les cerveaux ont dû conserver une sorte de *concrétion*. Ils n'ont point été purgés en tems convenable ; car l'humeur produite doit avoir les qualités de l'atmosphère : elle doit être froide & sèche, épaisse & de difficile coction, & telles sont les qualités de l'humeur atrabilaire. Nous ne pouvions donc manquer d'observer, durant cette longue sécheresse, quantité de maladies causées par la mélancolie, des flux hémorroïdaux, des vomissements noirs, des flux noirs, des démences, des cancers, des pleurésies, des péripleumonies atrabilaires, &c. Toutes ces maladies devoient être longues & d'un jugement difficile ; & telles furent effectivement les maladies régnantes dans les six premiers mois de l'année 1763.

Le froid & la sécheresse, lorsqu'ils sont excessifs & qu'ils durent long-tems, condensent le sang, & le dépouillent de ses parties les plus subtiles & les plus actives ;

SUR LA MORTALITÉ DES CHIENS. 105
mais ces notions générales de physique ne suffisent pas pour expliquer les dérangemens produits , dans l'oeconomie animale , par des intempéries excessives en froidure & en sécheresse : il faut avoir recours à des effets plus immédiats , observés dans les animaux. Hippocrate nous enseigne que les constitutions boréales , tant générales que particulières , constipent les corps , arrêtent les déjections ; d'où résulte un état pléthorique & une irruption ou rengorgement sur les viscères qui résistent le moins ; mais puisque la portion la plus tenue & la plus subtile s'évapore , dès que la rigidité des fibres s'affoiblira par l'action des vents méridionaux & de l'humidité , l'animal se trouvera surchargé d'humeurs grossières , qui , en se décomposant , s'écouleront , & produiront diverses maladies , selon les viscères qu'elles affecteront. On conçoit qu'alors , la dissolution succede à l'accumulation , la faiblesse à la tension , la phthisie à la pléthora ; ainsi les funestes effets des saisons immodérées ne se manifestent pas toujours sous le règne de l'intempérie ; souvent les corps succombent , lorsque les causes externes viennent à cesser. Qu'on applique ces principes.

Le chien est sec & nerveux ; il ne sue point ; il mange beaucoup. Les chiens ont résisté tant qu'ont duré les vents orientaux

106 LETTRE

& septentrionaux. Les sucs, qui s'accumulaient journellement, étoient encore maîtrisés par la résistance des vaisseaux, soutenue du ressort extérieur de l'air; mais lorsque ce secours vint à cesser, l'humeur ne pouvant point s'assimiler, dégénéra, devint virulente, s'écoula dans différentes capacités, & porta par-tout le désordre & la destruction.

M. Desmars, après avoir répondu à quelques objections, conclut de ce que nous venons de dire, que toutes les fois qu'une maladie régnante ne peut être suffisamment expliquée par les saisons précédentes, on doit remonter plus haut, & examiner même, s'il est nécessaire, les constitutions des années supérieures. Hippocrate, dans la constitution du troisième livre des Épidémiques, avant de décrire les quatre saisons de l'année, déclare que les saisons antérieures avoient été sèches.

Notre auteur sentant bien que, quand même on conviendroit que les sucs atrabiliaries ont dû augmenter en force & en quantité dans l'espèce canine, on pourroit lui objecter qu'on n'a vu aucun symptome dans leur maladie, qui prouve la dépravation ou l'augmentation de ce suc, répond que, dans des maladies évidemment causées par l'atrable, par la maladie noire, dont nous avons la description dans le livre des

SUR LA MORTALITÉ DES CHIENS. 107

Maladies , attribué à Hippocrate , & que notre auteur a eu occasion de traiter fort souvent , les malades rejettent quantité d'humeurs glaireuses , pituiteuses , par le vomissement & par la salivation , &c , de tems en tems , des humeurs virulentes , bilieuses , éructueuses , noires , par le vomissement seul . Cet écoulement perpétuel les conduit à un marasme irremédiable , quand il est accompagné d'une aversion constante pour les alimens . La dépravation de l'humeur mélan-colique est donc alors suivie ou accompagnée d'une sécrétion très-abondante des autres humeurs par les glandes salivaires , &c.

A l'aspect de certaines fièvres stationnaires & du retour réglé de certaines maladies en automne , Sydenham a établi des constitutions générales , pendant lesquelles il suppose des exhalaisons terrestres ou des émanations célestes , subsistantes aussi long-tems que les effets qu'il leur attribue ; & , sans nous donner l'histoire des saisons qui ont précédé & accompagné ses constitutions , il se contente d'affirmer que , quelque peine qu'il ait prise pour concilier les faits par lui observés avec la doctrine des anciens , il n'a pu y parvenir , & que , dans des années tout-à-fait semblables , il a observé des maladies fort différentes , & les mêmes maladies , dans des années qui ne se ressemblaient pas . Ramazzini , sans paroître

adopter les nouveautés de Sydenham, a voulu étayer son système par des observations détaillées. Il a pris soin de décrire fort au long les saisons qui précédoient & accompagnent les maladies, & nous a fourni des moyens de juger si les effets répondent aux causes. M. Desmars se sert de ses observations sur la fièvre pourprée, qui fit tant de ravages à Modene, dans les années 1692, 93 & 94, trois années qui n'eurent aucune ressemblance entr'elles, pour faire l'application de sa doctrine, ou plutôt de celle d'Hippocrate, & fait voir qu'elle avoit son principe dans la constitution de l'année 1691, qui fut mémorable par une sécheresse excessive & constante, par le froid immoderé de l'hiver & les chaleurs énormes de l'été.

Pour juger sainement des épidémies, il faut non-seulement bien observer la constitution des saisons, mais encore approfondir la méthode d'Hippocrate dans ses Descriptions nosologiques. Dans chaque constitution il y a une ou deux maladies principales, qu'on peut regarder comme composées des maladies simples de la constitution. Si on ne s'occupe que de ces seules maladies, on manque l'occasion d'apercevoir l'harmonie qui régne dans toute la constitution. Il faut donc embrasser tous les genres, & voir ce qu'ils ont de com-

SUR LA MORTALITÉ DES CHIENS. 109

mun & en quoi ils diffèrent de leur nature propre ; & c'est ainsi qu'on établit les caractères généraux.

Mais, dira quelqu'un, quel fruit peut-on retirer de l'étude des constitutions ? M. Desmars répond que la constitution étant donnée, on conçoit facilement les avantages & les désavantages communs de la maladie supposée, pareillement connue, & de la constitution. Si on compare entre elles les maladies des quatre constitutions décrites par Hippocrate, on reconnaît aisément que les maladies de même nom diffèrent considérablement, suivant le caractère des constitutions. On saura discerner si la maladie est une production naturelle de la constitution, ou si elle est d'un caractère opposé. La durée des maladies, leur mortalité ou leur bénignité peuvent également s'apprécier. Enfin on conçoit, par ce moyen, l'ordre des jours critiques. Le médecin saura ceux dont il doit entreprendre la curaison, le temps convenable d'administrer les remèdes & les alimens, & le choix qu'on en doit faire. Ces avantages sont assez grands, sans doute, pour devoir engager tout médecin ami de l'humanité, à approfondir une doctrine qui les promet. Nous ne doutons point que les fragmens de l'ouvrage de M. Desmars, que nous venons de rapporter, ne fassent désirer ardemment au Public de voir

TOME TRAITÉ HISTORIQUE
paroître son Commentaire sur les Épidé-
miques d'Hippocrate , qu'il s'est engagé de
nous donner.

EXTRAIT.

*Traité historique des plantes qui croissent
dans la Lorraine & les Trois-Évêchés ,
contenant leur description , leur figure ,
leur nom ; l'endroit où elles croissent ,
leur culture , leur analyse , & leurs pro-
priétés , tant pour la médecine que pour les
arts & métiers ; par M. P. J. BUCHOZ ,
docteur en médecine , &c. Tome III. A
Nancy , chez Lamort ; & se trouve , à
Paris , chez Durand neveu , 1764 , in-8°.*

Nous avons fait suffisamment connoître ,
dans notre Journal du mois d'Octobre der-
nier , le plan & la division de l'ouvrage de
M. Buchoz. Le troisième volume , qu'il
vient de publier , contient la seconde fa-
mille de sa première classe , & traite des
plantes bêchiques & pectorales. Il expose
d'abord , dans une première Dissertation ,
ce qu'on entend par ces dénominations.
» Nous appellons , dit-il , remèdes bêchiques
» tous ceux qui apaisent la toux & facili-
» tent la sécrétion de l'humeur trachéale. »
Il expose ensuite les causes qui ont coutume

SÉMIOTIQUE DES PLANTES.

de produire la toux : il les trouve dans le trop grand épaississement ou dans le peu de consistance de l'humeur destinée à lubrifier & à enduire la trachée - artere & les bronches ; ce qui lui fournit une division des remèdes bêchiques, en deux classes ; en bêchiques incisifs, qui agissent, en divisant & atténuant l'humeur bronchique, trop épaisse ; & en incrassans, qui lui donnent de la consistance, lorsqu'elle péche par trop de fluidité & d'acrimonie. Ces remèdes peuvent être portés aux poumons, par deux voies ; par celle de la circulation, ou médiatement par le secours de l'air qui en enlève les parties & les entraîne avec lui. Les bêchiques, dont M. Buchoz parle dans ce volume, sont l'amandier, l'aulnée, la bourrache, la buglosse, le capillaire, le céterach, le chondrille, le choux, le figuier, l'herbe à coton, le lierre terrestre, le navet, l'ornithogalum, le pas-d'âne, le pavot rouge ou coquelicot, le pied-de-chat, le polytric, le pommier, la pulmonaire, la queue-de-pourceau, la rave, la réglisse, la rhue de muraille, la rosée du soleil, le vélar, la vigne, enfin la vipérine.

Pour donner à nos lecteurs une idée de la manière dont chacun de ces articles sont traités, nous choisirons pour exemple la troisième Dissertation qui traite de l'aulnée.
» L'aulnée est une plante dont la tige est

112 TRAITÉ HISTORIQUE

» ronde, droite, velue, rougeâtre, moëlleuse, facile à rompre, grosse comme le doigt, & s'élève souvent à la hauteur de quatre ou cinq pieds : ses feuilles naissent les unes de la racine, les autres attachées, sans queue, le long de la tige ; elles sont amples, larges, longues d'une coudée, vertes, ridées & un peu rudes au-dessus, blanchâtres, couvertes en-dessous d'une espèce de coton qui les rend douces & comme veloutées. Ces feuilles embrassent plus de la moitié de la tige par leur base ; elles sont dentelées en leurs bords, se terminent en pointe, & approchent assez, en figure, de celles du tabac. La tige de cette plante se divise, vers sa sommité, en plusieurs petits rameaux qui portent chacun une belle fleur jaune, radieuse, soutenue par un calice feuillu, disposé en écailles, & couronné de plusieurs demi-fleurons ou feuilles étroites, faisant plusieurs pointes. Le disque de cette fleur est formé par plusieurs fleurons qui font autant de tuyaux jaunes, divisés, par le haut, en quatre quartiers contenant plusieurs étamines & un petit bouton, qui se change, quand la fleur est passée, en une semence oblongue, garnie d'aigrettes : sa racine est souvent très-grosse, faite en maniere de navet, charnue, brune en dehors & blanche en dedans,

HISTOIRE DES PLANTES.

» dans, d'un gout acre, amer & d'une odeur
» aromatique.

Cette description est suivie des différens noms que les botanistes ont donnés à l'aulnée. M. Buchoz ajoute ensuite : « Cette plante croît, sans culture, aux lieux ombrageux & humides, entre les arbres. On en trouve en quantité le long de la Seille, principalement au bas des vignes de Pouly, à une lieue & demie de Metz. Tournefort a rangé cette plante, dans sa quatrième classe, parmi les *afliers*; Linnaeus, dans sa dix-neuvième; & nous, dans la seconde famille de notre première classe.

» On a donné à l'aulnée le nom d'*aflier*, parce que sa fleur est radiée; & celui d'*Helenium*, parce qu'Hélène fut la première qui mit en usage cette plante contre la morsure des serpens. Les poëtes ont feint qu'elle devoit sa naissance aux larmes d'Hélène, quand elle fut enlevée d'avec son mari.

» La racine est la seule partie de cette plante, qui soit d'usage en médecine: on la tire de terre au printemps ou en automne; on la coupe par tranches, pour la faire sécher, & on la conserve dans cet état. Cette racine, outre une partie gommeuse, mêlée avec une partie résineuse, contient encore une substance camphorée.

Tome XXII.

H

114 TRAITÉ HISTORIQUE

» forme. Cette dernière sort, pendant la distillation, sous la forme de flocons de neige très-blancs, dont une partie s'attache aux parois des vaisseaux, tandis que l'autre va nager sur l'eau qui est dans le récipient. Cette substance camphorée ne peut se dissoudre que dans l'esprit-de-vin. Newman a retiré un gros & un scru-pule de ce camphre, de deux livres de racines d'aulnée. On place la racine d'aulnée parmi les bêchiques, les diaphorétiques & les discussifs; elle convient très-bien pour diviser la lymphe épaissie, qui séjourne dans les bronches & les autres parties de la poitrine. Sans être trop active, elle facilite l'ouverture des conduits sécrétoires de l'urine, principalement lorsqu'ils sont chargés d'une humeur épaisse & visqueuse, capable de causer beau coup de maladies dans ces parties. Quand on l'ordonne en substance & en extrait, sa dose est depuis un demi-gros jusqu'à un gros ou deux: en conserve, elle se prescrit à la dose d'une once; & quand elle est fraîche & qu'on la fait entrer dans les bouillons & les apozèmes bêchiques, c'est toujours à la dose d'une demi-once ou d'une once.

» La racine d'aulnée est très-amie de l'estomac; elle aide la digestion, rétablit & affirmit le ton des viscères; elle atté-

ART DE LA CHAUFFE DES PLANTES.

» nue , divise & chasse , par les selles , la
» faburre visqueuse de l'estomac & des in-
» testins . Platérus la nomme *l'aromate ger- manique* . En effet , les Allemands s'en
» servent pour affaiblir leurs alimens ,
» & la préfèrent à tous les aromates étran-
» gers : ils ont même coutume de la con-
» faire .

» Etmuller vante beaucoup la décoction
» d'aulnée & de fenouil , prise en boisson ,
» pour tous ceux qui ont fait un trop long
» usage du mercure , dans les maladies vé-
» nériennes , & auxquels est survenu , en
» conséquence , un tremblement universel
» des membres . Cette décoction provoque
» la sueur & chasse le mercure par les po-
» res .

» La simple décoction de cette racine
» dans du vin , prise intérieurement , est un
» vermifuge . Parkinson conseille cette même
» décoction , tant intérieurement qu'exté-
» rieurement , dans les spasmes , les contu-
» sions & la sciatique . P. Herman donne
» pour spécifique , dans le déchirement de
» la matrice , qui provient d'un accouche-
» ment laborieux , l'extrait de notre racine
» séche .

» On prépare , avec cette racine , un vin
» connu sous le nom de *vin d'aulnée* : il se
» fait ou par la fermentation de la racine
» dans du moût , ou uniquement par sa ma-

Hij

116 TRAITÉ HIST. DES PLANTES.

» cération dans du vin. Ce vin est un fudo-
» rifique : pris à forte dose, il est diurétique,
» apéritif, & il est très-bien indiqué dans
» le calcul & la néphrétique. On en prend,
» pendant trois jours, un verre le matin à
» jeun. Jean Bauhin attribue aussi à ce vin
» la propriété de fortifier la vue.

» Notre racine est même alexitère, &
» convient contre les poisons. Renaudot
» assure que, prise dans du vin ou du vinaigre,
» elle guérit les moutons d'une maladie
» pestilentielle, à laquelle ils sont soumis
» vent exposés, & qu'on appelle *clavaux*.
» On ordonne aussi extérieurement, pour
» la gale, la racine d'aulnée ; elle est résolutive & déterfitive.

On trouve, après cela, huit formules ou
formes d'ordonner la racine d'aulnée, pour
les différentes maladies auxquelles elle con-
vient, & les remèdes composés, dans les-
quels elle entre.



SUITE DES RÉFLEXIONS

Sur la petite Vérole naturelle & artificielle,
adressées à M. ROUX, docteur-régent
de la faculté de médecine de Paris, &c.
Par M. STRACK, docteur & profes-
sseur en médecine à Mayence.

J'ai dit, dans la première partie de ces

SUITE DES RÉFLEXIONS, &c. 117

Réflexions, qu'il y avoit un miasme variolique, extrêmement acré & caustique par lui-même, indépendamment de toute disposition antérieure du corps. J'ajouterai que ce miasme est quelquefois épidémique, & fait de grands ravages; qu'il attaque & tue également les enfans les plus sains comme ceux dont le corps est farci de saburre; enfin, qu'il n'y a point de remede capable de le détruire, lorsqu'il est accumulé, jusqu'à un certain point, dans un même corps. L'existence de ce miasme est démontrée: les auteurs en font mention, & les meilleurs praticiens de nos jours l'ont observé; de-là vient que, lorsque la petite vérole se manifeste quelque part, les peres & les meres demandent, avec empressement, si elle est de bonne ou de mauvaise éspèce.

J'ai vu, dans ce cas, les enfans périr, malgré tous les soins des médecins les plus expérimentés: les saignées & l'extrait de quinquina étoient sans succès. Il m'est arrivé plusieurs fois, qu'ayant été appellé pour voir des enfans au second jour de cette éspèce de petite vérole, j'ai déclaré, en les voyant, qu'il n'étoit pas en mon pouvoir de les guérir. J'ai observé assez constamment, que ces sortes de malades mourroient de gangrene le septième jour de leur maladie, & que tout ce que l'art pouvoit faire, étoit de prolonger leur vie jusqu'au

H iiij

118. SUITE DES RÉFLEXIONS

dix. En effet, j'ai vu que ceux auxquels on avoit donné l'extrait de quinquina à grandes doses, avoient vécu jusqu'au dixième jour, & que ceux qui n'en avoient pas fait usage, étoient morts le sept. Morton avoit, par conséquent, grand tort, lorsqu'il conseilloit de ne pas donner trop tôt le quinquina, de peur de trop émousser l'action du virus variolique. Il feroit à souhaiter qu'on pût en détruire une bonne partie, afin que le reste, agissant avec moins de violence, pût être dompté par les forces de la nature.

On peut prévoir, d'une maniere assez sûre, dès le second jour de la maladie, si elle se terminera par gangrene. Cela arrive toutes les fois que, dès le second jour, le visage du malade est d'un rouge cramoisi, que ses joues sont enflées, qu'on commence à y appercevoir un nombre infini de petits grains de la grosseur d'une tête d'épingle, si rapprochés les uns des autres, que toute la tumeur & la couleur de la face en paroissent uniformes. Il arrive ordinai-rement que ces grains se remplissent d'une eau blanchâtre, qu'il ne s'y forme point de pus, qu'ils restent aplatis, & que l'épiderme s'en détache au moindre attouche-ment.

Ce miasme, qui, comme je viens de le dire, est quelquefois épidémique, sem- blable à d'autres venins, ne permet pas

SUR LA PETITE VÉROLE. 119

qu'il se fasse une bonne suppuration , & produit tout de suite une gangrene que ni le quinquina ni la saignée ne peuvent arrêter. Quel moyen donc de prévenir cette gangrene , & de sauver la vie aux enfans qui pourront y être exposés ? Je n'en connois pas d'autre que l'inoculation. L'inoculation seule , qui a le privilége de procurer une petite vérole constamment bénigne , peut nous garantir de cette mauvaise espece , & de la mort qu'elle procure si souvent. C'est ce seul cas qui exige l'inoculation , qui nous forcera de la pratiquer , & la soutiendra vraisemblablement contre les attaques que ses adversaires pourront lui porter ; car , pour les autres cas dont j'ai parlé ci-dessus , l'inoculation est ou superflue ou infructueuse ; superflue , lorsque la petite vérole est discrète ; & infructueuse , lorsque la petite vérole même la plus discrète rencontre un sangu corrompu par la pourriture que la sanguine y a portée ; ce qui la rend absolument gangreneuse.

Je pense , & l'expérience paroît le confirmer , que le miasme variolique inoculé est beaucoup plus doux que le naturel , puisque toutes les fois qu'il est inséré dans un corps sain , il produit une petite vérole discrète , fût-il même pris , comme on a eu la hardiesse de l'expérimenter , d'un grain de petite vérole confluente.

H iv

120 SUITE DES RÉFLEXIONS

Si ce qu'on prétend, & ce que Sydenham dit avoir observé, est vrai, que les maladies épidémiques deviennent plus bénignes, lorsqu'il y a quelque tems qu'elles durent & qu'elles approchent de leur fin, parce que le miasme, qui les a produites, s'use & devient plus doux, à force de rouler; à combien plus forte raison le miasme variolique ne s'adoucira-t-il pas, en passant ainsi par différens corps?

Sans nous arrêter à ce qu'on doit penser du miasme des maladies épidémiques, en général, je crois qu'on ne me niera pas que le miasme inoculé, qui a déjà passé une fois par le corps d'un malade, & dans lequel il a subi tant d'altérations, soit par l'action des solides, soit par les secousses des fluides, & qui enfin a été séparé par la suppuration, ne soit altéré, émoussé & adouci de beaucoup. Le miasme de la petite vérole naturelle, introduit dans la masse du sang, cause une fièvre violente, & souvent même des convulsions, tant il est caustique. La suppuration passée, cette fièvre n'existe plus; ou, s'il en reste encore, elle dépend d'une toute autre cause, & change de caractère; elle devient lente, & est produite par le pus comme pus. Il faut donc que ce miasme soit devenu moins actif & beaucoup plus doux par la suppuration, ayant été fouetté & broyé par le ressort des parties solides du

SUR LA PETITE VÉROLE. 121

corps, & par le mouvement des fluides.
On objectera peut-être, que le miasme variolique étant porté à la surface du corps, après la suppuration, & étant mêlé avec le pus, ne cause plus de fièvre, parce qu'il est hors de la masse du sang & hors de la circulation ; mais on sait que, dans le quatrième tems de la petite vérole, c'est-à-dire, pendant la dessication, le pus, qui séjourne sur des chairs vives, est absorbé en grande quantité, & rapporte avec lui beaucoup de miasme dans le sang : néanmoins la fièvre, qui en résulte, n'est pas, à beaucoup près, si violente qu'au commencement de la maladie, c'est à-dire, lors de la crudité du miasme. Au contraire, elle est lente, & ressemble à celle que produiroit un pus quelconque, repompé, soit d'un grand abcès, ou d'une grande plaie en suppuration, sans que le miasme y ait aucune part. Ce feroit en vain qu'on repliqueroit que, dans ce cas, il rentre trop peu de miasme, pour qu'il puisse produire une grande fièvre ; car on sait que la surface des chairs, qui se trouve au-dessous des croûtes varioliques, est assez étendue pour pouvoir repomper beaucoup de pus, & les grands dépôts, qui accompagnent souvent la petite vérole naturelle, ainsi que la grande quantité de pus qui sort avec les urines, depuis le dessèchement des grains, démontrent assez com-

132 SUITE DES RÉFLEXIONS

bien il s'en étoit absorbé : or cette grande quantité de pus ne peut rentrer dans la masse du sang , sans y porter , avec lui , beaucoup de miasme , & beaucoup plus qu'il n'en auroit fallu pour exciter une forte fièvre , si elle y étoit entrée crue , avant la maladie ; mais puisque cette quantité de miasme ne produit qu'une fièvre légere , lorsqu'elle est repompée avec le pus , après la suppuration , on doit conclure qu'il a été adouci par l'action de la vie & la suppuration , & que , par conséquent , lorsqu'on l'insère dans un corps sain , il doit agir plus doucement & y produire une petite vérole bénigne ; aussi la fièvre du premier tems de la petite vérole artificielle est-elle , par cette raison , beaucoup moins considérable que celle de la petite vérole naturelle . On comprend aussi par-là , pourquoi le pus de la petite vérole confluente même , si on l'insère dans un corps sain , ne donne néanmoins qu'une petite vérole discrète .

Il est donc salutaire , il est prudent , il est même nécessaire d'inoculer avant le tems où la petite vérole confluente , de l'espece que nous avons décrite , peut devenir épidémique , afin de sauver la vie à ceux qui pourroient être la victime de ce miasme mortel ; & parce qu'on ne peut pas prévoir le tems où ce miasme sera épidémique , il est de la prudence d'inoculer tous les en-

SUR LA PETITE VÉROLE. 123

fans qui seront en état de subir cette opération, afin de prévenir, dans cette incertitude, le danger qui les menace.

La plupart des antagonistes de l'inoculation paroissent convenir de cette vérité; mais ils proposent des doutes qu'ils croient suffisans pour devoir faire rejeter l'inoculation. Je vais examiner leurs objections.

. En inoculant, disent-ils, pendant que la petite vérole naturelle est épidémique, on augmente le nombre des malades, &, par conséquent, la quantité de miasme qui se répand dans l'atmosphère; ce qui doit rendre la petite vérole naturelle plus dangereuse, à raison de cette augmentation du virus qui la produit.

Je ne répondrai pas qu'on remédieroit à cet inconvénient, en éloignant les hôpitaux des inoculés des villes, ni que la petite quantité de miasmes, qui s'exhaleroient du corps de quelques particuliers qui se feroient faire inoculer dans les villes, ne feroient pas grand'chose: je veux bien convenir, pour un instant, qu'en inoculant pendant une épidémie de petite vérole, on augmente, en effet, la quantité du miasme; mais je crois qu'on a tort de conclure qu'il en puisse résulter aucun inconvénient; car, 1^o ceux qui feront attaqués de la petite vérole, ou auront été infectés par le miasme naturel & épidémique; à leur égard, ce sera comme si on

124 SUITE DES RÉFLEXIONS

n'avoit pas inoculé, ou bien ils l'auront été par le miasme qui se fera exhalé du corps de quelque inoculé, & pour lors, leur petite vérole en sera d'autant plus bénigne. 2° L'expérience a démontré qu'en général, ce n'est pas le plus ou le moins de miasme variolique, qui est entré dans le corps, qui produit plus ou moins de grains, mais la quantité plus ou moins grande de ce miasme qui s'est fixé dans ce corps, puisqu'on a vu des enfans qui, après avoir couché dans la chambre de leurs frères couverts de petite vérole, n'en ont eu cependant qu'un très-petit nombre de grains, malgré que, par le long séjour qu'ils ont fait dans une atmosphère chargée de ces miasmes, ils ayent dû en absorber une très-grande quantité; & puisque, soit qu'on insère peu ou beaucoup de matière de la petite vérole, en l'inoculant, il n'en résulte pas une petite vérole plus abondante; par conséquent, il ne faut pas beaucoup s'alarmer de la quantité de miasme qui est porté dans l'air ou qui est introduit dans le corps, mais seulement de celui qui a pris & s'y est fixé. 3° Il faut très-peu de miasme, pour donner la petite vérole, puisqu'une feule goutte de pus, prise d'un grain de petite vérole, qui ne contient peut-être pas la centième partie de son poids de miasme, donne la petite vérole. 4° Ce miasme,

SUR LA PETITE VÉROLE. 125

lorsqu'il a une fois pris, ne permet pas que celui qui vient après, prenne, puisqu'on ne voit pas qu'il se fasse plusieurs éruptions dans le même malade, quoiqu'il soit couché dans un hôpital ou dans une chambre où il y a plusieurs personnes attaquées de la même maladie, & que, par conséquent, il absorbe continuellement les miasmes varioliques. 5° Ce n'est pas le plus ou le moins de miasme qui rend la petite vérole ou discrète ou confluente, mais le plus ou le moins d'acréte de ce miasme. 6° Quand même, lorsque le miasme crud d'une petite vérole confluente auroit pris dans un corps, il surviendroit une nouvelle quantité d'un miasme doux, tel que celui qui sort des inoculés, il n'en résulteroit aucun mal, ce dernier étant trop adouci par la double suppuration qu'il a subie ; aussi n'a-t-on jamais observé que les malades pris de la petite vérole confluente-épidémique, ayent été plus mal dans les tems où l'on a inoculé, que dans ceux où on n'inoculoit pas. 7° Il est raisonnable de croire que le miasme de la petite vérole confluente-épidémique, tant qu'il sera crud, donnera des petites véroles confluentes ; mais que, dès qu'il aura subi la suppuration, & qu'il se sera exhalé du pus des malades, il produira des petites véroles discrètes dans ceux qui le recevront.

126. SUITE DES RÉFLEXIONS

De-là vient peut-être, que quelques malades ont la petite vérole discrète, pendant que la confluente est épidémique ; peut-être aussi que ceux qui sont attaqués de petite vérole confluente, après avoir été long-tems dans la chambre de malades attaqués d'une petite vérole de même espèce, ont reçu cette maladie, ou immédiatement du miasme épidémique crud, qui est dans l'air, ou de celui qui s'est exhalé du corps des malades, avant la suppuration, & qui, par conséquent, est encore dans son état de crudité ou d'âcreté primitive. 8° En multipliant, par l'inoculation, un miasme plus doux que celui qui produit les épidémies, il en doit résulter plus de bien que de mal, puisque la petite vérole, qu'il procurera, sera discrète. Cette façon de multiplier le miasme doux, peut être regardée, avec raison, comme une inoculation commune & générale ; peu importe de quelle façon on communique le bon miasme. 9° Quand même il y aurait quelque inconvénient, il feroit aisément d'y remédier & couper court à toute dispute, en inoculant dans l'intervalle de tems qui sera entre deux épidémies.

On objecte encore, contre cette pratique, qu'elle ne garantit pas de la petite vérole naturelle, d'où l'on conclut qu'elle est superflue. On a vu, dit-on, des person-

SUR LA PETITE VÉROLE. 127
nes attaquées de la petite vérole naturelle, quelques années après qu'on leur avoit donné l'artificielle; donc l'inoculation, en général, ne fert de rien. Quelle inconséquence!

Des auteurs graves disent avoir vu les mêmes personnes attaquées deux fois de la petite vérole naturelle; des praticiens dignes de foi, assurent avoir traité deux fois les mêmes sujets de cette maladie. J'ai guéri de la petite vérole naturelle trois enfans, dont le pere, homme digne de foi, m'a assuré qu'ils l'avoient eue quelques années auparavant: je pris les informations nécessaires pour m'affirmer que cette première petite vérole n'étoit pas une petite vérole volante. L'un de ces enfans étoit âgé pour lors de dix-sept ans, & il en avoit treize, lorsqu'il l'avoit eue pour la première fois; il étoit, par conséquent, en état de s'en souvenir. J'ai traité les deux fils d'un bon bourgeois d'une maladie qui s'annonçoit comme une maladie inflammatoire; je crus pouvoir prédire l'éruption de la petite vérole; le pere eut de la peine à me croire, m'assurant que ses enfans l'avoient eue, il y avoit quelques années; & il m'en fit voir des marques: cependant mon prognostic se vérifia, & ils eurent la petite vérole. La fille d'un de mes voisins, âgée de neuf à dix ans, portoit plusieurs marques de petite

128 SUITE DES RÉFLEXIONS

vérole : je l'ai traitée d'une petite vérole ; dans laquelle elle fut couverte de boutons. Il lui survint , pendant sa maladie , un point de côté ; elle guérit cependant , & fut encore marquée de cette seconde petite vérole.

On peut conclure de ces faits , que la petite vérole naturelle ne nous garantissant pas plus d'une seconde attaque que la petite vérole artificielle , quand on auroit des preuves bien sûres que des personnes , qui avoient eu la petite vérole par l'inoculation , l'ont eue naturellement ; on peut conclure , dis-je , qu'il est égal , dans cette incertitude , d'avoir , pour la premiere fois , ou la petite vérole inoculée ou la petite vérole naturelle. Ainsi cette objection ne prouve rien , & ne diminue pas la nécessité d'inoculer ; car, puisque la petite vérole inoculée , dans un corps sain , est toujours discrète & sans danger , & que la petite vérole naturelle est souvent mortelle , à raison de l'âcreté de son miasme , lors même qu'elle attaque un corps sain , il vaut certainement beaucoup mieux inoculer qu'attendre la petite vérole naturelle , qui pourroit faire courir le risque de la vie.

Je sc̄ais que quelques antagonistes de l'inoculation ont prétendu qu'on n'avoit pas deux fois la petite vérole naturelle , & que ce n'est qu'après la petite vérole artificielle qu'on

SUR LA PETITE VÉROLE. 129

qu'on voit des rechutes : je pourrois leur répondre qu'il n'en est pas ainsi ; que de tant de milliers de personnes qui ont eu la petite vérole artificielle , il n'y en a pas eu une qui ait eu une rechute , lors même qu'on les a inoculés une seconde fois , ou qu'ils se sont exposés , de dessin prémedité , à la contagion , en visitant & touchant des malades attaqués de la petite vérole naturelle. Mais comme ces réponses leur ont été données & redonnées par d'autres , je ne m'y arrêterai pas : je veux même leur accorder , pour un moment , la vérité de leur assertion. C'est une grande question de savoir s'il ne vaut pas mieux avoir la petite vérole deux fois plutôt qu'une , & si ceux qui ont eu deux fois la petite vérole , n'en font pas revenus , précisément parce qu'ils l'ont eue deux fois , ou s'ils n'en seroient pas morts , s'ils l'avoient eue en une seule fois ?

En effet , tous ceux qui ont eu deux fois la petite vérole , soit naturelle , soit artificielle , en sont toujours réchappés ; donc il n'a pas été dangereux d'avoir la petite vérole deux fois. Tous ceux que j'ai eu occasion de traiter d'une seconde petite vérole , l'avoient discrète , & , par conséquent , peu dangereuse. Quel inconvenienc y auroit-il donc d'avoir la petite vérole deux fois , si chaque fois elle étoit dis-

Tome XXII.

I

130 SUITE DES RÉFLEXIONS

crete, &c, par conséquent, sans danger ? Car c'est principalement du danger dont il est ici question. Je suis très-persuadé que c'étoit une chose très-heureuse, pour ces malades, d'avoir eu la petite vérole en deux fois, & qu'ils en seroient peut-être morts, s'ils avoient reçu tout à la fois le miasme qui les a infectés à deux différentes reprises.

Six enfans d'un même pere furent attaqués successivement, dans un tems où la petite vérole étoit épidémique dans la ville, d'une maladie qui, avec toutes les apparences d'une petite vérole, avoit cependant un caractère particulier, qui la distinguoit. Elle parcourut ses quatre tems en sept jours ; on vit pointer les boutons le premier jour : ces boutons se remplirent le second & le troisième jour, ils suppurerent le quatrième, le cinquième & le sixième, & se desséchèrrent très-promptement le septième. C'étoit une espece de petite vérole volante, avec cette différence cependant, que la suppuration & le pus en étoient comme dans la vraie petite vérole, & qu'elle laissa aussi des marques à quelques-uns de ces malades. Les quatre cadets de ces enfans n'eurent cette espece de petite vérole, qu'une fois ; les deux ainés l'eurent deux fois, à quinze jours d'intervalle. Ces quatre cadets furent, quelque tems après, pris de la petite vé-

SUR LA PETITE VÉROLE. 131

rôle ordinaire, telle qu'elle couloit alors dans la ville , qui les tint pendant près de quinze jours, espace de tems que la vraie petite vérole met toujours à parcourir ses différents périodes; mais ce qu'il y eut de remarquable, c'est que cette dernière attaque fut plus légère, & produisit beaucoup moins de grains que dans les autres malades qui en étoient attaqués dans le même tems. Cette dernière petite vérole auroit-elle produit aussi peu de grains? & auroit-elle été si légère, si ces enfants n'avoient pas eu auparavant la petite vérole volante, qui avoit déjà fait passer, par leur corps, une certaine quantité de miasme variolique ? Je crois qu'il est raisonnable de croire que non.

Les deux ainés, qui, comme je l'ai dit, eurent cette espèce de petite vérole volante deux fois, n'ont point eu la petite vérole qui régnait alors, quoiqu'ils eussent été, nuit & jour, auprès de leurs frères qui étoient attaqués de cette petite vérole ordinaire. Il y a bien de l'apparence que ces deux attaques de petite vérole volante avoient tenu lieu d'une petite vérole véritable , & que le miasme variolique avoit passé , à deux reprises , par leur corps , & , par conséquent , avec moins de danger. Il paraît , au reste , que le miasme , qui avoit produit les maladies de ces deux ainés , étoit le miasme variolique véritable , puis-

Iij

132 SUITE DES RÉFLEXIONS
qu'ils ont été à l'abri de la petite vérole
naturelle.

On pourroit donc conclure de tout cela ; que , bien loin que ce fût un mal que d'avoir la petite vérole deux fois , ce seroit plutôt un bien pour ceux qui pourroient être exposés à avoir la petite vérole confluente par elle-même , qui résiste souvent aux remedes les mieux administrés , qui est la plus meurtrière , ou contre laquelle on a imaginé l'inoculation ; car pour celle qui ne devient confluente que parce que les corps , qui reçoivent le miasme , sont remplis d'impuretés , on peut , si l'on veut , empêcher qu'elle ne devienne confluente , en purifiant le corps & en le tenant dans cet état de pureté jusqu'à l'invasion du miasme variolique.

L'inoculation est donc salutaire , parce qu'elle procure une petite vérole qui ne produit qu'un petit nombre de grains ; qu'elle rend la maladie bénigne & très-supportable ; qu'elle garantit des fâcheuses suites qui n'accompagnent que trop souvent la petite vérole naturelle ; enfin qu'elle préserve de la mort , à laquelle la petite vérole expose le plus grand nombre de ceux qui en sont attaqués ; & ce n'est point un mal que d'avoir la petite vérole plusieurs fois , soit naturellement , soit artificiellement.

Coconam Timoni, fille de madame Hibsch,

SUR LA PETITE VÉROLE. 133

a eu , à ce qu'on dit , plusieurs années après avoir été inoculée par son pere , la petite vérole naturelle , dont elle est morte (a) ; d'où les antagonistes de l'inoculation concluent que , puisque cette pratique ne garantit pas de la rechute ni de la mort , il est inutile de la pratiquer . Mais cette conclusion ne me paroît pas légitime ; car , 1° il est constant , & les adversaires de l'inoculation doivent en convenir , que , sur plusieurs milliers d'inoculés , le nombre de ceux qui ont eu des rechutes , si tant est qu'il y en ait quelque exemple bien avéré , est infiniment petit ; qu'il y en a autant qui ont eu la petite vérole naturelle deux fois ; qu'ainsi la petite vérole naturelle ne garantissant pas plus des rechutes que l'artificielle , tout est égal de part & d'autre , & les reproches sont injustes . 2° Ce n'est point un mal , mais , au contraire , un bien , que d'avoir la petite vérole deux fois , comme on l'a démontré ci-dessus . 3° Il faut se ressouvenir que j'ai déjà dit que le miasme de la petite vérole discrète , soit naturelle soit artificielle , produit , dans un corps impur , des grains de petite vérole confluente , & que cette petite vérole confluente est incu-

(a) Voyez ce fait éclairci à la fin du second Mémoire de M. de la Condamine , sur l'inoculation de la petite vérole , & dans les Mémoires de l'Academie , 1758.

134 SUITE DES RÉFLEXIONS

table & mortelle , si la saburre a long-tems croupi dans le corps , si elle a corrompu les humeurs , & que c'étoit peut-être le cas où s'est trouvée M^{le} Timoni . 4^o L'inoculation est infructueuse dans les corps impurs , & elle n'est pas faite pour les personnes qui sont dans ce cas . On ne la pratique que pour mettre les sujets sains à l'abri de la petite vérole confluente par elle-même , qui est produite par un miasme extrêmement âcre , qui tue beaucoup de malades , & contre laquelle il n'y a pas jusqu'ici de meilleur remede que l'inoculation , soit que cette inoculation donne un miasme plus doux , par les raisons que j'ai dites ci-deffus , soit qu'elle partage les attaqués dans le cas qu'il y eût des réchutes .

Pour qu'on ne me taxe pas de contradiction , je crois devoir avertir que , lorsque je parle du plus ou moins de miasme variolique , & du miasme à partager en plusieurs attaques , j'entends la quantité respective du miasme qui reste dans le corps , & non pas la quantité du miasme , en général , qui peut y entrer ; qu'ainsi je ne me suis pas contredit .

Enfin je souhaite que les inoculateurs fassent un peu plus d'attention à la saburre glaireuse , en préparant leurs sujets ; car ce vice est plus commun aux enfans qu'on ne pense ; & on ne le prend que trop sou-

SUR LA PETITE VÉROLE. 135

vent pour un vice scorbutique, qu'on traite en conséquence : c'est cette saburre qui rend confluente la petite vérole que procure un miasme de l'espèce discrète. Il faut purger encore une fois, & il faut purger souvent. Je crois qu'il n'y a pas de meilleure bouffole pour les inoculateurs, que de s'informer si les sujets, qu'ils veulent inoculer, sont capables d'une bonne suppuration, si, par exemple, les blessures, qu'ils ont eues, se sont guéries aisément ; si cela est, ils peuvent être assurés de leur fait.

C'est au tems à nous apprendre si l'inoculation est véritablement aussi avantageuse qu'on le présume : c'est déjà un préjugé favorable pour elle, que d'avoir subsisté si long-tems : elle a cela de commun avec tous les grands remedes, qu'elle a de grands partisans & de grands antagonistes. Si un remede subsiste long-tems malgré la foule d'adversaires, c'est une marque certaine qu'il est bon : si, au contraire, il ne se soutient que peu de tems, quoiqu'on le prône extrêmement, c'est une marque que, dans le fonds, il ne vaut rien. La transfusion a eu de grands partisans ; tous les médecins s'en occupèrent : elle n'a pas subsisté long-tems ; elle est tombée, parce qu'elle ne valoit rien, & personne ne songe à la ressusciter. Le quinquina, dès qu'il a été connu, a eu de grands patrons & de grands adversaires ; à

Liv. 135. p. 136.

136 SUITE DES RÉFLEXIONS.

la fin , il a triomphé , & il subsiste encore , preuve que c'est un bon remede. L'usage de l'antimoine a tantôt été défendu comme un poison , tantôt permis comme un remede : cependant l'antimoine a toujours subsisté ; & on rit aujourd'hui des jugemens qu'on a portés autrefois contre un aussi bon médicament. On pourroit en dire autant du mercure , de l'opium & de bien d'autres. Il y a bien de l'apparence qu'il en sera de même de l'inoculation , puisqu'elle subsiste , depuis assez long-tems , malgré les scâvantes querelles qu'on lui a faites , & qu'on continue d'inoculer , & d'inoculer avec succès , malgré ces disputes.

Je vais maintenant essayer d'expliquer les questions suivantes : 1^o Pourquoi la petite vérole est-elle discrète ? 2^o Pourquoi les uns en ont-ils beaucoup de grains , & les autres peu ? 3^o Pourquoi est-elle confluente ? 4^o Pourquoi l'a-t-on rarement deux fois ? 5^o Pourquoi , si elle revient , est-elle ordinairement bénigne ?

1^o La petite vérole est discrète toutes les fois que son miasme est doux & peu âcre. On comprend par-là , pourquoi la petite vérole inoculée est toujours discrète ; c'est parce que le miasme , qui la produit avant d'être appliqué à un corps sain , a subi la suppuration dans le corps de celui d'où on l'a tiré ; ce qui doit l'avoir rendu plus doux & moins âcre.

SUR LA PETITE VÉROLE. 137

2° La petite vérole sera accompagnée de beaucoup de grains, lorsqu'il se sera fixé une grande quantité du miasme qui sera entré dans le corps; & il s'en fixe d'autant plus que les vaisseaux capillaires & les pores de la peau lui offrent un passage moins libre : de-là vient que le miasme, qu'on inocule, produit ordinairement moins de grains, parce que ce miasme ayant déjà subi la suppuration dans un autre corps, y est devenu plus doux & plus subtil, & peut, par conséquent, passer, en partie, au travers des pores, sans y suppurier. Il paraît que cette disposition, cette largeur des pores & des vaisseaux capillaires est cause que certaines personnes n'ont jamais eu la petite vérole, quoiqu'elles aient respiré les miasmes qui s'exhaloient des corps des malades auprès desquels elles ont été souvent & long-tems, & que d'autres ayant été inoculées, en ont été quittes pour une fièvre éphémère.

3° La petite vérole est confluente, ou parce que son miasme a rencontré un corps impur, un sang gâté, incapable d'une bonne suppuration, ou parce qu'il est trop acré, trop caustique; de sorte que, par sa trop grande irritation, il cause, même dans un corps sain, des grains d'un mauvais caractère, & la gangrene.

4° La même personne a rarement deux fois la petite vérole, parce que le miasme

138 SUITE DES REFLEXIONS

variolique , qui a une fois passé par le corps ; en a disposé les vaisseaux de maniere qu'ils ne sont plus capables de retenir le miasme qui peut y entrer dans la suite.

5° Lorsque la petite vérole attaque deux fois une personne saine , elle produit moins de grains la seconde fois , parce qu'une portion de ce second miasme trouvant un passage libre dans les vaisseaux que le premier miasme a disposés à cela , passe , sans s'y arrêter : l'autre portion , qui s'y arrête , étant en petite quantité , produit peu de grains.

Passons aux plaies qu'on fait dans l'incubation. Les uns prétendent qu'elles évacuent , pendant le tems qu'elles sont en suppuration , une grande partie du miasme variolique , & qu'elles peuvent par-là , servir à diminuer le nombre des grains : ils conseillent , en conséquence , d'entretenir cette suppuration par quelque onguent irritant. D'autres soutiennent que ces plaies n'évacuent que la portion du miasme qui est resté dans les incisions , lorsqu'on l'y a porté. Je suis très-disposé à adopter le sentiment de ces derniers ; & je pense que ces incisions s'enflamment & suppurent fortement , par les deux raisons suivantes : 1° parce que , dans toutes les maladies inflammatoires , une partie lésée ou irritée s'enflamme , & suppure plus fortement qu'une autre qui

SUR LA PETITE VÉROLE. 139

n'est pas affectée. Nous voyons souvent que , dans la petite vérole naturelle , par exemple , une plaie , une legere égratignure , s'enflamme plus qu'elles n'auroient fait sans cela , & suppurent davantage . 2° Parce que l'inflammation , &c , par conséquent , la suppuration , doivent être plus fortes dans la partie où le miasme variolique est porté plus abondamment ; mais lorsque la suppuration est finie , quand les grains se dessèchent , ces plaies peuvent être d'une grande utilité , en fournissant un égout au pus absorbé , & en délivrant la masse du sang de ce pus qui a été repompé dans le desséchement ; de même que nous voyons que les vésicatoires & les cauteres guérissent les fluxions , les ophthalmies , les amas de féro-sités qui se jettent sur le cerveau ou sur les poumons , & menacent , soit d'apoplexie , soit de phthisie , &c.

Ces plaies continuent quelquefois à fluer long-tems après que la maladie de la petite vérole est finie ; inconvénient qui fatigue le malade & tourmente l'inoculateur qui a de la peine à les tarir. Voici , je crois , ce qui fait durer l'écoulement , & comment on y pourroit remédier.

Lorsque la suppuration des grains est finie , il s'y forme des croûtes qui , en séchant , deviennent de plus en plus dures , & empêchent l'issue libre du pus. Les chairs

140 SUITE DES RÉFLEXIONS

du fond des grains étant continuellement mouillées & baignées de ce pus, en absorbent, sans cesse, une grande portion, & la transportent dans la masse du sang ; & c'est de ce pus résorbé que vient la fièvre hætique, qui est la troisième de la petite vérole, & commence lors du desséchement. C'est ce même pus qui, se jettant sur une partie, cause les dépôts, les bubons, les parotides, les apoplexies, & une infinité d'autres maux terribles, qui seuls devroient nous engager à inoculer, afin de nous en préserver, puisque la petite vérole inoculée produit généralement plus de grains, &c, par conséquent, moins de pus que la naturelle.

Ce pus variolique absorbé, trouve une issue par les plaies des inoculés, s'y jette entièrement, & en distille long-tems : ces plaies suppurent plusieurs semaines, & se convertissent en ulcères ; ce qui arrive toutes les fois que le corps est infecté de pus. Ces plaies ne pouvant pas tarir, tant qu'il y a du pus dans la masse du sang, il faut donc, afin de pouvoir les guérir, donner un autre égout au-pus ; c'est ce qu'on a tenté inutilement par les purgatifs ; & il n'est pas difficile d'en voir la raison. Voici une méthode fondée sur l'observation, & que la nature pratique souvent. J'ai observé plusieurs fois, (& on l'observe plus distincte-

SUR LA PETITE VÉROLE. 141

ment après la petite vérole discrète (qu'après la confluente) que le pus, qui a été absorbé pendant le desséchement des grains varioliques, a passé après par les urines qui sortoient blanches & opaques, & qui, après avoir reposé quelque tems, ont laissé tomber le pus qu'elles contenoient, & sont devenues claires & transparentes au-dessus. En imitant donc la nature, c'est-à-dire, en poussant les urines, on évacuera aisément & abondamment le pus qui nage dans le sang. Le pus étant ainsi épuisé, les plaies se séchent & se cicatrisent aisément.

Je connais un puissant diurétique que le hazard m'a fait découvrir, qui ne m'a jamais manqué dans les cas où les diurétiques étoient véritablement indiqués. Ce remede a, outre cela, l'avantage d'être un excellent anti-septique, &, par conséquent, capable de garantir la masse du sang contre la corruption que lui communiqueroit le pus variolique, avant d'être épuisé entièrement.

On fait infuser, pendant la nuit, sur des cendres chaudes, dans quatre chopines d'eau un demi-gros de quinquina en poudre & dix grains de sel de tartre ; on fait bouillir, le lendemain matin, cette infusion jusqu'à la consomption d'une chopine ; on passe les trois chopines, qui restent, au travers d'un linge ; on laisse refroidir cette décoction, &

142 SUITE DES RÉFLEXIONS

on la boit, en vingt-quatre heures de tems ; par petites verrées. On continue cette tisane, tant qu'on trouve du pus dans les urines. Lorsque j'ai voulu employer plus d'un demi-gros de quinquina , la tisane a été moins diurétique ; mais lorsque les circonstances exigeoient de couper la tisane avec parties égales de lait de vache , j'ai mis , pour garder la proportion , un gros de quinquina.

Cette tisane a encore cet avantage, qu'elle n'échauffe pas comme beaucoup d'autres diurétiques ; ainsi elle est préférable dans les cas où il y a en même tems fièvre , tel que celui dont je parle ici. C'est avec cette tisane quo j'ai conservé long-tems beaucoup de poumoniques incurables , dont j'ai diminué la fièvre hectique , en évacuant ainsi, par les urines , le pus qui infectoit la masse du sang. Des poumoniques , qui avoient déjà les pieds oedémateux , ont vu dissiper leur enflure par le moyen de ce diurétique. Il a guéri parfairement des enfans hectiques par les grands dépôts que la petite vérole leur avoit laissés aux jointures & aux poumons. Je pourrois en citer plusieurs exemples , si je ne craignois pas de trop allonger cette lettre. Je me contenterai d'ajouter ici une circonstance à laquelle il est bon de prendre garde : c'est que quelquefois cette tisane ne pousse point par les urines ; & c'est communément une saburre glaireuse dans le bas-ven-

SUR LA PETITE VÉROLE. 143
 tre, qui l'en empêche. Il faut alors purger une ou plusieurs fois; & lorsque le bas-ventre sera nettoyé, la tisane fera son effet.

LETTRE

*De M. LE BEGUE DE PRESLE,
 docteur-régent de la faculté de médecine
 de Paris, sur l'usage interne du mercure
 sublimé-corroif dans les maladies véné-
 riennes, adressée à l'auteur du Journal
 de médecine.*

MONSIEUR,

Si vous voulez bien me donner encore une place dans votre Journal, je serai plus prompt à rendre justice, que je n'ai été à la demander. M. Fabre, chirurgien, a publié, en 1748, un ouvrage qui a pour titre : *Essai sur les maladies vénériennes, où l'on expose la méthode de M. Petit dans leur traitement, &c.* La préface commence ainsi : « Cet ouvrage est le fruit de l'expérience que j'ai acquise chez le célèbre M. Petit. Huit années consécutives d'étude & d'application sous ce grand maître, m'ont mis à portée de saisir les vues dans la théorie & dans la pratique des maladies vénériennes. . . . On n'oubliera pas que

144

LETTRE

» les méthodes , que j'enseigne , sont dues
» à M. Petit , & que je ne suis que l'organis-
» qui les publie. » Le chapitre V porte
pour titre : *Le Traitement de la vérole ,*
suivant la méthode de M. Petit. Il com-
mence par ces mots : « Pour détailler , avec
» ordre , la maniere dont M. Petit rem-
» plissoit les vues qu'on doit avoir dans le
» traitement de la vérole , suivant les prin-
» cipes que j'ai établis dans le chapitre pré-
» cédent , je parlerai d'abord de sa méthode
» en général , & ensuite je donnerai des
» exemples particuliers de plusieurs traite-
» mens , variés suivant les différences qui
» se rencontrent dans les tempéramens &
» dans les symptomes de la maladie. » En
lisant tout cela , on applaudit à la recon-
noissance de M. Fabre qui rapporte à son
maître ce qui lui appartient dans cet ou-
vrage. C'est dans ce chapitre V , §. 5 , que
l'on trouvè une formule de pilules anti-
vénériennes , dont le sublimé corrosif fait
partie. Tout ce que j'ai extrait ci-dessus de
l'Essai de M. Fabre , m'a autorisé à penser ,
avec la plupart des lecteurs , que cette for-
mule appartenloit à son maître , ainsi que
ce qui précède & ce qui suit : c'est pour-
quoi , dans le Mémoire sur l'usage interne
du sublimé corrosif , j'ai attribué la for-
mule à M. Petit , & j'ai compté ce chirur-
gien au nombre de ceux qui ont employé le
sublimé

SUR L'USAGE INTERNE DU MERC. 145
sublimé intérieurement, sans y mettre M. Fabre, parce qu'il ne m'avoit paru l'avoir éprouvé qu'une fois sur un malade que les frictions n'avoient pas guéri. M. Fabre vient de publier une nouvelle édition de son ouvrage, avec des augmentations, qui a pour titre : *Traité des maladies vénériennes*. On ne trouve plus, ni dans le titre principal ou du frontispice, ni dans celui du chapitre V, ou d'aucun autre, que l'auteur y expose la méthode ou le traitement de M. Petit : on ne lit plus, dans la préface : *On n'oubliera pas que les méthodes, que j'enseigne, sont dues à M. Petit, & que je ne suis que l'organe qui les publie.* Dans cette édition, M. Fabre dit que c'est en son nom qu'il parle des pilules anti-vénériennes, & que M. Petit n'en faisoit pas usage : il demande que je l'écriye, si l'occasion s'en présente : je ne l'attends pas, & je publie volontiers ma rétractation sur sa parole, en souhaitant qu'il eût avoué qu'il a occasionné l'erreurs, car il étoit difficile de penser autrement que moi, en ayant présens à l'esprit les passages extraits ci-dessus. Cette légère méprise n'est heureusement défavorable à personne : seulement on ne comptera plus M. Jean-Louis Petit au nombre de ceux qui ont administré le sublimé corrosif, mais M. Fabre & plusieurs personnes qui se servent aussi, depuis long-tems, & avec succès, des

Tome XXII.

K

146

LETTRE

pilules anti-vénériennes, dont il s'agit ici, &c, entr'autres, M. de la Sone, praticien habile, prudent & décoré, qui n'auroit pas employé plusieurs fois un médicament qu'il auroit éprouvé être nuisible ou sans succès.

J'ai écrit, dans le Mémoire sur le sublimé, ce qui suit : « Je ne chercherai pas si M. Petit le chirurgien, a été moins heureux ; » peut-être en a-t-on aussi imposé, sur cet article, au savant médecin dont nous venons d'examiner les objections ; peut-être aussi ce chirurgien, qui méritoit des éloges, quand il exerçoit son art, a-t-il mal administré un remède interne. Il n'est point étonnant qu'on soit malheureux dans l'exercice d'une profession qu'on n'a point apprise, & sur-tout de la médecine-pratique, qui demande bien d'autres connaissances que la chirurgie. » Cela fait partie d'une réponse à une objection. M. Petit le chirurgien, dont il est parlé dans l'objection, étoit un chirurgien des gardes-du-corps, qui s'est fait estimer dans son art ; & c'est de ce même M. Petit que parle la réponse ; mais M. Fabre a saisi cet endroit en disciple zélé, & n'en a pas fait une juste application, faute de faire attention à l'objection qu'on ne doit pas perdre de vue, pour entendre la réponse, & pour ne s'être pas rappelé qu'il a lu, dans M. Astruc, &

SUR L'USAGE INTERNÉ DU MERC. 147

d'après lui, dans mon Mémoire, qu'il y a eu un chirurgien du nom de *Petit*, qui administroit le sublimé corrosif; enfin il croit que c'est son maître dont je parle, & se trompe très-fort. Quant aux réflexions qui terminent le passage cité de mon Mémoire, je ne crois pas qu'on puisse en attaquer la véracité; ainsi M. Fabre ne sera pas surpris, dans la suite, si cette réponse paroît telle qu'elle est. Un auteur doit être occupé, en écrivant sur des points de pratique, de dire des choses essentielles à son plan & à son objet; de les écrire avec clarté; de présenter toujours la vérité, en évitant, autant qu'il est possible, de publier & de multiplier les erreurs que les hommes, qui l'ont précédé, ses contemporains, les préjugés & ses fens lui présentent de toutes parts; mais est-il juste de le rendre garant de toutes les méprises de ceux qui n'auront pas apporté à leur lecture le degré d'attention convenable?

M. Fabre a encore jugé trop précipitamment, ou du moins, il m'a mal interprété, lorsqu'il dit, en général, que je crois le sublimé corrosif supérieur à tous les remèdes, pour la guérison des maladies vénériennes. Il ne m'auroit pas prêté ce sentiment que je désavoue, s'il sçavoit combien peu j'admets de généralités en médecine, & s'il eût fait plus d'attention, 1^o aux pièces qui compo^{ie} Kij

148 LETTRE

sent le Recueil sur le sublimé , dont plusieurs sont ce qui a été écrit de plus fort , & par les gens de l'art les plus célèbres , contre l'usage de ce remede ; 2^o à un passage de mon Mémoire , qu'il rapporte , & où je dis : Je ne veux que faire l'histoire des effets du sublimé , bons & mauvais , mettre tout le monde en état de juger de la confiance qu'on doit y avoir , & engager les médecins à en essayer ; ou pour confirmer de plus en plus son utilité , ou pour le faire retomber dans l'oubli dont il est sorti , & lui rendre la haine publique , qu'il mérite , s'il ne produit pas réellement tous les bons effets qu'on lui attribue , & qu'il paroît jusqu'ici avoir eus dans différens pays & sur toutes sortes de personnes . Est-ce-là le langage de la partialité ? N'est-ce pas plutôt une espece de protestation qui devoit empêcher , je ne dis pas seulement l'affection de M. Fabre , mais que le lecteur ne crût me reconnoître un avis différent , lorsque je réponds aux objections contre le sublimé corrosif ? Si on dit que je crois le sublimé supérieur aux autres remedes dans certains cas ; que , dans un grand nombre de cas où il y a espérance d'une égalité de succès , je le regarde comme préférable ; qu'il y a des cas , peut-être , comme un ou deux sur vingt , dans lesquels il ne paroît pas réussir , ou du moins , en aussi peu de tems qu'à l'ordinaire , je recon-

SUR L'USAGE INTERNE DU MERC. 149

noîtrai une partie de ce que je pense sur le sublimé & son action ; & je le pense, parce qu'il me paroît que nous avons des faits en assez grand nombre, pour porter ce jugement. Je crois être fondé à ajouter que ce remede agit fort lentement, ou même n'agit que comme palliatif, quand on s'expose beaucoup à l'air froid & humide ; qu'on se livre à des excès qui fatiguent le corps, dérangent l'œconomie animale, l'action du remede & le secours que lui prête la nature ; qu'il est des cas dans lesquels on doit marier le remede avec les sudorifiques ; qu'on guérit beaucoup plus promptement, en se tenant dans un endroit chaud, pendant l'usage du remede, & en ne manquant que le moins qu'il est possible ; qu'on ne doit pas négliger les remedes externes, lorsqu'il y a lieu d'en appliquer ; que, dans les cas où il ne guérit pas, il attaque cependant la cause du mal, tellement qu'il dissipe la plus grande partie des symptomes, & ne permet pas au mal d'augmenter ou de changer de forme, comme plusieurs autres mercuriaux ; ce qui le rend préférable pour tous ceux qui sont obligés d'éloigner leur traitement, les voyageurs, les soldats & tous les militaires, pendant la campagne. On peut encore tirer des faits rapportés dans le Recueil sur le sublimé, plusieurs autres inductions, pour se conduire utilement

K iii

150 LETTRE

dans l'administration du sublimé corrosif.

Je souhaite très-fort qu'on confirme son efficacité, qu'on perfectionne ce traitement, au point qu'il réussisse par-tout & sur toutes sortes de personnes, parce qu'il réunit deux avantages que n'ont pas les traitemens, par la salivation & l'extinction, qui sont les plus en usage : il coûte très-peu, & peut être secret ; ce qui est nécessaire pour le plus grand nombre des malades. Je me fers des termes de *perfectionner* & *confirmer*, parce qu'on ne peut raisonnablement révoquer en doute ce qu'ont écrit sur l'efficacité du sublimé corrosif dans les maladies vénériennes, MM. Van-Swieten, de Haen, Locher, Storck, Nitch, Schreiber, Guérin, Ottmann, Moseder, Ziegenhagen, Erhmann, Spielmann, Bona, Cren, Le More, Gordon, Miller, Hastic, Davies, Russel, Cleghorn, Spotiswood, Macaulai, parce qu'on ne peut rejeter les témoignages donnés, en faveur de ce remède, par MM. Ribeira Sanchez, Laugier, Pringle, Bercher, Brocklesby, Whitt, & par nombre d'autres personnes, dont les noms sont moins connus que les précédens. On sait qu'il est de l'usage le plus ancien en Moscovie, en Russie, en Sibérie, au Japon : on dit qu'il est employé dans l'hôpital d'Édimbourg. Personne n'ignore qu'il est préféré à tout autre dans les hôpitaux de Vienne & de

SUR L'USAGE INTERNE DU MERC. 151
plusieurs villes de l'Allemagne. Il paraît,
par les nouveaux ouvrages sur les maladies
des soldats, publiés par MM. Brocklesby
& Monro, qu'il a été fréquemment em-
ployé dans les armées. La solution de su-
blimé corrosif dans l'eau-de-vie de France,
fait partie des formules ajoutées, sous le
titre de *Pharmacopæia in usum nosoco-
mii regii militaris Britannici*, dans l'ex-
cellent ouvrage de M. Monro, sur les ma-
ladies des troupes Angloises, en Allemagne.
Je pourrois encore citer plusieurs médecins
& chirurgiens de ce pays-ci, qui se trou-
vent assez bien de ce remède, pour en con-
tinuer l'usage, &c, entr'autres, un chirur-
gien qui a traité tous ses vêrolés avec le
sublimé corrosif, & leur nombre peut aller
à près d'un mille; mais ils n'osent le pu-
blier; ils craignent plus la haine de quel-
ques personnes qui calomnient ceux qui ne
pensent pas comme eux, qu'ils n'ont de
force pour rendre témoignage à la vérité,
parce que l'on n'a le plus souvent, pour
récompense d'une telle action, que le sen-
timent intérieur d'avoir bien fait.

D'autres gens de l'art m'ont avoué qu'ayant
administré plusieurs fois le sublimé avec des
succès qui les ont étonnés, ils s'en abstien-
nent aujourd'hui, intimidés par une voix
dont on ne connoît pas l'origine ou l'or-
gane. Cette ressemblance avec les préten-

K iv

152 LETTRE

dus oracles, ne devoit pas être en sa faveur; mais les hommes craignent encore plus légèrement qu'ils n'espèrent, & ils se prêtent aux moyens les plus foibles, qu'on emploie pour les séduire. Dans l'occasion dont il s'agit, tout semble les avertir de se mettre en garde; car qui est-ce qui dit qu'on ne doit pas admettre le traitement par le sublimé? Est-ce un homme de l'art? Est-il médecin, chirurgien, apothicaire? N'est-il d'aucune de ces professions? A-t-il les connaissances & l'expérience nécessaires pour prononcer? Ne l'a-t-il fait qu'après un examen proportionné à l'importance de l'objet? N'a-t-il pas d'intérêt d'admettre une opinion plutôt qu'une autre? On ignore tout cela. L'auteur nie, sans réfuter, rejette ou néglige des témoignages, sans donner de raison, assure son opinion, sans la prouver. Il a dû cependant sentir que, quand on veut conseiller ou détourner de faire une action, faire croire ou rejeter une opinion qui intéresse vivement les hommes, il est de la probité de se nommer ou du moins de se laisser connoître, & que le Public ne peut se déterminer dans le choix des opinions, qu'en jugeant de quel poids sont les avis, quel degré de confiance méritent les personnes, s'ils ont eu les lumières & les occasions pour décider avec justesse. Quand on agit par un amour éclairé pour l'humanité, on ne

SUR L'USAGE INTERNE DU MERC. 153

cherche pas à forcer , pour ainsi dire , les opinions par des assertions qui ne sont pas prouvées ; & en formant des règles sur un petit nombre d'observations , c'est donner à penser qu'on ne fait pas beaucoup , en médecine , que de généraliser ainsi les idées qu'ont fait naître quelques faits. Pour n'avoir rien à se reprocher , de quelque façon que le tems décide , il faut exposer les avantages , sans déguiser les inconvénients , en citant ses autorités. Quand le tems & l'expérience prononcent contre un auteur qui a agi ainsi , il a son excuse dans l'impuissance des moyens qu'ont les hommes , pour découvrir la vérité , & dans l'histoire de l'esprit humain , qui offre beaucoup plus d'erreurs que de nouvelles vérités.

Un auteur , qui décide les cas les plus embarrassans , en aussi peu de tems qu'il en faut pour les lui proposer , & qui , par la publicité qu'il donne à ses jugemens , & le ton décisif qu'il affecte , paroît peu craindre de tromper les autres , doit , dit-on , accuser le traitement par le sublimé , de beaucoup d'accidens fâcheux , qu'il a vus. Ce n'est pas là ce qu'il faut prouver , pour faire rejeter ce traitement ; car personne ne doute que le sublimé mal administré , ne puisse faire beaucoup de mal , ainsi que tous les médicaments héroïques , comme l'opium , l'émétique ; mais il faut qu'il démontre que

194 LETTRE

l'on ne peut éviter que ce remede ne soit nuisible , & qu'il l'a été dans les mains de Van-Swieten , de Haen , Storck , &c. Sans cela , il ne peut pas s'opposer , avec plus de raison , au traitement par le sublimé , fait sous les yeux d'habiles gens , qu'à l'usage de la faignée , dans les cas où elle convient.

Les médecins & les chirurgiens doivent être d'autant plus circonspects à nier les heureux effets du sublimé ou à l'accuser d'être nuisible , sans le prouver , que tout le monde feignant que le traitement par les frictions , est plus lucratif , l'envie peut les dire intéressés à ce que le premier ne vienne pas commun. Les gens justes ne doutent pas que le bien public n'ait sur leur esprit toute la force qu'il doit avoir , pour qu'ils le préfèrent à leur avantage particulier ; mais , diront les censeurs de ces professions , & qui est-ce qui ne l'est pas ? L'homme est quelquefois conduit , par ses passions , par son intérêt , à penser , à sentir , & , conséquemment , à agir autrement qu'il ne feroit , s'il étoit livré à ses réflexions.

J'en ai dit assez pour faire desirer aux gens de l'art de consulter l'expérience sur l'usage du sublimé , & pour que les malades ne craignent pas , entre les mains d'un médecin habile , les mauvais effets du remede , annoncés par deux ou trois personnes , tandis que vingt autres , au moins aussi croyables ,

SUR L'USAGE INTERNE DU MERC. 155
assurent qu'ils n'en ont vu que d'heureux effets. Je ne m'intéresserai plus que tacitement pour le sort du sublimé & des autres médicaments nouveaux ou renouvelés, que j'ai publiés. J'ai cru jusqu'ici reconnoître, dans les ouvrages des médecins de Vienne, le langage & le caractère de la vérité; c'est ce qui m'a déterminé à divulguer leurs découvertes & à les appuyer sur les autorités que je connoissois. Quand il sera démontré, avec toute l'authenticité convenable, que ces remèdes n'ont pas de succès ici, dans les mêmes cas qu'à Vienne, je ne refuserai pas de croire qu'ils ont réussi en Allemagne; mais je césserai de montrer de l'opposition à ce qu'on les rejette dans ce pays-ci, & j'avouerai, pour le sublimé en particulier, que j'ai été séduit par les avantages que ce remède promet, les succès de beaucoup d'habiles gens & les miens, & que j'ai pris une suite rare d'heureux hazards pour des effets naturels d'une cause que je croyois voir, ou les apparences les plus spacieuses de la vérité pour la vérité même. Je n'ai pas défendu tout ce qu'improuve M. Fabre; le peu de solidité de ses raisons, le bien public, ni le mien ne me paroissent pas l'exiger.

O B S E R V A T I O N

Sur une Cause peu connue d'hernie avec gangrene ; par M. MARTIN, principal chirurgien de l'hôpital S. André de Bordeaux.

S'il y a des cas où le chirurgien doit ménager ses incisions, il y en a d'autres où il ne doit pas les épargner. L'observation suivante en est la preuve.

Le nommé Pietre l'Areolle, âgé de 40 ans, natif de S. Jean-Dillas, diocèse de Bordeaux, portoit depuis 7 à 8 ans une hernie crurale du côté gauche, qui rentrait aisément, & qu'on contenoit avec facilité. Dans le mois de Septembre dernier, il eut une dysenterie, pour laquelle on lui donna deux fois l'ipécacuanha comme vomitif. Ce remede produisit son effet ; & le malade, avec l'administration des autres médicamens usités en pareil cas, fut bientôt guéri de son flux dysentérique.

Au bout d'un mois de guérison, je fus prié de le visiter. Je trouvai, au-dessous de l'arcade des muscles du bas-ventre, une tumeur qui s'étendoit dans les environs du pli de la cuisse, d'un rouge foncé, élevée en pointe, menaçant de tomber plutôt en

SUR UNE CAUSE D'HERNIE. 157

pourriture, qu'en suppuration, ayant pour base une tumeur rénitente. J'aurois voulu, & je conseillai d'ouvrir sans retard cette tumeur, étant très-persuadé que le fluide, qui y étoit contenu, ne pouvoit être que d'une mauvaise qualité, & qu'il seroit dangereux de le laisser séjourner plus long-tems. On ne fut pas de cet avis. Les cataplasmes faits avec différentes farines & l'eau vege-to-minérale furent employés. Malgré la répercussion, & l'astriction de ce remède, la tumeur augmenta considérablement ; elle devint molle & flaque, laissant transudter par ses pores une liqueur fétide. Cet abcès fut enfin ouvert le troisième jour de l'application des cataplasmes. Il en sortit plusieurs vers très-gros, avec un fluide qui avoit la couleur & l'odeur des excréments mal-formés. On ne douta plus alors de l'avantage qu'il y auroit eu d'ouvrir plutôt ce dépôt. Cette première faute ne tourna cependant pas au bien du malade. Suivant le précepte reçu, qu'on doit toujours conserver autant de peau que l'on peut, on ne voulut jamais emporter les lambeaux gangreneux des tégumens. Dans leur épaisseur mortifiée, on fit des contre-ouvertures, & on passa des sétons chargés de différens médicamens. Quinze jours après, la plaie parut bien mondifiée. Il sortoit seulement de son fonds,

158 OBSERVATION

comme en maniere de fistule , une humeur chyleuse. La portion des téguimens , conservée par le moyen de la contre-ouverture , paroisoit être recollée , excepté au bord qui répondoit à l'ulcere , par où il distoitoit une liqueur qui empêchoit son parfait desséchement. Tout sembloit parler en faveur de cette cure , & de jour en jour on espéroit la parfaite cicatrisation. La réunion apparente du lambeau se sépara ensuite peu-à-peu. La matière qui , en découloit , tomboit dans l'ulcere , & aggrandit considérablement son orifice fistuleux ; car , au lieu d'une lymphe claire qu'il en sortoit sur la fin , & en petite quantité , les matières sterco-rales y prirent leur cours en abondance. Les glandes des aînes , par la même cause , s'engorgerent considérablement ; l'ulcere parvint jusqu'à occuper une partie du scrotum , & toute l'arcade. Enfin cet infortuné mourut le 28 Décembre 1763 , dans l'état le plus pitoyable. Je fis l'ouverture du cadavre. Les viscères du bas- ventre , que je croyois trouver dans un état de phlogose , principalement les intestins , n'avoient point changé de leur état naturel. Je coupai le ligament de Fallope près le pubis , & l'épine antérieure & supérieure des os in-nominés , pour ne point détacher des adhérences que je supposois , entre une partie

SUR UNE CAUSE D'HERNIE. 159
du diamètre d'une portion d'intestin , & le milieu de cette arcade.

L'adhérence , que je trouvai , étoit très-legere , & facile à détacher. Ce n'étoit point une portion du diamètre d'un intestin étranglé , comme je l'avois cru , mais une production cœcale continue à l'iléum , qui avoit trois pouces de longueur. Peut - être que quelques personnes penseront que ce que j'ai pris pour production , n'étoit autre chose que l'allongement forcé des membranes de l'intestin. Cela se pourroit. Néanmoins , si je suis dans l'erreur , je veux en garantir les autres , en mettant sous les yeux les raisons qui m'ont trompé. Cette appendice avoit trois pouces de longueur, il y en avoit , au moins la valeur d'un qui avoit été détruit par la pourriture. Le nombre des membranes étoit le même que dans l'intestin ; la couleur étoit un peu plus enflammée , & il y avoit au-delà de son adhérence , comme une espece de sphincter à son embouchure. Si un intestin tirailé par une cause que je ne connois pas , dans ce cas-ci , peut former une production de quatre pouces de longueur , sans s'altérer , d'une structure semblable à la sienne , je conviendrai que j'ai été trompé ; mais la chose me paroît assez difficile.

Du reste , ces sortes d'appendices ne sont

160 OBSERVATION

pas aussi rares qu'on le pourroit penser. Dans le tems que j'étois élève à l'hôpital-général , dit *la Salpétrière*, à Paris , & à l'hôtel royal des Invalidés , j'ai eu occasion , dans le grand nombre de cadavres qui m'ont passé entre les mains , de remarquer très-souvent ces sortes de productions. Pourquoi voudroit-on donc nier que ces écarts de la nature , qui arrivent souvent , ne puissent pas former des maladies semblables à celles de la partie dont ils dépendent , sans en produire les accidens ? Mais pour ne laisser rien à desirer à ceux qui se plaisent à douter de toute vérité , je vais exposer les effets relatifs aux parties contenues dans l'abdomen , qui accompagnent ordinairement un intestin étranglé , & qui ont été absens dans ce cas-ci.

La crevasse de cette production arriva , sans avoir été précédée , ni suivie de vomissement , si on excepte celui produit par le vomitif , qui ne dura , chaque fois , qu'une heure. Cependant je ne doute point que cet émétique n'ait été la cause déterminante de la maladie. Le ventre a toujours été mollet , sans douleur , ni tension , & le cours des matières par en-bas très-libre. Le malade s'opposoit qu'on lui fit des remèdes sur un mal qu'il portoit , sans souffrance , disoit-il , depuis plusieurs années ,

SUR UNE CAUSE D'HERNIE. 161
nées, & jamais il n'a eu la moindre douleur de colique, pendant son traitement, qui a duré près de trois mois. Si l'absence de ces symptômes ne prouve pas sans contestation le fait que j'avance, il me reste toujours la satisfaction de n'avoir rien négligé pour m'instruire.

Quoi qu'il en soit, je ne prétends d'aucune façon attaquer la solide théorie, que nous a donnée le célèbre M. Louis, sur la cause de ces espèces d'hernies. Je pense seulement, que quand une hernie d'un petit volume a la liberté de sortir, & rentrer aisément, que si elle vient à se gangrenner par une cause quelconque, sans faire naître aucun accident, qu'on peut en attribuer la cause à une appendice cœcale d'intestin étranglée. Que dans ce cas, comme dans celui où l'intestin est pincé dans une petite portion de son diamètre, il faut toujours emporter les lambeaux gangreneux des tegumens, qui se trouvent ordinairement dans ces sortes de dépôts, & panser le fond de la plaie avec des digestifs animés, comme l'a établi dans son savant Mémoire, l'illustre auteur, dont j'ai parlé. Voyez le troisième volume des Mémoires de l'académie royale de chirurgie, sur la cure des hernies avec gangrene.

R A P P O R T

Des Médecins appellés pour constater la nature de la maladie de S. A. S. MADEMOISELLE.

La maladie, que vient d'éprouver S. A. S. Mademoiselle, ayant donné lieu à des soupçons qu'il est intéressant pour l'humanité de dissiper, nous croyons que le Public verra, avec plaisir, le procès-verbal, qui en constate les faits, & qui le mettra à portée d'en juger sainement.

L'an mil sept cent soixante-cinq, le douzième jour de Janvier, nous soussignés maîtres Louis Vernage & Michel-Philippe Bouvart, docteurs-régnets de la faculté de médecine de Paris, Isaac Bellet, médecin du Roi, François Petit, premier médecin de S. A. S. monseigneur le duc d'Orléans, premier prince du sang, & Antoine-François Petit, médecin ordinaire de mondit seigneur, ayant été appellés par monseigneur le duc d'Orléans, pour conférer, entre nous, sur la maladie de S. A. S. Mademoiselle, & en constater la nature : Certifions que nous nous sommes transportés au monastère de la Madeleine de Tréfnel, faux-

DÉ MADÉMOISELLE. 163
bourg S. Antoine , dans l'appartement de Mademoiselle , le mercredi 9 de ce mois ; vers les cinq heures du soir , où maître Petit pere , nous auroit rapporté qu'ayant été mandé , le lundi 7 du présent mois de Janvier , pour se rendre auprès de Mademoiselle , il avoit eu l'honneur de la voir vers neuf heures du matin ; qu'elle étoit pour lors à sa toilette depuis près d'une heure , paroissant se bien porter ; mais qu'elle lui avoit dit que , depuis la veille au soir , elle avoit apperçu , sur sa poitrine & son col , quelques boutons qui lui causoient de grandes démangeaisons ; que ces boutons , depuis ce moment , étoient augmentés en nombre ; qu'en effet , les ayant examinés , il les trouva d'un rouge vif , de la largeur d'une petite lentille ; le milieu en étoit élevé en une pointe remplie d'une sérosité limpide & visqueuse , & s'écrasoit facilement sous le doigt ; que ces boutons étoient répandus principalement sur la poitrine , le col & le dos ; qu'il n'en paroissoit pour lors ni au visage ni sur les mains ; qu'il lui avoit trouvé le pouls un peu plus fréquent que le naturel ; que lui ayant demandé si elle ne souffroit point actuellement ou si elle n'avoit rien souffert les jours précédens , elle répondit que ces boutons lui causoient une démangeaison importune , & qu'elle sentoit une légère pe-

Lij

164 MALADIE

santeur de tête ; qu'elle avoit dormi pendant les nuits précédentes , mangé avec appétit & agi , pendant ces jours-là , comme à l'ordinaire ; que ce n'étoit que le dimanche au soir qu'elle s'étoit apperçue de ces boutons , par des demangeaisons qu'elle avoit senties ; qu'elle s'étoit éveillée , la nuit suivante , plus matin qu'à son ordinaire ; qu'ayant trouvé ces boutons multipliés & les demangeaisons augmentées , Mademoiselle l'avoit fait avertir de la venir voir ; qu'après ce premier examen & sur le récit de Mademoiselle , il lui avoit proposé de se mettre au lit , & de ne manger qu'un léger potage à son dîner ; qu'il la revit , le même jour , le soir , vers neuf heures ; qu'il avoit observé que les boutons étoient beaucoup augmentés en nombre à la poitrine , au col & au dos ; qu'il y en avoit même quelques-uns au visage ; que la fièvre étoit assez forte & la peau brûlante ; qu'elle n'avoit ni mal de tête , ni toux , ni mal de gorge , ni maux de reins , ni envie de vomir ; & qu'il lui avoit conseillé pour lors de se réduire , pour toute nourriture , à de légers bouillons & à la tisane .

Qu'il y étoit retourné , le mardi 8 , vers neuf heures du matin ; qu'on lui rapporta que la fièvre avoit continué de la même force , pendant la nuit , jusqu'à trois heures .

DE MADEMOISELLE. 165

du matin, & que, pendant ce tems, Mademoiselle avoit dormi d'un sommeil interrompu & avec agitation ; que cette fiévre avoit diminué sensiblement vers trois heures, & que pour lors elle s'étoit endormie tranquillement jusqu'à huit ; qu'en effet, il avoit trouvé la fiévre dans une grande rémission ; mais que le nombre des boutons étoit beaucoup augmenté ; que le visage même en étoit plus garni que la veille ; que Mademoiselle, d'ailleurs, se trouvoit assez bien, n'ayant nul mal de tête ; qu'elle avoit cependant un peu de peine à avaler, parce qu'il lui étoit survenu quelques-uns de ces boutons à la langue, dans la bouche & au palais.

Qu'il la vit encore le même jour mardi, au soir, vers neuf heures ; qu'il avoit trouvé la fiévre augmentée ; que cette augmentation avoit été précédée, comme la veille, d'un léger froid, vers cinq heures ; qu'il n'avoit pas trouvé ce redoublement si fort que celui de la veille ; qu'il n'étoit accompagné ni de mal de tête ni d'autres accidens ; que le nombre des boutons étoit à peu-près le même à la poitrine & au dos ; mais qu'il étoit augmenté au visage, au point que l'on en auroit pu compter un cent ; que du reste, Mademoiselle étoit assez bien.

Lijj

166 MALADIE

Qu'il vit encore Mademoiselle , le lendemain mercredi , 9 dudit mois , vers neuf heures du matin , troisième jour de la maladie ; qu'on lui avoit rapporté qu'elle n'avoit presque point dormi la nuit précédente , à cause de la grande demangeaison qu'elle avoit soufferte , plutôt qu'à raison de la fièvre qui n'avoit pas été si forte que la nuit précédente ; que pour lors il l'avoit trouvée dans la même rémission que la veille à la même heure ; que Mademoiselle n'avoit d'autres accidens que la demangeaison ; que les boutons n'étoient augmentés ni en nombre ni en grosseur ; qu'au contraire , ceux qui avoient paru les premiers , commençoi ent à s'affaïsser & même à se dessécher ; que , dans un très-petit nombre de ces boutons qui ne s'étoient point ouverts , la sérosité , qui y étoit restée , paroifsoit s'épaissir & prendre une couleur jaune-pâle .

Qu'il avoit observé , pendant toute cette éruption , qu'elle avoit paru d'abord à la poitrine , au dos & au col ; qu'elle ne s'étoit faite au visage , que vers la fin ; que les boutons s'étoient accrûs en peu de tems ; qu'ils ne s'étoient élevés au plus que d'une ligne au-dessus du niveau de la peau , & que tous s'étoient séchés promptement .

DE MADEMOISELLE. 167

Lequel rapport étant fait, & ayant examiné par nous-mêmes Mademoiselle, nous avons jugé, dès-lors, que cette maladie n'avoit ni la marche ni les symptomes de la petite vérole : cependant, pour nous en assurer davantage, nous aurions jugé à propos, après cette première visite, d'en faire un plus ample examen, pour en connoître parfaitement la différence ; &, en conséquence, le jeudi 10 dudit mois, nous étant tous transportés audit monastere, à neuf heures du matin, on nous avoit rapporté que Mademoiselle avoit dormi tranquillement toute-la nuit : l'ayant examinée, nous avons trouvé que la fièvre étoit considérablement diminuée ; que les boutons étoient, pour la plus grande partie, affaissés & desséchés ; que les autres contenoient encore une sérosité limpide, & qu'il n'y en avoit qu'un très-petit nombre, dont cette sérosité paroiffoit s'épaissir & prendre la couleur de jaune-pâle.

Enfin nous étant encore transportés tous ensemble, le vendredi 11 dudit mois, à cinq heures du soir, on nous a rapporté que Mademoiselle avoit dormi toute la nuit ; & ledit maître Petit nous a assuré qu'il l'avoit trouvée, la veille, à neuf heures du soir, sans fièvre & dans un très-bon état. En effet, nous avons trouvé son pouls dans

Liv

168 MALADIE DE MADEMOISELLE.

l'état naturel & tous les boutons entièrement séchés ; ensorte que nous avons jugé que Mademoiselle étoit dans une parfaite convalescence.

Sur quoi nous sommes unanimement convenus que cette maladie n'avoit nullement le caractere de la petite vérole , puisqu'elle n'a été précédée d'aucuns des symptomes précurseurs de cette maladie ; que la fièvre n'a commencé qu'avec l'éruption , & que la premiere apparition de cette éruption , son accroissement , son état , son déclin & sa dessication , n'ont duré , en tout , que quat^e jours.

En foi de quoi nous avons signé le présent procès-verbal les jour & an que dessus.

*Signé VERNAGE, BOUVART,
BELLET, PETIT, P. PETIT, F.*



OBS. SUR LES MALAD. ÉPIDEM. 169

O B S E R V A T I O N S

*Sur les Maladies épidémiques qui ont régné
à Paris, depuis 1707, jusqu'en 1747 ;
par un ancien Médecin de la faculté de
Paris.*

A N N É E 1741.

HIVER. L'inondation diminua peu-à-peu; la riviere étoit dans son lit, vers le 4 Janvier; le vent étoit le plus souvent nord-ouest, quoiqu'il changeât par intervalles. Le 20 Janvier, la gelée commença si vivement, que la riviere fut couverte le 26 de glaçons, qui, s'étant arrêtés au pont de Rouen, l'endommagerent, & firent périr huit ou dix bateaux chargés de provisions pour Paris. La gelée cessa par un vent de sud-sud-ouest, accompagné de pluie & de brouillards. Ce tems inégal & mal-fain dura jusqu'au 12 Février, qu'il se remit au beau, jusqu'au 27. Le mois de Mars fut sec & froid, excepté le 6 qu'il neigea. Le vent étoit presque toujours au nord, le tems beau, mais sec & froid; il geloit presque toutes les nuits; le soleil paroissoit dès le matin. On soupiroit après la pluie; la terre étoit trop séche, & faisoit

170 OBSERVATIONS

tout craindre pour les pâturages ; la rivière étoit très-basse à la fin de Mars. Les mêmes maladies continuoient, savoir, les dévoemens, les dysenteries, les fièvres intermittentes, quelques fièvres malignes, des rhumes, des fluxions de poitrine, & des toux violentes, qui tourmentoient particulièrement les femmes grosses, & celles qui étoient en couche.

Au commencement de cette saison, la plupart des prisonniers, sur-tout ceux du Châtelet, furent attaqués d'une fièvre putride & de dysenterie ; à peine pouvoient-ils parler : on ne leur sentoit presque point le pouls, & l'on n'observoit aucune différence dans cette foiblesse, à raison de l'âge : cet anéantissement étoit commun à tous. Aussi falloit-il commencer par s'occuper de leur foiblesse, tâcher de ranimer leurs forces par quelques cordiaux. Lorsque cet accident étoit diminué, quelquefois on pouvoit tenter une saignée sans inconvenienc, si la fièvre étoit forte ; mais il falloit sur-tout insister sur les purgatifs amers, & en faire un long & fréquent usage ; ne permettre de la nourriture, dans leur convalescence, qu'avec beaucoup de circonspection, dans la crainte des récidives qui arrivoient, pour peu qu'on commît quelque erreur dans la diète.

SUR LES MALADIES ÉPIDEM. 171

Cette fièvre épidémique des prisonniers diminua beaucoup, vers le milieu de Février. On devoit l'attribuer, sans doute, tant à l'intempérie de l'air, plus mal-fain encore dans les prisons, qu'à la mauvaise nourriture.

Dans le même tems, on vit plusieurs personnes périr de catarrhes suffoquans & d'apoplexies.

PRINTEMPS. Le mois d'Avril commença comme avoit fini celui de Mars, avec vent du nord, froid, sécheresse. Il geloit presque toutes les nuits; & quelquefois la glace avoit un pouce d'épaisseur: il y eut de la pluie, mais à Paris seulement, & par bousques, pendant deux heures, le 12; quoiqu'il eût gelé la nuit, le 13, neige, grêle & un peu de pluie. Cette température continua presque toujours de même jusqu'au 18 Mai, que la pluie vint en abondance; ce qui fit pousser tout à la campagne désolée jusqu'alors par la sécheresse & la gelée: cette dernière avoit fait beaucoup de tort aux vignes la nuit du premier au 2 Mai. Le mois de Juin fut assez beau: la saison continua d'être favorable & de donner les plus grandes espérances par-tout, excepté, pour les foins, que la sécheresse avoit presque entièrement perdus.

Les dévoiemens, les fiévres intermitten-

172 OBSERVATIONS

tes, les fluxions de poitrine, les toux violentes, les apoplexies ont continué; mais les maladies, qui ont fait le plus de ravage, ont été les fièvres malignes.

Elles commençoiient ou par une lassitude universelle, ou par un crachement de sang, ou par une respiration gênée, tantôt avec, & tantôt sans tension dans le bas-ventre: les malades étoient dans un état de stupeur; on sentoit des inégalités dans le pouls; la langue étoit sèche; il leur survenoit un peu de délire, & enfin un hoquet. Le sang, que l'on tiroit, étoit tantôt d'un rouge foncé, tantôt très-coënneux, quelquefois verdâtre. Quoiqu'on employât, dès le premier instant de la maladie, les remèdes convenables, que l'on procurât des évacuations par le tartre stibié à petites doses; qu'on détrempât les humeurs par une boisson incisive abondante: les symptômes augmentoient; il survenoit du délire, des mouvements convulsifs, du hoquet; il se faisoit une métastase sur la poitrine, à la tête ou au bas-ventre; & les malades périsssoient ordinairement depuis le 8 jusqu'au 21: quelques-uns, mais en petit nombre, ne moururent que le 30. Par l'ouverture, on trouvoit gangrenée la partie sur laquelle s'étoit fait le dépôt. Peu réchapperent de cette maladie qui régnoit à Paris & dans les en-

SUR LES MALADIES ÉPIDÉM. 173

virons : peut-être fit-on trop peu d'usage des vénératoires, par lesquels on auroit pu prévenir ou diminuer le danger du dépôt toujours funeste.

La mauvaise nourriture & la grande sécheresse contribuerent, sans doute, beaucoup à produire & à entretenir cette fièvre dont le danger diminua, & qui fut bien moins fréquente vers la fin de Mai, où la sécheresse cessa.

Il y avoit très-peu de petites véroles, dont quelques-unes furent fâcheuses.

Le scorbut existoit, mais dans les hôpitaux seulement. Les fièvres malignes, qui avoient paru assoupies, vers la fin de Mai, reparurent vers le 7 ou 8 de Juin, à la vérité, beaucoup moins meurtrieres : la plûpart des malades guérirent ; mais il fallut les saigner beaucoup, & promptement infister sur les tisanes acidules, aiguisees par le tartre stibié, à petite dose : il y en eut plusieurs, chez lesquels la maladie ne se termina qu'au 21 : chez quelques-uns, il fallut faire usage du quinquina, vers le 12 de la maladie, pour arrêter des redoublemens qui venoient régulièrement.

On observoit, dans le même tems, principalement chez les pauvres, des dysenteries, dont plusieurs périrent.

Il y eut aussi des inflammations aux pou-

174 OBSERVATIONS

mons & à la plévre, qui cédoient aux saignées abondantes, faites promptement, à une boisson laxative, prise en grande quantité. Plusieurs eurent besoin d'avoir recours au lait, dans leur convalescence.

ÉTÉ. Quoique le vent continuât de venir du nord, l'été fut chaud, sans orage, mais très-sec ; ce qui fit grand tort au fourrage. Vers la fin du mois d'Août, il vint de la pluie qui ranima les herbages & les vignes.

Il y eut peu de maladies, excepté des fièvres intermittentes, & quelques fièvres putrides, qui céderent aisément à des saignées plus ou moins répétées, mais faites dès le commencement, & à des purgatifs aimers, avec le quinquina ; car chez plusieurs, & principalement chez les pauvres, les malades rendoient des vers.

Le sang, que l'on tiroit, étoit inflammatoire, & très-coëneux ; la sécheresse de la saison y contribuoit sans doute.

Les récidives furent fort dangereuses & très-fréquentes chez ceux qui se livrèrent trop à leur appétit, ou qui, pour rétablir plus promptement leurs forces, crurent devoir faire beaucoup d'exercice.

AUTOMNE. L'automne fut très-beau ; le vin étoit bon, mais peu abondant ; les pluies favorables ont redonné des fourrages, qui avoient manqué l'été. Pendant les mois de Sep-

SUR LES MALADIES ÉPIDEM. 175
 tembre, Octobre & Novembre, la campagne étoit verte comme dans un beau printemps ; dès le premier Octobre, dans plusieurs endroits, on avoit fauché les prés, quatre & cinq fois, & on avoit été obligé, en Novembre, de mettre les bestiaux dans les blés, qui étoient trop forts. Plusieurs marronniers fleurirent comme au printemps. Le 20 Octobre, il y eut du tonnerre & des éclairs, comme dans les chaleurs les plus grandes de l'été ; le lendemain, une pluie d'orage, mais sans changer pour cela la température de l'air, qui continua jusqu'au 26 Novembre. Il y eut, par intervalles, des brouillards. Le 27 Novembre, la gelée commença ; mais le dégel vint dès le premier Décembre.

Malgré cette température délicieuse, à Paris, &c dans les environs, il régnait des fièvres intermittentes & malignes, moins fâcheuses que celles du printemps, mais qui néanmoins ne laissèrent pas de faire périr plusieurs de ceux qui en furent attaqués.

Dans le même tems, il y avoit un assez grand nombre de petites vérolas, en général, peu meurtrières, & qui n'étoient accompagnées d'aucun symptôme grave.

ANNÉE 1742.

HIVER. Dès le 2 Janvier, le froid a commencé à être assez vif ; la gelée a toujours été

176 OBSERVATIONS

en augmentant, & le 7, la riviere étoit entièrement prise. Il ne s'en est fallu que de deux degrés, que le froid ne fut aussi fort qu'en 1709; le 10, le tems s'est adouci, & le dégel est venu le 12. Le 19, le froid a repris, & a duré jusqu'au 24, que le dégel a recommencé : il a plus neigé cet hiver, qu'il n'avoit fait depuis long-tems. Le 18 Février, le froid est revenu; il a été moins violent, mais beaucoup plus long, & accompagné d'un vent de nord : il a duré, avec plus ou moins de force, jusqu'au 25 Mars. La sécheresse étoit très-grande à la campagne, malgré la neige qui tomboit par intervalles, & à laquelle les bleus, & sur-tout les *mars*, durent leur conservation; car, sans elle, tout auroit été perdu.

Les maladies furent les mêmes que l'automne précédent. Ce qui faisoit le plus de ravages, étoit une fièvre putride-maligne, dans laquelle il étoit essentiel de saigner beaucoup, dans le commencement, tant du bras que du pied & de la gorge, observant toujours, avec soin, l'état du bas-ventre, avant de faire saigner du pied. On ne pouvoit trop faire boire les malades d'une tisane légèrement incisive : le tartre stibié, à très-petites doses, quelquefois uni à de légers cordiaux, devoit être mis en usage; & beaucoup de malades durent la vie à l'application

SUR LES MALADIES ÉPIDÉM. 177
 tion des vénificatoires. Par ces secours modifiés suivant les circonstances, on venoit à bout de faire couler la bile, & pour lors les malades se tiroient d'affaire ; mais il falloit être bien circonspect dans la convalescence, si l'on vouloit éviter les rechutes.

PRINTEMPS. Le vent du nord a continué avec le froid & la sécheresse qui ont fait grand tort aux foins qui en ont beaucoup souffert. Le 14 Mai, le tems s'est adouci ; mais le froid & le vent sont revenus promptement. Le 1^{er} Juin, le vent est tourné au sud ; & le 3 enfin, il a plu ; ce qui a duré le 4 & le 5 ; mais le tems s'est refroidi, & la chaleur n'a été marquée que le 25, & a duré jusqu'au 10 Juillet. Malgré le froid & la sécheresse, il y a eu, par intervalles, du tonnerre & de la grêle. Dans le courant de Juin, plusieurs pays ont été désolés par des orages qui ont ruiné les espérances que l'on avoit, avec gaison, de faire une récolte abondante en grains.

Les fièvres malignes continuoient, mais moins fréquentes, excepté en Allemagne où elles firent beaucoup de ravages parmi nos troupes. Ce qui régnoit le plus, étoit des toux violentes & très-opiniâtres, qui ne cédoient qu'à quelques saignées & à des délayans & des adoucissans de toute espece.

Tome XXII. M

178 O B S E R V A T I O N S

Les pleurésies & les péripneumonies firent périr plusieurs de ceux qui en furent attaqués. Le traitement consistoit en saignées abondantes, faites coup sur coup, dès le commencement de la maladie. Le sang étoit toujours sec, d'un rouge vif, en un mot, plus ou moins inflammatoire : quelquefois il étoit dense, au point de ne pouvoir être divisé qu'avec beaucoup de peine. Pour peu que l'on différât de saigner, la gangrene furvenoit dans quelques parties de la plévre ou du poumon. Il falloit faire boire abondamment les malades d'une tisane légèrement diaphorétique & incisive. Si-tôt qu'on appercevoit un peu de détente, on prescrivoit, avec succès, le tartre stibié, à très-petite dose, toutes les trois heures, dans un véhicule adoucissant ; par ce moyen, on procuraient l'écoulement de la bile, on hâtoit la coction des huîmeurs, & l'on prévenoit les redoublemens ; on aidoit les évacuations par des lavemens émolliens, pris toutes les quatre heures, que le malade tâchoit de garder le plus qu'il lui étoit possible.

Malgré tous ces secours sagement administrés & employés assez tôt, on voyoit quelques malades succomber à la force du mal ; mais il y en avoit peu de ceux qui étoient secourus dès le commencement de leur maladie.

SUR LES MALADIES ÉPIDÉM. 179

ÉTÉ. Depuis le 10 Juillet jusqu'au 27 Août, le froid a repris ; la sécheresse a continué, & tout le tems de la canicule a été très-froid.

Aussi a-t-on vu régner beaucoup de maladies de poitrine, comme dans la saison précédente, des rhumatismes, & toutes les maladies qui dépendoient d'une transpiration interceptée & supprimée. Les saignées répétées & beaucoup de délayans furent les principaux remedes sur lesquels il fallut infister, & qui opérèrent la guérison.

Dans le même tems, on observa beaucoup d'apoplexies, dont quelques-unes furent suivies de la mort, & toutes les autres, de paralysies.

Il y eut aussi beaucoup de squinancies, dont plusieurs firent périr ceux qui en furent attaqués, quoiqu'on eût employé les remedes les plus convenables.

Vers le milieu du mois d'Août, les petites véroles commencèrent ; elles étoient fâcheuses : l'éruption se faisoit mal, par rapport à la sécheresse ; il falloit relâcher & détendre par des saignées avant l'éruption & même pendant qu'elle se faisoit : des bains de vapeurs convenoient aussi ; car la plûpart de ceux qui en périrent, ne moururent que parce que l'éruption se faisoit mal. Le mois

Mij

180 OBSERVATIONS
de Septembre fut fort chaud jusqu'au 23 ;
qu'il gela à glace.

Les mêmes maladies continuèrent ; les petites véroles furent également dangereuses ; & on observa , de plus , des fièvres ardentes , inflammatoires , & quelques unes malignes.

AUTOMNE. Les fièvres ardentes , inflammatoires , bilieuses & malignes , qui avoient commencé à la fin de l'été , continuèrent : les malades rendoient prodigieusement par haut & par bas.

Ceux qui furent pris de fièvre maligne , furent le plus en danger ; & quelques-uns en périrent , quoiqu'on eût employé , dès le commencement , une boisson très-abondante , qu'on eût saigné plusieurs fois du bras , du pied , & à la gorge , qu'on eût mis en usage le tartre flibié à petites doses , pris comme altérant , qu'on eût appliqué les véficatoires . Malgré tous ces remedes promptement faits , on voyoit périre les malades par une métastase qui se faisoit à la tête , à la poitrine , au bas-ventre , & qu'il étoit quelquefois impossible de prévenir . Ceux chez lesquels il ne se fit point de dépôt , guérissent presque tous , par le traitement indiqué .

Dans les fièvres inflammatoires , il falloit encore plus insister sur les saignées & les

SUR LES MALADIES ÉPIDEM. 181
 relâchans de toute espece , ne point se hâter de purger , qu'on ne vît de la souplesse dans le poulx , & la bile couler d'elle-même , par les seuls secours des lavemens émolliens.

Quoique les fièvres bilieuses exigeassent des saignées , on ne les devoit regarder que comme préparatoires aux évacuans , sur lesquels il falloit principalement se reposer du soin de la guérison. Ceux qu'on mettoit en usage , avec plus de succès , étoient une infusion de séné avec le tartre stibié , & quelques plantes incisives , en forme d'apozèmes , dont on donnoit un verre toutes les trois heures , dans l'intervalle du bouillon très-leger , dans lequel on avoit fait infuser du cerfeuil , & une tisane adoucissante avec le nître. Il falloit éviter tous les purgatifs gras , tels que la manne , qui , loin de procurer des évacuations , ne faisoient que charger l'estomac & augmenter encore la viscosité des humeurs.

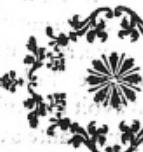
Chez quelques malades , on employa fort utilement le quinquina purgatif en apozèmes , continué fort long-tems , jusqu'à ce qu'on vît renaitre l'appétit , & la langue , ordinairement fort chargée , se nettoyer entièrement. A la vérité , le quinquina ne convenoit que lorsque les redoublemens venoient régulièrement & étoient précédés de

M iiij

182 OBS. SUR LES MALAD. ÉPIDEM.

frissons le plus souvent très-legers , & qui ne pouvoient être apperçus que par un médecin intelligent. Chez la plus grande partie de ces malades , les redoublemens étoient annoncés par le hoquet ou par des rots.

Toutes les fièvres dont nous venons de parler, furent sujettes à récidive , & exigèrent les plus grands ménagemens dans la convalescence.



OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.
DÉCEMBRE 1764.

Jours du mois	THERMOMÈTRE.			BAROMÈTRE.		
	A 7 h. du mat.	A 2 h. du soir.	A 11 h. du soir.	Le matin. pouce. lig.	A midi. pouce. lig.	Le soir. pouce. lig.
1	3	3	28	27 11	27 10	
2	2	2	27 10	27 11	28 1	
3	1	2	28 1	28 1	28 2	
4	2	3	28 3	28 3	28 3	
5	2	3	28 1	28 1	28	
6	3	6	27 10	27 8	27 4	
7	4	5	27 4	27 5	27 7	
8	3	6	27 9	27 10	27 11	
9	7	7	27 10	27 10	27 10	
10	4	5	27 7	27 6	27 7	
11	2	5	27 6	27 7	27 11	
12	4	7	27 10	27 9	27 9	
13	8	9	27 11	27 11	28	
14	9	10	27 10	27 10	27 8	
15	6	9	27 6	27 6	27 6	
16	5	6	27 8	27 9	27 9	
17	1	3	27 10	27 10	27 11	
18	2	2	27 11	27 11	28	
19	0	3	27 10	27 10	27 10	
20	3	3	27 10	27 10	27 9	
21	1	5	27 10	27 11	27 11	
22	3	3	27 11	27 10	27 9	
23	1	3	27 9	27 9	27 9	
24	2	0	27 10	27 10	27 10	
25	0	0	27 10	27 10	27 11	
26	0	0	27 11	27 11	27 10	
27	0	0	27 10	27 10	27 9	
28	0	0	27 9	27 9	27 10	
29	0	0	27 10	27 11	11	
30	0	2	27 10	27 9	9	
31	1	3	27 8	27 8	8	

184 OBSERVATIONS

ETAT DU CIEL.			
Jours du mois.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	O. couvert.	O. couv. pl.	Pluie.
2	N-N-E. br. couvert.	N-N-E. cou.	Couvert.
3	N-N-E. cou.	N-N-E. cou.	Couvert.
4	N-O. couv.	S-S-O. couv.	Couv. pluie.
5	S. pluie.	S. pl. cont.	Pluie.
6	S. couvert,	O. gr. vent. pluie cont.	Gr. v. pl.
7	O-S-O. cou. vent pluie beau.	O - N - O. b. pluie.	Beau.
8	N-O. beau,	O-N-O. cou. pluie.	Couvert.
9	O. pluie.	O. pluie.	Pluie.
10	S-E. pl. cont. nuages.	S-E. pluie. gr. vent.	Nuages.
11	N. pluie nuag- ges.	O. nuages. beau.	Beau. Pluie.
12	S-O. cou. pl.	S-O. couv. gr. pl. gr. v.	Couvert. pl.
13	S - O. couv. nuages.	S - O couv. nuages.	Couvert. pl.
14	O-S-O. cou.	S-O. couv. br. v. nuag.	Nuages.
15	S-S-O. nuag.	S-S-O. couv. brouillard.	Couvert.
16	N. couvert. vent.	N. couvert. brouillard.	Couvert.
17	N. couvert.	N. couvert.	Couvert.
18	N. couvert.	N - N - E. c.	Beau.
19	E-S-E. c. b.	E-S-E. beau.	Beau.
20	S-E. couv. b.	S-E. beau. couv. pluie.	Couvert.
21	S. couv. b.	S. b. couv.	Beau.

MÉTÉOROLOGIQUES. 185

ETAT DU CIEL.

Jours du mois.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
22	E. beau.	E. beau.	Beau.
23	E. beau.	E. beau. cou. nuages.	Nuages.
24	E. couv. b.	E. beau.	Serein.
25	E. nuag. b.	E. beau.	Serein.
26	N-E. couv.	E-N-E. cou. pet. pluie.	Couvert.
27	E-N-E. b. couvert.	E-N-E. cou. beau.	Serein.
28	E-N-E. beau.	E-N-E. b.	Beau.
29	S-E. beau.	S-E. beau.	Beau.
30	E. couvert.	E. couvert.	Couvert.
31	E. ép. br.	E. ép. br.	Ep. brouill.

La plus grande chaleur marquée par le thermomètre, pendant ce mois, a été de 10 degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau; & la moindre chaleur a été de $5\frac{1}{2}$ degrés au-dessous du même terme : la différence entre ces deux points est de $15\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le baromètre, a été de 28 pouces $3\frac{3}{4}$ lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces 4 lignes : la différence entre ces deux termes est de $11\frac{1}{4}$ lignes.

Le vent a soufflé 4 fois du N.

3 fois du N-N-E.

1 fois du N-E.

3 fois de l'E-N-E.

1 fois de l'E.

1 fois de l'E-S-E.

3 fois du S-E.

186 MALADIES REGN. A PARIS.

Le vent a soufflé 3 fois du S.
 * 2 fois du S-S-O.
 3 fois du S-O.
 2 fois de l'O-S-O.
 4 fois de l'O.
 2 fois de l'O-N-O.
 2 fois du N-O.

Il a fait 14 jours beau.
 3 jours fereins.
 6 jours des nuages.
 5 jours du brouillard.
 22 jours couvert.
 13 jours de la pluie.
 6 jours du vent.

MALADIES qui ont régné à Paris, pendant le mois de Décembre 1764.

Les petites véroles ont été presqu'aussi nombreuses, pendant ce mois-ci, que le précédent ; elles ont cependant fait un peu moins de ravage, & ont paru perdre de leur malignité.

Les affections catarrhales ont paru se répandre de plus en plus, & elles ont attaqué tantôt la gorge, tantôt la poitrine, tantôt les entrailles ; ce qui a produit un très-grand nombre de maux de gorge, de fausses péri-pneumonies & de coliques accompagnées de dévoiemens glaireux. Ces maladies ont été longues, & n'ont cédé qu'avec peine aux remedes les mieux administrés, par la

OBS. MÉTÉOR. FAITES A LILLE. 187

résistance que l'humeur, qui les produissoit, apportoit à la coction. En général, les doux incisifs & les évacuans ont été les remèdes qui ont le mieux réussi. Lorsqu'on a été obligé d'avoir recours à la saignée, il a fallu y procéder avec beaucoup de ménagement, les malades ne supportant ni des saignées trop répétées, ni des saignées copieuses.

*Observations Météorologiques faites à Lille,
au mois de Novembre 1764 ; par
M. BOUCHER, médecin.*

Les pluies ont continué toute la première moitié du mois, & même avec abondance certains jours. Le mercure, dans le baromètre, s'est cependant toujours maintenu au-dessus du terme de 27 pouces 8 lignes, excepté le 6, qu'il a descendu à 27 pouces 4 lignes, & le 8, qu'il a été observé à 27 pouces 5 $\frac{1}{2}$ lignes. Le 1^{er} & le 29, il s'est porté à 28 pouces 3 lignes. Il n'y a pas eu de pluie la dernière moitié du mois.

Le vent, depuis le 13, a presque toujours été *Nord*.

Le thermometre, toute la dernière moitié du mois, s'est trouvé, les matins, au terme de la glace ou très-près de ce terme : le 17, il a descendu à 1 degré sous ce terme, & à 2 degrés le 29.

188 OBS. MÉTÉOR. FAITES A LILLE.

La plus grande chaleur de ce mois , marquée par le thermometre , a été de 10 degrés au dessus du terme de la congelation ; & la moindre chaleur a été de 2 degrés au dessous de ce terme : la différence entre ces deux termes est de 12 degrés.

La plus grande hauteur du mercure , dans le barometre , a été de 28 pouces 3 lignes ; & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 4 lignes : la différence entre ces deux termes est de 11 lignes.

Le vent a soufflé 3 fois du Nord.

11 fois du Nord vers l'Est.

4 fois du Sud vers l'Est.

2 fois du Sud.

6 fois du Sud vers l'Ouest.

6 fois de l'Ouest.

4 fois du N. vers l'Ouest.

Il y a eu 25 jours de tems couvert ou nuageux.

13 jours de pluie.

1 jour de grêle.

3 jours de neige.

9 jours de brouillard.

Les hygrometres ont marqué de l'humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille pendant le mois de Novembre.

La continuation des pluies froides a causé beaucoup de gros rhumes , & a rendu com-

MALADIES REGN. A LILLE. 189

munes, sur-tout vers le milieu du mois, les fluxions de poitrine & les fausses pleurésies, ainsi que les fluxions catarrheuses & rhumatismales ; mais les maladies ont été plus vives & plus inflammatoires à la fin du mois : c'étoit des angines, des pleuropneumonies, des inflammations du bas-ventre, & des fiévres continuës, qui devoient être traitées par la méthode anti-phlogistique, mais dans lesquelles maladies il y avoit souvent de la complication du côté des premières voies, qui exigeoient des purgatifs doux, ensuite d'une détente suffisante dans le genre vasculeux. Une jeune personne confiée à mes soins, étant prête à succomber à un affaissement gangreneux, suite d'une inflammation violente du bas-ventre, a été tirée des bras de la mort, en lui fomentant continuellement le contour du ventre avec de la flanelle imbibée d'une forte décoction de quinquina dans du vin de Bourgogne, à laquelle on ajoûta du fort vinaigre. Une jaunisse critique succéda à cet état, dont la malade a été guérie & rétablie en assez peu de tems, par le moyen des pilules savonneuses & des purgatifs appropriés.

Les crachemens de sang ont été communs ce mois, sur-tout parmi les cacheftiques & les personnes prises anciennement de la poitrine ; & la plûpart de ceux-ci ont succombé.

190 LIVRES NOUVEAUX.

La petite vérole régnait, cette automne, à la campagne, dans quelques villages de nos environs; mais elle n'avoit pas lieu dans la ville : une seule personne de ma connoissance en a été attaquée assez vivement, mais sans suites fâcheuses.

LIVRES NOUVEAUX.

Elementa physiologiae corporis humani;
auctore ALBERTO V. HALLER, domino in Goumoens-le-Jux & feudi Eclagnens, praeside societatis regiae Gottingensis, sodali academ. reg. scient. Parisiensi. &c.
Tomus VI, deglutitio, ventriculus, omenta, lien, pancreas, hepar. C'est-à-dire : Éléments de la physiologie du corps humain ; par M. ALBERT DE HALLER, président de la société royale de Gottingue, membre de l'académie royale des sciences de Paris, &c. Tome VI, contenant la déglutition, l'estomac, les épiploons, la rate, le pancréas, le foie. A Berne, aux dépens des libraires associés, 1764, *in-4°*; & se trouve, à Paris, chez Vincent & chez Didot le jeune.

Traité de l'existence, de la nature & des propriétés du fluide des nerfs & principalement de son action dans le mouvement musculaire ; ouvrage couronné, en 1753, par

LIVRES NOUVEAUX. 191

l'académie de Berlin, suivi des Dissertations sur la sensibilité des meninges, des tendons, &c. l'insensibilité du cerveau, la structure des nerfs, l'irritabilité Hallérienne, &c. Par M. *LE CAT*, écuyer, docteur en médecine, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, &c. A Berlin, 1765.

Lettre à M. *** où l'on prouve la possibilité des naissances tardives, d'après la structure & le mécanisme de la matrice, Paris, 1764, se trouve chez *Laurent Prault*, in-8°.

Mémoire sur la vitalité des enfans ; par J. J. L. *Hoin*, lieutenant de M. le premier chirurgien du roi à Dijon, pensionnaire de l'académie des sciences, arts & belles lettres de la même ville, &c. A Londres ; & se trouve, à Paris, chez *De Lalain*, 1765, in-8°.

ERRATA du Journal de Décembre.

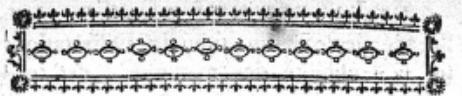
Page 513, ligne 23, pleurésie, *lisez* phrénésie.

Page 518, ligne 24, *lisez* & on humecte, &c.

Ibid. ligne 25, *lisez* on humecte aussi, &c.

Page 519, ligne 17, *lisez* la limonade avec un quart de vin.





T A B L E.

E XTRAIT de la Lettre sur la mortalité des chiens.	
Par M. Desnars, médecin.	Page 99
— du Traité des plantes qui croissent dans la Lorraine, &c; Par M. Buchoz, Tome III.	110
Suite des Réflexions sur la petite vérole naturelle & artificielle. Par M. Strack, médecin.	116
Lettre de M. le Begue de Prelle, médecin, sur l'usage interne du sublimé corrosif.	143
Observation sur une Caïuc peu connue d'hernie avec gangrene. Par M. Martin, chirurgien.	146
Rapport des médecins appelés pour constater la maladie de MADEMOISELLE.	162
Observations sur les Maladies épidémiques, qui ont régné à Paris depuis 1707 jusqu'en 1747	
Année 1741.	169
Année 1742.	175
Observations météorologiques faites à Paris, pendant le mois de Décembre 1764.	181
Maladies qui ont régné à Paris, pendant le mois de Décembre 1764.	186
Observations météorologiques faites à Lille, au mois de Novembre 1764. Par M. Boucher, médecin.	187
Maladies épidémiques qui ont régné à Lille, pendant le mois de Novembre 1764. Par le même.	188
Livres nouveaux.	190

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le Journal de Médecine du mois de Février 1765. A Paris, ce 23 Janvier 1765.

POISSONNIER DESPERRIERES.

JOURNAL
DE MEDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.
Dédié à S. A. S. M^r le Comte de
CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent de la
Faculté de Médecine de Paris, Membre de
l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences
& Arts de Bordeaux, & de la Société Royale
d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis
filia. Bagl.

M A R S 1765.

TOME XXII.



A PARIS,
Chez VINCENT, Imprimeur-Libraire de M^r le
Comte de PROVENCE, rue S. Severin.

AVEC APPROBATION. ET PRIVILEGE DU ROI.



JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

M A R S 1765.

E X T R A I T.

Traité de l'existence, de la nature & des propriétés du fluide des nerfs, & principalement de son action dans le mouvement musculaire ; ouvrage couronné, en 1753, par l'académie de Berlin, suivi des Dissertations sur la sensibilité des méninges, des tendons, &c. l'insensibilité du cerveau, la structure des nerfs, l'irritabilité Hallérienne, &c. Par M. LE CAT, écuyer, docteur en médecine, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, &c. A Berlin, 1765, in-8°.

L'ACADEMIE royale de Prusse proposa, pour le sujet du prix qu'elle devait distribuer en 1753,

1^o Si la communication, qu'on observe,

Nij

196 TRAITÉ

entre le cerveau & les muscles, par l'entre-mise des nerfs, s'exécute par une matière fluide, qui fait gonfler le muscle dans son action ?

*2° Quelle est la nature & quelles sont les propriétés de ce fluide ? **

3° Enfin de quelle manière il peut produire, dans les muscles, cette action si surprenante, par laquelle nous voyons le mouvement & le repos se succéder réciproquement, presque dans un même instant ?

M. Le Cat, dont elle couronna l'ouvrage (qui paroît ici corrigé & augmenté,) pour satisfaire aux questions proposées avec plus d'ordre & de méthode, a divisé son Traité en quatre articles. Il démontre, dans le premier, ce que l'académie avoit supposé, que *le mouvement des muscles & des parties musculeuses dépend principalement de la liaison qui existe entre le cerveau & les muscles, par le moyen des nerfs*; mais il observe que cette dépendance a ses bornes & ses exceptions, puisqu'il n'y a point d'anatomiste qui, après avoir enlevé le cœur à plusieurs espèces d'animaux vivans, & avoir, par conséquent, coupé tous les nerfs qui le lient au cerveau, ne l'ait encore vu battre plusieurs minutes, & même plusieurs heures après cette séparation; mais ces organes, après une courte vie, ont cessé pour toujours, de se mouvoir; ce qui con-

DU FLUIDE NERVEUX. 197
firme la nécessité de la liaison entre le cerveau & les parties musculeuses, pour la vie & le mouvement en général, mais nous apprend, en même tems, que cette liaison n'est pas essentielle à chacun des mouvements de ces organes en particulier; qu'elle n'est point simultanée ou correspondante à chacun des instans où s'exécutent ces mouvements.

Les nerfs ne sont pas les seuls vaisseaux dont les secours soient nécessaires aux parties musculeuses pour leurs fonctions; & le sang artériel ne contribue pas seulement au mouvement, en fournissant au cerveau & aux nerfs les matériaux de la force motrice. Stenon & Vieussens s'étoient assurés qu'en liant les artères qui arrosent un muscle, celui-ci devenoit paralytique; ce que M. Le Cat confirme par plusieurs expériences, & conclut que la liaison entre les parties musculeuses & le cerveau, par l'entremise des nerfs, est la première & principale condition essentielle au mouvement de ces premiers organes; que celle du cœur, par les artères, avec ces mêmes muscles, est la seconde, & que l'une & l'autre est seulement nécessaire à ce mouvement, comme cause médiate & générale, mais non pas comme cause immédiate & simultanée à chacune des opérations de ce mouvement.

Le second article est destiné à prouver

N iii

198

T R A I T É

que la communication entre le cerveau & les muscles, par l'entremise des nerfs, s'exécute par une matière fluide. Cette communication, dit M. Le Cat, n'est possible que de deux manières, ou par la seule substance du nerf, ou par un fluide qui coule dans ses filières. Il nous a paru démontrer assez évidemment, que les nerfs n'agissent pas comme des cordes élastiques ; d'où il conclut qu'on doit attribuer leur action à un fluide qui remplit leurs filières, & rapporte, pour le confirmer, l'expérience de Bellini, sur la ligature du nerf diaphragmatique.

Autant l'existence du fluide des nerfs, dit M. Le Cat dans son troisième article, paraît évidente, autant sa nature & ses propriétés sont obscures. Le cerveau est son filtre & son réservoir. Mais qu'est-ce que nos liqueurs peuvent fournir au cerveau, pour la fabrique d'une substance aussi sublime ? Ne trouvant point, dans les différentes parties de nos liqueurs & les autres fluides qui nous environnent, tels que la partie rouge du sang, sa sérosité, ses parties huileuses ou graisseuses, ses parties volatiles, l'air, la matière du feu, la lumière, de matériaux propres à former ce fluide précieux, il les cherche dans la chaîne immense des êtres. En effet, dit-il, quel est ce fluide, objet de nos discussions ? C'est l'instrument du mouvement & du sentiment ; c'est une

DU FLUIDE NERVEUX. 199

substance médiatrice entre l'ame & le corps, espece d'être amphibia, matière par son im-pénétrabilité & sa puissance impulsive, mais suprême espece de cette classe; il est en même tems affecté par son auteur, par une nuance supérieure, qui le lie avec l'être immatériel, & par-là l'ennoblit & l'élève à cette na-ture mitoyenne, qui le caractérise & fait la source de toutes ses propriétés. Notre auteur prétend que cette substance sublime se trouve dans tous les êtres, & sur-tout dans ceux auxquels on accorde quelque espece de vie. Nous ne le suivrons point dans le détail où il entre, sur la maniere dont ce fluide est introduit dans les différentes espèces d'animaux & dans le foetus, ni dans les réponses qu'il fait aux différentes objections qu'on peut opposer à son sentiment. Nous nous contenterons d'observer qu'il conclut que le fluide des nerfs est composé d'une lymphe mucilagineuse nourricière & de l'esprit animal. « La source de ces deux fluides, dit-il, » étant le sein de l'univers même, ils sont par-tout unis par une affinité qui ré-sulte de la proportion des pores des mo-lécules du suc gelatineux, avec les parti-cules de cet esprit universel, lesquelles forment, autour de ces molécules, une atmosphère qui devient elle-même le prin-cipe de l'union de ces molécules entr'elles, & de leur viscosité. La lymphe mucila-

N iv

200 TRAITÉ

» gineuse de nos liqueurs , dit-il un peu plus loin , » impregnée de l'esprit universel , » achieve de se perfectionner & de devenir » liqueur vraiment nerveuse dans les filières » moëlles du cerveau , d'où elle est » poussée par le battement des artères dans » les nerfs , & , par eux , dans tous les organes où elle porte la nourriture & la vie , » deux propriétés capitales du fluide nerveux . Mais de quelle espece est cette vie , » si le sentiment & le mouvement y manquent ? La nécessité nous oblige donc à reconnoître , chez nous , une troisième substance qui soit immatérielle , pensante , active , intimement unie , par l'Être suprême , à toutes les particules de l'esprit animal , qu'elle remue & fixe à sa volonté , & qui par-là lui sert d'instrument pour remuer toutes les autres parties ou molécules de la machine , sur lesquelles la solidité & l'impénétrabilité de cet adjoint lui donnent une puissance physique ; troisième propriété principale du fluide des nerfs . Réciproquement nos fluides nerveux , ébranlés , affectés par des corps qui agissent ou sur eux ou sur les organes qu'ils animent , portent pareillement à leur sublime associé l'impression qu'ils ont reçue ; & cette impression s'appelle alors sensation ; quatrième propriété de ce triumvirat .

DU FLUIDE NERVEUX. 201

Après avoir établi, dans ces trois premiers articles, la nécessité, l'existence & la nature du fluide moteur des muscles, notre auteur explique, dans le quatrième, comment ce fluide peut produire le mouvement musculaire; & comme ce mouvement dépend non-seulement de l'action particulière de ce fluide, mais encore de la structure de cet organe, il a distribué cet article en quatre paragraphes, dans lesquels il traite, 1^o de la structure du muscle, 2^o des principaux phénomènes du mouvement musculaire; 3^o il réfute les principales hypothèses, par lesquelles on a tenté d'expliquer ces phénomènes; 4^o enfin il les explique par ses principes.

En exposant la structure des muscles, M. Le Cat enseigne que la fibre élémentaire, qui les compose, est un tuyau cylindrique, rempli d'une espèce de tissu réticulaire, ou cellulaire, ou médullaire, à-peu-près comme le cheveu ou un tuyau de plume. Il conjecture que les nerfs & les vaisseaux sanguins, qui lient les fibres musculaires, s'anastomosent avec ces cavités, & y versent leurs fluides respectifs. Ces fluides venant à remplir ou dilater ces fibres ou leurs interstices & leurs cellules, doivent nécessairement les accourcir, &, par conséquent, opérer la contraction du muscle. Il coule, par les nerfs, dans les mus-

202 TRAITÉ

cles, une lymphe nervale, animée, comme nous l'avons dit ci-dessus, d'un fluide vital, auquel M. Le Cat suppose que l'ame elle-même est unie. *La plus sublime portion de ce précieux composé*, dit-il, *parvenue à l'organe, remue & tout le composé, &, par lui, le solide qui le renferme.* Tel est, selon notre célèbre auteur, le méchanisme du mouvement musculaire. Nous renverrons à son ouvrage même, pour y lire les explications qu'il donne, d'après cette hypothèse, des différens phénomènes de ce mouvement. Ce que nous venons de rapporter, suffisant pour donner une idée de sa doctrine, de sa méthode & de son style, nous allons passer à la *Dissertation sur la sensibilité de la dure-mère de la pie-mère, des membranes, des ligamens, des tendons, &c. sur l'insensibilité du cerveau & sur l'irritabilité Hallérienne.*

C'est par des faits que M. Le Cat entreprend de prouver, contre M. Haller, que la dure & la pie-mère, les membranes, les ligamens, les tendons, &c. sont sensibles, & que le cerveau est insensible. L'hôpital, dont il est le chirurgien en chef, lui a fourni des occasions fréquentes de vérifier, sur des hommes vivans, des observations que M. Haller n'avoit faites que sur des animaux ; mais non content de celles qu'il a faites lui-même, il a recueilli celles qui font

DU FLUIDE NERVEUX. 203

rapportées par les auteurs. Nous nous bornerons à en indiquer une seule, mais qui est la plus décisive. Antoine Mabire, manœuvre servant les maçons, étant tombé de vingt pieds de haut, la tempe gauche porta sur l'angle d'une pièce de charpente qui fit plaie, enfonça & brisa cette région du crâne. Lorsqu'on examina la plaie, on trouva le coronal & l'os temporal brisés & enfoncés à leur jonction à l'os des tempes & contre l'orbite. Il y avoit une longue pièce inférieure, qui étoit flottante ; & la substance du cerveau sortoit par l'ouverture faite, au-dessus de l'orbite, vers le petit angle. M. Le Cat fit une incision cruciale, & mit à découvert toutes les pièces brisées. Son malade étoit plein de raison. Avant de détacher toutes ces pièces, il toucha, avec un cure-dent, les téguments & le péri-crâne qu'il venoit de débrider, & demanda au malade s'il sentoit ce qu'il lui faisoit. Il lui répondit qu'oui. Il passa le même cure-dent par la fracture ; & l'ayant remué sur la dure-mère, il lui demanda encore s'il le sentoit. Il répondit qu'oui, & que la douleur, qu'il éprouvoit, étoit plus vive que celle qu'il avoit sentie, lorsqu'il avoit touché les autres parties. M. Le Cat enleva alors les pièces fracturées. Cette extraction fut laborieuse, & dura fort long-tems. Le blessé, fatigué après cette opération, ne

204 TRAITÉ

fentoit plus l'attouchement du cure-dent ni sur la dure-mere ni sur les téguemens. L'esprit-de-vin seul, appliqué sur la dure-mere, renouvella ses douleurs & ses plaintes. Peut-être qu'un sujet moins courageux & moins sain d'esprit n'eût pas même senti cette liqueur spiritueuse, & que c'est-là le cas des blessés qui ont donné occasion de croire que la dure-mere est insensible. Le lendemain du pansement, notre blessé, plein de connoissance & de vigueur, donna encore les témoignages les plus authentiques de la sensibilité, tant des téguemens que de la dure-mere. Le quatorzième jour de l'opération, la dure-mere s'étant recouverte de bourgeons charnus, M. Le Cat la nettoya avec une fausse tente, & la lava, ainsi que les téguemens, avec de l'eau de lavande tempérée par une moitié d'eau commune. Il demanda au blessé s'il fentoit ce quil lui faisoit. Il répondit qu'oui : interrogé sur le degré de sa douleur, il dit qu'elle étoit médiocre ; & il fit la même réponse, soit qu'il touchât les chairs de la dure-mere ou celles des téguemens. Cette expérience fut répétée & ses résultats confirmés dans les pansemens suivans. Le quarantième jour de l'opération, il s'étoit amassé un peu de pus qui avoit séjourné dans un enfoncement. Le blessé se plaignit d'un petit mal à la tête, qui cessoit, dès qu'il étoit pansé. Cette im-

DU FLUIDE NERVEUX. 205
pression du pus sur la dure-mère couverte
de chairs grenues, est une nouvelle preuve
de sa sensibilité.

Cette observation & un grand nombre
d'autres, qui sont rapportées dans l'ouvrage
de M. Le Cat, démontrent, selon ce céle-
bre chirurgien, que les maux de tête sont
la douleur particulière à la dure-mère & à
la pie-mère. Il devient évident, ajoute-t-il,
que ces membranes ont leur sensibilité,
comme les muscles ont aussi la leur, non-
seulement aux impressions des corps étran-
gers, mais encore aux diverses affections
maladiques. Ces membranes sont donc sen-
sibles. Eh ! si elles ne l'étoient pas, com-
ment leur lésion pourroit-elle causer des
accidens mortels ?

Les bornes, que nous sommes obligés
de nous prescrire, ne nous permettent pas
d'analyser l'article troisième de cette Differ-
tation, où M. Le Cat entreprend de démon-
trer, contre M. Zinn, élève de M. Haller,
que les enveloppes des nerfs sont une con-
tinuation des méninges. Nous ne nous arrê-
terons pas non plus à ce qu'il dit sur la sen-
sibilité des membranes, des ligamens &
des tendons. Dans l'article où il traite de
l'insensibilité du cerveau, M. Le Cat ne
s'appuie pas seulement sur les faits, mais
encore sur l'idée qu'il s'est faite de cet or-
gane, dont la substance médullaire lui pa-

206 TRAÎTÉ DU FLUIDE NERVEUX.

soit été formée par un fluide un peu épais, contenu dans un tissu cellulaire, se fondant sur ce que, au rapport d'Anderson, dans son Histoire du Groënland, le cerveau de la baleine n'est qu'une liqueur claire & transparente. Dans celui où il traite de l'irritabilité, il rejette absolument cette nouvelle propriété que M. Haller prétend avoir découverte dans la fibre musculaire, & prétend que, dans les parties qui sont séparées du corps de l'animal, l'irritabilité n'est pas distincte de la sensibilité; mais il est obligé, pour cet effet, de supposer que l'âme est présente, au moins en puissance, dans ces parties.

EXTRAIT

Des Registres de l'Académie des sciences & arts, & belles-lettres de Dijon; séance publique du 12 Août.

M. Maret, docteur en médecine, vice-secrétaire, a annoncé que M. Godart, médecin à Vervier près Liège, avait remporté le prix que l'académie avoit proposé, & que M. Marrigues, maître en chirurgie à Versailles, & chirurgien du bailliage royal de la même ville, avoit obtenu l'acceſſit. Si cet auteur eût travaillé la partie théorique

TRAITÉ DE LA NATURE, &c. 207
de son Mémoire avec autant de soin que la partie pratique , il auroit probablement partagé les suffrages avec M. Godart ; mais , en négligeant la théorie , il a laissé tout l'avantage à son adversaire ; & c'est seulement par les détails dans lesquels il est entré , sur les différentes espèces d'anti-spasmodiques , & sur leur usage dans les maladies , que son Mémoire a concouru avec celui de M. Godart.

Cette proclamation du prix fut suivie de l'extrait de la pièce qui l'avoit remporté.

Déterminer la nature des anti-spasmodiques proprement dits.

Expliquer leurs différentes espèces.

Marquer leur usage dans les maladies.

Tel étoit le problème qui faisoit le sujet du prix. Après avoir fait observer que la solution ne pouvoit manquer d'avancer les progrès de la médecine - pratique , & de répandre du jour sur l'endroit le plus obscur de sa théorie , l'auteur divise son Mémoire en autant de chapitres que le problème contient de propositions.

Il s'attache , dans le premier , à déterminer la nature des anti-spasmodiques proprement dits : il explique leur maniere d'agir , dans le second ; il distingue leurs différentes espèces , dans le troisième ; & dans le quatrième , il marque l'usage qu'on en doit faire dans les maladies.

208 TRAÎTÉ DE LA NATURE

» Les anti-spasmodiques proprement dits » sont des remèdes qui dissipent ou pré- » viennent le spasme strictement pris. Pour » déterminer la nature de ces remèdes, il » faut donc déterminer, 1^o ce que l'on en- » tend par *spasme* en général, ensuite limi- » ter cette dénomination, & la restreindre » aux affections qui méritent plus particu- » lièrement ce nom.

C'est ainsi que s'exprime M. Godart, en commençant son premier chapitre. Une exposition claire des facultés de la fibre & des causes des mouvements dont elle est capable, le conduit à la définition du spasme.

Toute fibre est élastique & irritable ; elle se remet en son premier état par son élasticité ; elle réagit par son irritabilité, sans s'astreindre aux loix de la méchanique ; & son action est augmentée par l'influx du fluide nerveux. Cette action est ce que M. G. appelle *contraction*. Si les expériences de M. Haller semblent avoir borné aux seules fibres musculaires la faculté de se contracter, M. G. prouve, par différentes observations, que les effets de l'irritation des fibres nerveuses ne laissent pas lieu de douter qu'elles n'ayent le don de le faire, au moins insensiblement, ou de se rodir ; & « dès qu'il est certain, ajoute cet auteur, » que les fibres musculaires sont » irribables

DES ANTI-SPASMODIQUES. 209

» irritable à leur extérieur; qu'il suffit de
 » les toucher, de les piquer, de les arroser
 » de quelque liqueur acré, de les ventiller,
 » pour les faire contracter. Dès que l'on
 » sait que le sang est l'irritament propre du
 » cœur, que quelques gouttes de ce fluide
 » peuvent entretenir ses battemens, on est
 » fondé à en conclure que les fibres sont
 » également irritable à leur intérieur, &
 » à croire que le fluide subtil, qui passe par
 » leur cavité, leur fert d'irritation; qu'elles
 » se contractent au simple contact de ces
 » boules spiritueuses, comme le cœur le
 » fait, à l'attouchement des globules du sang;
 » & puisque la vigueur des contractions dé-
 » pend de la liberté de communication en-
 » tre le genre nerveux & le genre muscu-
 » laire, il s'ensuit que, des deux sortes d'irri-
 » tabilités, l'interne est la plus exquise, &
 » que les irritamens extérieurs ne peuvent
 » produire des effets considérables, sans
 » être aidés, dans leur action, par celle de
 » l'irritament interne, ou qu'autant qu'ils
 » réveillent celle-ci, & la mettent de la
 » partie.

» C'est donc le liquide nerveux, qui,
 » sollicitant continuellement les fibres à la
 » contraction, modifie leur ton; c'est son
 » affluence plus ou moins copieuse, plus
 » ou moins égale, qui régle leurs efforts res-
 » pectifs, qui entretient ou rompt l'équilibre
Tome XXII. O

210 TRAITÉ DE LA NATURE

» de leur tendance réciproque , qui les rend
» plus ou moins sensibles aux irritations ex-
» térieures ; c'est son abundance , sa rapi-
» dité , son acrimonie , qui causent seules ,
» ou , de concours avec les irritamens ex-
» ternes , les redoublemens de leurs con-
» tractions.

» On connaît ce redoublement de con-
» tractions , sous le nom de *spasme* ; & c'est
» moins l'accourcissement effectif des fibres ,
» que le redoublement ou l'intensité de cet
» effort , au moyen duquel elles ont le don
» de rapprocher leurs élémens , & de se
» contracter ou de se roidir.

» Ainsi le spasme , en général , est une
» augmentation du ton des fibres vivantes ,
» & de l'effort qu'elles font pour se contrac-
» ter , lequel produit des mouvemens con-
» vulsifs , des agitations toniques , ou une
» simple roideur des parties qui en sont
» vexées.

» Cet effort devient plus considérable , du
» chef de l'irritation interne , ou du chef
» de l'irritation externe .

» Si c'est du chef de l'irritation interne ,
» c'est un spasme légitime , ou proprement
» dit , un spasme sans matière .

» Si , vu la sensibilité trop exquise des
» fibres , la structure de l'organe , la nature
» de l'agent , l'irritation externe réveille
» l'irritation interne , & s'en laisse domi-

DES ANTI-SPASMODIQUES. 211
 » ner, c'est encore un spasme proprement
 » dit ; mais alors on l'appelle *spasme avec*
 » *matière*.

» Mais si la contraction est produite par
 » l'irritation externe, tellement que l'interne
 » lui soit subordonnée, l'effet est un spasme
 » bâtarde.

» Il est, dans le caractère du spasme pro-
 » prement dit, de se soutenir indépendam-
 » ment de l'irritation externe, au lieu que
 » le bâtarde en dépend tellement, qu'il cesse
 » aussi-tôt que l'irritation extérieur est ôté.

Pour développer encore davantage ses
 idées & les rendre plus sensibles, M. G.
 donne des exemples de maladies qui dépen-
 dent d'un spasme légitime, & fait observer
 dans quelles circonstances ces mêmes ma-
 lades ne sont accompagnées que d'un
 spasme bâtarde ou improprement dit ; par ce
 moyen, il donne à son système le caractère
 de la plus grande vraisemblance.

» Et le spasme proprement dit, étant ce-
 » lui qui est excité par un *stimulus interne*,
 » ou qui étant préparé par une vibrabilité
 » excessive des nerfs, par l'irritabilité con-
 » trée nature des fibres, par la sympathie
 » naturelle des viscères, s'élève à l'occa-
 » sion de la cause la plus légère, M. G. en
 » conclut que la nature des anti-spasmodi-
 » ques proprement dits est relative à l'ap-
 » pareil organique des fibres, à l'économie

Oij

212 TRAITÉ DE LA NATURE

» des nerfs ; qu'elle importe , dans beau
» coup de cas , une subtilité extrême des
» parties constitutives du remede , une affi-
» nité , un rapport entre ces parties & le
» liquide nerveux , en vertu desquels les
» exhalaisons , qui émanent de la drogue ,
» ont accès dans les plus minces filières du
» cerveau , sont nuisibles à la lymphe spiri-
» tueuse , qui y coule , peuvent adoucir ses
» âcretés , prévenir ses écarts , réprimer ses
» mouvemens , agir sur le tissu des nerfs ,
» sur sa sensibilité , & le ramener à l'état
» d'atonie.

Mais de quelle maniere ces remedes peu-
vent-ils produire ces différens effets ? C'est
ce que M. G. explique dans le second cha-
pitre.

Nous venons de voir , dit cet auteur ,
que les causes de ce spasm sont des irrita-
tions assez fortes pour exciter le genre ner-
veux à « des vibrations tumultueuses , &
» que cette énergie des irritations procede
» ou de la violence de l'irritation ou de
» l'irritabilité trop exquise des fibres : donc ,
» expliquer la maniere d'agir des anti-spas-
» modiques proprement dits , c'est exposer
» la façon dont ils tempèrent les irritamens ,
» & dont ils réfrènent l'irritabilité .

» On ne peut comprendre comment l'une
» de ces deux choses est opérée , sans avoir
» auparavant une notion exacte de la con-

DES ANTI-SPASMODIQUES. 213

» tractilité des fibres. Pour expliquer la
 » maniere d'agir des anti-spasmodiques pro-
 » prement dits, nous devons donc nous
 » rappeller les fondemens de cette pro-
 » priété, & faire des recherches sur les con-
 » ditions qui l'élevent à l'état d'une trop
 » grande irritabilité.

Ces recherches conduisent l'auteur à reconnoître que l'élasticité s'opposant à la destruction de la fibre, par la force avec laquelle elle la rétablit dans son premier état, & que l'irritabilité concourant à produire le même effet par son action sur les irritans, il s'ensuit que, moins la fibre a d'élasticité pour résister, par elle-même, aux effets des agens, plus elle a d'irritabilité; mais que les contractions étant l'effet du concours de ces deux facultés de la fibre, elles sont d'autant plus vives, que le tissu de la fibre est plus foible, l'énergie de l'irritation restant la même, & d'autant plus forte, que l'élasticité de la fibre étant considérable, les irritans agissent avec plus de force.

L'auteur, pour appuyer son système, apporte en preuve la grande disposition que tous les gens faibles de leur naturel, ou affoiblis par quelques excès ou par la maladie; que ces gens, dis-je, ont aux affections spasmodiques, auxquelles le plus léger irritant donne le plus souvent naissance,

O iii

214 TRAITÉ DE LA NATURE

tandis qu'il faut des causes aussi actives que les poisons, pour occasionner des spasmes proprement dits dans des corps robustes, tels que ceux des paysans & des gens exercés à la fatigue ; spasmes qui se manifestent alors par des contractions les plus violentes, d'où il suit que les cas d'irritations capables de produire le spasme proprement dit, peuvent être,

» 1° Celui où l'action de l'irritation est si notable, que la machine la plus robuste & la mieux constituée n'en puisse soutenir le choc, sans se détraquer ;

» 2° Celui où la force de cohésion est si faible, que les causes même naturelles suffisent pour mettre les fibres en danger de rupture ; ce qui arrive, ou par trop de tension, ou par trop de relâchement ;

» 3° Celui où la dénudation des fibres les expose à toute l'impression des agens externes ; de sorte que la plus légère cause peut exciter le spasme ;

» 4° Celui où la violence de l'irritant & la sensibilité de la partie irritée concourent à la production du spasme, quelle que soit la cause de cette sensibilité.

Dans chacun de ces articles, M. G. cite des maladiés où le spasme est produit par les combinaisons des causes qu'il désigne ; & il en conclut que

» La manière d'agir des anti-spasmodi-

DES ANTI-SPASMODIQUES. 215

»ques proprement dits confiste en ce que
 » « Les unes rendent du ton aux fibres,
 » dont l'irritabilité dérive de foiblesse.
 » « Les autres relâchent les fibres, leur
 » procurent de la ductilité, lorsque la cause
 » réside dans un défaut de souplesse.
 » « Ceux-ci réparent leur enduit, lorsqu'il
 » manque ou qu'il est altéré.
 » « Ceux-là s'opposent aux causes irri-
 » tantes.
 » « D'autres enfin rétablissent l'ordre & le
 » mouvement dans la distribution des es-
 » prits.

L'auteur termine ce chapitre, en aver-
 tissant qu'il réserve pour le suivant les dé-
 tails que cette division entraîne, & qu'il
 donnera, en établissant les différentes espè-
 ces d'anti-spasmodiques proprement dits.

Ces remèdes sont divisés en deux classes
 relativement à leur nature ; ils sont moraux
 ou physiques. Ceux-ci sont divisés en genres,
 en raison de la variété de leurs effets ;
 & la différente manière dont ils produisent
 ces effets, donne les espèces.

Les passions remplissent la première classe.

La seconde comprend six genres qui cor-
 respondent aux manières d'agir de ces remè-
 des, exposées dans le chapitre précédent. Chaque genre est caractérisé par l'in-
 dication qu'il peut remplir, & désigné par
 un nom relatif à l'effet qu'il doit produire :

Oiv

216 TRAITÉ DE LA NATURE

de forte que le premier genre porte le nom de *fortifiant*; le second, celui de *relâchant*; les troisième, quatrième & cinquième sont les *vernifans*, les *tempérans*, les *calmans* & les *irritans*.

Cette méthode met M. G. dans le cas d'expliquer, à la tête de chaque section, la manière dont les remèdes rassemblés sous le genre qu'elle renferme, peuvent détruire le spasme; & lorsque l'énergie particulière des espèces demande quelques explications un peu plus étendues, l'auteur les donne, mais avec beaucoup de précautions; & il ne fait, dans ce chapitre, que désigner les espèces, sans s'occuper de leur usage. Ce n'est que dans le quatrième qu'il s'attache à faire connaître les circonstances dans lesquelles on peut y avoir recours, & les précautions avec lesquelles le médecin doit les prescrire.

Ce dernier chapitre est divisé, comme le précédent, en deux sections, dont chacune renferme une classe des anti-spasmodiques. L'usage des passions est exposé dans la première; celui des six genres de remèdes physiques est développé, dans la seconde, avec tous les détails qu'exigent les différentes espèces d'anti-spasmodiques, & la diversité des complications des maladies où ce spasme domine.

Chacun des paragraphes de cette section,

DES ANTI-SPASMODIQUES. 217

présente des réflexions excellentes, des détails précieux par l'attention que l'auteur a eu de donner les signes qui peuvent décider dans le choix de l'une ou de l'autre des espèces. Je me contenterai de citer un ou deux traits, pour prouver ce que j'avance, & faire connoître un peu mieux le mérite de l'ouvrage que l'académie vient de couronner.

Dans le paragraphe où l'auteur traite de l'usage des anti-spasmodiques tempérans, il s'attache à toutes les circonstances où les différentes espèces de ce genre de remede doivent être employées; & à l'article des anti-fermehns, il dit :

» Une des causes les plus fréquentes
» des affections spasmoidiques est l'usage des
» fruits, des légumes, & de certaines bois-
» sons fermentescibles, que font les per-
» sonnes dont le genre nerveux est trop
» irritable. Ces alimens ne sont pas si-tôt
» parvenus à l'estomac, que la chaleur hu-
» mide de ce viscere en développe un air
» impétueux; & cet esprit sauvage, connu
» sous le nom de *gas Helmontii*, au con-
» tact duquel les fibres trop sensibles se
» contractent avec violence, ferment brus-
» quement l'orifice supérieur de l'estomac;
» ce qui donne des cardialgies violentes ou
» des douleurs de coliques affreuses.

» La connoissance de ce qui a précédé,

218 TRAITÉ DE LA NATURE

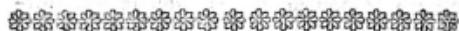
» l'atrocité des maux que l'on souffre, la
 » distension du ventre, le gonflement des
 » hypocondres, & de la région épigastrique,
 » la fréquence des éruptions, décelent la
 » cause du mal, & indiquent l'usage des re-
 » medes que nous avons dits capables d'ar-
 » rêter le progrès de la fermentation, &
 » d'absorber l'air développé.

On trouve, au sujet des calmans, des réflexions qui sont de la plus grande importance dans la pratique, principalement celles qui ont les narcotiques pour objet. Il fait observer que les remèdes, qui contiennent le principe narcotique, sont composés de différentes parties très-distinctes, dont les unes enveloppent, pour ainsi dire, ce principe calmant; & c'est sur la différence de ces espèces d'enveloppes, qu'il établit le choix que l'on doit faire des différens remèdes narcotiques, eu égard à la nature de la maladie & au tempérament des malades.

» La cynoglosse étant diurétique & bénigne, doit être employée, par préférence, dans les maladies des voies urinaires & de la poitrine;
 » La belladonna, dans l'hydrophobie;
 » L'aconit, dans les fièvres d'accès.
 » Le castoréum, qui atténue le soufre de l'opium, lui sera associé, quand celui-ci ne se dissipera pas assez vite, &c.

DES ANTI-SPASMODIQUES. 219

Je passerai les bornes d'un Extrait, si je suivais l'envie que j'ai de faire connoître tout ce que cette Dissertation renferme de bon; mais j'en ai assez dit, pour mettre dans le cas de juger de son mérite.



OBSERVATIONS

Qui peuvent servir à constater la vertu fondante de l'extrait de cigüe dans les écrouelles; par M. DUPUY DE LA PORCHERIE, docteur de Montpellier, & aggregé au collège royal de médecine de la Rochelle.

*Artem experientia fecit,
Exemplo monstrante viam...
MARC. MANIL. Astronomi. lib. 1, v. 63-64.*

Les écrouelles viennent du mot latin *scrophulae*, formé de *scropha* qui veut dire *troue*. Les Latins les nomment encore *strumæ de struendo*, qui signifie *amasser en tas*, à cause que les écrouelles sont composées le plus souvent de plusieurs glandes ramassées ou entassées les unes auprès des autres, *struēim affurgunt*. Les Grecs les appellent *χαίρεις* de *χαίρει* qui veut dire *pourceau*, parce que ces animaux sont sujets à de pareilles tumeurs sous la gorge. Quelques auteurs prétendent que ceux qui

220 OBSERVATIONS

mangent de leur chair, y ont aussi plus de disposition.

Je définis les écrouëlles des *tumeurs dures*, squirrheuses, souvent indolentes, quelquefois plus ou moins douloureuses, suppurées & non suppurées, qui se font formées insensiblement dans les glandes du col, de la gorge, des aisselles, des mamelles & dans d'autres parties du corps, tant intérieures qu'extérieures.

Elles sont ou bénignes ou malignes. Les bénignes sont ce qu'on nomme vulgairement *tumeurs froides*: elles n'apportent aucun dérangement dans l'économie animale; car elles se dissipent souvent d'elles-mêmes. Elles sont blanches: la peau, qui les couvre, conserve sa couleur naturelle: elles sont aussi sans douleur ni inflammation. Il est vraisemblable que ce n'étoit que les tumeurs de cette espèce que les rois & autres guérissaient par le toucher (a). Je me ressouviens d'avoir

(a) Les rois de France jouissaient du privilége de toucher les écrouëlles & de les guérir, dès le XI^e siècle. Robert, fils de Hugues Capet, en l'an 996, est le premier roi de France, à qui Dieu l'ait accordé: l'histoire, du moins, rapporte que nul autre roi n'a joui de ce privilége avant lui. (Voyez *Daniel, Hist. de Fr. tom. I, pag. 1032.*) L'on prétend aussi que les rois d'Angleterre, en leur qualité de Rois de France, en jouissaient. (Voyez *Polydore-Virgile, Hist. d'Anglet. I. viij.*) S'ils ne possédaient ce privilége qu'à ce titre, *scrophulas*

SUR L'EXTRAIT DE CIGUE. 221

lu quelque part , qu'une personne avoit été
guérie de semblables tumeurs à la gorge ,

curare nec possunt nec debent. Ce même privilége est encore donné , j'ignore en vertu de quoi , à l'ainé de la maison d'Aumont en Bourgogne . (Voyez Favyn, Hist. de Navarre , l. xvij , p. 1059.) Le peuple prétend encore qu'un septième fils né du même pere & de la même mere , de fuite , & sans qu'il soit venu de fille entr'eux , jouit de la même vertu .

Raoul de Presles , dans le XIV siécle , parlant à Charles V , roi de France , auquel il dédia sa Traduction de la Cité de Dieu , lui dit : *Vos devanciers & vous , avez telle vertu & puissance qui vous est donnée & attribuée de Dieu , que vous faites miracles en votre vie , telles , si grandes & appertes ; que vous garissez d'une très-horrible maladie qui s'appelle les écouelles , de laquelle nul autre prince terrien ne peut guérir , hors vous .* Ce Raoul étoit éloquent pour son siécle , & certainement plus orateur qu'historien . Il ne dit nulle part avoir vu ce qu'il rapporte . Voici un trait particulier à ce roi , dont cependant Raoul n'a fait aucune mention : il mérite d'être ici rapporté . Le roi de Navarre avoit empoisonné *Charles* , lorsqu'il n'étoit encore que dauphin : [il est le premier qui ait pris ce titre .] (Voyez Hénault , Abrégé chronol. de l'Hist. de Fr.) Un médecin Allemand suspendit l'effet du poison , en lui ouvrant le bras , & dit que , quand cette plaie se refermeroit , il mourroit . La plaie se referma en 1380 . Ce prince , le jour même de sa mort , supprima , par une ordonnance expresse , une partie des impôts qu'il avoit établis .

Etienne de Conti , dans le XV siécle , religieux de Corbie , auteur d'une Histoire de France ,

222 OBSERVATIONS

en y portant plusieurs fois la main d'un homme mort depuis quelque tems. L'usage où l'on est, avant la cérémonie du *toucher*, d'apporter au roi de l'eau pour se laver, prouve du moins, que le contact des corps froids peut aider à opérer la guérison des écrouëlles de cette espece, qui, comme je viens de l'établir, ne sont que des tumeurs froides. C'est aux physiciens à résoudre cette fameuse question : *An strumæ vel scrophulae, hoc etiam sacerulo, curari possint solo attactu regum Galliæ, Angliae, &c.*

La cause, qui produit les écrouëlles de l'espece bénigne, est une lymphe impregnée d'un *acide particulier*, qui la rend visqueuse & lente; mais il est un tems où cet acide se développe, devient acre & corrosif, capable de produire les écrouëlles de l'espece maligne, d'ulcérer les glandes, & de

rapporte (Voyez le *Mss. de la biblioth. de S. Germ. des Prés*, sous le n° 520,) les cérémonies que Charles VI observoit, en touchant les écrouëlles. Après que le roi avoit entendu la messe, on apportoit un vase plein d'eau, & sa majesté ayant fait sa priere devant l'autel, touchoit le malade de la main droite, & le lavoit de cette eau; & les malades en portoient, pendant neuf jours de jeûne qu'ils observoient. Le continuateur de Monstrelet remarque que Charles VIII toucha des malades à Rome, & les guérit, donc ceux des Italiæ, dit-il, voyant ce mystère, ne furent onques si émerveillés.

SUR L'EXTRAIT DE CIGUE. 223

porter, tant intérieurement qu'extérieurement, les ravages de sa causticité. C'est aux médecins que l'on a recours, lorsqu'elles sont rouges, enflammées, douloureuses & ulcérées, lorsqu'en un mot, les écrouëllles sont si malignes, qu'elles semblent tenir davantage de la nature du cancer.

Il est honorable pour le célèbre M. Storck, d'avoir découvert les moyens de dompter le *virus scrophuleux* du caractère le plus malin. C'est à la générosité de cet habile & exact observateur, à qui l'ancienne Gréce auroit élevé des statues, que le genre humain a les obligations d'être délivré de cet état de langueur qui le consumoit, & ne lui avoit présenté d'autre perspective que celle de la mort. Ce véritable ami des hommes, après avoir fait sur lui même, & dans la meilleure santé, l'essai de la ciguë qui avoit été réputée pour un poison, en a étendu l'usage intérieur dans les maladies qui avoient eludé tous les efforts de l'art. Cette plante, trop connue de *Socrate*, n'est plus redoutable, lorsqu'elle est préparée & administrée suivant la méthode dont ce savant médecin vient d'enrichir notre pharmacie. L'extrait de ciguë, aussi aisément dans l'administration, qu'il est peu coûteux & facile à préparer, fond les carcinomes, les cancers, les écrouëllles, les exostoses même avec carie ; il détruit les

224 OBSERVATIONS

virus les plus caustiques ; il les chasse du corps par les seules voies que la nature lui indique (a). L'on me permettra cependant d'observer qu'il combat le *virus écroutelleux* avec plus d'avantage.

Je m'étois proposé de faire l'essai du nouveau remede , pour apprécier les diverses critiques qui s'éléverent, dès sa naissance , en France , en Angleterre & en Allemagne , à Vienne même , sous les yeux de l'auteur. Le préjugé contre l'extrait de ciguë se montra dans toute sa force ; on ne l'envisagea que comme un poison , parce que l'on ne se rappelloit pas qu'Hippocrate (b) , Galien , & autres médecins de

(a) L'usage ordinaire de l'extrait de ciguë lâche un peu le ventre. Les médecins attenifs à cet effet , le soutiennent avec des purgatifs qui précipitent , par les selles , la portion du virus qu'il a mis en fonte , tandis qu'il fond encore & corrige ce qui peut être resté de virulence dans la masse générale des humeurs , & sur-tout dans les parties du corps , qui ne paroissent aux yeux que localement affectées ; (erreur dangereuse , & qui tourne contre l'humanité qu'elle fait souffrir , qu'elle exace & détruit.) Il est de toute impossibilité d'extirper , par le fer tranchant , un virus développé , qui roule dans le sang & en a infecté toute la masse.

(b) Hippocrate , dans celui de ses ouvrages , qui a pour titre : *De Naturâ muliebri* , met la ciguë au nombre des médicaments internes , qui conviennent dans les maladies de la matrice. l'antiquité

S U R L'EXTRAIT DE CIGUE. 225

L'antiquité l'avoient employé intérieurement avec succès. D'autres, à peine revenus de cicutæ quantum tribus digitis apprehendi potest, cum aquâ bibendum dato. **HIPP.** de Naturâ mul. Prenez, dit-il, une pincée de ciguë, & faites-la boire avec de l'eau. Ce savant homme, en ordonnant la ciguë dans la Thessalie, province de la Grèce, peu distante d'Athènes, dont les usages lui étoient connus, & quoiqu'il fût la mort de Socrate, arrivée quatre cens ans avant l'ére chrétienne, c'est-à-dire, quarante-quatre ans avant la sienne, ne nous doit-il pas faire douter que le poison, qu'a pris le Sage, fut le suc de la ciguë seul, & nous persuader au moins, que cette plante n'est pas nuisible en petite quantité, ou même qu'elle est si salutaire, donnée à certaines doses, dans quelques cas; qu'il l'employoit, malgré la crainte & la répugnance que l'on a pour ce que l'on sait être mortel, quand il est pris à une dose un peu forte? Les vastes connaissances de Galien, le plus célèbre des médecins Grecs après Hippocrate, ne permettent pas de croire qu'il ignorât le fait historique, que nous venons de citer, l'usage des Athéniens, & le genre de mort de Socrate; malgré cela, Galien est celui des auteurs, qui recommande le plus la ciguë intérieurement. Si on prend, dit-il, une petite quantité de ciguë, elle ne causera point la mort: *Si exiguum (cicutæ) sumatur, mortem homini nequaquam inferet;* & il ajoute, pour rassurer ceux qui craindroient l'usage de ce remede, un fait qui étoit alors fort commun. Une femme d'Athènes étoit parvenue, par degré, à boire une très-grande quantité de ciguë, sans en ressentir aucun mal. *Id quod Atheniensis anus experimento docuit, cuius*

Tome XXII.

P

216 OBSERVATIONS

leur crainte , malgré l'autorité de ces grands hommes , n'ayant pu faire la vraie maniere de préparer le remede & de l'administtrer , divulguerent que , s'il n'empoisonnoit pas , il ne répondroit pas , à beaucoup près , à ce que M. Storck avoit publié de ses vertus ; ils le considéroient , tout au moins , comme un avorton , *ut ridiculus mus.*

apud omnes per celebris est memoria ; etenim eā minimā cicutae potionē aūspicatā nullo detrimēto ad permagnam progreſſa est copiam. GAL. de Simpl. medicam. Facult. lib. iiij , pag. 220. Tous ceux qui ont lu l'Histoire ancienne , témoignent que les prêtres Egyptiens & ceux d'Athènes usoient de la ciguë intérieurement , pour éteindre en eux les feux & les desirs de l'amour. Cet exemple a été suivi plus d'une fois , dans les mêmes vues , par des hommes & par des femmes , dont parlent S. Jérôme & S. Basile : Hieronymus scribit hierophantas pontificatum adeptos cicutā se caſtrasse. P. Basilius ait se vidisse quafdam farninas quaē potionē cicutae extinxerint rabiosas cupiditates. Ils en parlent , comme témoins oculaires ; & Tragus la recommande à ceux qui gardent le célibat. Ce n'est pas seulement dans deux ou trois pays différens , que l'on a mangé la ciguë. Scaliger dit , Exercitat. 152 , que , dans le Piémont , on mange & on estime beaucoup la racine de cette plante dans les salades ; qu'on la regarde comme salutaire ; qu'elle est très-diurétique , & qu'il en a mangé souvent , qui avoit le goût du chervi. Schobelberger , Descript. Galliae polic. medic. f. 5 , p. 265 , en a vu faire le même usage en Languedoc & en Provence , ainsi que Ray &

SUR L'EXTRAIT DE CIGUÈ. 227

L'hôpital général de la Rochelle où je fus appellé pour faire la visite en l'absence du médecin, me fournit, il y a environ deux ans, l'occasion d'exécuter mon projet. Il m'eût été difficile de trouver autant d'écrasés rassemblés sous un même toit, & une maison plus propre, plus convenable pour établir la méthode de *Storck*, la suivre & en observer les effets. C'est dans cet asyle des malheureuses victimes du libertinage, où se présente, sous les formes les plus variées, le tableau de l'humanité le plus touchant, que j'ai recueilli ce qui fait le fond de mes observations. Je fis donc ramasser, en 1762, de la grande ciguë, (*cicuta major C. B. P.*) à la fin du mois de Mai & dans les premiers jours de Juin; c'est environ le temps où cette plante abonde le plus en suc, & qu'il y a plus de force : on eut aussi l'attention de la prendre sur un terrain qui n'étoit ni sec ni humide. Je chargeai la sœur apothicaire de cet hôpital d'en préparer l'extrait, suivant le procédé de

Petiver en Angleterre. On peut encore joindre à ces auteurs les témoignages de deux poètes célèbres :

. Sed quod non desit, habentem
Quæ poterunt unquidam satis expurgare cicuta?
HORAT. Epist. 2, lib. ij, v. 53.

Insumuit quem non extinxerit urna cicuta.
PERS. Satyr. 5, v. 146.
P ij

228 OBSERVATIONS.

Storck, que je lui donnai : elle l'exécuta à ma phantaisie. Il eût été effectivement difficile de le faire meilleur.

Je passai en revue, dans cette vaste maison, tous ceux & celles qui pouvoient être dans le cas de faire usage du nouveau remède. Je ne trouvai que neuf écrouelleuses qui étoient dans un délabrement à faire pitié ; mais, malgré cela, en état de commencer le traitement. Je débutai par les purger toutes avec des bols fondans-purgatifs, dans lesquels il entroit dix grains de mercure doux, & plus ou moins de jalap ou de scammonée en poudre, suivant leur âge & leurs forces. On leur donna, le lendemain, à chacune un grain d'extract de ciguë, au-tant le soir, ensuite la même dose trois fois le jour : on étoit attentif à en suivre les effets ; & comme les malades disoient n'en éprouver que de salutaires, cela enhardit : on en augmenta, chaque jour, la dose ; & on la poussa de maniere que les malades, les plus petites comme les plus grandes, en avaloient (chacune) un gros le matin, au-tant le soir, (égal à cent quarante-quatre grains par jour). Elles ont soutenu cette dose qui paroît excessive relativement à leur âge, pendant plus de six mois, sans qu'aucune en ait ressenti ou se soit plaint du plus léger accident. Voici des faits.

SUR L'EXTRAIT DE CIGUE. 229

I^e OBSERVATION. *Jeanne S...* âgée de vingt-deux ans, portoit, dès son bas-âge, sur le métacarpe, près de son articulation avec l'*index* de la main droite, un ulcere fanieux, dont elle est guérie.

II. OBS. *Elisabeth S...* âgée de seize ans, avoit, depuis environ six ans, une tumeur ulcérée, de la grosseur d'un œuf d'oie, placée sur le muscle mastoïdien gauche, près de son origine, & deux glandes ulcérées sous le menton : elles étoient de la grosseur du pouce ; guérie.

III. OBS. *Marie-Anne S...* âgée de quatorze ans, portoit, dès l'âge de six ans, une vingtaine de glandes assez considérables autour du col & sous le menton : il y en avoit qui étoient ulcérées, même profondément, & desquelles il découloit un pus ichoreux. Tout est fondu & cicatrisé.

IV. OBS. *Magdeleine*, âgée de neuf ans, avoit, depuis quatre ans, six glandes ulcérées à la partie latérale gauche du col & sous le menton, & deux autres ulcères placés sur les deux premières côtes & sur la clavicule du même côté. Tout est cicatrisé.

V. OBS. *Brigitte*, âgée de sept ans, portoit, depuis quatre ans, quatre tumeurs ulcérées, placées près de l'articulation du bras avec l'épaule antérieurement ; elles

230 OBSERVATIONS
étoient de la grosseur d'un œuf de poule ;
il en découloit de la sanie ; guérie.

VI. OBS. *Magdeleine B.* . . . âgée de sept ans , avoit une tumeur avec ulcere sur la phalange du pouce droit , de la grosseur d'un œuf de poule ; ce qui étoit énorme dans un enfant de cet âge : il y avoit , outre cela , carie de cet os , près de son articulation. La tumeur , l'ulcere & la carie ont disparu ; tout est cicatrisé : il reste seulement deux fossettes aux deux côtés de cette articulation , visiblement causées par la déperdition de la partie spongieuse de la tête de cet os : les mouvementens sont encore libres.

VII. OBS. *Fleurance M.* . . . âgée de six ans , portoit , depuis deux ans , des ulceres au col &c sous le menton , à la suite , dit-on , d'une teigne répercutee : elle est guérie.

VIII. OBS. *Marie-Anne Des L.* . . . âgée de neuf ans , bossue depuis environ deux ans , portoit , depuis deux ans , des ulceres sur le carpe droit : ils sont bien cicatrisés ; mais l'articulation du métacarpe avec le carpe reste , ankylosée ; ce qui tient cette partie roide , & n'ayant pas plus de mouvement que si elle étoit tout d'une pièce : elle ne peut même flétrir que les deux dernières phalanges.

IX. OBS. *Elisabeth* , âgée de quatorze

SUR L'EXTRAIT DE CIGUE. 231

à quinze ans, se plaignoit, depuis deux ans, de plusieurs petits ulcères à la commissure des lèvres du côté droit ; ils en gênoient les mouvements. Elle avoit, en outre, deux ulcères plus considérables à l'angle de la mâchoire du même côté, & sous le menton ; un au bras gauche, partie interne, près de son articulation avec le coude ; un à l'hypogastre ; un à l'aîne droite, & un autre à la jambe gauche, partie interne, à trois doigts de distance de la malleole : tous ces ulcères sont cicatrisés.

D'après ces faits, il paroît démontré que l'extrait de ciguë, lorsqu'il est bien préparé & bien administré, doit être réputé le spécifique du *virus* écrouelleux, de quelque espèce & nature qu'il soit. Il est seulement à désirer qu'il puisse détruire les ankyloses, lesquelles seules semblent avoir échappé à son action :

*Non est in medico semper relevetur ut ager ;
Interdum doctâ plus valet arte malum.*

OVID.

Les malades, qui font le sujet de ces neuf observations, étoient, avant le traitement, si exténuées, si maigres, pour la plupart, qu'elles n'avoient que la peau sur les os ; elles faisoient pitié. Cet état me fit mal augurer de celui des viscères ; & je me doutai, avec quelque raison, qu'ils de-

P iv

232 OBSERVATIONS

voient être gorgés d'une humeur aussi virulente que celle qui découloit des ulcères extérieurs : j'eus du moins lieu de penser que les glandes du mésentére avoient pu devenir squirrheuses. A juger de l'embon-point, de la vigueur & de la force dont jouissaient ces neuf convalescentes, il est indubitable que les embarras des viscères sont levés ; que l'engorgement des glandes mésentériques est dissipé.

Le traitement a été d'environ un an : on auroit pu l'abréger, si l'on avoit suivi de point en point mes prescriptions. Si, par exemple, l'on avoit donné à ces malades une tisane de squine, ou de gayac, blanchie avec le lait d'amandes-douces, ou celui de vache ; si l'on avoit fomenté, douché & même baigné, de tems en tems, les tuméfactions, ulcères, caries, exostoses & ankylosés dans la décoction chaude des feuilles & racines de ciguë ; si l'on y avoit même appliqué la pulpe de cette plante, sous la forme de cataplasme, ou quelqu'emplâtre fondant ; si l'on avoit eu le soin de ramasser f. q. de pignons d'Inde, (*Ricinus vulgaris*, sive *Palma Christi*) pour faire le purgatif de Rotrou. J'avois donné à la sœur apothicaire la maniere de préparer cette pâte ; & je lui avois très-expressément recommandé de s'en servir pour purger ces écrouëts.

SUR L'EXTRAIT DE CIGUE. 233

leuses, par préférence au purgatif fondant, dont on se fert dans cet hôpital. J'ose assurer que tout eût été exécuté ponctuellement, & le traitement eût beaucoup moins traîné en longueur, si j'avois été le médecin de la maison. Il y a deux de ces convalescentes qui sont entrées en condition, depuis quelques mois ; elles supportent les travaux pénibles & mal-sains, attachés à cet état dans la majeure partie des maisons de cette ville : *Incepunt lavare pedes ejus.* Qu'on me permette une petite incursion sur la fureur de laver.

Il est dans la ville de la Rochelle & dans celle de S. Martin, île de Ré, des maisons où il faut sçavoir nager, pour y entrer : on y est constamment dans l'eau, sur l'eau, & l'on n'y respire qu'un air surchargé de cet élément, parce qu'on y lave continuellement les cours, courroirs, sales, salons, chambres, galetas, &c. La force de cette habitude est si grande, que les maîtres les plus raisonnables n'ont pu acquérir, dans le domestique, assez d'autorité pour anéantir un abus aussi pernicieux. Il les expose à des enflures des jambes & des cuisses, aux rhumatismes, aux flux blancs, aux fluxions catarrhales & à tous les maux qu'entraînent les divers états de scorbut où il les plonge. C'est-là un sommaire des maladies que la fureur de barboter entraîne ordinai-

234 OBSERVATIONS

rement après elle, sans compter ce qu'il en coûte pour l'entretien des planchers & des meubles que l'humidité pourrit, & aussi pour celui des pompes, fceaux, lave-places & scisées. L'on oppose, sans fin, le prétexte de la propreté; mais il n'est que spécieux : il est du moins mal entendu, s'il heurte la raison, la santé & l'oeconomie qu'elle entretient. Dans ces maisons si bien lavées, la vaisselle est ordinairement sale ; les verres sont mal rinsés ; & l'on voit fréquemment des *loches* & des cheveux dans la soupe & dans les ragoûts. L'on doit faire consister la propreté dans les alimens & le vêtement. N'auroit-on que cette incommodité d'avoir, en toutes saisons, les jambes & les cuisses dans l'eau, de les avoir glacées ; (on lave depuis le premier de Janvier, jour de la Circoncision, jusqu'au 31 de Décembre, jour de la S. Sylvestre, inclutivement) ce qui rend les habitans des ports de mer plus disposés à l'enflure des jambes : ils pêchent le plus souvent par-là, à cause de l'air salin, toujours humide & épais, qu'ils respirent. Cette raison devroit suffire pour l'abolition d'une coutume aussi ancienne que le déluge, (si l'on veut,) mais qui n'en est pas moins prescriptible. Je m'époumnerois en vain. Une femme de cette ville avoit les jambes & les cuisses enflées & cédémateuses ; elle étoit sujette à des dou-

SUR L'EXTRAIT DE CIGUE. 235

leurs vagues , assez cuisantes : je lui dis que sa maladie étoit de l'espece de celles que nous appellions , en médecine , du nom de scinse ; elle me comprit ; mais , tant étoit grande la force de l'habitude ! je ne fus pas long-tems à m'appercevoir que l'on lavoit chez elle , comme auparavant.

Le petit nombre a des idées plus justes , lorsqu'il pense que la propreté ne consiste pas dans le lavage éternel des planchers , cours , couroirs des maisons ; ils sont , selon lui , toujours assez propres , s'ils sont fains . Cependant on lave dans la maison du sage , comme dans celle de son voisin , & peut-être davantage . Il fait de très-humblles représentations sur cet abus ; on ne l'écoute point : le parti pour lui le plus prudent est de garder le silence . Si la santé , citoyens , est pour vous , selon vous , d'un si grand prix , pourquoi la prodiguer , la sacrifier à un abus aussi peu réfléchi & qui heurte votre économie ?

Gutta cavat lapidem , non vi , sed sapè cadendo .
Si ce léger témoignage de mon zèle ne tourne pas aussi efficacement à l'avantage de mes concitoyens que je le desire ; si , malgré cette esquisse des effets pernicieux , que cause la maniere de laver , tout reste dans l'état qu'il étoit , je me sauve à la nage , & j'aborde où je puis : *Cum medicus fecit ut sanaret , pergit partes suas . SENECA .*

236 LETTRE SUR LES EFFETS

LETTRE

A M. A. ROUX, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, membre de l'académie royale des belles-lettres, sciences & arts de Bordeaux, & de la société royale d'agriculture de la généralité de Paris. Par M. RAZOUX, docteur en médecine de l'université de Montpellier, membre de l'académie royale de Nîmes, de la société medico-physique de Bâle, correspondant de l'académie royale des sciences de Paris, & de la société royale de Montpellier ;

Sur les effets singuliers d'une espèce de Solanum.

MONSIEUR,

Il paroît, depuis quelque tems, que les médecins font tous leurs efforts pour enrichir la médecine, & pour trouver des remèdes contre les maux qui jusqu'aujourd'hui avoient été regardés comme incurables. Notre siècle admire, avec reconnaissance, les découvertes & les succès qu'ont eus, dans ce genre, les Storcks, les De Haens, les Lochers, les Lambergens, & plusieurs autres qu'il seroit trop long de nommer ici. Animé par ces exemples, je

DU *SOLANUM SCANDENS.* 237

ne vous dissimulera point, Monsieur, que j'ai tenté de suivre de loin la route que ces grands hommes ont tracée. L'inutilité des moyens de guérir certaines maladies cruelles, qui résistent à toutes les méthodes connues, a été le motif qui m'a excité; & je n'ai pas eu à me repentir des tentatives que j'ai faites pour le soulagement des malades. Je ne parlerai point, dans cette lettre, des expériences heureuses & des cures surprenantes, opérées, dans notre ville, par la ciguë, l'aconit, &c. j'en réserve le détail pour un autre tems (*a*). Je me borne à un précis des épreuves que j'ai faites sur une autre plante qui a été regardée par quelques-uns, comme un poison moins violent, à la vérité, que ceux dont je viens de parler, mais qui, dans certains cas, n'a pas été moins efficace.

Au reste, Monsieur, ce que je vais rapporter, ne peut être considéré que comme une suite de l'observation que j'eus l'honneur de présenter à l'Académie royale des sciences, dont elle a bien voulu insérer un Extrait dans ses Mémoires (*b*).

(*a*) Je me flatte de pouvoir placer ce détail, dans un ouvrage auquel je travaille depuis près de dix ans, & qui est prêt à paraître sous ce titre: *Tables nosologiques, &c.*

(*b*) Voyez.... Histoire de l'Académie royale des sciences, avec les Mémoires de mathéma-

238 LETTRE SUR LES EFFETS

La plante , dont il est ici question , est le *solanum scandens* ou *dulcamara* , vulgairement connu sous le nom de *vigne de Judée*. C'est de cette plante , dont M. Linnæus , médecin de S. M. le roi de Suéde , a exalté les vertus. Ce sçavant , à qui la médecine , & , en particulier , la botanique ont de si grandes obligations , doit être regardé comme l'auteur de cette découverte (a).

Cette plante est fort commune dans notre pays , & très-facile à élever ; elle est vi-

tiques & de physique ; &c. année 1761 , pag. 53.... Je crois devoir faire observer ici , que la personne , dont il est fait mention dans cet article , qui étoit dans l'état le plus triste & le plus déplorable , lorsqu'elle se servit de la *dulcamara* , jouit d'une meilleure santé aujourd'hui , qu'elle n'avoit fait avant l'époque citée dans ce Mémoire ; qu'elle s'est mariée , il y a environ deux ans , & qu'elle est accouchée , depuis peu , d'un enfant bien constitué.

(a)... Voyez la thèse suivante , soutenue à Upsal , en 1752.... *Obstacula medicina , annuente exper. & nobil. fac. med. in illustr. acad. Upsal. sub praeside viro nobil. atque exper. Dn. doct. CAROLO LINNÆO , sac. reg. maj. archiatro med. & botan. professor , reg. & ord. acad. imperial. N. C. Monspel. Storkh. Berol. Upsal. Tolos. socio , &c. &c. &c. anno 1752 , Feb. d. 19.* On y lit ces mots , (page 9 :) *Sipitum dulcamarae vis sanguinem mundificandi lauit , usquequid N. D. præses ejus declarare p[ro]stantiam ; anteā enim pharmacopolæ solani anni herbam vel dulcamarae folia exhibuerunt ; hujus autem vires egregias perceperer pauci , cùm férer infrā justam dosin adhuc subfiterimus.*

DU *SOLANUM SCANDENS.* 239

vace : on la trouve , pendant toute l'année , dans les haies des champs & des jardins où elle vient sans culture. Je ne m'arrête point à sa description (a) ; je passe à ses vertus & aux épreuves que j'en ai faites.

1^e OBSERVATION. Une demoiselle de dix-huit à vingt ans avoit , à la partie supérieure de la jambe droite , sur la crête du tibia , une exostose de trois pouces de longueur , & d'environ un pouce d'élévation. Elle ne sçavoit point l'époque précise de cette excroissance osseuse , dont elle s'étoit apperçue depuis environ un an ; lorsque je la vis pour la première fois ; (c'étoit au printemps de 1762.)

Comme la malade se plaignoit pour lors , outre les douleurs & la foiblesse de cette jambe , d'un dérangement d'estomac , d'une inappétence , & de lassitudes spontanées , je lui prescrivis , après avoir rempli les préliminaires ordinaires , des bouillons apéritifs & fondans , qu'elle continua pendant une quinzaine de jours. Au bout de ce tems-là , on persuada à ses parens , que les frictions mercurielles pourroient seules enlever l'exostose. On y soumit cette demoiselle ; elle effuya seize ou dix-huit frictions assez fortes , & presque coup sur coup : on appli-

(a) ... On la trouve décrite dans la plupart des livres de botanique , & sur-tout dans l'*Histoire des Plantes* de Jean Bauhin , Ray , &c.

240 LETTRE SUR LES EFFETS
 qua, en même tems, sur l'exostose un em-
 plâtre de *Vigo quadruplic. cum mercúrio*,
 tantôt seul, tantôt mêlé avec parties égales
 de *diabotanum*.

Bien loin que le mal cédât à ce traitement méthodique, il parut, au contraire, s'aigrir visiblement. Les douleurs devinrent très-fortes ; la tumeur s'enflamma ; la couleur de la peau devint, en cet endroit, d'un rouge-vif ; elle acquit une sensibilité qu'elle n'avoit point eue encore : la jambe se couvrit de petites taches violettes, qui étoient parsemées sur toute sa surface ; &, par surcroît, il parut, autour de l'excroissance, des boutons qui s'abscéderent, devinrent comme des furoncles de mauvaife qualité, & me-naçoient déjà, par l'écoulement qui en sortoit, de prendre le caractère d'ulcères fa-nieux.

Dans ces circonstances, on me fit appeller de nouveau ; car j'avois discontinue de voir cette malade, désapprouvant la maniere dont on la traitoit. Je fis tout de suite enlever les emplâtres, discontinue les frictions ; je purgeai deux ou trois fois consécutivement la malade, pour empêcher la salivation de s'établir, & je la mis ensuite à l'usage du *solanum scandens*, coupé avec le lait de vache, de la maniere dont je l'indiquerai ci-après. Je ne fis rien appliquer sur les furoncles, ni sur les exanthèmes, que des

DU *SOLANUM SCANDENS.* 241
 des feuilles fraîches de bugle (*a*). On s'aperçut bientôt des bons effets de ce nouveau traitement : les petits ulcères se cicatriserent ; les taches disparurent ; les forces, le sommeil, l'embonpoint revinrent ; & la malade ayant continué de se servir du *solanum*, pendant tout l'été, se rétablit parfaitement.

Ce qu'il y eut de remarquable, c'est que l'exostose parut se diviser en deux, par une ligne enfoncée, qui se forma dans le milieu. La partie inférieure se dissipia entièrement : il resta de la supérieure une élévation, de la grosseur d'une petite noisette, qui n'auroit pas manqué de disparaître totalement, comme tout le resté, si la malade, docile à nos avis, eût bien voulu s'y soumettre ; mais ennuyée du régime qu'elle étoit obligée de garder, en prenant le lait coupé avec la décoction de *dulcamara*, elle voulut absolument discontinuer toute sorte de remèdes.

II. OBS. Un homme, d'environ cinquante ans, avoit, depuis sept à huit ans, plus de dix ulcères à chacune de ses jambes. Je lui conseillai l'usage interne de la *dulcamara* : il s'en servit ; & déjà il paroiffoit en ressentir de très-bons effets, quoiqu'il n'y eût que cinq semaines qu'il en usât. La plûpart de

(*a*) *Bugula Dodon. Pempt. pag. 135.*
Tome XXII. Q

242 LETTRE SUR LES EFFETS

ses ulcères se consolidoient, & les autres fournisoient une suppuration louable, où du moins, une fânie moins ichoreuse, lorsqu'il discontinua de se servir de ce remede, par la vaine terreur qu'on lui fit, en lui apprenant que le vulgaire appelloit la *dulcamara* la plante du poison.

III. OBS. Une demoiselle, âgée de vingt-cinq ans, commença à ressentir des douleurs vagues à ses jambes, sur-tout à l'articulation du genou : peu après parurent, au-dessous de la rotule, des plaques rouges, toutes garnies de boutons miliaires, presque imperceptibles, qui suintoient une humeur claire, & qui donnoient de la démagaison avec une cuiffon insupportable. Ces boutons grossirent petit-à-petit : la pointe de chacun d'eux s'enleva ; ils se réunirent les uns avec les autres, & formerent une espece de dartre ulcérieuse, large de deux travers de doigts, qui faisoit tout le tour de la jambe.

Ce fut dans cet état, que je vis la malade, pour la première fois. Comme elle ressentoit, ainsi que je l'ai déjà dit, une grande cuiffon, & sur-tout un feu, une chaleur des plus considérables à ses plaies, je les fis bassiner, plusieurs fois par jour, avec l'eau végétale minérale (*a*) ; j'y faisois appliquer des lin-

(*a*) Voyez le Traité sur les effets des

DU *SOLANUM SCANDENS.* 243
 ges imbibés de cette eau tiède, & je les faisois renouveler souvent. En même tems, après avoir suffisamment purgé la malade, je lui prescrivis la décoction de *dulcamara*, coupée avec le lait, dont elle prenoit deux prises seulement, par jour. Après un mois de l'usage de ces remedes, les ulcères guérirent radicalement, & la malade jouit d'une santé parfaite. Elle n'a plus eu la moindre apparence de récidive, quoique trois ans se soient écoulés depuis cette époque.

IV. OBS. Un homme, de quarante-cinq ans, avoit des dartres par tout le corps, qui avoient résisté à tous les remedes, tant internes qu'externes, qu'il avoit employés. L'usage de la décoction du *solanum scandens*, auquel je fis ajouter les bains émolliens, & un régime adoucissant, le délivrèrent totalement de cette incommodité.

V. OBS. Un vieillard septuagénaire, d'un tempérament phlegmatique-sanguin, qui avoit mené une vie fort fédentaire, fut attaqué d'une enflure érésipélateuse aux jam-

préparations de plomb, & principalement de l'extrait de saturne, &c. Par M. Gouard, conseiller du roi, maire de la ville d'Alet, professeur-démonstrateur royal en chirurgie, membre des académies royales des sciences de Montpellier, Toulouse, Lyon, &c. &c. &c. A Montpellier..... 1760.....

Qij

244 LETTRE SUR LES EFFETS

bes. Je ne sciais pas trop quels remedes on lui fit, ni ce qu'on employa ; je sciais seulement qu'il se forma, sur la jambe gauche, un dépôt qui s'abscéda, & qui laissa quatre petites ouvertures, d'où découloit une sérosité quelquefois limpide, quelquefois ichoreuse. Ce malade fit beaucoup de remedes, tant internes qu'externes, sans que ses plaies pussent, en aucune façon, se cicatriser. Il tomba enfin entre les mains d'un empyrique qui lui promit une parfaite guérison, s'il vouloit suivre exactement les avis. (J'ai été témoin du fait ; je puis le certifier.) Déja, depuis deux ans, ce malade souffroit ; il ne pouvoit point marcher ; & sa jambe étoit prodigieusement œdémateuse. Son nouvel Esculape fit enlever tous les onguens dont on se servoit : il se contenta d'appliquer sur les ulcères les feuilles fraîches de la *dulcamara*, de les contenir avec un leger emplâtre d'onguent divin, & d'envelopper toute la jambe avec les feuilles récentes de grande consoude. Il faisoit boire, en même tems, au malade, dans le courant de la journée, & sur-tout le matin, à jeun, quelques verres d'une décoction faite avec l'absinthe, la chicorée & la *dulcamara*. Par ces secours, la jambe s'est dégorgée ; les ulcères se sont consolidés ; & je vois tous les jours ce malade, jouissant d'une bonne santé,

DU *SOLANUM SCANDENS.* 245
faire ses fonctions ordinaires dans la ville,
tout comme auparavant.

Voilà, Monsieur, les principaux faits que
j'ai recueillis d'après mes nouvelles expé-
riences, en faveur d'une plante réputée, par
certains, comme vénéneuse. Je n'ai pas
voulu faire mention de toutes les observations
que j'ai faites, pour ne pas abuser de votre
complaisance, & pour que cette lettre ne
passât point les bornes ordinaires. Je dois
seulement ajouter un mot sur la maniere
dont je me suis servi de ce remede.

On prend, en commençant, un demi-
gros de la tige récente ou fraîche de cette
plante ; on en ôte les feuilles, les fleurs &
les fruits ; on la coupe par petits morceaux,
& on la fait bouillir dans seize onces d'eau de
fontaine, jusqu'à la diminution de moitié ; on
coule cette décoction ; on la mêle avec par-
tie égale de lait de vache bien écrémé, & on
en fait boire au malade un verre, de quatre
heures en quatre heures ; on augmente peu-
à-peu la dose de la plante, jusqu'à trois
gros, & même demi-once. M. Linnæus dit,
dans sa *matière médicale*, qu'on peut la
pousser jusqu'à deux onces ; & il recom-
mande de l'employer dans le rhumatisme,
l'ictere, les contusions, l'asthme & la pleu-
résie (a).

(a) ... *Solanum caule perenni flexuoso, foliis super-*
rioribus hastatis, Fl. Suec. 189.

Q iii

246 LETTRE SUR LES EFFETS

Ce remede, de la façon & à la dose que je l'ai employé, ne procure aucune évacuation ni par les selles ni par les urines : il ne paroît pas même, qu'il pousse, du moins sensiblement, par la transpiration. Il sembleroit donc agir, pour ainsi dire, par extinction : il va chercher dans la masse du sang le virus scorbutique, auquel il s'attache, qu'il combat & qu'il détruit. Je puis vous assurer, Monsieur, que si l'usage, que j'en ai fait, ne m'a pas toujours réussi, du moins n'a-t-il jamais été nuisible aux malades confiés à mes soins, qui même, par les précautions que j'ai observées, n'en ont éprouvé aucun inconvénient fâcheux. Tous, ou presque tous, en ont ressenti une diminution assez notable dans leurs maux, & plusieurs en ont été guéris radicalement.

Solanum scandens vel dulcamara. BAUH. PINI.
167.

LOC. *Europæ nostra sepes humidiuscule.*
PHARM. *Dulcamaraæ flori-* { *frutex frequens,*

pites, } { *3ij.* }
Qual. *Dulcamaraæ flori-* { *3ij.* } { *rarior heroica.*

Vis. *Diluens, mundificans, diuretica, pel-*
lens.

Usus. *Contusio, rheumatismus, iternus, pleu-*
ritis, asthma.

Comp. *Infus. traumaticum. FULL.*

CAROLI LINNÆI, arch. reg. Materia spe-
dica, &c. Holmiae, anno 1749, pag. 32.

DU *SOLANUM SCANDENS.* 247

Je dois encore ajouter aux preuves que je viens de rapporter, l'avis de M. de Sauvages, célèbre professeur de médecine à Montpellier. Je le consultois sur un de mes malades, que des ulcères scorbutiques tourmentoient depuis long-tems, & qui refusoit de continuer la *dulcamara*, parce qu'il croyoit que cette plante empêchoit la consolidation de ses ulcères, en procurant une trop abondante suppuration. Voici ses propres termes : « Je pense que vous devez continuer, & même augmenter toujours peu-à-peu la dose de la *dulcamara*. Cette plante n'empêche point les ulcères de se fermer : bien loin de-là ; elle dépure si bien le sang, que j'ai appris, depuis peu, qu'à S. Jean, un médecin a guéri un cancer à la mammelle, en grande partie, l'automne dernier.

C'est uniquement pour le bien de l'humanité, que je desire que mes essais soient connus, afin qu'on multiplie les observations sur l'usage, tant interne qu'externe, de la *dulcamara*, & que par-là on puisse être plus en état d'en constater sûrement l'efficacité & les vertus. C'est aussi, Monsieur, ce qui m'a engagé de vous adresser ces observations ; & je l'ai fait d'autant plus volontiers, que j'ai été ravi de trouver cette occasion de vous témoigner la respectueuse considération avec laquelle je suis, &c.

Q iv

D O U T E S

*Proposés par M. POUTEAU le fils, à
M. BRUN, docteur en médecine de l'univer-
sité de Montpellier, de la société royale
des sciences de la même ville, & agrégé
au collège des médecins de Lyon, au sujet
d'un Cystocele simple iliaxo-ventral,
décrit dans le Journal de médecine du
mois de Novembre 1764.*

Les maladies dont l'espèce est rare, dont les symptômes sont graves, dont le diagnostic est obscur, ne scauroient, Monsieur, être soumises à de trop séveres discussions ; c'est dans de pareilles occasions, que le pour & le contre ont de grands avantages, pourvu qu'ils soient traités avec cette impartialité, qui n'a d'objet que la recherche du vrai, & avec cette modération, ces égards qui n'admettent, qu'avec la plus grande circonspection, les termes trop tranchans d'adversaires, d'antagonistes. Pourquoi de la diversité des sentimens à une sorte d'inimitié, la pente est-elle si rapide ? C'est que souvent les expressions ajoutent à cette pente, quoique le cœur en réprouve l'amertume, dans le tems même que l'inadvertance les laisse couler sous la main qui les trace ; mais vous

SUR UN CYSTOCELE SIMPLE. 249
Icaurez vous en défendre , ou je suivrai
d'autres modeles.

Avant que de vous exposer mes doutes sur le caractère d'hernie ventrale de la vefsie , que vous avez donné à la maladie de M^{me} . . . permettez-moi de vous rappeller que , lorsque j'ai vu cette demoiselle , pour la premiere fois , elle avoit déjà mis en usage un très-grand nombre de remedes : je ne craindrai pas même d'avouer que , n'espérant pas plus de mes conseils que de tant d'autres qu'elle avoit éprouvés sans effet , elle ne me permit l'examen de sa maladie , que par un effort de complaisance ; sa confiance fut donc la mesure de mon attention : aussi me gardé-je de lui prescrire aucun remede ; & quoique , depuis ce tems , j'aye eu des occasions fréquentes de la voir , nous avons toujours été là-dessus , fort peu contens l'un de l'autre .

Ainsi , dans l'examen superficiel que je fis de cette maladie , je ne vis qu'une tumeur ovoide , rénitente , assez dure , de la grosseur des deux poings ; elle étoit située à la partie moyenne latérale droite du bas ventre , & soutenoit les muscles de cette capacité : on me dit qu'elle disparaissait d'elle-même au bout de quelque tems , après avoir occasionné des douleurs assez aiguës ; la malade attribuoit sa maladie à des vents , & m'avoit toujours caché une

250 DOUTES

circonstance essentielle , dont elle ne craignit pas ensuite de vous faire part ; je veux parler du besoin pressant d'uriner , lorsque la tumeur disparaissait : on sait que , sur ces matières là , une fausse pudeur engage les jeunes demoiselles à des réticences quelquefois dangereuses pour elles ; souvent aussi , elles n'en soupçonnent pas les conséquences , ou n'y ont pas donné elles-mêmes assez d'attention.

Quoi qu'il en soit , Monsieur , vous avez su faire cesser ces scrupules ; & je me fais un devoir de convenir que vous avez été le premier à soupçonner que le foyer de la maladie étoit dans les voies urinaires : en conséquence , je fus appellé pour examiner , de concert avec vous , cette tumeur ; je la pressai avec force , ce qu'on n'avoit encore jamais essayé , & le besoin d'uriner se présenta aussi - tôt que la pression eut diminué sensiblement la tumeur : il fallut réitérer , à différentes reprises , cette pression , tant la poche , qui contenoit les urines , avoit de capacité.

Après avoir trouvé dans les urines , retenues contre nature , la cause de la maladie , il restoit à déterminer quelle partie formoit la poche qui les contenoit ; vous décidâtes que c'étoit la vessie , & que le fond de cet organe faisoit , au travers des muscles du bas ventre , une vraie hernie

SUR UN CYSTOCELE SIMPLE. 251

ventrale de vessie : pour moi , recueillant tout ce que la lecture & une assez grande expérience m'avoient appris sur les hernies de toute espece, j'opinai qu'il n'y avoit point de hernie , & que la tumeur , placée sous les muscles du bas-ventre , étoit formée par une dilatation extraordinaire de l'urethère ; je croyois avoir , en faveur de mon sentiment , les raisons suivantes que vous avez eu soin de rapporter sans la moindre altération : je suivrai cet exemple , lorsque je me verrai obligé de jettter quelque doute sur les vôtres.

J'objectai donc , 1^o que la malade n'a pas le moindre souvenir d'aucun effort qui ait pu occasionner une rupture ; & comme je sc̄ais que plusieurs hernies se sont présentées sans aucune cause violente connue , je réduisis la valeur de cette objection à ses justes bornes ;

2^o Qu'il est démontré par le tact , que les muscles du bas-ventre sont dans la plus parfaite intégrité ;

3^o. Qu'il paroît impossible de supposer une hernie de vessie , d'autant plus que , lorsque la tumeur a son plus grand volume , il est plus ais̄ de la repousser vers le rein , que vers la vessie ; circonstance à laquelle je vous prie de donner la plus grande attention ;

4^o Qu'aucun des accidentis , qui prése-

252 DOUTES

dent les hernies, n'avoit eu lieu ; mais pour éviter trop de prolixité, je n'insisterai que sur la seconde & la troisième objection : toutes celles qui pourroient concourir avec elles, ne sont pas assez circonscrites, & nous éloigneroient trop de l'objet essentiel.

Vous êtes donc convenu qu'il est démontré par le tact, que les muscles du bas-ventre sont dans la plus parfaite intégrité ; mais cela n'improuve pas, ajoutez-vous, une hernie ventrale. « Les hernies de cette espèce, (ce sont vos propres paroles,) ne ressemblent point aux annulaires : dans celles-là la hernie étant réduite, les fibres musculaires ne souffrent point de réduction ; (le mot *non-intégrité* est impropre;) les fibres ne sont point rompues ; elles sont seulement écartées les unes des autres : d'ailleurs la non-intégrité ne sauroit être un signe essentiel de la hernie ; car, dans la hernie avec étranglement, on ne peut pas s'assurer de cette diminution, ni dans celles où il y a adhérence : avec de pareils principes de nosologie, on ne découvriroit jamais une maladie.

A cela je réponds qu'ayant eu de fréquentes occasions de réduire des hernies ventrales de différentes grosseurs, mon doigt, après la réduction, a toujours trouvé

SUR UN CYSTOCELE SIMPLE. 253
une dilatation , un écartement des fibres musculaires du bas- ventre , proportionné au volume de la tumeur ; que celle que l'on suppose ici être formée par la vessie , ayant un volume considérable , doit nécessairement occasionner un écartement proportionné des fibres charnues , au travers desquelles elle passe ; que la réunion , que le rapprochement de ces fibres , après la réduction d'une hernie habituelle , ne peuvent être assez prompts , assez exacts pour que le toucher ne laisse aussi-tôt après reconnoître aucune trace d'écartement ; qu'ainsi la parfaite intégrité des muscles du bas-ventre , que vous avez reconnue , & que vous avouez , est une puissante objection contre l'existence d'une hernie ventrale ; j'en appelle , outre cela , au témoignage de tous les praticiens.

La non-intégrité , ou l'écartement des fibres charnues , est donc un signe essentiel des hernies ventrales , après leur réduction , des hernies sur- tout d'un grand volume : il est vrai que , dans les hernies avec étranglement , & dans celles où il y a adhérence , on ne peut s'assurer de cet écartement , tant que l'étranglement ou l'adhérence subsistent ; mais on a d'autres signes pour y suppléer ; & cet écartement ne sera pas moins palpable , si on parvient à la réduction : d'ailleurs il n'est point ici que-

254 DOUTES

tion de ces sortes de hernies , puisque la tumeur , qui nous occupe , cede à une manipulation méthodique.

Passons à la seconde objection que vous vous êtes proposé de résoudre ; elle fonde l'impossibilité de supposer une hernie de vessie , sur ce que , lorsque la tumeur a le plus de volume , il est plus facile de la repousser vers le rein , que vers la vessie .

» Il est surprenant , (dites-vous en réponse ,) que lorsque j'avance que la maladie présente est une hernie ou un déplacement de la vessie , on oppose à cette assertion , que la situation de la partie , qui forme la tumeur , n'est pas naturelle à la vessie : cette objection n'est pas belle ; d'ailleurs elle est inutile ; car elle est commune , au sentiment de Messieurs P... & T.... Est-ce-là la situation du rein , ou celle de l'urethère ? Enfin , ajoutez-vous plus bas , cette tumeur , fut-elle située au col , je serais toujours fondé à la traiter d'hernie de vessie .

Si je conviens que l'objection n'est pas belle , vous avouerez au moins que la réponse laisse trop à désirer . On n'objecte pas que la situation de la partie , qui forme la tumeur , n'est pas naturelle à la vessie ; mais on objecte qu'elle est naturelle à une autre partie capable de former cette tumeur : or l'urethère est cette partie . Qu'une

SUR UN CYSTOCÉLE SIMPLE. 255

cause quelconque , qu'un gravier , par exemple , & plutôt , dans le cas présent , qu'un engorgement humorale resserrent le calibre de l'urethère à quelque distance de la vessie , il faudra bien que les urines retenues dilatent ce canal au-dessus de l'obstacle , & forment , par succession de tems & de dilatation , une tumeur proportionnée à leur affluence & à la force de l'obstacle qui s'oppose à la liberté de leur cours : cette tumeur dans une personne émaciée , telle que l'étoit la malade , dont il est question , se fera facilement sentir sous les muscles du bas-ventre ; elle n'occasionnera cependant aucun écartement , aucune di-duction de leurs fibres ; & lorsque la tumeur aura été dissipée par la compression , les muscles continueront à montrer une intégrité dans leur tissure , qui ne s'est jamais démentie en aucun tems de la maladie ; & les recherches les plus exactes n'ap-percivent aucun écartement , aucune di-duction.

Trouvez bon que je vous demande pourquoi vous n'avez donné aucune ex- plication de cette nécessité de pousser la tumeur du côté du rein , afin qu'elle se vide plus promptement ; pourquoi , au moins , vous n'avez pas essayé d'expliquer cette facilité qu'on trouve à la repousser du côté du rein , & non du côté opposé ?

256 DOUTES

Si cette circonstance, d'une part, se concilie difficilement avec la supposition d'une hernie de la vessie, elle me paroît, de l'autre, la preuve la plus complète du siège que j'assigne à la maladie. Supposez, en effet, avec moi, que les urines ont trouvé, dans la partie moyenne & inférieure de l'urethère, un obstacle à la liberté de leur cours; & d'abord vous verrez la portion de ce canal, qui est au-dessus, se dilater successivement, & acquérir une très-grande capacité. Il y a plus encore; cette ampliation, qui écarte les fibres circulaires de l'urethère, en distend, en allonge aussi les fibres longitudinales: le poids de la tumeur peut encore, lorsque la malade est debout, allonger cette urethère, & faire même descendre le rein: on a plus d'un exemple du déplacement de ce viscere qui n'est retenu en sa place, que par un tissu cellulaire; mais la portion de l'urethère, au-dessous de l'obstruction quelconque, a dû constamment rester dans sa place naturelle: ainsi la partie supérieure & la partie inférieure de ce canal n'ont plus gardé la direction qu'elles tenoient de la nature, & qui étoit légèrement inclinée en S; sa partie évasée, trop basse, fait nécessairement une anse avec celle dont le diamètre est, au contraire, resserré contre nature.

Dans

SUR UN CYSTOCELE SIMPLE. 257

Dans cette supposition, la tumeur remontera, par la pression, du côté du rein; ce qui ouvrira aux urines un débouché plus facile: on effacera, en effet, par-là, le pli, l'anse contre nature, que fait la partie dilatée de l'urethère avec celle qui ne l'est pas.

Vous voyez, par ces détails, combien il importoit de mettre en concurrence les preuves pour & les preuves contre une hernie ventrale de vessie. Cette maladie est une nouveauté dans les fastes de la médecine: or toute nouveauté est, de droit, soumise à l'ordre de la plus exacte révision & de la plus sévere discussion. La vérité a souvent besoin de contrastes pour paraître dans un plus beau jour: ce n'est, en effet, que le choc du caillou & de l'acier, qui en fait jaillir les étincelles.

Je finis, en blamant, avec vous, le ridicule préjugé des bonnes femmes qui, je ne saisis sur quel rapport de proportion future dans les organes extérieurs de la génération, laissent moins de cordon ombilical aux filles qu'aux garçons. Vous en concluez que la vessie, dans les filles, peut, après la naissance, conserver beaucoup plus long-tems sa hauteur; & vous pensez que cette pratique, qui ne paraît d'abord que futile, peut être la cause éloignée des hernies de vessie dans les personnes du sexe. Vous ren-

Tome XXII.

R

258 OBSERVATION

voyez à Morgagni, Tome I, *adv. Anat.* 3,
animad. 37. J'ai consulté ce paragraphe,
ceux qui le précédent & ceux qui le suivent,
& je n'ai rien apperçu qui ait de la relation
avec la hauteur ou avec les hernies de la
 vessie. Permettez-moi donc de vous prier
de donner plus d'étendue à un point de
théorie, délicat, que je n'ai pu saisir, & qui
doit servir de bouffole dans la conduite des
accoucheurs.

O B S E R V A T I O N

*Sur un Coup d'épée, porté dans l'hypo-
condre droit, qui bleffa le foie, & fut
suivi d'un dépôt au bas-ventre ; par
M. NOLLESON le fils, ancien chi-
rurgien aide-major des armées du roi en
Allemagne, maître en chirurgie à Vitry-
le-François.*

Au mois de Janvier 1758, un soldat Palatin fut blessé d'un coup d'épée, qui pénétra dans l'hypocondre droit : on l'apporta à l'hôpital de Hain en Westphalie, établi pour l'armée françoise ; ce blessé étoit attaqué de vomissements bilieux, de soif, de chaleur ardente, de fièvre fort aiguë, de hoquets continuels, avec une

SUR UN COUP D'ÉPÉE. 259

tension considérable au bas-ventre ; j'examinais la blessure , & priai ce soldat de me dire quelle étoit à-peu-près l'attitude qu'il avoit , lorsqu'il fut blessé : il me répondit que celui contre lequel il se battoit , lui avoit porté le coup d'épée droit , mais qu'en s'effaçant , sa parade fut basse , quoique forte , & qu'il reçut le coup obliquement , c'est-à-dire , de bas en haut ; alors je jugeai que le foie étoit blessé , & que le hoquet , qui étoit très-fréquent & très-vif , pouvoit être l'effet de l'irritation de la portion aponévrotique du diaphragme , en conséquence de la lésion du ligament coronaire du foie , qui lui répond . La première indication , & la plus urgente qui se présentoit dans cette triste conjoncture , étoit les saignées fréquentes & successives : j'en fis donc six au blessé , dans le jour & la nuit , & je lui prescrivis la diète la plus sévère : je fis , sur toute l'étendue du ventre , des fomentations avec la décoction de camomille , de mélilot , d'hypéricum , & de feuilles de mauve , animée d'un peu d'eau-de-vie ; les lavemens émolliens ne furent pas négligés : je lui prescrivis le petit-lait pour boisson ordinaire . Les second , troisième & quatrième jour , les symptômes étant les mêmes , je continuai les saignées , mais moins fréquentes ; les fomentations

R ij

260 OBSERVATION

& les lavemens furent administrés, comme à l'ordinaire, avec tout le succès possible : le septième, la fièvre & les autres symptômes étoient presqu'entiérement calmés ; mais le hoquet subsistoit encore ; accident qui me détermina à faire une autre saignée, qui fut répétée le lendemain, pour la seizième fois : je fis donner, le 7 & le 8, au blessé un julep narcotique, pour lui procurer la tranquillité & le sommeil qu'il avoit perdus depuis sa blessure. Le neuvième, je le trouvai fort foible, d'ailleurs autant bien qu'on pouvoit le desirer, relativement à sa situation ; je rendis la diète moins sévère, & lui fis donner quelques cuillerées d'une potion cordiale, faite avec un gros de confection d'hyacinthe, une once de syrop d'œillet, & trois onces d'eau de chardon-bénit : cette potion le ranima un peu ; mais en 24 heures, il lui survint une jaunisse, qui se manifesta sur toute l'habitude du corps : ses urines étoient épaisses, & d'un rouge foncé ; je lui fis administrer (au bout de deux jours, qu'il avoit déjà recouvré des forces) des apozèmes délayans, apéritifs & légèrement laxatifs, &, de tems à autre, quelques cuillerées de la potion cordiale ci-dessus ; le tout avec un heureux succès, qu'on continua pendant trois jours de suite. Mais la nuit du 15 au

SUR UN COUP D'ÉPÉE. 261
46 , de nouveaux accidens vinrent troubler la tranquillité du blessé : les mêmes symptômes , qui s'étoient déjà annoncés , reparurent , même avec plus de véhémence , & furent accompagnés d'une douleur profonde & pénétrante dans l'hypocondre droit. Je regardai cette nouvelle apparition de symptômes , comme l'effet d'un épanchement dans le bas-ventre ; ce qui me fit , dans l'instant , désespérer du blessé : cependant , après avoir réfléchi sur les cures qui ont été opérées de différentes blessures accompagnées d'épanchemens , je me rassurai , & procédai à l'instant à l'examen du ventre. Je sentis , au bas de l'hypocondre droit , à côté de la plaie , une fluctuation sourde ; ce qui me fit décider que le foyer de l'épanchement étoit au bas de la partie convexe du grand lobe du foie , entre ce viscere & le péritoine , au-dessus des fausses côtes. J'appliquai sur cette partie des cataplasmes maturatifs , qui furent continués jusqu'au dix-huitième , où la fluctuation fut entièrement manifestée , & le dépôt plus saillant ; alors j'ouvris la tumeur , en présence de plusieurs chirurgiens , entr'autres , de M. Winter , attaché au régiment Palatin ; il en sortit une chopine , ou environ , d'un pus de couleur rougeâtre , & fort fétide , avec beaucoup de sang grumelé. Les jours

R iiij

262 OBSERVATION

suivans , c'est-à-dire , les quatre premiers ; il sortit encore du bas-ventre du sang , & de la matière à demi - digérée , sur - tout quand le blessé faisoit des mouvemens d'inspiration . Tous les accidentis cesserent successivement . Les pansemens furent faits avec une languette de linge , trempée dans le digestif , & quelques injections déteratives qui produuisirent de bons effets ; car au bout de cinq semaines , la plaie fut cicatrisée sans aucun accident . Le blessé fit usage , pendant tout ce tems , ou peu s'en fallut , des mêmes apozèmes apéritifs , & rendus plus purgatifs . Par cette conduite , sa jaunisse fut aussi-tôt dissipée ; sa guérison fut prompte & radicale .

Quoique le hoquet soit un symptome qui accompagne assez constamment la lésion du foie , il est rare cependant qu'il soit aussi fréquent & aussi opiniâtre qu'il a paru l'être dans le blessé , qui fait le sujet de cette observation ; mais si l'on fait attention à la direction du coup d'épée dans le foie , & que l'on examine les liaisons de ce viscere , avec le diaphragme , on concevra , sans peine , ce qui a pu le rendre si constant . On sait que le foie est attaché à la partie aponévroïque du diaphragme par le ligament coronaire : or , si l'on se rappelle que le coup fut porté de bas en haut dans

SUR UN COUP D'ÉPÉE. 263

la partie convexe & inférieure du foie, on concevra aisément que ce ligament a pu être piqué, & que son irritation s'est communiquée à la portion aponévrotique du diaphragme ; ce qui a suffi pour produire ce hoquet constant & opiniâtre, qui n'a dû cesser que lorsque l'irritation du dia-phragme a été calmée.

Ne pourroit-on pas supposer également, que l'épanchement de bile, arrivé subite-ment, dépendoit essentiellement du ré-trécissement des pores biliaires, &c. suite de l'inflammation du foie, occasionnée par le coup d'épée ? En effet, l'observation démontre que toutes les fois que le calibre des vaisseaux de ce viscere est resserré, oblitéré, &c. la matière de la sécrétion de la bile s'arrête, & reste dans les vais-seaux qui doivent la porter aux émonctoires de ce corps congloméré ; elle reflue donc, par la méchanique de la circulation, dans toute la masse des liqueurs. De-là son épanchement sur toute l'habitude du corps, comme il est arrivé à notre blessé. Nous ne nous arrêterons pas à expliquer comment s'est fait l'épanchement qui a donné naissancé à l'abscès. Ce méchanisme ne présente rien d'obscur, pour quiconque con-nait la doctrine des tumeurs.



R iv

OBSERVATIONS

*Sur les Maladies épidémiques qui ont régné
à Paris, depuis 1707, jusqu'en 1747 ;
par un ancien Médecin de la faculté de
Paris.*

ANNÉE 1743.

HYVER. Le 21 Décembre 1742, le froid prit vivement ; la rivière charria des glaçons, le 23 ; fut prise le 25 : le 29, le dégel parut s'annoncer ; mais il fut de peu de durée : la rivière resta prise ; & dès le lendemain, le froid reprit aussi fort, au moins, & dura jusqu'au 8 Janvier, qu'il survint beaucoup de brouillards : la rivière débâcla sans accidens : le 24, la glace recommença, & le dégel arriva le 30. Le 10 Février, le tems se mit au beau ; mais cela ne dura que jusqu'au 17 : le froid revint ; & pendant tout le mois de Mars, il fit un tems détestable, entr'autres, le 23 ; il y eut beaucoup de neige, de pluie, & un froid aussi fort que dans l'hiver.

Les fièvres malignes continuerent : il y eut beaucoup d'apoplexies, la plupart mortelles, des rhumatismes, des attaques de goutte, des catarrhes, des toux très-communes, semblables à celles qu'on appelloit,

SUR LES MALADIES ÉPIDEM. 265
 les années précédentes, follette ; on les nomma cette année *grippe*. Peu de personnes en furent exemptes ; elles attaquaient vivement les poitrines délicates, qui souffriraient beaucoup cet hyver.

Les apoplexies éluderent l'efficacité des remèdes le plus promptement employés ; la plus grande partie de ceux qui en furent attaqués, périrent en très-peu de tems.

Les rhumatismes, & les attaques de goutte ne céderent qu'au tems, à la diète & à une boisson abondante, par laquelle on entretenoit le ventre libre : il falloit purger plusieurs fois dans le déclin de la maladie.

Les toux & les catarrhes ne se dissipoiient qu'avec beaucoup de tems, & en employant des bêchiques un peu incisifs, &, par intervalle, des calmans & de doux purgatifs ; mais il falloit presque toujours faire précéder ce traitement par une ou deux saignées. On terminoit la cure par du lait coupé.

Les fiévres malignes durent être conduites, comme nous l'avons dit ci-devant. On observa, indépendamment des maladies dont il vient d'être fait mention, une fièvre inflammatoire qui faisoit périr les malades en trois ou quatre jours ; par l'ouverture des cadavres, on trouvoit tantôt le cer-

266 . OBSERVATIONS

veau , tantôt la gorge , quelquefois , mais rarement , le bas-ventre , le plus souvent la poitrine , dans un état de sphacèle.

Le seul moyen de tirer les malades d'affaire , étoit de les saigner toutes les deux ou trois heures , & de les faire boire abondamment.

PRINTEMPS. Le printemps a été froid ; le mois d'Avril , il a plu , neigé ; le vent étoit toujours au nord ; la chaleur ne s'est fait sentir , que vers le 10 Mai ; encore le fond de l'air étoit - il froid , & la chaleur ne venoit - elle que de la présence du soleil. La campagne étoit cependant très - belle , & donnoit pour la récolte les plus grandes espérances. Les mêmes maladies continuoient , mais moins fâcheuses & moins fréquentes.

ÉTÉ. Le commencement de cette saison fut froid , le soir & le matin ; car , pendant le jour , le soleil échauffoit l'air. Le 8 Juillet , la chaleur devint assez forte ; & le 9 , il y eut un orage qui fit beaucoup de tort , sur - tout dans plusieurs villages de la vallée de *Montmorency*.

Les catarrhes , les toux & les fièvres malignes continuoient , mais beaucoup moins dangereuses & moins fréquentes.

Les apoplexies étoient aussi fâcheuses , & continuerent jusqu'en Septembre. On

SUR LES MALADIES ÉPIDEM. 267
vit beaucoup d'érésipeles, d'une nature particulière ; le corps étoit couvert de petites cloches , remplies de sérosité , qui crevoient au bout de quelques jours ; elles ne marquoient point , pour l'ordinaire ; mais tout le corps devenoit farineux. Le traitement de cette éruption étoit semblable à celui d'une petite vérole de bonne espece ; du thé leger ; des bouillons, pour toute nourriture ; ne point s'exposer à l'air froid , sans cependant trop se couvrir ; purger plusieurs fois dans la convalescence.

Dans le même tems , c'est-à-dire , vers le milieu du mois d'Août , il y eut des petites véroles , dont quelques unes confluentes ; mais presque aucune n'eut de suite fâcheuse.

On observa aussi des fiévres tierces, qui ne résisterent pas long-tems au traitement ordinaire.

AUTOMNE. La sécheresse , qui duroit depuis le mois d'Août , continua jusqu'à la fin d'Octobre , avec le vent de nord ; ce qui fit perpétuer les rhumes , & les douleurs de rhumatisme. Les fiévres intermittentes cédoient promptement à un traitement méthodique, c'est-à-dire , à quelques saignées , à une boisson abondante , & au quinquina purgatif , qu'il falloit continuer feul , pendant du tems , après être guéri .

268 O B S E R V A T I O N S

pour prévenir les réchutes, beaucoup plus fréquentes alors, que dans la saison précédente.

Les dévoiemens & les dysenteries, maladies ordinaires dans cette saison, & surtout chez les pauvres, commencèrent dès le 15 Septembre. J'en vis peu périr, quoique plusieurs eussent été très-mal.

En Octobre, les petites véroles devinrent beaucoup plus dangereuses : plusieurs périrent de dépôts qui se faisoient dans la tête, sans qu'on en pût deviner la cause.

A N N É E 1744.

HYVER. Le 3 Janvier, le froid commença assez vivement : la rivière charria des glaçons le 7 ; & le 11, elle fut entièrement prise : le tems étoit beau, clair ; le vent nord-ouest. Le 14, il y eut de la neige ; il faisoit moins froid le soi : la rivière ne débâcla cependant, que le 25. Le 6 Février, elle charria, pour la seconde fois : le mois de Février fut froid par intervalles ; & celui de Mars fut beaucoup plus fâcheux encore, par les frimats & le vent du nord.

Malgré cette température d'air, il n'y eut pas beaucoup de maladies, excepté des apoplexies & des coups de sang, qui firent périr tout-à-coup presque tous ceux qui en furent attaqués.

SUR LES MALADIES ÉPIDEM. 269

On ne vit pas plus de rhumes ni de toux, qu'il n'y en a ordinairement dans cette saison.

PRINTEMPS. Le vent froid du nord continua de régner pendant presque tout le printemps ; le 4 Avril, cependant, il y eut de l'orage avec grêle, tonnerre ; ce qui adoucit un peu le tems ; mais cela ne fut pas de longue durée. Jusqu'au 22 Avril, presque tous les jours alternativement, il y avoit de la glace, de la neige, de la grêle. Le tems devint un peu moins froid ; mais cela n'étoit dû qu'à la présence du soleil qui échauffoit l'atmosphère, lorsque le tems n'étoit point chargé de nuages. Malgré ce froid, il y eut, par intervalles, du tonnerre avec une pluie froide.

On voyoit cependant peu de maladies, excepté chez les personnes délicates ou convalescentes, qui supportoient avec peine cette température, & qui étoient tourmentées de fluxions plus ou moins dangereuses, à raison du siège qu'elles occupoient. On ne venoit à bout de guérir ces fluxions, que par de doux incisifs, qui rétabliscoient la transpiration supprimée, cause de tout le mal : on purgeoit plusieurs fois doucement les malades qui avoient de fréquentes rechutes, pour peu qu'ils s'exposassent inconsidérément à l'impression de l'air froid.

ÉTÉ. Enfin, le 5 Juin, la chaleur se fit

270 OBSERVATIONS

sentir, grâce à la présence du soleil ; car le vent venoit toujours du nord. Aussi avoit-on froid soir & matin, & même dans la journée, lorsqu'on se trouvoit dans un lieu à l'abri du soleil. L'impression différente & absolument opposée, qu'on recevoit, lorsqu'on étoit exposé au soleil & lorsqu'on le quitta, rendoit fréquentes les maladies qui pouvoient dépendre d'une transpiration interceptée, telles que les rhumatismes & les affections de poitrine. Si l'on excepte ces maladies, il n'y eut rien d'épidémique. La canicule fut très-froide ; & le tems ne devint doux qu'au 1^{er} Septembre, qui fut, en général, assez beau.

C'est dans le mois d'Août de cette année, que le Roi eut, à Metz, une maladie cruelle, qui jeta la consternation dans le cœur de tous ses sujets, & qui lui mérita, à si juste titre, le nom de *Bien-aimé*.

AUTOMNE. L'automne commença mieux que n'avoit été la saison précédente : il fit chaud, avec quelques pluies froides par intervalles.

On vit quelques dévoiemens & dysenteries, des rhumes & des rhumatismes, des fièvres intermittentes, dont quelques-unes avoient des symptômes de fièvre maligne ; mais ces maladies ne furent pas très-communes : les accidens n'en étoient point graves ; & elles cédoient assez promptement

SUR LES MALADIES ÉPIDÉM. 271
aux remèdes ordinaires, usités pour chaque d'elles.

ANNÉE 1745.

HIVER. L'hiver fut humide, sans froid violent, excepté les 19, 20 & 21 Janvier, qu'il gela assez fort pour faire charrier beaucoup de glacons à la rivière. Il ne tomba qu'une fois de la neige à Paris ; mais il y en eut beaucoup en province : la fonte fit grossir la rivière, & en rendit l'eau très-troublée.

En général, il y eut peu de maladies, rien d'épidémique, quelques fièvres malignes, mais en très-petit nombre ; des maux de gorge, quelques dysenteries & apoplexies, des rhumes causés par le froid, & augmentés encore par les fêtes que l'on donna pour le mariage de M. le Dauphin. Bien des personnes, qui ayant eu fort chaud, se trouvoient refroidies tout-à-coup, gagnerent des fluxions de poitrine, ou ressentirent des douleurs de rhumatisme, par l'interception subite de la transpiration.

Vers la fin du mois de Mars, commencèrent, dans les environs de Paris, les maladies de vaches, qui en firent périr promptement un grand nombre.

PRINTEMPS. Depuis neuf mois ou environ, il regnoit, dans les différentes provinces de France, une mortalité parmi les

272 OBSERVATIONS

bêtes à corne. Cette maladie, qu'on affirloit venir de Hongrie, se répandit, vers la fin de Mars, à Paris & aux environs : la Faculté de médecine de Paris fut consultée par le ministere public, à ce sujet. Pleine de zèle pour tout ce qui peut être utile, elle nomma des commissaires qui se transporterent dans tous les endroits nécessaires, & qui, par leurs conseils utiles, arrêterent le progrès du mal. Leurs conseils ne furent pas cependant suivis d'autant de succès qu'ils auroient dû l'être, par le peu de docilité & d'exactitude de ceux qui gardoient ces bestiaux. C'est à ceux qui feront l'histoire de la Faculté de médecine à entrer dans des détails à ce sujet (*a*).

Le printemps fut fort inégal : beaucoup de personnes étoient enrhumées ; d'autres avoient des maux de gorge, quelques-uns des fièvres malignes : la température de l'air y contribua sans doute ; car le commencement d'Avril fut doux, la fin très-froide, le mois de Mai très-inégal, fort chaud depuis le 21 jusqu'au 26, què le tems redevint très-froid. La campagne fut très-belle, & donna les plus heureuses espérances.

(*a*) M. Delépine étoit pour lors doyen, & en a rendu compte, en partie, dans l'histoire de son décanat, dans laquelle il est entré dans beaucoup de détails aussi curieux qu'instructifs.

Ces

SUR LES MALADIES ÉPIDÉMIQUES. 173

Ces alternatives subites de chaud & de froid rendirent encore plus fréquentes les maladies qui toutes dépendoient de la même cause, & devenoient très-graves, pour peu qu'on en négligeât les commentcetimens, ou à raison de la partie qui se trouvoit affectée.

Plusieurs personnes, de tout âge, périrerent d'apoplexie, sans pouvoir recevoir de soulagement d'aucun remede, sans doute, parce que le dépôt à la tête se faisoit dans l'instant même de l'attaque. Quelques-uns eurent des maux de gorge très-violens, d'autres une inflammation au bas-ventre ; il y en eut qui eurent des dévoiemens : quelques personnes furent prises de dysenteries ; mais le plus grand nombre eut des rhumes, & des fluxions de poitrine.

Le traitement de toutes ces maladies devoit être dans les mêmes vues, attendu que la cause en étoit la même ; savoir, dilatation trop grande des liqueurs, suivie d'un resserrement trop prompt, qui produissoit un engorgement inflammatoire, plus ou moins considérable dans telle ou telle partie, & dont le danger varioit en proportion du degré de l'engorgement, & de la nature de la partie affectée.

L'indication, qui se présentoit, étoit donc de procurer la résolution ; ce qui se faisoit par les saignées réitérées, mais peu abon-

Tome XXII. S

274 OBSERVATIONS

dantes chaque fois , pour éviter l'affaiblement , suite ordinaire des trop grandes évacuations , & par^e des délayans & des dia-phorétiques.

Par cette conduite sage , & tenue assez promptement , la plupart des malades guérissent.

ÉTÉ. Par ses inégalités , le mois de Juin ressemblloit à celui de Mars ; le 26 , il fit fort chaud , & dès le lendemain il fit froid : le mois de Juillet commença par des chaleurs assez fortes ; le 4 , il y eut du tonnerre & de la pluie : le tems changea bientôt ; & tout le reste du mois , aussi-bien qu'Août , il plut très-fréquemment , & fit froid , quoique par intervalles il y eût quelques jours chauds . Le mois de Septembre fut plus doux , & le vent étoit nord-est . Cependant les raisins ne meurrissoient point , ou meurrissoient mal .

Il y avoit pourtant peu de malades , excepté les personnes délicates , ou convalescences , qui se trouvoient mal de cette température d'air .

Dans le même tems régnnoient des petites véroles , chez des personnes de tout âge , principalement chez les jeunes gens , & les enfans , dont plusieurs périrent .

AUTOMNE. Cette saison fut douce , jusqu'au mois de Novembre ; depuis le 4 Octobre , cependant , jusqu'au 9 , il y

SUR LES MALADIES ÉPIDEM. 275
eut de la gelée , peu forte , à la vérité. Les vendanges furent peu abondantes , & le vin d'une mauvaise qualité.

On observa des apoplexies à des gens de tout âge ; beaucoup de personnes eurent de violentes toux , des maux de gorge , des catarrhes , des fluxions de poitrine : les pauvres souffrirent beaucoup de dysenteries.

Les petites véroles continuoient , & étoient d'une mauvaise espece ; elles firent périr beaucoup de ceux qui en furent attaqués.



OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.
JANVIER 1765.

Jours du mois.	THERMOMÈTRE.			BAROMÈTRE.		
	A 7 h. du mat.	A 3 h. du soir.	A 11 h. du soir.	Le matin, point. lig.	A midi, point. lig.	Le soir, point. lig.
1	1 $\frac{1}{2}$	4	5	27 7	27 6 $\frac{1}{2}$	27 6 $\frac{1}{2}$
2	3	6 $\frac{1}{2}$	4	27 5 $\frac{1}{2}$	27 5	27 4 $\frac{1}{2}$
3	5	7 $\frac{1}{2}$	4	27 4	27 4	27 5
4	3 $\frac{1}{2}$	4 $\frac{1}{2}$	3 $\frac{1}{4}$	27 6 $\frac{1}{2}$	27 6 $\frac{1}{2}$	27 7 $\frac{1}{4}$
5	3 $\frac{3}{4}$	6	6	27 8	27 7 $\frac{1}{2}$	27 7
6	6 $\frac{1}{2}$	10	7 $\frac{1}{2}$	27 6 $\frac{1}{2}$	27 7	27 7 $\frac{3}{4}$
7	6 $\frac{1}{4}$	10 $\frac{1}{4}$	8	27 7 $\frac{1}{2}$	27 7 $\frac{1}{2}$	27 7 $\frac{1}{4}$
8	7	10 $\frac{1}{4}$	8 $\frac{1}{2}$	27 7 $\frac{1}{2}$	27 8	27 6
9	7 $\frac{1}{2}$	9	6 $\frac{1}{2}$	27 6 $\frac{1}{2}$	27 6 $\frac{1}{4}$	27 7 $\frac{1}{4}$
10	5 $\frac{1}{2}$	7 $\frac{1}{2}$	5 $\frac{1}{4}$	27 9 $\frac{1}{2}$	27 10	27 8
11	5 $\frac{1}{4}$	9	4 $\frac{1}{2}$	27 8	27 9 $\frac{1}{4}$	27 11 $\frac{1}{4}$
12	2 $\frac{1}{2}$	7	3 $\frac{1}{4}$	27 11 $\frac{1}{2}$	27 11 $\frac{1}{2}$	27 11
13	3	6	4	27 11 $\frac{1}{2}$	27 11 $\frac{1}{2}$	28 $\frac{1}{4}$
14	3 $\frac{3}{4}$	6 $\frac{1}{2}$	6	28 1	28	28 $\frac{1}{2}$
15	3 $\frac{1}{2}$	6 $\frac{1}{2}$	3	28 2	28 2 $\frac{1}{2}$	27 10 $\frac{1}{2}$
16	4 $\frac{1}{4}$	7	2	27 11 $\frac{1}{4}$	27 11 $\frac{1}{4}$	27 10 $\frac{1}{2}$
17	2 $\frac{3}{4}$	6 $\frac{1}{2}$	3	27 10	27 10 $\frac{1}{2}$	27 11 $\frac{1}{4}$
18	1	5	5	28	27 11	28
19	5	6	3	28	27 11 $\frac{1}{2}$	28 11
20	1	5	4 $\frac{1}{4}$	27 10 $\frac{1}{2}$	27 10 $\frac{1}{2}$	27 10 $\frac{1}{2}$
21	4 $\frac{1}{4}$	8	6	27 10	27 10	27 10
22	6	9	6 $\frac{1}{2}$	27 10 $\frac{1}{2}$	27 10 $\frac{1}{2}$	27 10
23	5	8	6 $\frac{1}{2}$	27 10	27 10	27 10
24	6 $\frac{1}{4}$	10	7	27 10	27 10 $\frac{1}{4}$	27 10 $\frac{1}{4}$
25	5 $\frac{1}{4}$	7 $\frac{1}{2}$	4 $\frac{1}{4}$	27 11	27 11 $\frac{1}{2}$	28 $\frac{1}{4}$
26	4	5 $\frac{1}{2}$	4	28 2 $\frac{1}{4}$	28 2 $\frac{1}{4}$	28 3
27	3 $\frac{1}{4}$	4 $\frac{1}{2}$	2 $\frac{3}{4}$	28 2 $\frac{1}{4}$	28 3	28 3 $\frac{1}{2}$
28	2	3 $\frac{1}{2}$	3	28 4	28 4 $\frac{1}{2}$	28 4 $\frac{1}{2}$
29	1	1 $\frac{1}{2}$	1	28 4 $\frac{1}{2}$	28 4	28 3 $\frac{1}{2}$
30	0	2 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{4}$	28 3 $\frac{1}{2}$	28 3 $\frac{1}{2}$	28 3 $\frac{1}{2}$
31	1 $\frac{1}{2}$	3	1 $\frac{1}{4}$	28 4	28 3 $\frac{1}{4}$	28 3 $\frac{1}{2}$

OBSERV. MÉTÉOROLOGIQUES. 277

Jours du mois.	ETAT DU CIEL.		
	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	S-E. couv. pet. pl. couv.	S. E. couvert.	Couvert.
2	S. couvert. petite pluie.	S-S-O. cou. pet. pl. beau.	Couvert.
3	S. couvert. pet. pl. couv.	E-S-E. beau.	Couvert.
4	N-O. épais br. pet. pl.	N-O. ép. br. petite pluie.	Couvert.
5	S-O. couv.	S-O. couv.	Couvert.
6	O. couvert. pet. pl. nuag.	O. couv. pl. nuages.	Couvert.
7	S. couvert.	S - O. couv. pluie. nuag.	Nuages.
8	O. nuages. pet. pluie.	S. couvert. petite pluie.	Pluie.
9	S. nuag. gr. vent.	S. gr. v. cou. pluie.	Gr. v. couv.
10	S O. cou. b.	S. beau. cou.	Couvert.
11	S. cou. beau.	S. b. ferein.	Beau.
12	S S.E. beau.	S - E. beau.	Beau.
13	S-E. beau.	S-E. beau.	Beau.
14	S-E. nuages.	S-E. couvert.	Couvert.
15	S. brouill. b.	S. nuag. fer.	Couv. pluie.
16	S-O. cou. b.	S-O. beau.	Beau. Pluie.
17	S-O. cou. b.	S-O. beau.	Beau.
18	S. nuag. cou. pluie.	S. couvert.	Couvert.
19	S. couv. br.	S. couvert.	Couvert.
20	S. beau couv.	S. couvert. pet. pluie.	Couvert.
21	S. couvert. pet. pluie.	S. couvert. nuages.	Couvert. pl.
22	S-O. couv. beau.	S- O. beau. couvert.	Couvert.

278 OBSERVATIONS

Jours du mois.	ETAT DU CIEL.		
	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 ^h
23	E-S E. nuag. couvert.	E-S-E. couv.	Couvert.
24	S. couv. b.	S. beau. cou. pet. pluie.	Couvert.
25	S.E. c. nuag.	S. couvert. pet. pl. nuag.	Couvert. Couvert.
26	S. couvert.	S-S-O. couv. brouillard.	Couvert.
27	S. couvert.	S. couvert.	Couvert.
28	N-N-O. br. couv.	N. couvert.	Couvert.
29	N-N-E. br. couvert.	N-E. couv.	Couvert.
30	N. br. couv.	N. couvert.	Couvert.
31	N - N - E. br. couvert.	N. nuag. b.	Beau.

La plus grande chaleur marquée par le thermomètre, pendant ce mois, a été de $10\frac{1}{4}$ degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau; & la moindre chaleur a été à 0, c'est-à-dire, au terme même de la congélation: la différence entre ces deux points est de $10\frac{1}{4}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure; dans le baromètre, a été de 28 pouces $4\frac{1}{4}$ lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces 4 lignes: la différence entre ces deux termes est d'un pouce trois quarts de lignes.

Le vent a soufflé :

3 fois du N.

2 fois du N-N-E.

4 fois du N-E.

1 fois du S.

MÉTÉOROLOGIQUES. 279

Le vent a soufflé 5 fois du S-E.

2 fois de l'E-S-E.

1 fois du S-S-E.

16 fois du S.

2 fois du S-S-O.

6 fois du S-O.

2 fois de l'O.

1 fois du N-O.

1 fois du N-N-O.

Il a fait 13 jours beau.

2 jours fèrein.

8 jours du brouillard.

8 jours des nuages.

29 jours couvert.

15 jours de la pluie.

1 jour du vent.

MALADIES qui ont régné à Paris, pendant le mois de Janvier 1765.

Les maladies, qui ont régné pendant ce mois, ont été à-peu-près les mêmes que celles du mois précédent. Quoique les petites véroles aient été assez communes, elles ont cependant fait peu de ravage. Les maladies catarrhales ont été aussi abondantes : il s'y est joint des dévoiemens, parmi lesquels il y en a eu de dyssentériques. On a observé, outre cela, quelques fièvres intermittentes, qui avoient plutôt le caractère des fièvres automnales, que des printanières &c des fièvres doubles tierces-rémitentes.

S iv

280. OBSERVATIONS

*Observations Météorologiques faites à Lille,
au mois de Décembre 1764 ; par
M. BOUCHER, médecin.*

La première moitié du mois a été encore très-pluvieuse ; & du 5 au 16, il y a eu des jours de grosse pluie. Après le 16, le temps s'est mis à la gelée ; &, depuis ce jour, le thermomètre a toujours été observé au-dessous du terme de la congélation. Il ne s'en est guères cependant éloigné, finon les trois derniers jours du mois, qu'il est descendu à 5 degrés au-dessous du même terme, & même plus bas.

Il y a eu de la variation dans les vents du 1^{er} au 16 ; mais de ce dernier jour jusqu'au 31, le vent a presque toujours été *nord*.

Le baromètre a été plus souvent observé au-dessous du terme de 28 pouces, qu'au dessus de ce terme : le 15, le mercure est descendu à 27 pouces 4 lignes.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermomètre, a été de $7\frac{1}{2}$ degrés au-dessus du terme de la congélation ; & la moindre chaleur a été de $5\frac{1}{2}$ degrés au-dessous de ce terme ; la différence entre ces deux termes est de 12 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans

MÉTÉOROL. FAITES A LILLE. 281
 le baromètre, a été de 28 pouces 3 $\frac{1}{2}$ lignes ;
 & son plus grand abaissement a été de
 27 pouces 4 lignes : la différence entre ces
 deux termes est de 1 $\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a soufflé 2 fois du Nord.

14 fois du Nord vers l'Est.
 2 fois de l'Est.
 5 fois du Sud vers l'Est.
 3 fois du Sud.
 5 fois du Sud vers l'Ouest.
 4 fois de l'Ouest.
 1 fois du Nord-Ouest.

Il y a eu 23 jours de temps couvert ou nuageux.

11 jours de pluie.

9 jours de brouillard.

Les hygromètres ont marqué une forte humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille pendant le mois de Décembre.

Les rhumes & les fièvres catarrheuses ont persisté, & ont été les maladies les plus répandues dans le peuple ; il y avoit aussi des angines catarrheuses, compliquées d'embarras plus ou moins considérables de la poitrine. Dans cette dernière maladie, il se formoit souvent dans le gosier des ulcerations plus ou moins rebelles.

La fièvre putride a encore eu lieu dans le petit peuple ; elle portoit sur-tout à la

282 MALADIES REGN. A LILLE.

tête , & étoit aisément suivie de disparates , délire , soubresaults dans les tendons , gangrene extérieure , &c. Les points les plus essentiels de la cure étoient de tenir le ventre bien libre par des lavemens & des minoratifs anti-phlogistiques , précédés de quelque émettive , & de s'opposer à la putréfaction des humeurs , par l'emploi continu du quinquina : ce dernier remede se trouvoit doublement indiqué , lorsque la fièvre participoit du caractère de la double tierce ; ce qui se rencontrroit souvent.

A la fin du mois , les maladies étoient plus vives & plus inflammatoires : c'étoit des points de côté , avec des crachemens de sang , de vraies pleuropneumonies , des rhumatismes goutteux ; maladies qui devoient être traitées par la méthode purement anti-phlogistique. Les rhumes se trouvoient souvent accompagnés de la fièvre , & approchoient de la fluxion de poitrine.

LIVRES NOUVEAUX.

De Melancolida & Morbis melancolicis :
Quæque ipse miserrima vidi.

VIRG. Aenid. II. s. I.

C'est-à-dire : Traité de la mélancolie &

LIVRES NOUVEAUX. I. 283
 des maladies mélancoliques , Tome I.
 A Paris , chez Cavélier , 1765 , in-8°.
 Nous rendrons compte de cet ouvrage
 intéressant.

Essai sur les fiévres , auquel on a ajouté
 deux dissertations , l'une sur les maux de
 gorge gangreneux , & l'autre sur la colique
 de Devonshire ; par M. Jean Huxham ,
 docteur en médecine , membre du collège
 royal des médecins d'Edimbourg , & de la
 société royale de Londres ; traduction nou-
 velle , sur la troisième édition angloise. A Pa-
 ris , chez Cavélier , 1765 , in-12.

L'Essai sur les fiévres de M. Huxham ,
 est trop connu & trop justement estimé ,
 non - seulement en Angleterre , mais en
 France , & dans tout le reste de l'Euro-
 pe , pour ne pas nous croire dispensés
 d'entrer dans un plus long détail à son su-
 jet : nous ferons seulement observer que
 cette nouvelle traduction l'emporte par
 son exactitude sur les deux qui avoient déjà
 paru en françois. On y a joint deux dis-
 sertations du même auteur , qui n'avoient
 pas encore été traduites , l'une sur les maux
 de gorge gangreneux , l'autre sur une co-
 lique de la nature de la colique végétale
 qui régna en 1724 , dans la province de
 Devon en Angleterre. Ces deux morceaux
 ne déparent pas l'Essai sur les fiévres : on

284 LIVRES NOUVEAUX:

y retrouve par-tout un praticien éclairé, attentif à observer la nature, & à saisir les indications qu'elle présente. Pour donner à ceux de nos lecteurs, auxquels les ouvrages de ce savant médecin, ne sont pas connus, une idée de sa maniere de peindre les maladies ; nous allons rapporter ici la description, qu'il fait des maux de gorge gangreneux. Après avoir donné une idée de la constitution de l'air & des maladies, qu'on observa pendant les deux ou trois années, qui précédèrent & accompagnèrent cette terrible épidemie ; il trace le tableau suivant de la maladie : elle commençoit différemment dans les différentes personnes ; c'étoit tantôt par le frisson, l'embarras & la douleur de la gorge, la roideur du col ; tantôt par des alternatives de chaud & de froid, avec un peu de mal à la tête, de vertige ou d'assoupissement, &c. Le plus communément elle étoit accompagnée d'enrouement, d'une petite toux, de vomissement & de déjections fréquentes. On observoit dans tous ceux, qui en étoient attaqués, un grand abattement, une foibleesse soudaine, beaucoup d'oppression, & des défaillances dès le commencement. Peu de tems après la premiere attaque, quelquefois dès les premiers momens, on apper-

LIVRES NOUVEAUX. 285

cevoit une enflure , & le malade sentoit de la douleur dans la gorge ; les amygdales devenoient très-enflées & très-enflammées , les parotides & les glandes maxillaires , enfloient sur-tout , au point de mettre le malade en danger d'étouffer. Le fonds de la gorge paroissoit bientôt d'un rouge cramoisi , il étoit luisant & éclatant. Le plus ordinairement on appercevoit sur la luette , les amygdales , le voile du palais , & sur la partie postérieure du pharynx , plusieurs taches blanchâtres ou de couleur de cendre dispersées , ça & là qui quelquefois augmentoient considérablement , c'étoit les escarres d'ulcères superficiels , qui quelquefois cependant rongeoient très-profoundement. Dans ce tems la langue se couvroit d'une croute épaisse à sa racine , & l'haléine du malade devenoit d'une puanteur insupportable. Le second ou troisième jour , tous ces symptômes s'aggravoyent , & il en survenoit d'autres plus effrayans. La voix devenoit rauque & creuse ; & le malade faisoit , en parlant & respirant , un bruit semblable à celui des gens qu'on étrangle. Vers le quatrième ou cinquième jour , beaucoup de malades crachoirent une grande quantité de mucosité foetide & sanguinolente , il decouloit souvent des narines , sur-tout dans les enfans , une sanie si acre

286 . LIVRES NOUVEAUX.

qu'elle excorioit même les mains des gardes qui en avoient soin. Les malades qui avoient éprouvé ce symptome, languissoient pendant un tems considérable, & enfin mouroient phthisiques, quoiqu'il arrivoit plus souvent que l'humeur se jettoit plus subitement, & avec plus de violence sur les poumons, & les faisoit mourir avec les symptomes de la péripneumonie. Il se faisoit assez généralement sur-tout dans les enfans une éruption sur toute la surface du corps, & cela arrivoit plus communément le second, le troisième ou quatrième jour ; c'étoit ordinairement un signe favorable, lorsque cette éruption étoit suivie d'une déquamation générale. La maladie étoit en général à son plus haut degré vers le cinq ou le six, dans les jeunes gens, un peu plus tard dans les personnes plus âgées, la crise ne se faisoit souvent que le onze ou le douze, elle étoit alors imparfaite.

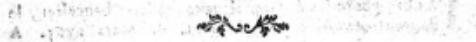
Tels sont les principaux traits, par lesquels M. Huxham caractérise cette maladie effrayante. Les bornes que nous sommes obligés de nous prescrire, ne nous permettent pas de rapporter les signes prognostics, ni la méthode curative, qu'il en donne. Nous espérons que le peu que nous en avons dit, engagera le lecteur à recourir

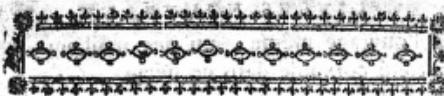
LIVRES NOUVEAUX. 287

à l'ouvrage même , un des meilleurs qui ait été composé dans ce siècle.

Consultations sur la plupart des maladies qui sont du ressort de la chirurgie ; par *Henri François le Dran*, maître en chirurgie , ancien directeur de l'académie royale de chirurgie de Paris , de la société de Londres , ci-devant chirurgien en chef de la Charité , & ancien consultant des armées du Roi. A Paris , chez *Didot le jeune*, 1765 , in-8°.

M. le Dran avertit , dans son Avant-propos , qu'il ne s'est pas attaché à décrire de ces maladies rares , qu'on ne voit qu'une fois en la vie : il a préféré celles qui sont assez communes , dont le traitement lui a été confié plusieurs fois , ou qui lui ont passé sous les yeux , à Paris ou ailleurs , pendant soixante ans & plus , qu'il a pratiqué. Il a détaillé scrupuleusement bien des petites choses , dans la maniere de les traiter , en faveur des jeunes chirurgiens , à qui cela pourra donner , dans des cas à-peu-près semblables , des idées curatives , qu'ils pourront placer à propos ; car il y a peu de maladies chirurgicales qui ne puissent se rapporter à celles qu'il décrit.





T A B L E.

E X T R A I T du Traité de l'existence, de la nature & des propriétés des nerfs. Par M. Le Cat, médecin	
	Page 195
— — — — — du Traité de la nature des anti-spasmodiques.	206
Observations sur l'extrait de ciguë. Par M. ^r Dupuy de la Porcherie, médecin.	219
Lettre sur les effets du Solanum scandens. Par M. Razoux, médecin.	236
Dépêces proposées par M. Pouteau fils, chirurgien, sur l'existence du Cystocele décrit dans le Journal de Novembre 1764.	248
Observation sur un coup d'épée dans l'hypocondre droit, qui blessta le foie. Par M. Nolefon le fils, chirurgien.	258
Observations sur les Maladies épidémiques, qui ont régné à Paris depuis 1707 jusqu'en 1747	
Année 1743.	264
Année 1744.	268
Année 1745.	271
Observations météorologiques, Janvier 1765.	276
Maladies qui ont régné à Paris, pendant 16 mois de Janvier 1765.	279
Observations météorologiques faites à Lille, au mois de Décembre 1764. Par M. Boucher, médecin.	280
Maladies épidémiques qui ont régné à Lille, pendant le mois de Décembre 1764. Par le même.	281
Livres nouveaux.	282

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le Journal de Médecine du mois de Mars 1765. à Paris, ce 23 Février 1765.
POISSONNIER DESPERRIERES.

JOURNAL
DE MEDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. M^r le Comte de
CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent de la
Faculté de Médecine de Paris, Membre de
l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences
& Arts de Bordeaux, & de la Société Royale
d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis
filia. Basl.

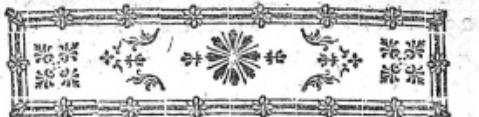
A V R I L 1765.

TOME XXII.



A PARIS,
Chez VINCENT, Imprimeur-Libraire de M^r le
Comte de PROVENCE, rue S. Severin.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI



JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

A V R I L 1765.

E X T R A I T.

Rapport sur le fait de l'inoculation de la petite vérole, lu en présence de la Faculté de médecine de Paris, & imprimé par son ordre, pour être communiqué à tous ses docteurs, avant qu'elle donne, sur cette question, l'avis que le Parlement lui a demandé par son arrêt du 8 Juin 1763. A Paris, chez Quillau & Babuty fils, 1765, in-4°.

NOUS annonçâmes, dans notre Journal du mois de Novembre 1763, que la Faculté de médecine, pour répondre aux vues du parlement qui lui avoit ordonné de donner son avis sur la pratique de l'inocula-

T ij

292 RAPPORT SUR LE FAIT

tion , avoit nommé douze de ses membres les plus distingués , qu'elle avoit chargés d'examiner tout ce qui est relatif à cette importante matière. Ces commissaires s'étant trouvé partagés de sentiment , ont présenté séparément leurs conclusions , dans différentes assemblées de la Faculté , tenues à ce sujet. Cette compagnie , qui n'a en vue que le bien public , croyant ne pouvoir porter trop loin ses recherches dans une matière aussi importante , a ordonné , par un décret , que les deux rapports , qui lui avoient été faits , seroient imprimés , pour être distribués à ses docteurs , avant qu'elle donnât son avis. Celui que nous annonçons , est l'ouvrage de M. De l'Epine , ancien professeur & ancien doyen de la Faculté. Il a été souscrit par MM. Astruc , Bougart , Théodore Baron , Verdelhan des Moles , & Macquart.

M. De l'Epine commence par exposer les principes des inoculateurs : il joint à chaque principe les conséquences qu'ils en tirent en faveur de cette pratique ; ensuite il reprend , dans le même ordre , les réflexions des adversaires de l'inoculation , sur chacun de ces principes. Il y rapporte les objections contre cette pratique , & promet d'y joindre les réponses ; enfin il propose , à chaque article , ses observations , & en tire des conséquences. Il a l'équité d'avertir que ceux qui

ESSAI DE L'INOCULATION. 293

protègent aujourd'hui l'inoculation, ne défendent pas, dans la rigueur des termes, les principes avancés par les premiers inoculateurs. Cependant, ajoute-t-il, comme leur système écruleroit, s'ils en faisoient un abandon absolu, ce sont toujours les mêmes sur lesquels ils se fondent : ils se contentent de les modifier.

M. De l'Epine réduit à dix les principes sur lesquels il pense que les inoculateurs établissent leur doctrine. Nous allons les rapporter dans ses propres termes.

» I. La petite vérole est ordinairement si meurtrière, qu'elle enlève une quatorzième partie du genre humain, & qu'ordinairement, dans les années communes, il en meurt un sur six ou sept de ceux qui en sont attaqués, & un tiers, quand l'épidémie est accompagnée de malignité.

» II. Personne n'est exempt d'avoir, une fois en sa vie, tôt ou tard, la petite vérole naturelle ; du moins, presque personne.

» III. Personne n'a la petite vérole véritable plus d'une fois en sa vie.

» IV. Comme presque personne ne peut se dispenser d'avoir, une fois en sa vie, la petite vérole, chacun en ayant le germe en soi, aussi la petite vérole prend-elle immédiatement sur tous ceux à qui on l'insère par la voie de l'inoculation ; & s'il y

Tijj

294 RAPPORT SUR LE FAIT

» en a quelqu'un à qui la petite vérole ne
» paroisse pas après cette opération, c'est
» précisément quelqu'un qui ne l'eût jamais
» eue naturellement, n'en ayant pas le germe
» en lui; mais un cas est aussi rare que l'au-
» tre, & ils sont fort rares tous deux.

» V. La petite vérole naturelle attaque
» au dépourvu, sans distinction d'âge, de
» sexe, de tempérament, sans égard aux
» dispositions actuelles, ni aux dispositions
» antécédentes, à la saison, aux commo-
» dités, aux occupations, ni aux circonstan-
» ces. Dans la petite vérole artificielle, on
» est le maître d'avoir égard à toutes ces
» choses.

» VI. C'est une terreur panique & mal fon-
» dée d'imaginer qu'en insérant, par l'inocu-
» lation, le ferment variolique dans la plaie
» que l'on fait à celui que l'on veut inoculer,
» on insinuera, en même temps, dans son
» sang le virus de quelqu'autre maladie con-
» tagieuse, telle que dartre, écrouëlles,
» scorbut, maladie vénérienne, gale, &c.
» Quand il seroit vrai que ces maladies pour-
» roient être communiquées par cette opé-
» ration, ce que l'expérience n'a point en-
» core démontré jusqu'à présent, est-il dif-
» fice de choisir un pus d'une jeune per-
» sonne, bien saine & bien constituée?

» VII. C'est un avantage unique, & qui
» appartient en propre à l'inoculation, de

DE L'INOCULATION. 295

» garantir de la peur & des frayeurs que la
» petite vérole entraîne toujours avec elle,
» & dont les effets n'ont que trop souvent
» des suites bien funestes pour le malade.

» VIII. La petite vérole contractée par
» l'inoculation, n'a pas, à beaucoup près,
» les mêmes inconveniens ; elle ne laisse
» aucune des suites fâcheuses, que la petite
» vérole naturelle a coutume de laisser après
» elle ; abscès, ulcères, furoncles, ophthal-
» mias, coutures sur le visage, mutilations.

» IX. La petite vérole artificielle est pré-
» que toujours bénigne & exempte de tout
» danger pour la vie. M. Rambi en a ino-
» culé quinze cens, & pas un n'a péri ; &
» M. Middleton, huit cens, & n'en a perdu
» qu'un ; M. Bell, neuf cens trois, avec le
» même succès ; d'autres, un très-grand
» nombre, sans qu'il leur en soit péri un seul.

» X. La bénignité de la petite vérole arti-
» ficielle est telle, qu'elle n'est que peu ou
» point contagieuse.

» Tous ces principes, ayant dit précédemment M. De l'Epine, tendent à prouver que n'y ayant que les plus fâcheux événemens à craindre de la petite vérole naturelle, & souvent la mort, il est avantageux de se procurer cette maladie par l'inoculation, parce que la petite vérole inoculée, loin d'avoir les inconveniens de la naturelle, 1° est sans aucun péril

T iv

296 RAPPORT SUR LE FAIT

» pour la vie ; 2^e tient lieu de la naturelle ;
» dont elle exempte à jamais ; 3^e est sans au-
» cun effet, tant pour ceux qui ont eu la petite
» vérole naturellement, que pour ceux qui
» l'auroient reçue par l'insertion ; 4^e a le
» précieux avantage de ne laisser aucune des
» suites funestes, qui ne succèdent que trop
» fréquemment à la petite vérole naturelle,
» pas même la gravure du visage..... Mais
» (les inoculateurs) ayant reconnu , ajoû-
te-t-il peu après , » par des expériences tou-
» jours fréquentes , que ces assertions , sou-
» tenues dans leur universalité , les expo-
» soient à des contradictions palpables , &
» à être fréquemment convaincus de faux ,
» ils se sont restreints à ne les prendre que
» dans leur généralité ; de forte que tous les
» exemples ou faits contraires , qu'on pour-
» roit leur citer , sont des exceptions dont
» ils conviendront , mais rares (selon eux ,)
» & qui ne détruisent pas une vérité géné-
» rale : *Rara non sunt artis*. Il ne s'agit donc
» que du plus ou du moins : il faut compter
» avec eux. Mais vous sentez , Messieurs ,
» continue-t-il , » l'impossibilité morale dans
» la pratique de faire ce dénombrement .
» Cependant tout impraticable que soit ce
» calcul en rigueur , ne peut-on pas en appro-
» cher par une évaluation raisonnnable ?

Tel est l'exposé que M. De l'Epine fait
des principes qu'il attribue aux inoculateurs ;

DE L'INOCULATION. 297

principes qu'il entreprend de combattre dans le reste de son Rapport. Nous allons le suivre dans cette carrière ; & nous prendrons la liberté de joindre nos réflexions aux siennes, persuadés que nous sommes, que son but n'étant que de découvrir la vérité, il ne trouvera pas mauvais que nous discutions certains faits que l'immense travail, qu'il a entrepris, ne lui a pas permis d'examiner avec toute l'attention qui eût été nécessaire.

Sur le premier principe, M. De l'Epine, en faisant convenir aux adversaires de l'inoculation, que la petite vérole est une maladie très-grave, & une des plus meurtrières après la peste, prétend cependant, que l'on grossit beaucoup les objets, & que si en Angleterre il pérît un septième de ceux qui en sont attaqués, il s'en faut de beaucoup qu'il en soit de même en France, où, selon le témoignage de médecins célèbres, qui pratiquent, depuis plusieurs années, dans nos hôpitaux, (il cite MM. Cochu & Bellête, tous deux anciens médecins de l'Hôtel-Dieu,) il est des années où à peine il en pérît un sur cinquante, &, dans les épidémies les plus malignes, rarement un sur sept. Il ajoute que, pour porter un jugement exact de la proportion de ceux qui périssent, avec ceux qui rechappent, il faudroit faire un calcul général de tout le

298 RAPPORT SUR LE FAIT.

royaume, & non des villes capitales seulement, dans lesquelles il est incontestable que cette maladie fait des ravages plus sensibles que dans les bourgs & les villages. Il cite ensuite plusieurs médecins qui paroissent avoir joui d'un bonheur peu commun, & avoir guéri presque toutes les maladies de cette espèce, qu'ils ont eues à traiter.

Qu'on nous permette quelques réflexions. Il y a bien de l'apparence, en effet, que la petite vérole est un peu moins meurtrière en France qu'en Angleterre. Cependant, on aura bien de la peine à se persuader qu'elle le soit aussi peu que M. De l'Epine voudroit le faire entendre : du moins ses preuves ne sont-elles pas aussi concluantes qu'il l'a cru ; car que peuvent prouver les observations d'un petit nombre de médecins, lorsqu'on pourroit en citer un nombre beaucoup plus grand, qui ont la bonne foi de convenir qu'ils n'ont pas été, à beaucoup près, aussi heureux dans leur pratique ? Dira-t-on, avec M. de Haën, que ces médecins ont ignoré la véritable méthode de traiter cette maladie ? Quoi ! les Sydenham, les Huxham, les Boerhaave, les Hoffmann, les Werloffs, les Hellers, les Vernages, &c. n'ont pas su traiter la petite vérole ?

Sur le second principe, notre auteur avoue que la petite vérole n'est que trop générale ; mais il est bien éloigné de convenir de la

DE L'INOCULATION. 299

presqu'universalité qu'on lui attribue. Il croit qu'il faut excepter plus d'un fixieme des hommes ; & quand il ne faudroit en excepter qu'un centième, un millième, il prétend que ce motif d'exclusion est plus que suffisant pour bannir à jamais une méthode qui donne une maladie qu'il ne devroit jamais avoir, & de laquelle il peut mourir. M. De l'Epine insiste sur-tout sur cette conséquence : il n'omet pas la réponse que font les inoculateurs, que l'inoculation ne donnera pas la petite vérole à ces hommes privilégiés ; mais il prétend que puisqu'on voit des gens être attaqués de la petite vérole naturelle, après ne l'avoir pu prendre artificielle, rien n'est moins assuré que cette exception en leur faveur. Les inoculateurs pourront bien ne pas convenir de cette conséquence ; en effet, puisque l'expérience a démontré que l'inoculation ne donne point la petite vérole à ceux qui l'ont déjà eue, comme le prouve ce prisonnier de Newgate, Richard Evans, M. Matty, & plusieurs autres, sur lesquels l'inoculation n'a rien produit, parce qu'ils avoient eu précédemment la petite vérole naturelle ; il suffit qu'il y en ait quelqu'un de ceux qui ne l'ont pas prise par l'inoculation, qui ne l'ait pas ensuite naturellement, pour avoir droit d'en conclure que l'inoculation ne donne pas cette maladie à ceux

360 RAPPORT SUR LE FAIT

qui ne l'auroient pas eue naturellement. Pour renverser le troisième principe que M. De l'Epine attribue aux inoculateurs : *Personne n'a jamais la petite vérole véritable, soit naturelle, soit inoculée, plus d'une fois en sa vie*, il rapporte, d'après M. de Haën, dans sa *Réfutation de l'inoculation*, le témoignage de trente-un auteurs qui attestent le retour de la petite vérole dans des personnes qui l'avoient eue une première fois. Il y joint, 1^o des exemples de rechutes après la petite vérole naturelle, observées pour la plupart, par des médecins de la Faculté de Paris; 2^o des exemples de rechutes après la petite vérole inoculée; 3^o un exemple de petite vérole inoculée, suivie d'éruption, à une personne qui portoit des cicatrices de la petite vérole naturelle, qu'elle avoit eue précédemment; 4^o des exemples de petites véroles vraies, survenues après l'inoculation, même réitérée deux ou trois fois infructueusement. Faisons quelques observations. 1^o Des trente-un auteurs cités par M. de l'Epine, il y en a quatorze, c'est-à-dire, près de la moitié, qui conviennent que ces secondees petites véroles sont rares: & il y en a plusieurs qui n'en citent qu'un seul exemple. M. de Haën lui-même ne rapporte qu'une seule observation qui lui soit propre: toutes les autres lui ont été communiquées, ou il les a puisées dans les au-

DE L'INOCULATION. — 301

teurs. Voyez la note 29 (z,) pag. 34 du Rapport. Antoine Sidobre, qui faisoit la médecine à Montpellier, assure que *les Italiens, les Espagnols, les Portugais, & même les Languedociens, n'ont, le plus communément, qu'une fois la petite vérole dans toute leur vie; mais les Septentrionaux, les Suédois, les Danois, les Anglois & les Parisiens en sont attaqués souvent deux, trois & quatre fois.* Ce dernier fait, que M. Sidobre ne pouvoit rapporter que sur la foi d'autrui, est démenti, quant aux Suédois, par M. Murray, dans sa Dissertation, *De Fatis variolarum in Sueciâ*, imprimée en 1763. Si on joint à cela les auteurs cités par M. Tissot, ou qui nient absolument, qu'on puisse avoir deux fois la petite vérole naturelle, ou qui prétendent que cela n'arrive que très-rarement, on sera tenté d'adopter ce dernier sentiment; mais poursuivons.

2° Parmi les exemples de rechutes après la petite vérole naturelle, M. Le Hoc est le seul des médecins cités, qui ait traité beaucoup de malades d'une seconde petite vérole. On n'en rapporte que deux exemples observés par M. Macquart; un seul, par M. Poussé pere, un des praticiens, qui a le plus vu de malades; trois, par M. Poussé fils; & un d'une petite vérole véritable après une petite vérole volante. M. Da-

302 RAPPORT SUR LE FAIT

l'Epine se cite lui-même comme un exemple de personnes qui ont eu deux fois la petite vérole. M. Gaulard a appris à MM. les commissaires, que M. Astruc, l'un d'eux, avoit traité M. de Beaumont, neveu de Monseigneur l'archevêque, d'une seconde petite vérole. M. Gaulard lui-même rapporte deux autres exemples de personnes qui avoient eu deux fois la petite vérole. On en cite deux exemples rapportés par M. Cantwel; deux observés par M. Bougart; un par M. Bourdelin; un par M. Petit pere, médecin de M^r le duc d'Orléans, rapporté par M. Bougart; un par M. Borie; un par M. Boyer; un par M. Cochu. Mais on ne dit point, dans cet article, qu'il y a des médecins qui, dans la pratique la plus étendue & la plus longue, n'ont jamais observé deux fois cette maladie dans la même personne; c'est cependant ce qu'on assure de M. Molin, & ce que M. Tralles a affirmé de lui-même, dans un ouvrage nouveau, que nous annoncerons à la fin de ce Journal. Supposons cependant, que tous les médecins, qui exercent à Paris, en ayant observé un exemple chacun, que sera-ce, si on le compare au nombre immense de petites véroles qu'ils ont dû traiter dans le cours de leur pratique? Faut-il d'autre preuve de la rareté du retour de la petite vérole naturelle?

DE L'INOCULATION. 303

3^e Nous diviserons en trois classes les exemples de rechute après la petite vérole inoculée , rapportés par M. De l'Epine : 1. celui du fils de M. Guillaume Blood , certifié par M. O Dailly , à M. Cantwel ; celui des sœurs de M. Tich-Burne , communiqué par le même médecin ; celui de M. le marquis de Camarthen ; celui des deux enfans de M. Savage , & de la fille de M. Hamilton , qu'on rapporte d'après une lettre d'une personne qu'on ne nomme pas ; celui des cinq filles de l'Electorat d'Hanovre , qu'on cite d'après mon Mémoire à MM. les Commissaires , ne me paroissent pas assez prouvés , pour les admettre légèrement ; car , 1^o M. Cantwel ayant été convaincu d'avoir avancé des faits de même nature , qui ont été démontrés faux , on peut soupçonner du moins , qu'il n'étoit pas bien difficile sur les preuves des observations qu'on lui communiquoit , & qu'il les croyoit sans beaucoup d'examen . 2^o Je ne fais quel degré de confiance on doit donner à l'auteur d'une lettre , qu'on ne nomme pas , quelque respectable que soit l'autorité de ceux qui les citent . 3^o Quant à l'histoire qu'on rapporte d'après mon Mémoire , je l'ai donnée comme suspecte ; & j'avois promis , si je découvrois quelque chose qui la confirmât ou qui la détruisît , d'en faire part au comité ; mais de ce que je n'ai pas pu re-

304 RAPPORT SUR LE FAIT

monter à son origine, malgré toutes les perquisitions que j'ai faites, il n'en résulte pas qu'elle soit vraie.

II. L'exemple du lord Percival; celui de la fille du ministre de France à Florence; celui de Coconam Timoni; celui de M. Daudet; celui de M^{me} De Surgeres; celui enfin de Francesco Braggiotto, ne prouveront jamais, aux yeux d'un homme impartial, que ces personnes ayent eu une véritable feconde petite vérole après la petite vérole inoculée. M. Percival n'a eu que fix boutons, sans fièvre ni aucun des autres symptômes qui caractérisent la petite vérole: donc il n'a pas eu la petite vérole; car cette maladie est toujours accompagnée de fièvre, lors même qu'elle est la plus bénigne. La fille du ministre de France n'avoit point eu de petite vérole décidée, à la suite de son inoculation, selon M. Manetti. M. De l'Epine révoque en doute que Coconam Timoni en eût eu une plus réelle, puisqu'il la place parmi les exemples de ceux qui, n'ayant pas pris la petite vérole par l'inoculation, l'ont eue ensuite naturellement. On peut ne pas douter de tout, & douter que la maladie, que M. Daudet a eue à Paris, ait été une véritable petite vérole. En effet, qui imaginera jamais, qu'une maladie qui prend le dimanche, qui est suivie d'une première éruption *à la poitrine*, le lundi; éruption

DE L'INOCULATION. 305

éruption qui permet de prendre un bain à la rivière, sans autre accident que de la fièvre & une augmentation de fièvre ; & d'une seconde, la nuit du mardi au mercredi, malgré laquelle on saigne le malade le jeudi ; on le purge le dimanche ; & il sort, le mardi suivant, en carosse. Si c'est-là une petite vérole, il faut avouer qu'elle est d'une espèce bien singulière. On peut en dire autant de la maladie que M^{le} De Surgères a éprouvée à la Suse. Des cloches, qui ne paroissent qu'au dos, dans une maladie qu'on taxe de malignité, se furent-elles remplies de pus, eussent-elles produit des excavations, ne sont pas la petite vérole ; ou il faut renoncer à toutes les notions qu'on a communément de cette maladie. Quelles preuves a-t-on que Francesco Braggiotto avoit eu la petite vérole par l'inoculation ? On dit bien, qu'il fut inoculé à sept mois ; mais on ne sait pas si l'inoculation produisit son effet.

III. Nous ne révoquons pas en doute le fait vérifié par M. Pouletier de la Salle, ni celui du frère du curé de Saint-Lo, ni celui de M^{le} Suzette Ravel ; mais que prouve ce petit nombre de faits ? Que la petite vérole inoculée est dans le cas de la naturelle, qu'on peut avoir deux fois, quoique cela arrive très-rarement.

3^o Nous ne ferons qu'une réflexion sur
Tome XXII.

306 RAPPORT SUR LE FAIT

l'exemple unique de petite vérole inoculée ; suivie d'éruption , à une personne qui portoit des cicatrices de petite vérole naturelle , qu'elle avoit eue précédemment. C'est que cet exemple est unique , & qu'il n'est certifié que par Wagstaaf convaincu par le docteur Arbuthnoz d'avoir mis plus de passion que de bonne foi dans tout ce qu'il a écrit contre une pratique qui a triomphé en Angleterre , malgré toutes ses clamours.

4° Quant aux exemples de vraies petites véroles survenues après l'inoculation , même réitérée deux ou trois fois infructueusement , les inoculateurs ne les nient pas ; & ils ne croient pas qu'ils prouvent rien contre la sûreté ni l'efficacité de leur méthode.

Nous ne nous arrêterons pas à discuter les réflexions que M. De l'Epine fait contre le quatrième principe , parce que les inoculateurs les plus instruits ne l'admettent pas dans l'universalité où il est présenté.

Sur le cinquième principe , M. De l'Epine répond que l'avantage , qu'on a de choisir le tems & les circonstances favorables pour donner la petite vérole artificielle , feroit un motif suffisant pour déterminer en faveur de l'inoculation ; 1° s'il étoit certain que la petite vérole naturelle fût inévitable ; 2° s'il

DE L'INOCULATION. 307

Étoit assuré qu'on ne peut point mourir de l'inoculation ni de ses suites ; 3^o si ces promesses n'étoient pas un leurre & des offres purement illusoires ; mais on a démontré, dit-il, 1^o qu'il y a des hommes assez heureusement constitués, pour être à l'abri de la petite vérole ; 2^o que non-seulement on peut périr de l'inoculation, mais encore qu'il en est péri réellement plusieurs personnes ; 3^o que ceux qui auroient le plus besoin d'un préservatif assuré contre les inconveniens de la petite vérole naturelle, sont précisément ceux que les inoculateurs répudient. Il insiste sur-tout sur cette dernière raison, & prétend qu'on ne peut, si l'on cherche sincérement le vrai, comparer les succès des inoculateurs sur des sujets d'élite, & choisis avec soin, qu'aux succès de leurs adversaires sur des personnes que la petite vérole naturelle aura trouvé également bien constituées & disposées. Nous nous croyons dispensés de discuter ce sophisme. Il n'est personne qui n'aperçoive qu'il porte sur des suppositions absolument fausses, *que les hommes sains, qu'on inocule, n'ont pas à craindre de voir déranger leur santé, & que les malheureux, dont la santé est une fois dérangée, ne doivent plus espérer de la voir rétablir* ; car si l'homme le plus saint peut devenir infirme, il est certain que la petite vérole naturelle, qui surviendra dans

Vij

300 RAPPORT SUR LE FAIT

cet état d'infirmité , lui sera plus funeste que si elle l'avoit attaqué , lorsqu'il jouissoit de toute sa santé ; & si l'homme infirmé vient à recouvrer sa santé , rien n'empêchera qu'il ne jouisse des faveurs de l'inoculation. Mais est-il bien démontré que tous les hommes fains échappent constamment aux ravages de la petite vérole naturelle ? Et ces épidémies cruelles , qui ravagent quelquefois la face de la terre , ne sont-elles funestes qu'aux personnes , dont la santé avoit déjà souffert quelque atteinte ? Qu'on ouvre les Fastes de la médecine , & qu'on prononce .

Notre auteur , pour renverser le sixième principe , assure que , nonobstant les attentions que les inoculateurs- praticiens ont , *sans doute* , apportées dans leurs opérations . . . on a vu des personnes sorties faines & sauves de la petite vérole artificielle , affectées ensuite de maladies toutes nouvelles , & à elles absolument inconnues , avant qu'elles eussent eu le malheur de se faire inoculer. Les uns ont été couverts de dartres vives ; d'autres , de pustules d'un mauvais caractère , d'autant plus humiliantes que moins méritées ; quelques - uns infectés d'écrouëlles. . . . *Nous avons* , dit M. De l'Epine , *parmi nos confrères , des témoins oculaires en état de certifier des faits capables de mettre cette vérité dans la plus grande évidence.* Nous nous contenterons

DE L'INOCULATION. 309

de rapporter deux des notes que l'on trouve à l'appui de cette assertion. Nous les choisissons, parce qu'elles contiennent un fait sur lequel nous croyons devoir des éclaircissements au Public. Dans la premiere, il s'agit de l'extrait suivant d'une lettre écrite à MM. les commissaires de la Faculté, signée de M. Galfridius O Connel, douze médecins & huit chirurgiens de Cork en Irlande.

*. . . . Cum variolis undà alios diversi generis
insertos esse morbos, nec mihi, nec cuiquam
collegarum meorum compertum fuit. . . .
Novi tamen (sunt ipissima verba,) ex vul-
nusculo brachii infetti malè curato, tumores
& furunculos, tam in axillā, quam in collo,
ejusdem lateris interdum exortos fuisse, qui
secundūm artem curati, aut citè resolvun-
tur, aut facile abscedunt. Si verò, ut non-
nunquam evenit, aliter tractentur, struma-
rum formam præ se ferunt, donec perterriti
parentes accersunt artis peritum qui rem fa-
ciliè expedit, & parti integratatem restituit.
Quod itidem in omnibus abscessibus etiam
benignioribus, & à variolis infestis minimè
exortis usu venit, qui, nisi secundūm artis
regulas curentur, strumosam sàpè imò &
gangrenosam faciem induunt. . . . Que-
cumque præter suprà dictos tumores sponta-
neis superveniunt incommoda ea omnia infi-
tivas ut potè mitiores, & discreti ut pluri-
mū generis, evadere expertus affirmo. Fa-*

310 RAPPORT SUR LE FAIT.

tendum tamen videtur strumas & luem venereum cum variolis inferi posse; sed prudens medici cautela in diligendo pure sano varioloso . . . his aliisve malis abunde adversabitur. Dans les notes suivantes, M. De l'Epine s'exprime ainsi : « Nous ne doutons » pas de la sincérité & des lumières de » M. Galfridius O Connell, de celle de MM. » ses confrères qui nous assurent, dans la » réponse à la lettre des Commissaires, que » rien n'est plus commun que ces tumeurs » ou gonflements douloureux au col, aux » aînes, aux aisselles, » (M. O Connell dit expressément *interdum*; ce qui ne veut pas dire que rien n'est plus commun,) « qui surviennent communément & spécialement » aux petites véroles inoculées; » (cela n'est pas plus exact. Voyez la lettre ci-dessus, où il est dit, en termes formels, que cela arrive à tous les abcès, même les plus benins, & qui reconnaissent toute autre cause que la petite vérole inoculée; *abcessibus etiam benignioribus, & à variolis instittivis minimè exortis;*) « qui ressemblent beaucoup aux écrouelles, & qui cependant n'en sont pas, » (lorsqu'on les néglige, ou qu'on ne les traite pas méthodiquement; car autrement ils se résolvent, ou viennent facilement à suppuration, *cito resolvuntur, aut facile abscedunt;*) » &, en conséquence, » nous croyons le fait, sans prétendre même,

DE L'INOCULATION. 311

» que ces Messieurs nous en fçachent un gré
 » particulier , vu que nous en connoissons ,
 » dans le petit nombre d'inoculés que nous
 » avons en France , par comparaison à Lon-
 » dres seul , plusieurs exemples ; dans ma-
 » dame De Séchelles , M. D'Héricourt , &
 » beaucoup d'autres .

Il nous seroit difficile de déguiser la sur-
 prise où nous avons été de voir M. D'Hé-
 ricourt le fils , cité comme un exemple de
 personnes sorties faines & sauves de la petite
 vérole artificielle , affectées ensuite de ma-
 ladies toutes nouvelles , en un mot , d'é-
 crouëlles ; (car c'est de cette maladie dont
 il s'agit dans le texte auquel cette note se
 rapporte ,) ou même de ces tumeurs que
 M. Galfridus O Connel dit survenir quel-
 quefois aux glandes des aisselles ou du col ,
 lorsqu'on ne traite pas méthodiquement la
 plaie de l'inoculation ; & je crus devoir récla-
 mer contre ce fait , dans l'assemblée de la Fa-
 culté , lorsque M. De l'Epine fit la lecture de
 cette partie de son Rapport . Voici comment
 je l'ai représenté dans mon Mémoire à MM.
 les Commissaires : *Le 8 , les glandes ingui-
 nales , sur-tout celles du côté droit , se gon-
 flerent ; le 9 , ces mêmes glandes devinrent
 sensibles & douloureuses ; la fièvre se dé-
 clara , &c.* Ce gonflement se dissipa avec
 la fièvre , sans le secours d'aucun remede :
 or , nous le demandons , qu'a de commun

V iv

312 RAPPORT SUR LE FAIT

ce gonflement si ordinaire aux enfans ; avec les tumeurs décrites par M. O Connell, ou avec celle de madame De Séchelles, qui survint à la fuite de son inoculation , qui abscéda , & qu'on fut obligé d'ouvrir ? Qu'a-t-il de commun avec les tumeurs écrouelleuses ?

Notre plume se refuse à tracer le soupçon odieux , que M. De l'Epine ose renouveler contre les inoculateurs. Nous qui le connaissons , nous sommes bien assurés que ce n'est pas dans son cœur qu'il en a trouvé le principe ; mais n'a-t-il pas craint que les gens , auxquels il est moins connu , ne conçussent de lui une idée peu avantageuse ? En effet , il n'est pas ordinaire de voir les ames généreuses , les cœurs vertueux supposer aussi légèrement des crimes. Heureusement la réputation des ministres de la santé est à l'abri de ces soupçons révoltans. Quelle confiance le Public pourroit-il leur donner , s'il les croyoit capables d'abuser de leur art pour sa destruction ? Car enfin ce n'est pas l'inoculation seule , qui pourroit en fournir les moyens. Il n'est pas de remede dont un scélérat ne pût faire un instrument de mort , s'il étoit possible qu'il en conçût le projet. Mais passons au septième principe.

Pour le renverser , M. De l'Epine essaie de prouver que la sérénité d'esprit , qu'ont

DE L'INOCULATION. 313

les inoculés , ne leur est pas bien légitimement acquise. Voici son raisonnement :
» On lit (dans la gazette de France , n° 96 ,
» pag. 413 , article de Londres , du 23 No-
» vembre 1763 ,) cet avis : Suivant un
» état authentique , qui vient d'être publié
» par les administrateurs de l'hôpital établi
» dans cette ville capitale , pour la petite
» vérole , depuis le 26 Septembre 1746 ,
» jusqu'au 24 Mars 1763 , il est entré dans
» cet hôpital six mille quatre cent cinquante-
» six personnes attaquées de la petite vérole
» naturelle , dont mille six cent trente-qua-
» tre sont mortes. Dans le même espace de
» tems , on y a inoculé trois mille quatre
» cent trente - quatre personnes , dont dix
» seulement sont mortes. Il résulte de ce cal-
» cul , que la proportion des morts sur les
» guérisons , est de plus d'un sur quatre ,
» pour ceux qui ont eu la petite vérole natu-
» relle , & moins d'un sur trois cent qua-
» rante-trois , pour les inoculés .

» Plusieurs réflexions se présentent natu-
» rellement , ajoute M. De l'Epine , 1^o voilà
» dix personnes mortes , qui se portoient
» fort bien , & qui vivoient encore , si
» on ne les avoit point inoculées , & qui ,
» par l'événement , se trouvent sacrifiées au
» salut prétendu des autres . 2^o Depuis qu'on
» prend , en Angleterre , l'élite de tous les
» bons sujets , c'est-à-dire les plus sains ,

314 RAPPORT SUR LE FAIT

» pour les inoculer , il doit en guérir moins ;
 » & de faire , suivant cet extrait authentique ,
 » il en guérit beaucoup moins de la petite
 » vérole naturelle ; & cela est très-consé-
 » quent , puisque celle-ci (les sujets les
 » plus sains étant prélevés pour l'inocula-
 » tion ,) ne peut plus tomber que sur des
 » sujets maléficiés d'ailleurs , ou au moins
 » suspects , en un mot , sur le rebut des
 » inoculateurs .

Nous oferons répondre à ces réflexions .
 1° Si on eût inoculé les six mille quatre cent cinquante-six personnes qui ont eu la petite vérole naturelle , dans l'hôpital de l'inoculation à Londres , en choisissant les circonstances où on auroit pu le faire sans danger , il n'en seroit mort que dix-huit ou dix-neuf tout au plus , au lieu de mille six cent trente-quatre . 2° Il s'en faut de beaucoup qu'on inocule encore en Angleterre tous les sujets qu'on pourroit inoculer sans risque ; & ce n'est pas parce que la petite vérole naturelle ne peut plus tomber que sur le rebut des inoculateurs , qu'elle a fait tant de ravages dans l'hôpital de l'inoculation . Si M. De l'Epine eût daigné consulter le Journal de médecine , pour le mois de Janvier 1764 , pag. 95 , où il auroit trouvé en entier la pièce dont il n'a vu que l'extrait dans la gazette de France : il y auroit appris que la plupart des malades , qui

DE L'INOCULATION. 315
avoient été traités de la petite vérole naturelle dans cet hôpital, étoient adultes ; qu'il y en avoit un très-grand nombre qui s'étoit fait porter à l'hôpital, après avoir commis de grandes irrégularités dans le régime, & souvent même, lorsqu'il n'étoit plus tems de faire des remèdes. 3° Enfin s'il eût daigné consulter l'Extrait du Nécrologe de Londres, que nous a donné l'auteur des *Nouveaux Eclaircissements sur l'inoculation de la petite vérole, pour servir de réponse au Mémoire de M. Raft*, il auroit vu qu'il ne meurt pas plus de monde de la petite vérole à Londres, depuis qu'on inocule, que du tems de M. Jurin.

Il n'est pas possible que nous discutions dans un Extrait tous les faits allégués par M. De l'Epine, contre le huitième principe qu'il attribue aux inoculateurs. Nous nous contenterons d'en examiner deux, sur lesquels nous sommes en état de donner des éclaircissements d'autant plus authentiques, que c'est d'après nous, qu'on rapporte l'un, & que nous avons entre les mains l'histoire exacte de l'autre, écrite par une personne dont le témoignage ne peut pas être récusé.

Le premier est l'histoire de l'inoculation du fils de M. D'Héricourt, intendant de la marine, que M. De l'Epine propose, pour prouver que plusieurs inoculés ont eu des

316 RAPPORT SUR LE FAIT

petites véroles très-malignes. La voici telle qu'il la rapporte, pag. 70, note 11 : » M. D'Héricourt est inoculé, le 11 Avril 1756, avec le plus grand soin, après avoir été préparé longuement, avec le régime le plus exact. Il a tous les accidens qui pourroient faire regarder la petite vérole naturelle comme très-fâcheuse ; » gonflement douloureux dans les glandes inguinales droites & gauches, fièvre forte, » délire pendant plusieurs jours, hémorragies, le visage bouffi, les yeux gonflés, » rouges, larmoyans, & ayant peine à soutenir la lumière, près de quarante jours de suppuration, presqu'autant de préparation, où, sans mal ni maladie, dès le 13 Mars 1756, on lui a retranché la moitié de sa nourriture ordinaire ; & à moins d'être mortelle, qu'a donc de plus affreux la petite vérole ordinaire ? Et quel grand avantage ce jeune enfant en a-t-il retiré ? Après une longue préparation, vingt jours en sus, à compter du jour de l'inoculation, le 11 Avril 1756, s'est déclaré un érépèle sur le visage, & un autre autour de la plaie gauche, qui a duré plus de six jours, & qui est revenu constamment, pendant six années consécutives, & dont il n'a été délivré que par l'usage d'une tisane sudorifique. Cette observation est de M. Roux, notre con-

DE L'INOCULATION. 317

» frere , qui n'a pas quitté le malade un seul
 » jour , & qui a couché , tout le tems de la
 » maladie , dans la même chambre. C'est
 » du Journal très-exact , qu'il nous a remis ,
 » que nous avons tiré fidélement ce récit . »
 Voici ce Journal : nous prions le lecteur de
 vouloir bien le comparer au récit de M. De
 l'Epine.

M. D'Héricourt étoit un enfant de douze ans , d'un tempérament fluet & délicat , sujet aux hémorragies du nez , qui étoient quelquefois si abondantes , qu'elles le faisoient tomber en foiblesse , & à de fréquens dévoiemens : d'ailleurs , depuis six ans que je l'avois sous ma direction , je ne lui avois pas vu le moindre accès de fièvre. Le 8 , (depuis l'inoculation) le malade commença à sentir un peu d'embarras & de mal à la tête ; les glandes inguinales , sur-tout celles du côté droit , se gonflerent. Le 9 , ces mêmes glandes devinrent sensibles & douloureuses ; la fièvre se déclara sur les neuf heures du matin ; elle ne fut pas considérable ce jour-là. Il en fut de même le lendemain , dixième jour de l'inoculation ; elle augmenta sur les sept heures du soir , & fut accompagnée d'un LEGER délire qui dura toute la nuit & tout le lendemain , jusqu'à la même heure ; malgré cela , LA FIEVRE N'ÉTOIT PAS VIOLENTE : je commençai à appercevoir , vers le soir du dixième jour ,

318 RAPPORT SUR LE FAIT

les traces de quelques boutons sur la poitrine. Le 11, il survint une petite hémorragie du nez ; le matin, vers les huit heures : la fièvre tomba considérablement à huit heures du soir ; & il n'en restoit plus le lendemain matin. L'éruption continua à se faire tout ce jour & la nuit suivante. Le 12, le malade fut sans fièvre à son réveil ; & il n'en a pas eu depuis. Il survint cependant une seconde hémorragie du nez : l'éruption fut achevée ce jour-là..... Le malade eut, pendant trois ou quatre jours, le visage & les yeux gonflés : ces derniers étoient rouges & larmoyans, & avoient peine à soutenir la lumiere du jour ; mais ces accidens se dissipèrent en peu de tems..... Le vingt-septième jour depuis l'inoculation, c'est-à-dire, le dix-septième depuis l'éruption, on commença à appercevoir un peu d'érysipele au visage & autour de la plaie de la jambe gauche..... M. D'Héricourt le fils, a été sujet, pendant quatre ans, au retour de cette humeur érysipélateuse : il en a été délivré à la fin, par l'usage d'une tisane sudorifique & purgative ; sa santé n'a été ni empêtrée ni améliorée par cette opération. Il est toujours d'une santé assez délicate, sans cependant avoie éprouvé aucune maladie depuis cette époque, si l'on en excepte ses érysipeles QUI MÊME N'ONT JAMAIS ÉTÉ ACCOMPAGNÉS DE FIEVRE. Si

DE L'INOCULATION. 319

M. De l'Epine a rapporté , avec la même fidélité , tous les autres faits qu'il cite , nous laissons juger à nos lecteurs de quels poids peuvent être les conséquences qu'il en tire.

La seconde histoire est celle de Madame De Lamoignon , rapportée , pag. 80 , note 4 , pour prouver que rien n'est plus ordinaire que de voir , à la suite de l'inoculation , dés dépôts aux extrémités . « Madame De » Lamoignon , y est-il dit , s'étant fait inocu- « culer , a eu , à la suite de la petite vérole » que lui avoit procurée cette opération , & « au moment où elle se croyoit guérie & » quitte de la maladie , un dépôt si considé- « rable à un genou , qu'après avoir résisté » à tous les remèdes , il a été question de » l'ouvrir ; qu'on a long-tems appréhendé » qu'elle en restât estropiée toute sa vie ; & » qu'enfin on a pris le parti de l'envoyer » prendre les eaux de Cauteretz . Un de ses » fils , (il a voulu dire sa fille) inoculé en » même tems qu'elle , a eu une grosse fié- » vre , a été grièvement malade , & sur le » point de périr . M. Noguez , notre con- » frere , tient ce fait d'une personne respec- » table , qui en étoit bien informée .

Voici cette histoire telle qu'on nous la communiquée , écrite de la main de M. De Lamoignon lui-même , & qu'il a signée , pour la rendre plus authentique : l'original est entre nos mains .

320 RAPPORT SUR LE FAIT

» Madame De Lamoignon a été inoculée le 28 Mars 1764 : la petite vérole a paru le 5 Avril. Le 10, elle s'est sentie de la roideur dans le genou, & s'est apperçue qu'au-dessus du genou, il y avoit de la rougeur. Voilà le commencement de son dépôt qui n'a été totalement guéri que le 23 Mai. Ce dépôt, qui n'étoit pas fort considérable, n'a jamais été ouvert (avec le fer :) des cataplasmes d'herbes émollientes, & de mie de pain avec le lait, l'ont aidé à s'ouvrir de lui-même. Pendant tout son cours, Madame De Lamoignon n'a eu que trois jours de fièvre le soir. Madame De Lamoignon est revenue de la Chapelle à Paris, le 30 Avril, sans souffrir du mouvement de la voiture ; jamais on n'a craint un moment, qu'elle demeurât estropiée.

» Le 29 Mai, elle est partie pour Cautelet, où elle n'alloit pas plus pour elle que moi pour ma santé, mais tous les deux pour accompagner madame Berryer qui y alloit pour la fienne. La première journée fut de Paris à Orléans. En y arrivant, madame De Lamoignon étoit si peu lasse, qu'elle fut à pied, de l'Intendance au Pont : la distance est à peu-près la même que de la Croix-rouge aux Invalides. Elle revint de même.

» Ma fille, inoculée le même jour que sa mère,

DE L'INOCULATION. 321

Mme, a eu la petite vérole aussi le même
» jour qu'elle, c'est-à-dire, le 5 d'Avril. Ce
» jour & les deux suivans, c'est-à-dire, le
» 6 & le 7, elle a eu la fièvre assez forte,
» même la tête un peu enyvrée. Le 8 d'A-
» vril, elle s'est levée, & depuis, s'est portée
» à merveille : sa santé s'est même très-forti-
» fiée. Pendant les trois jours de fièvre, il
» n'y a jamais eu à craindre pour sa vie.

» Voilà, Madame, la note que vous
» m'avez demandée de l'inoculation de ma
» femme & de ma fille : je la signe, pour la
» rendre encore plus authentique. Signé DE
» LAMOIGNON.

Pour éluder les conséquences qu'on tire
du succès constant que l'inoculation a eu
entre les mains de certains inoculateurs en
Angleterre, M. De l'Epine recueille les
histoires de toutes les morts qu'on attribue
à l'inoculation, sans avoir aucun égard à la
disproportion immense qu'il y a entre le
nombre de ces morts, supposé même qu'elles
fussent constatées, & celui des morts pro-
duites par la petite vérole naturelle ; il va
même jusqu'à s'écrier : *Un médecin, qui
aura conseillé cette fatale opération (à quel-
qu'un qui en sera mort,) se croira-t-il bien
justifié par l'heureux succès d'un million
d'autres inoculés qui auront échappé au pér-
il ? Et leur heureuse témérité pourra-t-elle
jamais le laver d'avoir donné un conseil*

Tome XXII.

X

322 RAPPORT SUR LE FAIT

meurtrier ? S'il nous étoit permis de rétiquer cet argument, nous oserions demander à M. De l'Epine s'il croiroit qu'un médecin dût être sans remords, si, ayant empêché un homme qui lui auroit donné sa confiance, de se soumettre à cette opération, il avoit le malheur de le voir périr, entre ses mains, d'une petite vérole naturelle, dont il n'auroit pu le guérir.

Nous ne nous arrêterons point aux réflexions qu'il fait contre le dixième principe des inoculateurs ; mais nous ne pouvons nous dispenser de relever une inexactitude qui se trouve, page 66, sur un objet entièrement relatif à ce principe. Il s'agit de prouver que, nonobstant les sages précautions que l'on prend pour éviter la multiplication de la contagion, cette pratique la perpétue. *Avec moins de fondement qu'aujourd'hui*, dit notre auteur, *pareille réflexion fut faite, en Angleterre, dès 1727.* C'est le même M. Jurin, (dont le témoignage ne peut être suspect) qui nous l'apprend. « Un article, dit-il, inséré, depuis peu, dans une gazette angloise, porte que, suivant la liste des morts de 1722, il mourut, en cette année, deux mille cent soixante-sept personnes de la petite vérole, & qu'en 1723, année où l'on avoit pratiqué plus fréquemment l'inoculation, il en mourut trois mille deux cens soixante-

DE L'INOCULATION. 323

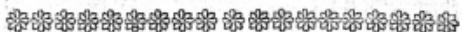
» onze, onze cens quatre de plus que dans
 » l'autre année, » M. Jurin ne s'inscrit pas
 en faux contre ce fait, quoique plus à portée
 que qui que ce fût, de le vérifier ; mais il
 paroît en sçavoir mauvais gré à l'auteur qui
 le rapporte, parce que tout le monde en tiroit
 la conséquence, que les inoculations, fai-
 tes en 1721 & 1722, avoient multiplié cette
 contagion. Quelqu'un qui se feroit piqué
 d'impartialité, n'auroit pas supprimé le pas-
 sage suivant, qui se trouve quelques lignes
 après le fait que M. De l'Epine rapporte :
 mettons-le sous les yeux de nos lecteurs.
 » Pour répondre à cela, je remarque, en
 » premier lieu, que, par les relations que
 » j'ai entre les mains, il paroît que, dans
 » l'année 1722, il y a eu soixante-trois per-
 » sonnes inoculées dans Londres ; & dans
 » celle de 1723, qu'on appelle *l'année de*
 » *l'inoculation*, le nombre des inoculés ne
 » fut que de soixante-onze, c'est-à-dire,
 » huit de plus que dans la précédente. 2° *La*
 » *plus grande mortalité*, que la petite vérole
 » causa dans cette année 1723, n'arriva que
 » dans les mois de Janvier & Février, pen-
 » dant lesquels il mourut près de cent per-
 » sonnes, par semaine, de cette maladie ;
 » chose qui étoit déjà arrivée deux années
 » auparavant : cependant *il ne paroît pas*
 » *qu'on ait inoculé* qui que ce soit avant le
 » 27 de Mars, dans le tems où la mortalité

Xij

324 RAPPORT SUR LE FAIT, &c.
» avoit considérablement diminué ; & elle
» se soutint, de la même maniere, durant
» tout le reste de l'année. » Page 114 du Re-
cueil de Pièces concernant l'inoculation ;
Paris, 1756.

Terminons cet Extrait par la conclusion de M. De l'Epine. « En attendant qu'une plus longue suite d'expériences heureuses puisse lui mériter une approbation universelle, nous n'estimons pas que la Faculté puisse donner son sentiment définitivement, & d'une maniere irrévocable, sur l'inoculation : elle peut conclure seulement, que la théorie des inoculateurs n'est pas assez fondée ; que la pratique de cette méthode ne répond point encore à leur théorie ; qu'elle est, quant à présent, trop imparfaite, & sujette à trop d'inconvénients & de dangers, pour qu'on en puisse conseiller l'établissement, ni même en tolérer l'usage ; qu'il faut attendre & voir si les nations, qui la protégent actuellement le plus, la porteront au point de perfection nécessaire ; ou bien si, rebutées d'une continuation & peut-être d'une augmentation de mauvais succès, elles ne feront pas les premières à l'abandonner, comme elles ont déjà fait autrefois.

CONJECTURES SUR LA CAUSE, &c. 325



C O N J E C T U R E S

*Sur la Cause de la Colique de Poitou; par
M. STRACK, docteur & professeur
en médecine à Mayence.*

Je propose ici des conjectures sur la cause de la colique de Poitou, que peut-être quelqu'autre, qui auroit plus de présomption que moi, croiroit pouvoir regarder comme des certitudes. Je les appelle *conjectures*, parce que je n'ai pas assez de faits pour oser prononcer absolument sur la nature de la maladie dont je veux traiter.

Il feroit à souhaiter que bien des observateurs en médecine se fussent prescrit cette loi; l'art de guérir en feroit bien plus avancé; &c on auroit bien moins de préjugés à combattre, moins d'erreurs à extirper. On s'est hâté de tirer des conclusions de quelques faits, de quelques phénomènes trompeurs; &c on a donné les choses les plus fausses pour des vérités démontrées. C'est un défaut commun à bien des prétendus observateurs; mais lorsqu'on les examine de près, quand on les suit à la piste, on s'aperçoit bientôt qu'ils sont des guides peu sûrs.

Plus je lis les observateurs, & plus je tâche d'observer moi-même; plus je vois

Xij]

326 CONJECTURES SUR LA CAUSE

que rien n'est plus difficile & plus délicat que d'observer avec exactitude. Je crois même, que, pour bien observer, il faut une certaine tournure d'esprit, il faut un certain talent d'envisager les choses du bon côté ; il faut, en un mot, l'esprit d'observation, qui, je crois, est un don de la nature ; don très-rare, & que très-peu de médecins, depuis Hippocrate & Sydenham, ont eu en partage.

Pour moi, qui ne me connois, ni cette finesse de discernement, ni cette délicatesse de jugement, ni cet esprit d'observation, & qui, d'ailleurs, n'ai pas un nombre de faits suffisans pour me mettre en état de décider, je me contenterai de rapporter simplement ce que j'ai vu ; j'y ajouterai mes conjectures, & je laisserai prononcer ceux qui, par le grand nombre de ces sortes de malades, se sont, pour ainsi dire, familiarisés avec cette maladie, & sont, par-là, en état d'en porter un jugement plus assuré.

Je commencerai par dire comment j'ai été conduit aux idées que je me suis faites de la colique de Poitou ; je rapporterai ensuite les faits que j'ai observés, & je proposerai les conséquences que je crois qu'on peut en tirer.

J'ai lu beaucoup d'écrits sur la colique de Poitou : je ne les ai cependant pas tous lus ; mais je présume que je n'ai pas beau-

DE LA COLIQUE DE POITOU. 327

coup perdu. Plus j'en ai lu, plus j'y ai trouvé de sentimens différens, & même opposés. Les uns l'appellent *colique des peintres*, parce qu'ils croient qu'elle attaque plus communément les peintres & les doreurs ; les autres la nomment *colique saturnine*, & prétendent que le plomb, que la céruse, que la litharge en est la cause ; & c'est pour cela qu'ils lui ont aussi donné le nom de *colique des potiers*, parce que les uns travaillent en étain ; les autres se servent du plomb, pour émailler leur poterie : d'autres se sont imaginés que le cuivre en étoit la cause. J'ai pourtant vu des gens, qui n'étoient ni peintres, ni doreurs, ni potiers, qui n'avoient fait aucun usage des couleurs, qui n'avoient manié ni plomb, ni étain, ni céruse, ni litharge, qui n'avoient pas bu de vins frelatés, & qui n'avoient pas mangé d'alimens mis dans des vaisseaux de cuivre, avoir cette même colique.

Ils ne diffèrent pas moins entr'eux, ces auteurs, par la méthode de guérir ; car les uns prétendent couper court, & guérir radicalement, en donnant aussi-tôt l'émétique : les autres préfèrent les purgatifs répétés ; d'autres condamnent comme très-nuifables, & l'émétique & les purgatifs, & préfèrent les émolliens, les huileux, les bains : d'autres recommandent les narcotiques, proscrits

X iv

328 CONJECTURES SUR LA CAUSE

par quelques-uns : d'autres divisent la maladie en différens périodes, & veulent qu'on varie la méthode en conséquence ; d'autres n'y trouvent pas cette distance, cet intervalle d'un période à l'autre.

Dans cette diversité d'opinions & de méthodes de guérir, dans cette incertitude, j'ai cru qu'il valoit mieux examiner moi-même, que d'adopter aveuglément le sentiment des uns ou des autres.

Il paroît que le grand nombre de phénomènes qui accompagnent la colique de Poitou, & leur diversité, a été la raison qui a divisé les auteurs, & a partagé leurs sentimens sur la cause & le traitement de cette maladie.

En parcourant leurs écrits, il m'est souvent venu en idée, qu'il pourroit bien se faire qu'un miasme, qui a coutume de nous présenter des phénomènes souvent très-variés, soit la cause de cette colique ; & j'ai cru pouvoir soupçonner le miasme arthritique vague. En effet, ce miasme joue un grand rôle parmi les maux qui nous affligent, & se présente sous tant de formes différentes, qu'on pourroit, avec raison, l'appeler *un Protée*. Des douleurs aiguës aux articulations, des exostoses, des ankyloses, des abcès, des caries, des migraines, des ophthalmies, des maux de dents, des abcès aux oreilles, des maux de gorge, des affec-

DE LA COLIQUE DE POITOU. 319

tions soporeuses, des léthargies, des points de côté, des péripneumonies, des asthmes, des toux convulsives, &c, comme je m'en suis convaincu depuis, des coliques terribles, & des paralysies, sont les effets que j'ai vu produire à la matière arthritique; effets que j'ai observés, que j'ai traités très-souvent, dont les uns se présentent plus fréquemment; les autres, comme la colique, beaucoup moins.

On ne doit pas être surpris si je donne le nom de *miasme* à la matière arthritique. Il me semble avoir fait voir, dans le Journal de médecine, que cette matière n'a rien de commun avec la goutte; qu'elle est d'une espèce distincte; qu'elle donne une teinte noire au pus des abcès qu'elle a formés, comme s'il y avoit carie aux os; que le pus, qu'ont donné des plaies simples, faites au corps des arthritiques, étoit teint de la même couleur. D'un autre côté, si on veut considérer que, depuis l'année 1757, les douleurs arthritiques vagues ont été si fréquentes, si communes, qu'elles n'ont pas seulement tourmenté les soldats exposés, pendant la dernière guerre, aux injures de l'air & à ses vicissitudes, & qui ont passé des nuits au bivouac, sur un terrain humide, mais qu'elles ont aussi attaqué indistinctement un grand nombre de personnes de tout sexe & de toute condition, des

330 CONJECTURES SUR LA CAUSE

vieillards & des jeunes gens , ceux qui me-noient la vie la plus commode , ainsi que ceux qui étoient obligés de gagner leur vie par le travail , on conviendra aisément , que la goutte vague est un mal épidémique , un mal contagieux , & que la matière , qui la produit , peut , à juste titre , être appellée *un miasme*. S'il est vrai que ce miasme pro-duise la colique de Poitou , on ne doit plus être surpris qu'on ait observé cette maladie dans un si grand nombre de sujets , pendant le tems que cette goutte vague a été si com-mune.

Je ne m'arrêterai point aux autres dou-leurs que le miasme arthritique excite com-munément ; je ne parlerai pas non plus des diffé-rentes formes qu'il prend , ni des diffé-rentes maladies dont il prend le masque qui le cache & le dérobe à notre vue : je m'attacherai uniquement aux douleurs qu'il cause dans le bas-ventre ; & j'exami-nerai si la colique , qu'il y produit , est celle qu'on désigne communément sous le nom de *Poitou*. Je commence par l'histoire des malades que j'ai vus & que j'ai traités.

Il y a près de dix ans , qu'une dame , qui avoit passé trois ans à Madrid , me consulta sur des douleurs aiguës qu'elle avoit aux articles des mains & des pieds , & qu'elle disoit être un reste d'une colique qu'elle avoit eue en cette ville ; colique qu'on lui

DE LA COLIQUE DE POITOU. 331
avoit dit être endémique en Espagne. Cette colique avoit été excessive ; & elle ne put me dire , parmi le grand nombre de remedes qu'on lui avoit faits , quel étoit celui qui l'avoit guérie. Je compris , par la description détaillée qu'elle m'en fit , qu'elle avoit eu la colique de Poitou. Cependant les douleurs , qui étoient restées aux mains & aux pieds , étoient précisément les mêmes que sentent les arthritiques ; & je les guéris par les mêmes moyens , c'est-à-dire les bains , l'antimoine crud , & la décoction des bois.

Un jeune homme fut pris tout-à-coup , il y a treize ans , d'une douleur aiguë au bas-ventre , précisément à l'endroit où finit la région ombilicale , & où commence la région rénale droite. Il croyoit que cette colique venoit d'une constipation causée par les veilles , l'étude , par des confitures séches qu'il avoit mangées , & le peu de boisson qu'il avoit coutume de prendre. Cette douleur , qui dura trente-six heures , étoit si forte , que le malade en eut du délire. Une saignée , des fomentations émollientes , appliquées sur le bas-ventre , & un grand nombre de lavemens la firent passer. Il lui resta néanmoins , pendant près de six mois , une sensibilité au même point où cette douleur avoit pris.

Il eut , l'année d'après , une tumeur & une douleur arthritique à l'article du pied

332 CONJECTURES SUR LA CAUSE

droit , qu'on ne prit pas pour lors pour ce qu'elle étoit , le malade croyant s'être foulé le pied , quelques jours auparavant. Cette douleur se passa , par le moyen des fomentations réitérées.

Trois ans après , il fut attaqué d'une péripneumonie avec une toux convulsive , & des attaques d'asthme : il étoit souvent près d'étouffer. La suite démontra que ce mal étoit également produit par un miasme arthritique , dont on ne se doutoit pas alors. Il en revint pourtant , après avoir traîné sept mois , & fait usage de beaucoup de drogues qui n'étoient nullement dirigées contre la matière arthritique : aussi , depuis ce tems , étoit-il pâle ; il avoit souvent le teint jaune , & même olivâtre : ses yeux étoient creux ; il sentoit des lassitudes , un picotement & des ardeurs dans la peau , lorsqu'il suoit : il étoit souvent triste ; & on croyoit que cette tristesse venoit d'une perte considérable qu'il venoit de faire. Il se remit cependant un peu , quelque tems après.

Ayant ainsi traîné deux ans , il fut pris de douleurs arthritiques , qui allèrent d'une partie à l'autre. Ce ne fut qu'alors , qu'on comprit que tous les maux , qu'il avoit soufferts auparavant , étoient venus de la même cause , de cette même matière arthritique , qui ne s'étoit pas alors aussi-bien manifestée que cette fois-ci. Ces douleurs

DE LA COLIQUE DE POITOU. 333

arthritiques , après avoir roulé long-tems dans les différentes parties du corps , se concentrerent à la fin dans le bas-ventre : la matière arthritique s'y fixa pendant neuf jours , & y causa des douleurs excessives . C'étoit une pitié que de voir ce malade : on s'attendoit , à tout moment , à des convulsions , par la véhémence des douleurs . Les muscles du bas-ventre étoient rétractés & durs comme du bois ; les hypocondres creux ; le ventre resserré ; la respiration extrêmement gênée : il étoit , à tout moment , près d'étouffer ; le pouls étoit concentré & petit : il étoit tourmenté d'une insomnie cruelle , & de soubresaults dans les membres . Ni les lavemens , ni les fomentations émollientes , appliquées jour & nuit , ne lui procurerent aucun soulagement . Il étoit près d'expirer ; mais , par bonheur , le dixième jour , le miasme arthritique quitta tout-à-coup le bas-ventre , pour se jeter sur les parties extérieures , où il produisit des abcès & des douleurs qui passoient d'un membre à l'autre ; ce qui donna du relâche au malade . On lui fit prendre un grand nombre de bains tièdes ; on le fit boire beaucoup de décoction des bois : il prit de l'antimoine crud ; & après avoir été ainsi traité pendant une année entière , il guérit parfaitement . Depuis cette attaque , il prend , tous les ans , les bains par pré-

334 CONJECTURES SUR LA CAUSÉ

caution, & il s'en trouve parfaitement bien.
Il n'a pas eu de rechute : son teint, de
plombé qu'il étoit, est devenu frais.

Un seigneur, de grande condition, étoit sou-
vent tourmenté par des attaques véhémentes
de colique, pour lesquelles il avoit consulté
plusieurs médecins, & usé de beaucoup de
drogues, sans en éprouver aucun effet.

Il me consulta, il y a huit ans ; & je fus
souvent témoin de ses accès de colique. Je
remarquai que, ni les lavemens adoucissans,
ni les fomentations émollientes, ni les narc-
otiques pris intérieurement, ne lui procu-
roient aucun soulagement ; & que, si j'ai
bien observé, ces douleurs, après avoir
duré quelque tems, cesserent sans que j'aie
pu scâvoir ni comment ni pourquoi.

Il eut plusieurs rechutes de cette colique,
qui le fatiguerent beaucoup : son teint étoit
ordinairement pâle, jaunâtre ; ses yeux cer-
nés ; ses paupières inférieures très-plom-
bées. Immédiatement après la colique, sa
couleur devenoit olivâtre. Il me dit à la
fin, qu'il avoit, depuis long-tems, une dou-
leur à l'articulation de l'épaule gauche, qui
l'empêchoit de porter le bras à la tête, &
que, depuis bien long-tems, il avoit le
doigt index du même côté engourdi.

Je présumai de-là, que cette douleur à
l'épaule & cet engourdissement du doigt
étoit produit par la matière arthritique, &

DE LA COLIQUE DE POITOU. 335
que sa colique pourroit bien provenir de la même cause. Je lui ordonnaï, en conséquence, beaucoup de bains ; je lui fis boire de la décoction des bois, & prendre de l'antimoine crud. Il passa une année entiere sans colique , après l'usage de ces remedes ; & il n'en eut, l'année d'après, qu'une petite atteinte. Je lui ai fait continuer, tous les ans, les bains, depuis ce tems-là ; & le malade se porte , depuis cinq ans , parfaitement bien. La douleur , qu'il avoit à l'épaule , s'est dissipée , & a roulé , pendant quelque tems , dans différentes parties du corps : elle s'est évanouie à la fin tout-à-fait. Le doigt n'est plus engourdi , & le teint est frais : il n'a pas eu la moindre atteinte de colique depuis. Cela n'empêche pas que je ne lui aie conseillé de prendre , tous les ans , en été , les bains , tant qu'il vivra , afin de se garantir contre la rechute ; car l'expérience a appris que le miasme arthritique invétéré est extrêmement difficile à épuiser.

Un docteur en théologie fut tourmenté , pendant plusieurs années , de colique & de constipations. Dans le commencement , les attaques de colique étoient très-fortes pendant quelques jours ; elles duroient , quoiqu'un peu moins , plusieurs semaines. Le malade avoit des dégoûts , des envies fréquentes de vomir ; & il vomissoit quelque-

336 CONJECTURES SUR LA CAUSE

fois : son visage étoit triste ; ses yeux retirés ; & son teint plombé. Il avoit , dans l'intervalle des attaques , le teint jaune , & quelquefois olivâtre : il avoit beaucoup maigri ; & ses entrailles étoient si sensibles , que , pour peu que les alimens qu'il prenoit , fussent difficiles à digérer , il y sentoit des douleurs sourdes.

Ni les lavemens émollients , appliqués fréquemment , ni les décoctions apéritives , bues abondamment , ni les legers purgatifs , ni les narcotiques ne furent daucun secours à ce malade. Il a été dans cet état pitoyable , pendant plusieurs années.

Il me consulta ; & je lui fis boire largement d'une tisane émolliente , & prendre beaucoup de bains ; ce qui le rétablit si bien , qu'on le croyoit parfaitement guéri. Je lui ordonnai néanmoins d'aller , tous les ans , aux bains ; ce qu'il fait exactement , il y a déjà quatre ans. Il se portoit depuis , en apparence , très-bien , ayant repris de l'embonpoint , ayant bon appétit & de bonnes couleurs. Etant de retour , cette année , des bains , il sentit des douleurs ; & il lui survint des tumeurs arthritiques aux articulations des doigts ; ce qui me fit présumer que la colique , dont il a été attaqué autrefois , provenoit de la même cause. C'est pourquoi je viens de le mettre à la décoction des bois

DE LA COLIQUE DE POITOU. 337
bois & à l'usage de l'antimoine crud.

Un chanoine, de très-bonne famille, étoit tourmenté, depuis plusieurs années, de colique, dont les attaques étoient très-fortes, & revenoient plusieurs fois l'année. Il avoit souvent le teint jaune, & devenoit même plombé, quelque tems avant que la colique le prît, & quelques jours après qu'elle l'avoit quitté. Il vomissoit, dans le fort de ses douleurs, tout ce qu'il avoit dans le corps ; il rendoit de la bile après ; &, à la fin, il jettoit des matières noires. Il maigrissoit beaucoup ; & dès qu'il avoit mangé un peu plus qu'il ne falloit, il sentoit une douleur dans l'endroit où la colique avoit coutumé de le prendre. C'étoit un point fixe, peu éloigné du coécum.

Son médecin fit tout ce qu'il put pour le tirer de cette maladie ; mais rien ne réussit : c'étoit dans cet état que le malade me consulta. Je conclus que son mal provenoit d'une matière arthritique, qui s'étoit fixée dans le bas-ventre. Je lui conseillai, en conséquence, les bains, l'usage de l'antimoine crud, & de la décoction des bois.

L'effet démontra que je ne m'étois pas trompé dans mon jugement ; car le malade ayant pris plusieurs bains, & usé de beaucoup de décoctions & d'antimoine, son ancienne douleur du bas-ventre se dissipâ, &

Tome XXII. Y

338 CONJECTURES SUR LA CAUSE

se partagea dans les extrémités du corps : la matière arthritique se jeta aux pieds & aux mains, y causa des tumeurs aux jointures & aux phalanges de quelques doigts, qui à la fin, à force de bains & de décocations, se dissipèrent. Le malade reprit bonne couleur, put supporter toutes sortes d'alimens, & acquit beaucoup d'embonpoint.

Il a resté ainsi, exempt de colique, une année entière ; & se persuadant d'en être quitte tout-à-fait, il négligea, l'été d'après, les bains & la décoction que je lui avois conseillé de prendre par précaution. L'hiver d'après, (qui est la plus mauvaise saison pour les arthritiques) il eut une attaque de colique, qui, à la vérité, ne fut pas bien forte, mais qui cependant lui donna sur le champ un teint jaune. Cette colique fut dissipée par les mêmes remèdes ; & les douleurs arthritiques reparurent aux articles des extrémités. C'est depuis cette rechute, que le malade, instruit par sa propre expérience, prend des bains tous les ans régulièrement ; & il y a déjà plusieurs années qu'il est sans colique & sans douleurs arthritiques.

Un ecclésiastique, de soixante ans, fut pris de colique : son médecin, je ne sais par quelle raison, lui donna un purgatif drastique, avec ordre d'en user plusieurs jours ; ce qui augmenta la douleur, causa un

DE LA COLIQUE DE POITOU, 339
 vomissement continual, une chaleur d'entrailles, une soif excessive, & un gonflement dans tout le bas-ventre. C'étoit dans cet état que le malade me fit venir. Je craignis, avec raison, une inflammation, & même la gangrene au bas-ventre.

Je lui fis faire tout de suite une grande saignée qu'on répéta peu après ; je lui fis appliquer des fomentations émollientes sur tout l'abdomen, & donner, de deux en deux heures, un lavement tiéde, composé d'une livre de petit-lait, & d'un gros de nître ; je le fis boire largement d'une tisane rafraîchissante, & prendre, toutes les heures, d'un julep rafraîchissant. Ayant ainsi manœuvré pendant plusieurs jours, la douleur se calma, & se dissipa petit à petit.

Lorsque la colique fut passée, le malade devint paralytique des pieds. Cette paralysie monta aux jambes & aux cuisses, & même gagna les hanches : il ne lui restoit ni mouvement, ni sentiment dans ces parties : on auroit pu les couper, sans qu'il l'eût senti.

Les mains devinrent aussi paralytiques ; quelque tems après ; elles pendoient comme des mains mortes : le malade n'en pouvoit pas fermer les doigts ; & il éprouvoit la même sensation que s'il eût tenu un corps étranger dans les mains, ou comme si ç'eût

Xij

340 CONJECTURES SUR LA CAUSE
 été un morceau de chair qui ne lui appar-
 tenoit pas.

Comme j'avois été consulté par ce même malade , trois ans avant cet accident , pour une goutte vague , je ne doutai pas que cette colique & cette paralytie ne fussent causées par la même matière. Je lui déclarai , en conséquence , que , pour guérir , il falloit qu'il se mit à l'usage des bains ; qu'il prît abondamment de l'antimoine crud , & de la décoction de bois. En effet , après avoir usé constamment de ces drogues , & pris cinquante bains , la sensibilité & les forces se rétablirent aux extrémités paralytiques ; de sorte que le malade put se soutenir , & marcher au bain où on étoit auparavant obligé de le porter comme un enfant.

Voilà à-peu-près les principaux symptômes qu'on dit caractériser la colique de Poi-
 tou ; mais en voici la suite.

A peine le malade eut-il , après cinquante bains & l'usage des drogues , recouvré les forces dans les jambes & les mains , & toute leur sensibilité naturelle , que la co-
 lique le reprit de nouveau. C'étoit la ma-
 tière arthritique , qui , ayant quitté les extré-
 mités , se rejette de nouveau sur les viscères
 du bas - ventre , & y produist une vraie
 tympanite. Le ventre de cet homme , qui

DE LA COLIQUE DE POITOU. 341
avoit six pieds de haut, & étoit naturellement extrêmement maigre, s'enfla prodigieusement; il devint rond & tendu comme un gros ballon; & quand on le frapoit, il résonnoit de même. Le malade fut pitoyablement tourmenté de douleurs de colique. Il avoit, contre ma volonté, pris, quatre jours de suite, d'une décoction purgative, sans profit. Je lui fis continuer les bains, la décoction des bois, & l'usage de l'antimoine crud; & la colique le quitta. Il n'y avoit pas long-tems qu'elle l'avoit quitté, que ses pieds, ses mains & ses doigts s'enflerent, & devinrent très-douloureux.

Il fut parfaitement guéri, après avoir pris, outre les décoctions des bois & l'antimoine crud, cent vingt-cinq bains; & il y a trois ans qu'il n'a éprouvé aucun de ces accidens.

Son teint étoit jaune, pendant tout le cours de la maladie; il devenoit plombé, & les yeux cernés dans les tourments de la colique. Depuis sa guérison, il s'est éclairci, & a repris sa premiere fraîcheur. Il avoit, pendant l'accès, des dégoûts, la bouche mauvaise, la langue sale, & les dents chargées de tartre. Dans cette maladie, il est essentiel de faire attention au teint du malade; s'il est jaune ou pâle, quoiqu'il n'y ait plus de douleur, c'est une marque qu'il y a encore de

Y iii

342 CONJECTURES SUR LA CAUSE

la matière arthritique dans le sang : si le teint est frais, clair, & reste constamment tel, c'est marque que la matière arthritique est épuisée.

Un jeune seigneur fut attaqué, il y a six ans, d'une colique, dont il souffrit les douleurs les plus atroces, pendant cinq ou six semaines. On en parla beaucoup en ville ; & quoique son médecin, homme d'ailleurs, fort entendu, se donnât toutes les peines pour l'en tirer, ses soins furent inutiles. Le malade étoit, à ce qu'on assuroit, à l'extrême. On fit venir, plutôt par désespoir que par confiance, un certain homme qui se mêloit de guérir, & qui, par sa grande stupidité, étoit plus renommé que d'autres ne le sont par leur savoir. Ce charlatan lui donna des absorbans, des spiritueux & des huiles essentielles, en grande dose. La colique cessa tout-à-coup ; & on croit au miracle.

Ce miracle ne dura pas long-tems ; car la colique revint si souvent depuis, qu'il n'a cessé, depuis six ans, de faire des remèdes, pour s'en délivrer.

Enfin il eut une si cruelle attaque, l'hiver dernier, que son médecin fut plus de deux mois pour pouvoir le remettre. Il employa les fomentations émollientes, un grand nombre de lavemens, des décoctions apéritives, & des narcotiques ; il interposoit sou-

DE LA COLIQUE DE POITOU. 343
 vent des legers purgatifs ; & le malade, après avoir évacué beaucoup de glaires, par le secours de ces lavemens & de ces purgatifs, sembloit être mieux, & fit même un petit voyage, quoiqu'encore foible & très-pâle.

Ce calme ne fut pas long ; car il eut, quelques semaines après, une si cruelle attaque de colique, qu'on croyoit qu'il en mourroit. Quelque chose que fit son médecin, il ne put empêcher que la violence des douleurs ne produisît des convulsions fréquentes & excessives : c'étoit, selon le rapport qu'on m'en fit, un spectacle affreux que de voir ce malade.

A force de drogues & de lavemens, on lui procura à la fin un peu de relâche qui permit de le transporter, par eau, en cette ville. Son médecin continua à le soigner exactement. Cependant la colique tourmenta tellement le malade, qu'on déclara & qu'on convint qu'il étoit absolument sans ressource.

C'étoit dans cet état que ce malade me fut confié au commencement du mois de Juin. Il étoit décharné, n'ayant que la peau & les os : son teint étoit cendré ; sa peau séche, ridée & écaillée : son corps étoit froid ; son pouls étoit petit & extrêmement lent ; ses yeux enfoncés ; son regard triste :

Y iv

344 CONJECTURES SUR LA CAUSE

son ventre étoit dur & renfoncé ; ses hypocondres retirés : il étoit constipé , & avoit la bouche béante ; il étoit tourmenté d'insomnies continuellées ; il ne voyoit rien , quoique les yeux ouverts , & ne comprenoit pas ce qu'on lui disoit : il avoit le délire , ou plutôt , il parloit comme un imbécile : on voyoit , par ses grimaces & ses contorsions , qu'il avoit des douleurs dans le ventre ; on lui donnoit à manger & à boire comme à un petit enfant qui n'a point de raison ; & il en laisseoit dérouler une partie de sa bouche .

Dès que j'eus vu le malade dans cet état , & entendu le récit de sa maladie , je déclarai tout de suite , que cette colique étoit causée par une matière singulière , qui s'étoit jettée sur le bas - ventre ; que c'étoit la matière arthritique vague , & que cette maladie ressemblait à ce qu'on appelle *la colique de Poitou* . Je fis aussi-tôt préparer un bain tiéde , d'eau de rivière ; j'y fis porter le malade tel qu'il étoit , & l'y fis tenir pendant une demi-heure . Je fis frotter son ventre , trois fois le jour , avec l'huile de rose , & injecter , deux fois le jour , six onces d'huile de lin tiéde , en guise de layement ; je lui fis prendre , par cuillerées , de l'huile d'amandes-douces , mêlée de syrop de diacode , & boire , autant qu'il pouvoit , d'une décoction

DE LA COLIQUE DE POITOU. 345
tion émolliente : je le fis porter, deux fois par jour, au bain, avec ordre de l'y tenir, chaque fois, un quart d'heure de plus, jusqu'à ce qu'on fût parvenu à l'y garder une heure & demie, qui étoit le terme que j'avais fixé pour chaque bain.

Le malade ayant pris vingt bains de cette maniere, & continué l'usage des huiles, des lavemens & de la décoction émolliente, pendant six jours, revint à soi, commença à parler raison, se plaignit de ses douleurs, me fit un récit détaillé des maux qu'il avoit soufferts depuis dix ans, & m'affura que sa colique étoit beaucoup moins cruelle qu'elle n'avoit été auparavant. Je lui déclarai alors, que je croyois qu'après soixante bains, il pourroit marcher dans la chambre, & qu'après cent bains, il pourroit prendre l'air dans son jardin.

En effet, ayant pris à-peu-près soixante bains, il entra seul dans la cuve ; il marcha sans canne ; il commença à avoir de l'appétit ; son pouls devint plein ; il eut le ventre libre ; il reprit du sommeil, principalement quand il avoit deux ou trois jours de relâche ; car il y avoit, de tems à autre, des douleurs sourdes.

Après ce tems, il se manifesta des douleurs arthritiques dans des différentes parties du corps ; & ces douleurs roulerent & changeant de place : c'étoit l'*arthritis* vague dans

346 CONJECTURES SUR LA CAUSE

toutes les formes. Alors il n'eut plus de colique. Je fus bien sûr pour lors, que cette colique avoit été auparavant causée par cette même matière arthritique, qui s'étoit fixée sur le bas-ventre ; ce qui me fit abandonner les autres drogues, & substituer à leur place une décoction des bois, coupée de lait de vache, avec deux prises d'antimoine crud en poudre par jour, & m'engagea à faire baigner le malade dans des eaux thermales de Wisbaade ; ce qui a si bien réussi, qu'après l'usage de ces drogues & soixante bains d'eau de Wisbaade, il fut en état de se promener dans son jardin.

Son médecin ordinaire le reprit, & lui fit continuer les bains, l'antimoine crud, & la décoction des bois.

J'ai eu occasion de revoir ce malade, au commencement du mois de Septembre, après qu'il eut pris en tout cent soixante bains ; & voici comment je le trouvai. Il y avoit trois semaines qu'il avoit quitté les bains ; mais il continuoit de boire la décoction des bois, & de prendre la poudre d'antimoine crud. Il n'avoit plus de colique ; son ventre étoit régulièrement libre : il avoit bon appétit, & supportoit assez bien les alimens : il avoit repris son ancien embon-point ; son sommeil étoit tranquille : il sortoit en voiture, pour voir du monde ; il fréquentoit les sociétés ; & tout le monde

DE LA CÖLIQUE DE POITOU. 347
de sa connoissance , est étonné de le voir
aussi bien rétabli.

Mais il a encore deux marques qui m'indiquent qu'il y a encore un reste de matière morbifique dans le corps ; c'est que son teint est encore très-jaune , & que ses bras & ses jambes sont si foibles , qu'il ne s'en faut guères qu'ils ne soient-paralytiques. Il a de la peine à se soutenir sur les jambes ; & il ne peut pas porter les bras à la tête ; ce qui , selon les auteurs , est un des principaux restes qui caractérisent la colique de Poitou. C'est ce qui m'a engagé à l'envoyer à Wisbaade , pour y prendre encore cinquante bains , avec ordre de laisser couler les eaux chaudes sur les épaules , par le moyen de la douche ; & je ne douté pas que les forces ne se rétablissent aux bras & aux jambes. Je lui ai , outre cela , conseillé de continuer , pendant l'hiver prochain , l'usage de la décoction des bois & de l'antimoine crud , afin de se garantir contre la rechute que pourroit exciter cette mauvaise saison , & de prendre , à l'avenir , les bains , tous les ans , dans la belle saison , afin d'épuiser ainsi la mauvaise matière , & de se préserver contre ce mal (a).

Voilà tous les cas de cette colique extraordi-

(a) M. Strack nous a mandé depuis , que les eaux thermales de Wisbaade avoient entièrement guéri la foiblelle qui restoit aux bras de ce malade.

348 CONJECTURES SUR LA CAUSE

dinaire , que j'ai vue & traitée en treize ans de tems. Je prie actuellement les auteurs qui ont écrit de la colique de Poitou , & les médecins qui en ont traité un plus grand nombre que moi , & principalement les médecins praticiens des pays dans lesquels on prétend que cette colique est commune & endémique , de décider , d'après les symptômes que j'ai dépeints ici , si c'est ce qu'on appelle *la colique de Poitou* ?

S'ils en conviennent , ils me permettront de tirer les conclusions suivantes , 1^o que la colique de Poitou est causée par la matière arthritique , qui s'est jettée & fixée , ou sur les viscères , ou sur les muscles du bas-ventre . Que c'est depuis l'année 1757 , que la colique de Poitou a été plus fréquente dans ce pays-ci , parce que l'*arthritis vague* a été , pendant ce même tems , très-commune & véritablement épidémique. Qu'étant notable que les attaques arthritiques reviennent plusieurs fois , on comprend pourquoi les malades de colique de Poitou , sont sujets à des rechutes. 2^o Qu'on a tort de donner à cette colique le nom de *Poitou* , & qu'on l'appelleroit , à juste titre , *colique arthritique* , & qu'on a encore moins de raison de l'appeler *colique des potiers* , *colique saturnine* , *colique des peintres* , *colique des doreurs* , &c. les malades que j'en ai guéris , n'étant ni potiers , ni peintres , ni doreurs ;

DE LA COLIQUE DE POITOU. 349

n'ayant manié , ni le plomb , ni la litharge , ni la céruse , ni l'arsénic , ni le cobolt , ni le cuivre , & n'ayant pas bu des vins lithargirés . Que les potiers , les peintres , les doreurs peuvent être pris de la matière arthritique , & en avoir la colique , ainsi que bien d'autres gens . Que ni le plomb , ni la litharge , ni la céruse , ni le cuivre , ni les couleurs , ne causent cette espece de colique , mais que les maux , qui en résultent , en sont très - différens ; & ces mêmes maux étant très - connus à tous les médecins , je ne comprends pas comment quelques - uns d'entr'eux ont pu attribuer la colique de Poitou à ces matières . 3° Que ni l'émétique , ni les purgatifs , ni les émolliens , ni les narcotiques ne sont les remedes propres à combattre cette colique , puisqu'ils ne sont pas dirigés contre la matière arthritique , ni en état de la chasser .

Mais si les auteurs , qui on écrit de la colique de Poitou , & les médecins - praticiens , qui en ont traité bien plus de malades que moi , ne sont pas de mon sentiment , je leur céderai volontiers , sachant bien que c'est à la pratique , que c'est au grand nombre de malades , que c'est à l'expérience que nous devons la connoissance du vrai ; & je les prierai pour lors , de vouloir bien nous donner les signes qui distin-

350 CONJECTURES SUR LA CAUSE

guent la colique arthritique de la colique de Poitou, & de noter un peu plus exactement les symptomes qui caractérisent cette colique singuliere, afin de ne pas la confondre.

Je vais, en attendant, pour ne pas avoir fatigué le lecteur en vain, & afin d'être du moins, de quelque utilité, indiquer ici les signes par lesquels on peut distinguer de bonne heure, & sans laisser souffrir le malade long-tems, si la colique, qui le tourmente, est causée par une matiere arthritique.

En général, l'*arthritis* vague a été, comme je l'ai dit ci-dessus, si commune, depuis l'année 1757, qu'on peut, avec raison, la regarder comme épidémique. On n'a pas trouvé jusqu'ici de meilleur remede, que la décoction des bois, l'antimoine crud, & les bains d'eau chaude, ou d'eaux thermales. L'expérience a démontré qu'un petit nombre de bains, vingt ou trente bains, n'y apportent pas un grand soulagement; il en faut cinquante, cent, & même davantage, pour pouvoir être délivré des douleurs; & encore faut-il, pour en prévenir la rechute, reprendre des bains tous les ans. On ne sait quand cette matiere sera épuisée; & il seroit à souhaiter qu'on pût trouver un remede qui guérisse promptement & radicalement.

DE LA COLIQUE DE POITOU. 351

Il est facile de connoître l'*arthritis vague* par les douleurs & les tumeurs qu'elle cause dans les différentes parties du corps qu'elle parcourt, prend & quitte. Mais quand elle se fixe, en commençant; quand elle ne quitte pas la partie qu'elle a une fois occupée, alors il est très-difficile de la connoître & de la distinguer, principalement lorsqu'elle a commencé par se fixer dans quelque viscére, sans avoir, ou auparavant, ou après, parcouru quelques autres parties du corps.

Sans parler ici des léthargies, des péri-neumonies, des pleurésies causées par cette même matière, lorsqu'elle s'est jettée tout-à-coup & fixée au cerveau, aux poumons, à la plèvre, je me bornerai à proposer ici les caractères qui distinguent la colique, que cette matière produit, lorsqu'elle s'est fixée sur quelque partie du bas-ventre, de toutes les autres.

Si un malade a la colique, & qu'on ne puisse pas raisonnablement découvrir d'autres cautes; si cette colique est extrêmement douloureuse, sans qu'il y ait ni inflammation ni fièvre, & que le pouls soit ou petit & lent, ou petit & fréquent; si le malade a le teint jaune ou olivâtre; les yeux enfoncés ou cernés; si le malade a eu autrefois des douleurs sourdes dans les membres; ou, en cas qu'il n'eût pas eu de ces douleurs, s'il a senti une lassitude dans tout son

352 CONJECTURES SUR LA CÄUSE, &c;
corps, ou des fatigues, après avoir un peu
marché ou travaillé ; s'il s'est senti las & fati-
gué après le sommeil ; si les sueurs, quand
il en a eu, l'ont brûlé comme si on lui avoit
criblé des cendres chaudes sur la peau, ou
l'ont piqué comme si on l'avoit électrisé ; s'il
a eu, sans cause manifeste, un nombre infini
de très-petits boutons rouges dans la peau,
qui le demangeoient, & ensuite se sont sé-
chés, & sont tombés par écailles ; s'il a eu,
de tems en tems, des stranguries sans cause
manifeste, & si les urines, qu'il a rendues
dans cette circonstance, ont été claires &
limpides ; s'il a quelquefois, à tems inégaux,
& sans cause manifeste, lâché difficilement
ses urines, qui soient sorties blanchâtres
comme du petit-lait mal fait, & qui après
aient déposé un sédiment blanchâtre & gras
comme du suif raclé, c'est une marque sûre
que la colique, qui tourmente ce malade,
est causée par la matière arthritique ; & ce
sont tous les signes caractéristiques, qui, au
défaut du grand signe pathognomonique (les
douleurs vagues dans les membres & autout
de leurs articulations,) nous font connoître
la colique arthritique, & la font distinguer
d'avec toutes les autres coliques.



OBSER^{ce}

OBSERV. SUR UNE COLIQUE, &c. 353

O B S E R V A T I O N

Sur une Colique de Poitou; par M. PLANCHON, médecin à Peruwelz en Hainaut.

Une jeune fille, âgée de vingt-quatre à vingt-six ans, effuya, dans le mois de Septembre 1761, une colique très-violente, qui dura fort long-tems, & qui fut accompagnée de symptômes effrayans. Cette colique se termina par une paralysie des extrémités du corps, que le tems, plutôt que les remèdes, a guérie; & cette fille, après avoir couru plusieurs fois le danger d'y succomber, a dû passer par tous les degrés de ce cruel mal. Le changement d'air & le printemps favorisèrent beaucoup son rétablissement.

Je ne donnerai point ici le détail de cette colique; je n'étois pas alors le medecin de cette fille: je rapporterai seulement celle que j'ai vue sous mes yeux, & qui fut soumise à mon traitement. Ce fut dans le commencement d'Avril 1763, que cette fille, après s'être échauffée à travailler à sa lessive, & avoir veillé, sur une prairie, à la fraîcheur de la nuit, se plaignit d'une langueur extrême, & d'une lassitude universelle: son visage devint pâle & défiguré;

Tome XXII.

Z

354 OBSERVATION.

elle sentoit une pesanteur dans l'estomac ; &, de tems en tems , il lui prenoit des douleurs assez vives à la région ombilicale , avec quelques envies de vomir : le ventre étoit constipé ; l'appétit étoit perdu. Je fus consulté sur ces indispositions. La malade n'avoit aucun dérangement de ses règles : je craignis donc , à l'aspeçt de ces legers symptomes , la renaissance de cette colique qui l'avoit cruellement affaillie un an & demi auparavant. Je la fis saigner du bras , & lui fis donner quelques lavemens émolliens , pour la préparer à la purgation le jour suivant. Son purgatif ne l'évacua guères : les douleurs ne laissèrent pas que de revenir aussivivement qu'avant , & ne céderent aucunement aux calmans , dont je lui fis faire usage.

Deux jours se passèrent , sans qu'elle eût d'autres alarmes ; mais bientôt les douleurs augmenterent avec violence : la malade ne trouvoit plus de tranquillité ; elle s'agitoit , & pousoit les hauts cris ; elle vomissoit tout ce qu'elle prenoit : la constipation étoit opiniâtre ; le ventre étoit tendu avec réfraction ; les urines ne couloient qu'à peine ; & le peu , qu'elle en rendoit , ressemblloit à la biere brune. Son pouls étoit ordinairement plus lent qu'agité : les douleurs du bas-ventre ne quittaient la partie , que pour attaquer les cuisses & les jambes. Quelquefois , après

SUR UNE COLIQUE DE POITOU. 353
avoir effuyé des tiraillements d'entrailles les plus cruels, elle tomboit dans des convulsions effrayantes, qui duroient très-long-tems; elle n'en sortoit que pour entrer dans un délire de quelques heures : la fièvre se mettoit de la partie, & se terminoit par une sueur copieuse. Alors elle avoit un calme de quelques heures, pendant lesquelles elle jouissoit d'un sommeil fort tranquille ; mais elle ne se réveilloit que pour retomber dans le même état, & souvent plus violent. Cette nouvelle scène duroit autant que celle qui l'avoit précédée, & ne finissoit que par un nouvel accès de fièvre, par des douleurs de cuisses & de jambes, qui étoient remplacées par le délire, & qui finissoit quelquefois par une affection comateuse. A cette diversité de symptomes il survenoit un nouveau calme qui ne duroit guères, pendant lequel elle se plaignoit d'élanemens douloureux dans le sein. Il arrivoit aussi que, dans les accès, il survenoit un hoquet qui l'agitoit. Ses règles parurent pendant le cours de sa maladie; & elle eut quelques légères hémorragies du nez.

C'est ainsi qu'elle passoit d'un état violent, douloureux & agité, à celui d'un calme trompeur. Cette alternative dura près de trois semaines, sans que la maladie fit d'autres progrès que ceux que je viens de rapporter. Les moyens, que j'employai,

Z ij

350 OBSERVATION

y contribuerent; de sorte que, sans leur secours, elle eût pu facilement retomber dans le même état, où elle s'étoit vue à la suite de celle qu'elle avoit déjà effuyée. Reconnait-on ici, au tableau que je viens de faire, la colique de Poitou, si bien décrite par M. Bonté? Celle qu'elle avoit déjà eue; les suites, qui l'avoient accompagnée, ne confirment-elles pas ce diagnostic? Aussi ne doutai-je aucunement de son caractère: ses symptômes, comparés avec ceux que lui attribue M. Bonté, font voir clairement qu'il n'y avoit pas à en douter, & qu'elle parvint jusqu'à son deuxième degré complet.

Dès que je m'apperçus de tout ceci, je cherchai à développer la cause de cette colique; & je n'en reconnus d'autres qu'une bile acré, caustique & exaltée, qui irritoit vivement la membrane des intestins. La couleur brune des urines, une espèce de sédiment briqueté, les vomissemens d'une bile poracée, dénotent assez cette acréité. Fondé sur ce principe & sur ce qu'en dit le célèbre auteur du *Dictionnaire portatif de Santé*, Art. COLIQUE DE POITOU(^a), je répétais la

"(a) On voit, par les signes que nous venons de donner de cette maladie, (*la colique de Poitou*) qu'il est aisé de juger qu'elle a beaucoup de rapport avec la colique bilieuse, que nous avons décrite ci-dessus. Elle en diffère cepen-

SUR UNE COLIQUE DE POITOU. 357
 saignée du bras ; je remis la malade à l'usage des délayans, des tempérans, des aescens, des nîtreux, des mucilagineux & des lavemens émolliens : le petit-lait clarifié, l'eau citronnée, le bouillon de veau, les émulsions ; le *ferum tamarind*. *FULL.* composèrent sa boisson.

Dans la violence des douleurs, j'eus recours aux potions huileuses & calmantes, aux gouttes anodines de Sydenham, à la liqueur minérale anodine d'Hoffmann ; je la fis plonger dans les bains d'eau tiède, qui la soulageoient beaucoup chaque fois. Si les vomissemens la fatiguoient par trop, elle faisoit usage de sel d'absinthe & du syrop de limon unis à quelques légers stomachiques.

Ces remèdes, continués pendant huit jours, délayerent, tempérerent & corri-

» dont par les symptomes qui sont plus vifs,
 » par les douleurs qui sont bien plus générales,
 » par la qualité de l'urine qui est beau-
 » coup plus acré & plus bilieuse, par la dysurie
 » qui occasionne des espèces de douleurs néphrétiques, &, en un mot, par la durée & la cons-
 » tance des accidens. On doit aussi regarder les
 » veilles immodérées, le travail forcé, les passions.
 » vives de l'ame, comme des cautes propres à
 » donner à la bile cette acréte ; car il fautregar-
 » der la bile, dans cette maladie, comme la seule
 » cause de tous ces accidens. *Diction. portatif de*
» Santé, Art. COLIQUE DE POITOU.

358 **OBSERVATION**
 rent, en partie, cette bile acré, relâchèrent les solides éréthisés, & par-là ouvrirent une voie aux purgatifs que je donnai à petite dose, pour éviter les vomissemens que le moindre irritant rappelloit souvent. Il y avoit alors plus de calme; le retour des douleurs n'étoit plus si fréquent, & me permettoit de remplir une des principales indications, je veux dire, d'évacuer la cause morbifique. L'*élixir de santé de la pharmacie de Vienne*, fut le seul des évacuans qu'elle prit; elle en fit usage avec succès; & le ventre devint libre, tant par ce moyen que par celui de quelques lavemens purgatifs.

Ces évacuations firent cesser les douleurs: l'appétit lui revint; mais après trois jours de convalescence, elle fit une rechute pour avoir trop mangé. Ce contre-tems ne dura guères; & je pus enfin la purger librement, de deux jours l'un, avec la *teinture céphalique & purgative de FULLER*, propres à entraîner les faburres acrés & visqueuses des premières voies. Cette fille se rétablit tout-à-fait, par l'usage du *bouillon tempérant & apéritif du Manuel des Dames de Charité*, pag. 51, qu'elle prit pendant quinze jours.

Telle fut cette colique de Poitou, que j'observai, qui devoit sa cause à une bile acré & caustique: elle ne diffère de celle de

SUR UNE COLIQUE DE POITOU. 359

M. Bonté , que par cette cause : ni le cidre , qui occasionne celle qu'il appelle *végétale*, ni toute autre liqueur semblable, ne firent cet effet , puisque cette fille n'en faisoit aucun usage : il faut même remarquer qu'elle ne prenoit point autant de boisson , chaque jour , qu'elle eût dû ; ses humeurs ne pouvoient donc qu'acquérir de ce défaut un degré d'épaississement. Est-il à présent étonnant que la bile ait pris cette qualité acre , à la moindre cause qui eût pu produire cet effet ?

Ce qui prouve encore que la colique de Poitou peut être mise dans la classe des bilieuses , c'est l'observation de *Citois* , le premier , suivant le célèbre *Lieutaud* , qui la reconnût de son tems.

Il me reste à présent à démontrer que la transpiration supprimée est une des causes qui pervertit souvent la qualité de la bile , d'où nous voyons résulter une foule de maux.

L'expérience , qui fut , de tout tems , le guide des plus célèbres médecins , nous prouve ce fait tous les jours. Ne voit-on point des diarrhées , des dysenteries , des choléra , & d'autres maladies du bas-ventre , occasionnées par une bile acre & exaltée , que les variations de l'air ont portée jusqu'à ce point , par l'interception de l'in-sensible transpiration , resoulée dans la masse

Ziv

360 OBSERVATION
des humeurs , d'où il résulte souvent des dérangemens de sécrétions ? S'il est une sécrétion qui est dérangée par cette cause , c'est vraiment celle de la bile . J'ai pour garant de cette vérité l'observation des plus célèbres praticiens . Hoffmann (a) , Huxham (b) , Tissot (c) , &c. assurent tous la même chose .

Doit-il donc être étonnant que la personne , qui fait le sujet de cette observation , ait effuyé une colique de cette espèce , après s'être exposée à la fraîcheur de la nuit , revenant d'un travail au-dessus de ses forces , & dans un tems si propre à intercep-
ter l'insensible transpiration , d'autant plus qu'elle portoit avec elle une disposition dé-
cidée à cette maladie ? Je trouve , sur la fin de la Dissertation de M. Bonté , Journal de Mars 1764 , page 233 , le garant de ce que j'avance . *L'air de la nuit* , dit-il , *est tou-
jours fort contraire , non-seulement aux*

(a) *Nil magis bilem vitiat , quamque impuram , & salibus causticis refertam reddit , quam solemnis per superficiem corporis prohibita evacuatio . Quan-
documque igitur talis bilis caustica in primis viis existit , horrorem , anxietates , vomitus , & motus febriles excitata .* HOFFMANN , *de Bile medic. & Venen. corp. hum. sec. 31 , tom. 6 , pag. 159.*

(b) HUXHAM , *in libro de Aère & Morbis epi-
demicis.*

(c) TISSOT , *Dissertatio de Febribus biliosis ,
pag. 2 , edit. Lovani. 1760.*

SUR UNE COLIQUE DE POITOU. 36^e
personnes qui sont convalescantes de cette maladie, mais aussi à celles qui y sont sujettes : le froid & l'humidité en sont souvent les causes déterminantes.

O B S E R V A T I O N S

Sur les Maladies épidémiques qui ont régné à Paris, depuis 1707, jusqu'en 1747 ; par un ancien Médecin de la faculté de Paris.

A N N É E 1746.

HIVER. L'hiver a commencé avec un froid assez vif, qui n'a cependant pas duré. Vers le milieu de Janvier, la rivière a charrié des glaçons ; mais cela n'a point continué : vers le 10 Mars, la rivière a encore charrié des glaçons. Cet hiver a été long, sans que le froid ait été excessif.

Il y a eu beaucoup de rhumes, de toux, de catarrhes, quelques fluxions de poitrine, des apoplexies presque toutes mortelles, des dévoiemens & des petites véroles, en général, peu dangereuses. Enfin on a observé les maladies qui règnent ordinairement en hiver, & qui sont pour lors plus fréquentes, par rapport à la rigueur de la saison, & au passage subit d'une chambre échauffée à l'air extérieur, le plus souvent froid, qui intercepte la transpiration, &

362 OBSERVATIONS

affecte, en conséquence, telle ou telle partie, à raison de l'impression qu'elle reçoit : c'est même là ce qui fait que, proportion gardée, on voit moins de malades alors parmi les pauvres, que chez les riches, attendu que leur misère les expose moins à passer d'un lieu chaud dans un air froid. Ils n'ont pas le moyen de se procurer les commodités dont abusent les gens riches, & dont ils sont souvent la victime. Cette compensation de biens & de maux est peut-être le seul motif qui puisse consoler les pauvres des privations continues qu'ils sont forcés de supporter.

Au mois de Janvier, tous les médecins de l'Hôtel-Dieu, (car on n'observa point la même chose dans la ville) virent périr beaucoup de femmes en couche, dont l'enfant étoit venu à terme, quoiqu'elles n'eussent point été incommodées dans les derniers mois de leur grossesse, & que rien ne parût devoir annoncer quelque chose de sinistre.

A peine étoient-elles accouchées, quoique le travail n'eût point été laborieux, qu'elles étoient prises d'une fièvre ardente : leurs vuidanges couloient peu ; elles ressentoient de vives douleurs de colique, & sur-tout dans la région de la matrice : le lait ne se portoit point, ou très-peu, aux mammelles ; & elles périsssoient, quelques-unes dès le quatrième jour de leur couches.

SUR LES MALADIES ÉPIDEM. 363

d'autres, mais en plus petit nombre, alloient jusqu'au 10.

Par l'ouverture des cadavres, on trouvoit presque toujours l'épipoon gangrené, la matrice très-gonflée & enflammée, les ovaires remplis de pus, la vessie, l'intestin rectum, & toutes les parties voisines de la matrice, dans un état d'inflammation plus ou moins grand. Chez quelques-unes, sur-tout chez celles qui avoient souffert plus long-tems, la poitrine étoit enflammée, & quelquefois on y trouvoit du pus ; chez toutes, les mamelles étoient flasques ; elles ne contenoient point de lait : on trouvoit plus ou moins de lait épanché dans le ventre & dans la poitrine. On ouvrit la tête de quelques-unes ; & il y en eut chez qui l'on trouva un peu d'inflammation dans les membranes du cerveau.

On employa, avec succès, les saignées tant du bras que du pied, mais principalement celles du bras, qu'on répétoit plusieurs fois : une boisson délayante, des lavemens fréquens, des relâchans de toute espece, quelquefois des calmans, une diète très-exacte, du bouillon léger pour toute nourriture. Par ce traitement, la matrice, qu'une trop forte extension avoit, pour ainsi dire, forcée, repronoit son ressort : les vuidanges couloient ; le lait se portoit aux mamelles, & tout rentrroit dans l'ordre naturel. Pour faciliter en core la résolution de l'engorgement des vais-

364 OBSERVATIONS

seaux de la matrice , &c , en conséquence , de ceux de toute l'habitude du corps , on avoit soin de faire respirer un air pur aux malades , de le renouveler de tems en tems , & d'éviter avec soin , qu'il ne fût trop échauffé ; précaution qui sauveroit la vie à bien des femmes en couche , si , par un préjugé funeste & dangereux dans ce cas , aussi-bien que dans les maladies d'éruption , la plûpart de ceux qui sont auprès des malades , ne les étouffoient , en les surchargeant de couvertures , en tenant trop chaude leur chambre , & en ne renouvellant point l'air .

Pour prévenir cette maladie qui continua dans le mois de Février , & qui cessa totalement en Mars , peut-être par les remèdes qu'on y apporta , on fit saigner plusieurs fois les femmes dans le dernier mois de la grossesse ; on leur fit prendre plusieurs purgations composées , par préférence , d'amers , parce qu'on avoit observé que plusieurs rendoient des vers , quoique cela ne fût point constant chez toutes ; mais chez un grand nombre , un dévoiement plus ou moins fort , avec plus ou moins d'épreintes , ayant précédé l'accouchement , principalement dans le mois de Février .

Ce qu'il y eut de singulier , & dont je crois qu'il est très-difficile pour ne pas dire impossible , de rendre raison , c'est qu'en Février , on vit , par préférence , attaquées de cette

SUR LES MALADIES ÉPIDEM. 365
maladie , celles qui étoient déjà précédem-
ment accouchées, tandis que celles qui accou-
choient pour la première fois , en étoient ,
au moins la plupart , exemptes.

Un grand nombre d'enfants nouveaux-nés
périrent aussi : il y en eut cependant quel-
ques-uns qui survécurent à leur mère ; preuve
certaine que les femmes , quoiqu'elles sem-
blassent se bien porter jusqu'au terme de leur
accouchement , portoient cependant inté-
rieurement la disposition très-prochaine à
être malades , puisque le plus grand nombre
de leurs enfans mourut .

Vers la fin de Février , & au commence-
ment de Mars , on vit régner , à Paris , des
fiévres malignes , dont moururent beaucoup
de ceux qui en furent attaqués . Ceux qui gué-
rissent , furent long-tems en danger ; & leur
convalescence fut très-orageuse .

Dans l'abord , la maladie ne sembloit rien
annoncer de funeste , ni même de dange-
reux : les malades étoient , pendant quel-
ques jours , avec un peu de fièvre qui ne
produissoit qu'un mal-aise universel , mais
souvent assez considérable pour les obligèr
de se mettre au lit . Vers le 3 ou le 4
de la maladie , la fièvre augmentoit ; &
les malades étoient forcés de se coucher .
Rien encore ne paroisoit devoir faire crain-
dre : il n'y avoit aucun symptome effrayant ;
les accidens augmentoient successivement ;

366 · OBSERVATIONS

il survenoit un peu de rêverie la nuit; elle étoit d'abord peu sensible; ensuite on s'en appercevoit dans le jour : insensiblement les accidens augmentoient ; la tête se prenoit tout-à-fait; souvent il survenoit un délire violent ; on s'appercevoit de soubresaults dans les tendons , qui dégénéroient en mouvements convulsifs violens : le ventre se tenoit; les évacuations se supprimoient ou devenoient de mauvaise condition : alors c'en étoit presque toujours fait des malades qui, dans les derniers jours de leur maladie , disoient ne sentir aucun mal, lorsqu'ils avoient la tête assez libre pour répondre aux questions qu'on leur faisoit sur leur état. Ce qui rendit cette maladie encore plus dangereuse , étoit le peu de gravité qu'elle annonçoit dans le commencement. Le médecin trouvoit par-là plus de résistance chez le malade; & les assistants , qui ne donnent que trop leurs avis , s'oppoient à la répétition des saignées qui cependant étoient indispensablement nécessaires dans le début de la maladie. Il falloit entretenir le ventre libre par l'eau de caillé aiguisée , une boisson abondante : on devoit aussi détourner l'humeur par l'application des vésicatoires.

Malgré tous ces secours le plus sagement administrés, malgré l'attention du médecin à profiter de tous les instans pour placer les remedes le plus appropriés , il en pérît un

SUR LES MALADIES ÉPIDEM. 367

grand nombre, sur-tout parmi les femmes hystériques, chez lesquelles la sensibilité des nerfs étoit encore un nouvel obstacle à la détente nécessaire pour opérer la crise qui devoit se faire par une évacuation quelconque.

PRINTEMPS. Le froid continua jusqu'au 5 Mai, que la chaleur commença; elle fut très-forte le 14 & le 15. Il y eut de l'orage presque tous les jours; ce qui n'est pas ordinaire à Paris, depuis plusieurs années; car le mois de Mai est presque toujours froid.

Les toux, les catarrhes continuoient, aussi-bien que les crachemens de sang chez les personnes dont la poitrine étoit délicate: vraisemblablement la chaleur du 14 & du 15 y contribua. Il y avoit des dévoiemens qui dégénéroient facilement en dysenterie, pour peu qu'on les négligeât. On vit aussi périr tout-à-coup plusieurs personnes d'apoplexie, sans pouvoir éprouver le plus léger soulagement des remèdes les plus convenables.

Les petites véroles commencerent; mais, en général, elles étoient peu dangereuses.

La fièvre maligne, dont nous avons parlé l'hiver précédent, régnait toujours; elle étoit cependant un peu moins commune; mais elle étoit également dangereuse; & ceux qui en guérissoient, avoient une convalescence très-longue & fort orageuse. Les récidives étoient fréquentes, pour peu que

368 . . . OBSERVATIONS . . .
les malades commissoient la plus legere imprudence.

La chaleur du mois de Mai avoit rendu, vers la fin les maladies, de poitrine sur-tout, moins communes; mais le froid étant revenu en Juin, elles reparurent de nouveau, & étoient même encore plus graves que dans la saison précédente. Les dévoiemens continuaient, accompagnés de douleurs de colique plus ou moins vives. Quelques malades eurent des vomissemens bilieux : ces maladies cédoient, pour l'ordinaire, à une boisson adoucissante, à beaucoup de lavemens, à des purgatifs amers, plus ou moins répétés. Il y eut même quelques personnes qu'il fallut faire vomir avec l'ipécacuanha; chez d'autres, il fallut le continuer, pendant du tems, à petite dose, uni à de la thériaque; mais ces maladies n'eurent aucune suite fâcheuse.

On observoit toujours des fiévres malignes; mais elles étoient moins communes, les symptomes moins graves, la convalescence moins longue, & les récidives plus rares.

ÉTÉ. Cette saison commença par des inégalités assez brusques, du chaud, du froid, des vents changeans à chaque instant, de la pluie; toutes ces variétés se succédoient très-promptement, souvent dans la même journée.

Lt

SUR LES MALADIES ÉPIDÉM. 369

Le 5 Juillet, la chaleur fut très-grande ; mais elle diminua jusqu'au 12 qu'elle reprit vivement, & continua tout le mois. Celui d'Août fut fort inégal. Il y eut un orage violent dans les environs d'Orléans : il y tomba de la grêle, dont quelques grains, pesoient, dit-on, jusqu'à six onces. Quoique cette grêle n'ait duré que deux à trois minutes, elle a haché tous les endroits où elle est tombée : le ravage a été d'autant plus grand, qu'elle étoit sans pluie. La rivière continuoit d'être trouble, & rendoit, en conséquence, les bains fort mal-faisans.

Les apoplexies étoient toujours fréquentes, la plus grande partie, suivies de la mort ou de paralysie.

Les gens riches sur-tout étoient tourmentés de catarrhes, de toux, de fluxions.

En général, il y avoit peu de malades ; on ne voyoit incommodés que les gens d'une santé naturellement délicate.

On observoit cependant, tant à Paris que dans les environs, quelques fièvres double-tierces-continues, mais peu dangereuses : elles se dissipotent assez facilement, si l'on avoit soin de saigner plusieurs fois dans le commencement, d'employer le tartre stibié, à petite dose, dans des apozèmes altérans ; & lorsque, par ce traitement, la bile commençoit à couler, alors le quinquina pur-

Tome XXII.

A a

370 OBSERVATIONS
gatif terminoit la cure heureusement, pour l'ordinaire.

AUTOMNE. L'automne fut inégal; comme avoit été la saison précédente : cependant il ne fut pas extrêmement désagréable ni mal-fain, excepté pour les personnes d'une constitution foible.

Il y eut peu de malades; & les maladies étoient semblables à celles de l'été, tant pour les accidens, que pour la conduite qu'il falloit tenir.

Les fiévres intermittentes-simples, soit tierces, soit quartes, furent seulement un peu plus fréquentes, comme cela est ordinaire en automne.

Les dévoiemens & les dysenteries, ordinairement communes dans cette saison, étoient fort rares.

Les maladies des bêtes à corne, dont nous avons dit un mot à l'article du *Printemps de 1745*, continuoient à faire du ravage dans les différentes provinces de France.

ANNÉE 1747.

HIVER. Le froid ne fut point vif jusqu'au 8 Janvier : la riviere étoit trouble & grosse, sans cependant interrompre la navigation; mais le 8 au soir, le froid prit tout-à-coup très-vivement. La riviere charroit des glaçons, le 11; & le 12, elle fut totalement prise. Le tems étoit clair; le soleil n'étoit

SUR LES MALADIES ÉPIDÉM. 371
 obscurci par aucun nuage, ce qui n'avoit point encore été observé; car jusqu'alors le tems avoit été très-couvert, & presque toujours on avoit vu un brouillard qui rendoit le tems très-sombre. Le 13, il neigea assez abondamment, sans que le froid diminuât de sa rigueur: il cessa le 16. Le tems devint beaucoup plus doux; il y eut, par intervalles, de la pluie; & la température de l'air étoit agréable. Le mois de Février fut aussi beau qu'un beau mois de Mars: il y eut même deux orages en Février, le 11 & le 25, semblables à ceux d'été, avec éclairs, tonnerre, grêle & pluie. Vers la fin du mois, la riviere déborda moins cependant qu'en 1740: elle ne rentra dans son lit, que le 10 Mars, qui fut froid, & retarda la poussée des arbres & des plantes, qui avoit été excitée par la chaleur de Février. Quoique la température de l'air eût été extraordinaire cet hiver, on vit peu de maladies, & rien d'épidémique: il y avoit cependant des rhumes, des catarrhes, des fluxions, des dévoiemens, des fièvres intermittentes, quelques-unes malignes; mais, en général, les maladies étoient peu dangereuses, & n'étoient pas communes.

PRINTEMPS. Le printemps, dans son commencement, fut froid, & par cette température, incommodoit les poitrines délicates. Vers le milieu d'Avril, le tems devint plus

A a ii

372 OBSERVATIONS

doux ; le vent se mit à l'est , & rendit par-là moins communes les maladies qui dépendoient , ou de la foible constitution de la poitrine , ou de la difficulté qu'avoit la bile à couler .

La riviere étoit toujours grosse & trouble .

Les maladies , qui régnoient , étoient des dévoiemens qui dégénéreroient facilement en dysenteries , des pleurésies & des péripneumonies .

Beaucoup de personnes périrent d'apoplecties , de coups de sang , de catarrhes suffocans . Un grand nombre furent attaqués de fiévres ardentes , avec phrémitis , mouvements convulsifs , pour lesquels les saignées abondantes , répétées & promptement faites , furent le principal & presque l'unique remede .

Il y avoit très-peu de petites véroles ; elles n'étoient accompagnées d'aucun symptome grave : la nature seule guérissoit , pourvu qu'on ne voulût point la déranger par des remedes à contre-tems .

Le mois de Mai commença par une chaleur vive : il y eut du tonnerre , le 5. Cet orage dérangea la température de l'air : le froid reprit ; le vent tourna au nord , & cela dura jusqu'au 27 , que revint la chaleur .

Ces extrêmes rendirent encore plus fréquentes les fluxions de poitrine , & les fiévres ardentes , pour le traitement desquelles

SUR LES MALADIES ÉPIDEM. 373
 les saignées devinrent encore plus nécessaires.

On vit alors aussi, outre les maladies dont il a été fait mention, beaucoup de personnes attaquées de maux de gorge.

Le mois de Juin fut très-inégal, tantôt chaud, tantôt froid : il y eut des orages assez souvent ; ce qui changeoit la constitution de l'air, & rendoit plus communes encore toutes les maladies qui pouvoient être produites par une transpiration forcée ou interrompue.

ÉTÉ. La chaleur commença le 21 Juin, & fut forte ; ce qui fit très-grand bien à la terre abreuée par une pluie fréquente, depuis long-tems : le vent n'étoit point constant ; la rivière étoit toujours trouble, & les bains mal-faisans. Cette chaleur dura peu. Vers la fin du mois, le froid revint avec une pluie presque continue ; ce qui dura jusqu'au 20 Juillet. La canicule fut belle & chaude, sans pluie ; ce qui fut fort utile aux biens de la terre, & rendit les fruits très bons : le vent étoit cependant presque toujours au nord.

Aussi vit-on, en Juin, Juillet, & dans les deux tiers du mois d'Août, beaucoup de rhumes & de toux chez les personnes dont la poitrine étoit délicate : il y eut des apoplexies moins meurtrières, mais presque toutes suivies de paralysie, des érésipeles, des petites véroles, en général, peu dangereuses.

A a iii

374 O B S E R V A T I O N S

reuses , & quelques fiévres continues ; dans quelques-unes, des symptômes de fiévres malignes : malgré cela , rien de particulier pour le traitement qui , lorsqu'il fut méthodique , fut suivi presque toujours d'heureux succès ,

La chaleur fut très-forte , vers la fin du mois d'Août jusqu'au 10 Septembre : il n'y eut néanmoins aucun orage.

Alors les fiévres ardentes , billeuses , continues , doubles-tierces devinrent beaucoup plus communes ; & pour peu qu'on négligeât , dans le commencement , les remèdes convenables , elles dégénéroient en fiévres malignes , & les malades périssaient .

Le traitement , qui cependant devoit varier suivant les circonstances , consistoit en saignées plus ou moins répétées , tant du bras que du pied , observant toujours , avec grand soin , l'état du bas-ventre , avant de prescrire la saignée au pied , en une boisson légèrement incisive , mais très-abondante , une diète très-austère , c'est-à-dire des bouillons légers , avec deux parties de veau & une de bœuf , toutes les trois heures : on y faisoit souvent amortir , avec succès , des plantes chicoracées . Lorsque , par ce traitement , la bile enfin commençoit à couler , alors , & jamais plutôt , toutes les trois heures , un verre d'apozème fait avec une once de quinquina , trois gros de séné , un gros de rhubarbe , autant de sel végétal & de réglisse , dans suffisante quantité .

SUR LES MALADIES ÉPIDÉMIQUE. 375
 tité d'eau , pour réduire à trois chopines qui étoient prises en six verres. Cet apozème , qu'on pouvoit varier suivant les circonstances , mais toujours dans les mêmes vues , faisoit rendre prodigieusement de bile , par haut & par bas , aux malades : il en falloit continuer long-tems l'usage , même après la fièvre passée , en éloignant cependant les doses , dans la crainte des rechutes qu'éprouverent ceux qui le voulurent quitter trop tôt.

Le froid , qui revint au 10 Septembre , rendit plus fréquentes les toux : les fièvres , dont on vient de parler , continuèrent ; il y eut beaucoup de dévoiemens , de rhumatismes , d'apoplexies suivies , presque toutes , de paralysies : les petites véroles étoient plus fâcheuses , & il y en avoit un plus grand nombre.

AUTOMNE. L'automne commença par un tems froid , pluvieux & inégal. A la fin d'Octobre , & au commencement de Novembre , le tems devint plus doux : les premiers jours de Décembre furent semblables à ceux d'un printemps agréable. Néanmoins les mêmes maladies de la fin de l'été continuèrent : les symptômes furent semblables aussi-bien que le traitement.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.
FÉVRIER 1765.

Jours du mois	THERMOMÈTRE.			BAROMÈTRE.		
	A 7 h. du mat.	A 2 h. du soir.	A 11 h. du soir.	Le matin, pouc. lig.	A midi, pouc. lig.	Le soir, pouc. lig.
1	3 $\frac{1}{2}$	2	28	28 2	28	28 1 $\frac{1}{2}$
2	1 $\frac{1}{2}$	0	28	28 1 $\frac{1}{2}$	28	28 2
3	0 1 $\frac{1}{2}$	0 02	28	28 2	28	28 1
4	0 3	0 01	28 1	27 11 $\frac{1}{2}$	27 10	27 10
5	3 $\frac{1}{4}$	3	27 9	27 9	27 10	27 10
6	1	3	27 11 $\frac{1}{2}$	28	28 1 $\frac{1}{2}$	28 1 $\frac{1}{2}$
7	0	2 $\frac{1}{2}$	28 2	28 2 $\frac{1}{4}$	28	28 2
8	3 $\frac{1}{2}$	1	28 3	28 3	28 2 $\frac{1}{2}$	28 2 $\frac{1}{2}$
9	4	1 $\frac{1}{2}$	28 2 $\frac{1}{2}$	28 2 $\frac{1}{2}$	28	28 1
10	1 $\frac{1}{2}$	4	27 11 $\frac{1}{2}$	27 10 $\frac{1}{2}$	27 9 $\frac{1}{2}$	27 9 $\frac{1}{2}$
11	0 1 $\frac{1}{2}$	3 $\frac{1}{2}$	27 10 $\frac{1}{2}$	27 10 $\frac{1}{2}$	27 11 $\frac{1}{2}$	27 11 $\frac{1}{2}$
12	1 $\frac{1}{2}$	4 $\frac{1}{2}$	1	27 10 $\frac{1}{2}$	27 10 $\frac{1}{2}$	27 9 $\frac{1}{2}$
13	3 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{2}$	27 9	27 8 $\frac{1}{4}$	27 10	27 10
14	0	2 $\frac{1}{2}$	27 11 $\frac{1}{4}$	28	28 1	28 1
15	1 $\frac{1}{2}$	1	28 1	28 1 $\frac{1}{4}$	28	28 1 $\frac{1}{2}$
16	0 1 $\frac{1}{2}$	0 1 $\frac{1}{2}$	28 1	28 1 $\frac{1}{4}$	27 11 $\frac{1}{2}$	27 11 $\frac{1}{2}$
17	0 1 $\frac{1}{2}$	0 2	27 11	27 11	27 11	27 11
18	0 4	0 2	28	28	28	28
19	0 5 $\frac{1}{2}$	0 $\frac{1}{2}$	27 11 $\frac{1}{2}$	27 10 $\frac{1}{2}$	27 9 $\frac{1}{2}$	27 9 $\frac{1}{2}$
20	0 4 $\frac{1}{2}$	1	27 9 $\frac{1}{2}$	27 9 $\frac{1}{2}$	27 11	27 11
21	0 4	1 $\frac{1}{2}$	28	28	28	28
22	0 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{2}$	0	27 11	27 10 $\frac{1}{2}$	27 9 $\frac{1}{2}$
23	0 1	3 $\frac{1}{2}$	27 11 $\frac{1}{2}$	28	28	28 3
24	0 1 $\frac{1}{2}$	6	28 3 $\frac{1}{2}$	28 3	28	28 2
25	0 1	4 $\frac{1}{2}$	28	28	28	28
26	2	5	28 1	28 $\frac{1}{4}$	27 11	27 11
27	3 $\frac{1}{2}$	4 $\frac{1}{2}$	27 8 $\frac{1}{4}$	27 7	27	27 $\frac{1}{2}$
28	4 $\frac{1}{2}$	6 $\frac{1}{2}$	26 11	27 1 $\frac{1}{4}$	27	27 2 $\frac{1}{2}$

OBSERV. MÉTÉOROLOGIQUES. 377

ETAT DU CIEL.

Jours du mois.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	O-N-O. ép. brouil. couv.	N-O. couv.	Couvert.
2	N. couvert.	N. couvert.	Couvert.
3	N. couvert.	N. couvert.	Beau.
4	N. couvert.	N N-E. nua- ges.	Couvert.
5	E-S-E. c. pl.	S-E. couvert.	Couvert.
6	N. couvert.	N. nuages. beau.	Beau.
7	N.N-O. cou.	N-N-O. cou.	Couvert.
8	N. couvert.	N. couvert.	Couvert.
9	N. nuages. couv. beau.	N. beau. br.	Couvert.
10	S-E. couvert: pet. pluie.	S. couv. b.	Beau.
11	N - N - O. b.	N. couvert. nuages.	Nuages.
12	N. nuages. couv. neige.	N-N-O. nua- ges.	Nuages.
13	N N-O. gel. blanche. b.	N. beau.	Beau.
14	N. b. couv.	N-O. couv. neige.	Couvert.
15	N-N-O. gel. blanch. neig.	N. couvert.	Couvert.
16	N. neig. cou.	N. couvert. neige. beau.	Beau.
17	N. couvert. nuages.	N. nuages.	Nuages.
18	N-N-O. cou. beau.	N - N - E. b. serein.	Serein.
19	N-E. beau.	N-E. b. cou. neige.	Couvert.
20	N. beau.	N. beau. fer.	Serein.

378 - - - OBSERVATIONS

ETAT DU CIEL.

Jours du mois.	Le Matiné.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
21	N-O. beau. ép. brouill.	N-N-O. b. ferein.	Serein.
22	S-E. beau. couvert.	S-E. couv. nuages.	Nuages.
23	S - O. beau. épais brouil.	S-O. beau. ferein.	Serein.
24	N - O. beau. brouillard.	N-O. beau. ferein.	Serein.
25	E-S-E. fer. couv. pluie.	O-N-O. pl. contin.	Couvert.
26	N-N-O. cou. nuages.	N-N-O. nua- ges.	Nuag. pluie.
27	S. pluie. nua- ges.	S. couv. pl. gr. vent.	Gr. v. gr. p.
28	S - O. vent. couv. beau.	S-O. vent. beau.	Beau.

La plus grande chaleur marquée par le thermomètre, pendant ce mois, a été de $6\frac{1}{2}$ degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau; & la moindre chaleur a été de 5 degrés au-dessous de ce même terme : la différence entre ces deux points est de $11\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le baromètre, a été de 28 pouces $3\frac{1}{3}$ lignes, & son plus grand abaissement de 26 pouces 11 lignes : la différence entre ces deux termes est d'un pouce $4\frac{1}{3}$ lignes.

Le vent a soufflé 14 fois du N.
2 fois du N-N-E.
3 fois du N-E.

MÉTÉOROLOGIQUES. 379

Le vent a soufflé 2 fois de l'E-S-E.
 3 fois du S-E.
 2 fois du S.
 2 fois du S-O.
 2 fois de l'O-N-O.
 4 fois du N-O.
 8 fois du N-N-O.

Il a fait 16 jours beau.
 6 jours froid.
 9 jours des nuages.
 23 jours couvert.
 5 jours du brouillard.
 5 jours de la pluie.
 5 jours de la neige.
 2 jours de la gelée blanche.
 2 jours du vent.

MALADIES qui ont régné à Paris, pendant le mois de Février 1765.

On a observé, pendant ce mois, une très-grande quantité de rhumes, dont quelques-uns étoient accompagnés de fièvre & de crachement de sang. En général, ils n'ont cédé qu'avec beaucoup de peine aux remèdes les mieux administrés.

Les petites véroles ont continué à être très-communes ; elles ont même recommencé leurs ravages, sur-tout dans les quartiers du faubourg Saint-Victor & Saint-Marceau.

Les fièvres intermittentes ont été peu nombreuses ; mais on a oui dire qu'il étoit mort plusieurs personnes d'apoplexie.

*Observations Météorologiques faites à Lille,
au mois de Janvier 1765 ; par
M. BOUCHER, médecin.*

Tout le mois de Janvier a été doux, le vent étant resté constamment au sud, si l'on en excepte trois ou quatre jours. Le thermomètre n'a été observé qu'un matin, au terme de la congélation ; savoir, le 30 : avant le 15 du mois, il s'est trouvé, plusieurs matins, dans les environs du terme de 6 degrés.

Le tems a été à la pluie depuis le 1^{er} jusqu'au 11. La fin du mois s'est passée absolument sans pluie.

Le mercure, dans le barometre, du 1^{er} au 10, ne s'est guères porté plus haut qu'au terme de 27 pouces 6 lignes : depuis le 24 jusqu'au 31, il a été observé constamment au-dessus de celui de 28 pouces ; & les quatre derniers jours du mois, il a monté à 28 pouces 4 lignes, & même au-dessus.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 8 degrés au-dessus du terme de la congélation ; & son plus grand abaissement a été du point de ce terme : la différence entre ces deux termes est de 8 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 4 $\frac{1}{2}$ lignes ; & son plus grand abaissement a été de

MÉTÉOROL. FAITES A LILLE.^e 381
 27 pouces 5 lignes : la différence entre ces deux termes est de 11 $\frac{1}{2}$ lignes.

Le vent a soufflé 3 fois du Nord-d'Est.
 3 fois de l'Est.
 14 fois du Sud vers l'Est.
 6 fois du Sud.
 8 fois du Sud vers l'Ouest.
 2 fois de l'Ouest.

Il y a eu 29 jours de tems couvert ou nuageux.

13 jours de pluie.

6 jours de brouillard.

Les hygrometres ont marqué beaucoup d'humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille pendant le mois de Janvier 1765.

La température de la saison, jointe à l'humidité du tems, a entretenu, en quelques quartiers de cette ville, parmi le bas peuple, la fièvre continuë-putride, caractérisée malgime dans nombre de personnes. Les parotides en étoient un symptome assez commun : elles ont suppurré dans plusieurs ; mais j'en ai vu aussi se terminer par résolution ou par délitecence, & cela sans inconvénients. Il est vraisemblable que l'usage du quinquina, qui m'est familier dans la cure de cette espèce de fièvre, a contribué à les écarter. Les émétiques ou les émético-cathartiques se sont trouvés presque généralement indi-

382 MALADIES RÉGN. A LILLE:
 qués dans le commencement de la maladie ;
 après quelques saignées prudemment admi-
 nistrées ; & ils ont paru rendre la suite du
 traitement plus sûre. Au reste , cette fièvre
 attaquoit tout âge , toute constitution , &
 l'un & l'autre sexe.

J'ai vu nombre de nourrices prises de la fié-
 vre continuë & inflammatoire aux unes , &
 plus ou moins rémittente dans les autres.
 Toutes celles que j'ai vues , alaitoient d'une
 année au moins. Un amas de saburre dans
 les premières voies , a paru être , en la plu-
 part , le principal foyer de la maladie , qu'il
 a été facile d'enlever par les émético-cathar-
 tiques , après quoi , le quinquina a été em-
 ployé avec succès , lorsque la fièvre étoit ré-
 mittente ou intermittente. On n'a point re-
 marqué que les nourrissons ayent contracté
 la maladie , quoique les nourrices aient con-
 tinué à les alaiter dans les premiers jours de
 la fièvre.

On a vu quelques personnes attaquées de
 la petite vérole qui n'avoit rien de fâcheux :
 J'ai traité une jeune personne de la fièvre
 rouge ; mais je ne scais personne d'autre à
 qui cette maladie se soit communiquée.

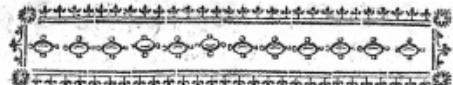
LIVRES NOUVEAUX.

Mémoire sur l'inoculation de la petite vé-
 role , adressé à MM. les Commissaires char-

LIVRES NOUVEAUX. 383
 gés par la Faculté de médecine d'examiner les avantages & les désavantages de cette pratique , en conséquence de l'arrêt du Parlement , qui enjoint à la Faculté de donner son avis à ce sujet; par M. Roux, docteur-régent de ladite Faculté , &c. Se trouve à Paris , chez Didot le jeune , 1765 , in-4°.

Vexatissimum nostrâ aetate de infitione variolarum vel admittendâ vel repudiandâ Argumentum , occasione questionum ab illius, viro Ant. de Haën , sibi proposatum , abjectum omni partium studio , curatiis evolutum & expensum à Balthasar-Louis Tralles , &c. Additur brevis Disquisitio de usu missione sanguinis , & opii in secundâ variolarum febre. C'est-à-dire : Examen & Discussion plus exacte & impartiale d'un Argument si agité aujourd'hui sur l'admission ou la répudiation de l'inoculation , qui lui a été proposé à l'occasion des questions de M. de Haën , &c. Par M. Balthasar-Louis Tralles , &c. On y a joint une petite Dissertation sur l'usage de la saignée , & de l'opium dans la fièvre secondaire de la petite vérole. A Breslaw , chez Meyer , 1765 , in-8°.





T A B L E.

<i>EXTRAIT du Rapport sur le fait de l'inoculation de la petite vérole. Par M. Roux, médecin.</i>	Page 191
<i>Conjectures sur la Cause de la Colique de Poitou. Par M. Strack, médecin.</i>	325
<i>Observation sur une Colique de Poitou. Par M. Planchon, médecin.</i>	353
<i>Observations sur les Maladies épidémiques; qui ont régné à Paris depuis 1707 jusqu'en 1747.</i>	
<i>Année 1746.</i>	361
<i>Année 1747.</i>	370
<i>Observations météorologiques, Février 1765.</i>	376
<i>Maladies qui ont régné à Paris, pendant le mois de Février 1765.</i>	379
<i>Observations météorologiques faites à Lille, au mois de Janvier 1765. Par M. Bouchet, médecin.</i>	380
<i>Maladies épidémiques qui ont régné à Lille, pendant le mois de Janvier 1765. Par le même.</i>	381
<i>Livres nouveaux.</i>	382

A P P R O B A T I O N.

J'A lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le
Journal de Médecine du mois d'Avril 1765. A Paris,
ce 23 Mars 1765.

POISSONNIER DESPERRIERES.

JOURNAL
DE MEDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.
Dedié à S. A. S. Mgr le Comte de
CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent de la
Faculté de Médecine de Paris, Membre de
l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences
& Arts de Bordeaux, & de la Société Royale
d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis
filia. Bagl.

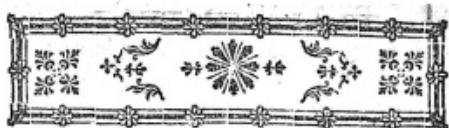
M A I 1765.

TOME XXII.



A PARIS,
Chez VINCENT, Imprimeur-Libraire de M^r le
Comte de PROVENCE, rue S. Severin.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.



JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

M A I 1765.

E X T R A I T.

De Melancholiâ & Morbis melancholicis :
*C'est-à-dire : De la Mélancolie & des
Maladies mélancoliques, Tome I, avec
cette épigraphe :*

Quæque ipse miserrima vidi.

VIRG. Aencl. II.

A Paris, chez Cavelier, 1765, in-8°.

C E premier volume, qui sera bientôt
suivi du second, ne traite que de la
théorie des maladies mélancoliques. Boer-
haave les avoit définies *des maladies dans
lesquelles le malade est dans un état de délire
long & obstiné, sans avoir de fièvre, n'étant
presque occupé que d'une seule idée.*

Bbij

388 DE LA MÉLANCOLIE

M. Lorry , à qui nous devons le nouvel ouvrage , dont nous allons rendre compte , ayant remarqué que tous les mélancoliques ne sont pas toujours occupés de la même idée , & qu'il y en a beaucoup qui jouissent de toute leur raison , quoiqu'ils ne soient pas les maîtres d'écartier certaines idées , a cru devoir rejeter ces deux caractères qui ne lui ont pas paru assez généraux ; & en conséquence , il a substitué la définition suivante à celle de Boerhaave. *La mélancolie est cet affaiblissement de l'âme produit par le dérangement de l'organisation du corps , dans lequel nous sommes vivement affectés par les objets extérieurs , ou par ceux que l'imagination se crée ; de sorte qu'il est impossible de résister aux idées qui en découlent , de les écarter ou de les combattre par la raison.* Il ne se déguise pas que cette définition donne de la mélancolie une idée un peu différente de celle qu'on a communément ; mais il croit , avec raison , que , pour peu qu'on réfléchisse aux phénomènes qu'on observe dans les mélancoliques , on conviendra qu'elle présente la notion la plus complète de la maladie. En effet , la seule chose qu'on remarque bien constamment dans ceux qui en sont affectés , c'est le peu d'empire qu'ils conservent sur les mouvements de leur âme , & l'espèce d'abattement où tombe leur esprit .

ET DES MALADIES MÉLANCOL. 389

M. Lorry distingue deux genres de mélancolie, dont l'un est l'effet des dispositions des solides, & l'autre, du vice des fluides. Il en admet un troisième genre qui est produit par le concours de ces deux causes ; & c'est peut-être le plus fréquent. Cependant il n'a divisé ce premier volume de son ouvrage, qu'en deux parties, dont l'une traite de la mélancolie nerveuse, ou de celle qui reconnoît pour cause le dérangement des solides, & l'autre, de la mélancolie humorale.

Pour mieux développer la nature de la mélancolie nerveuse, il examine comment les solides peuvent être affectés ; & en conséquence, il recherche leur nature & leurs propriétés. Il pose d'abord pour principe que tous les viscères, les vaisseaux & les glandes sont composés de fibres ou de membranes qui n'en diffèrent pas beaucoup. Ces fibres simples ont un certain degré de force, sont flexibles & élastiques ; elles ont aussi une certaine tension que M. Lorry appelle *méchanique*, pour la distinguer de la tension, ou action tonique, qu'il nomme *organique*. C'est en vertu de cette dernière espèce de tension, que ces fibres font effort pour se contracter, & se contractent plus ou moins, à proportion de l'action des causes qui agissent sur elles. L'action tonique, ou la tension organique,

B b iij

390 . DE LA MÉLANCOLIE . . .
étant, pour ainsi dire, surajoutée à la tension méchanique, doit d'abord augmenter la tension naturelle, diminuer la force des fibres, accroître leur élasticité & leur vibrabilité ; ce qui doit produire leur mobilité qui est le principe de la mélancolie. C'est de cette propriété primitive, que dépendent, dans la machine animée, le mouvement & les sensations que notre auteur prend dans leur sens le plus étendu, puisqu'il entend par-là toute action produite dans une partie quelconque du corps, en conséquence d'une impression extérieure, en quelque endroit qu'elle ait été faite, même sans que l'ame en ait connoissance.

Tout homme vivant sent, par cela même qu'il est vivant ; mais le degré de sensation n'est pas le même dans tous les hommes ; car, comme chaque sensation suppose une vibration, il s'enfuit que plus une fibre est vibratile, plus elle est sensible ; mais plus elle est tendue, soit par sa nature, soit par une force acquise, plus elle est mobile. D'un autre côté, la tension est plus forte dans les fibres grèles, que dans celles qui sont plus grosses, qui y résistent davantage ; par conséquent, les personnes, qui ont les fibres plus tendues & plus grèles, les ont plus vibratiles, &, conséquemment, plus sensibles : au contraire, il est plus difficile de mouvoir celles qui sont plus grosses, qui

ET DES MALADIES MÉLANCOL. 391
sont moins tendues , & , en conséquence ,
moins sensibles.

Il résulte de ce que nous venons de dire , 1^o que plus une fibre est grêle & tendue , plus ses vibrations sont promptes & accélérées ; mais aussi elle cesse plutôt de se mouvoir : au contraire , plus elle est forte , plus elle a de peine à se mettre en mouvement ; mais , en revanche , elle conserve plus long- tems le mouvement qu'elle a reçu . 2^o Que si une fibre forte a le même degré de tension qu'une fibre grêle , les causes , qui les auront produites , seront réciproquement comme l'action des fibres . 3^o Que plus une fibre est flexible , & d'un tissu lâche , moins elle est susceptible de tension , & , par conséquent , de vibrabilité .

Non content d'avoir tracé les loix que les fibres sensibles suivent dans leur mouvement , M. Lorry recherche quelles sont celles qu'observent les causes qui les mettent en action . La première de ces loix , c'est que l'action subite d'une cause quelconque produit de plus grands effets sur une fibre grêle & tendue , que sur toute autre ; la seconde , qu'une cause , qui agit constamment & également , agit davantage sur une fibre forte , dont les vibrations , par la même raison , doivent être plus constantes ; la troisième , qu'une fibre , qui a déjà été accoutumée à une certaine sensation , est moins

B b iv

392 DE LA MÉLANCOLIE
émue par la cause qui la produit, & se laisse mouvoir plus aisément par une cause aux impressions de laquelle elle n'est pas si accoutumée.

On doit sur-tout bien observer ces effets de l'habitude, lorsqu'on veut traiter de la mélancolie. Une impression vive excite des vibrations subites dans les fibres; & quoiqu'elle affecte principalement celles qui sont destinées aux sensations, elle augmente aussi le ton de toutes les autres, & y produit cet état que les médecins désignent par le nom d'*éréthisme*: au contraire, si l'impression est légère, elle se fait à peine sentir, lorsqu'elle se répète; & si elle augmente peu-à-peu, & d'une manière insensible, le corps pourra tellement s'y accoutumer, qu'il ne la sentira pas. Il y a encore une certaine propension dans l'esprit & dans le corps, qui nous porte à imiter ce que nous voyons faire aux autres; & cette loi s'observe plus ou moins dans les différens hommes: il y en a de si mobiles, qu'ils imitent involontairement presque tout ce qu'ils ont vu avec attention.

Les effets primitifs de la sensibilité portée à un certain point, sont l'*éréthisme*, la douleur & le déchirement qui détruit entièrement l'action. Ceux qui résultent de l'augmentation de la mobilité, sont beaucoup plus multipliés. Nous ne parlerons que du

ET DES MALADIES MÉLANCOL. 393

spasme. M. Lorry observe qu'il est variable ou constant, c'est-à-dire, qu'il excite des mouvements alternatifs dans la partie, ou des secousses convulsives, ou un spasme simple, & de l'éréthisme. Le spasme constant n'est soumis qu'à cette seule loi, qu'il est proportionné à la cause qui le produit, mais qu'il change cependant, selon les dispositions du corps : il est beaucoup plus léger, lorsque rien ne trouble la sérénité de l'âme, ou que l'esprit est distrait par quelqu'autre objet : au contraire, il est plus grave, lorsque l'âme y fait attention, ou qu'elle est tourmentée par quelque soin ou quelque chagrin. C'est une chose encore digne de remarque, que lorsqu'une partie a éprouvé une fois ce spasme, elle y devient sujette. Le spasme, qui produit des mouvements alternatifs, dépend de la structure de la partie où il a son siège, comme, par exemple, dans la vibration alternative des muscles antagonistes. Ces spasmes sont toujours suivis de l'atonie de la partie ; ou pour mieux dire, une partie, qui vient d'éprouver un spasme, ne reprend pas son ton naturel ; il est suivi d'un relâchement proportionné à la tension.

Après avoir établi ces principes dans son premier chapitre, notre savant auteur démontre, dans le second, qu'il existe une véritable mélancolie nerveuse, & en déve-

394 — DE LA MÉLANCOLIE
lasse la nature. Une maladie, qui consiste dans le dérangement des sensations & du mouvement, doit nécessairement avoir son siège dans les organes des sensations & du mouvement. Il faut donc le chercher dans les nerfs & dans les parties qui jouissent de leurs propriétés. Ces organes peuvent être exposés à trois espèces de dérangemens ; car ou leur activité peut être augmentée, ou bien elle peut être diminuée, ou enfin elle peut être pervertie. L'augmentation de la vibrabilité des parties nerveuses, si elle devient habituelle, donnera naissance à une espece de mélancolie spasmodique. La diminution du sentiment & du mouvement dispose à l'appesantissement ; elle prévient, par conséquent, les spasmes : c'est donc en vain qu'on cherchoit, dans cette inertie, l'origine de quelque espece de mélancolie. Personne ne doute que l'ordre régulier des sensations ne puisse être interverti. Il ne faut pas confondre les affections mélancoliques, qui dépendent de cette cause, avec celle qui est la suite de l'augmentation de la vibrabilité des organes nerveux ; car dans ceux-ci, tout se passe conformément à l'ordre naturel ; il n'y a de différence que dans le degré : dans celles-là, les sensations & les mouvements sont irréguliers, & ne peuvent se ramener à l'ordre de la nature ; mais il faut avouer que les

ET DES MALADIES MÉLANCOL. 395
unes amènent les autres , & que l'augmen-
tation de l'action des nerfs suffit pour l'inter-
vertir.

Il résulte de l'idée que nous avons de
l'action des nerfs , qu'il peut y avoir trois
especes de mélancolies spasmodiques ; l'une
qui résulte de l'augmentation de l'activité
des nerfs ; la seconde qui est l'effet de sa
perversion ; la troisième qui reconnoît l'une
& l'autre de ces causes.

Il nous faudroit copier tout le troisième
chapitre de cette première partie , si nous
voulions donner à nos lecteurs une idée de
la description que M. Lorry fait de ces trois
especes de mélancolies spasmodiques. Nous
nous contenterons d'observer qu'il seroit dif-
fícile de rien ajouter aux différentes parties
de ce tableau , & qu'on y reconnoît , sans
peine , que la nature seule lui a servi de
modele.

Nous avons déjà dit que ce genre de
maladies avoit son siège dans les nerfs ,
dont l'activité étoit augmentée ou perva-
rie. Le désordre de ces organes est donc la
cause éloignée de la mélancolie spasmodi-
que. Les causes occasionnelles ou prédispo-
fantes , comme on les appelle dans les écoles ,
sont une constitution foible , sur-tout lorsque
l'éducation concourt à l'affoiblir de plus en
plus. M. Lorry divise les causes efficientes
ou procathartiques en universelles & en par-

396 DE LA MÉLANCOLIE

ticulieres , & les unes & les autres , en physiques & en morales. Il range , parmi les causes physiques , 1^o les variations de l'atmosphère , la chaleur & l'aridité du climat , les exhalaissons des mines & des marais ; 2^o l'abus des alimens âcres & irritans , certains yenins , tel que celui de la tarentule , quelques médicamens , comme l'opium ; 3^o la suppression des évacuations naturelles ou artificielles , les évacuations trop abondantes , de quelque nature qu'elles soient .

Il met au rang des causes morales la trop grande application , les méditations profondes , la douleur . Mais de toutes les causes qui peuvent produire la mélancolie , il n'en est pas de plus fréquente que les passions de l'ame , dont notre auteur fait deux classes : les unes sont vives , & entraînent l'homme au-delà des bornes de la raison ; telles sont la colere , la joie immodérée , l'amour : les autres , qu'il appelle *lentes* , parce qu'elles paroissent détruire toutes les fonctions , sont la tristesse & la crainte , qui , par elles-mêmes , sont des passions mélancoliques . Toutes ces affections , lorsqu'elles se répètent , se changent en habitude vicieuse , & dégénèrent peu-à-peu en mélancolie .

Telles sont les causes universelles , qui peuvent produire la mélancolie nerveuse .

ET DES MALADIES MÉLANCOL. 397

Les particulières font celles qui, quoiqu'in-hérentes à une partie, ébranlent toute la machine. Les principales de ces causes sont l'estomac, dont l'action sur toutes les autres parties, est si évidente, que quelques modernes ont cru pouvoir le regarder comme le centre des sensations & du mouvement; le foie, la rate, les reins & les parties génitales de l'un & de l'autre sexe.

Les raisons, qui nous ont empêché d'abréger la description que M. Lorry donne de ce genre de maladie, nous empêchent également de le suivre dans les détails où il entre dans les Chapitres V & VI, sur les signes diagnostiques de la mélancolie nerveuse. Nous aimons mieux renvoyer le lecteur à l'ouvrage même, que de lui en donner une idée imparfaite.

Pour ne laisser rien à désirer sur ce genre de mélancolie, M. Lorry remarque qu'elle prend quelquefois différens noms, selon les différens symptômes qui l'accompagnent, s'ils s'ont assez frappans pour attirer la principale attention des observateurs. Le corps, fatigué par ces accidens nerveux, devient incapable de remplir ses fonctions. Les facultés mécaniques se trouvent lésées, parce qu'elles sont soumises à l'action des nerfs. Il y a de ces maladies qui ne diffèrent de la mélancolie, que de nom: telles sont la passion hystérique dans les femmes, la passion hy-

398 DE LA MÉLANCOLIE

pocondriaque dans les hommes ; quelquefois elles prennent le nom de *manie* : il y en a qui ne consistent que dans des mouvements convulsifs , sans aucune aliénation dans l'esprit. Les maladies , que la mélancolie nerveuse entraîne quelquefois à sa suite , & qui résultent du défordre des fonctions qu'elle produit, sont la fièvre lente nerveuse , le marasme ou la phthisie nerveuse , la paralysie & l'hydropisie , dépendantes de la même cause. M. Lorry traite , en autant d'articles séparés , de chacune de ces maladies : il en expose la nature , en indique le caractère , & donne les signes qui les font reconnoître.

Nous ne ferons qu'indiquer les matières traitées dans la seconde partie qui a pour objet *la mélancolie humorale*. L'auteur rapporte , dans le premier chapitre , les idées que les anciens médecins s'étoient faites de l'humeur mélancolique , ou de l'atrabile : il démontre , dans le second , comment cette humeur , qui n'existe pas dans la santé , & qui ne fait pas partie du sang , comme ces mêmes anciens l'avoient cru , s'engendre dans l'état de maladie ; & il en recherche la nature. Il traite , dans le troisième , des causes qui la produisent ; dans le quatrième , des parties qu'elle occupe ; dans le cinquième , des signes qui en démontrent l'existence , & de ses effets. Pour procéder,

ET DES MALADIES MÉLANCOL. 399
 avec plus d'ordre, dans l'énumération de ces derniers, il les a divisés en quatre articles, selon les parties où ils se manifestent. Le Chapitre VI a pour objet *les symptomes qui accompagnent les maladies dans lesquelles la mélancolie humorale dégénere quelquefois.*



O B S E R V A T I O N

Sur une Maladie du foie, terminée par l'excrétion d'un calcul bilaire ; par M. P L A N C H O N, médecin à Péruwelz près Condé en Hainaut.

Interim tamen certum est nullibi calculos frequentius inveniri, quam in hepate & vesicâ felleâ. V A N - S W E T E N, de Hepatid. & Iteri multip. Tom. 3, pag. 87.

Les embarras du foie ne dépendent pas toujours d'une obstruction de ses propres vaisseaux ; les symptomes, qui l'accompagnent, peuvent nous démontrer évidemment l'existence de cette cause : les médecins les plus éclairés peuvent quelquefois s'y méprendre, & leur expérience leur a déjà prouvé cette vérité. Combien de fois n'a-t-on point observé des jaunissances qu'on attribuoit faussement à une obstruction du foie, & qui n'avoient pour cause que des concrétions bilieuses, ou de vrais calculs de cette nature, démontrés par l'ouverture des

400 OBSERVATION

cadavres, qui occupoient, ou le conduit chéloaque, ou les pores biliaires, ou la vésicule du fiel ? Il n'est point de même de ces jaunisses périodiques, qui se terminent par l'excrétion de quelques calculs qui semblent se reproduire pour causer une nouvelle jaunisse ; alors un médecin n'a point à se tromper : il peut, chaque fois, en reconnoître la cause.

La présence de ces calculs biliaires n'amène pas toujours une jaunisse ; & l'on voit quelquefois des maladies du foie, qui semblent dépendre d'une tout autre cause, se terminer par l'expulsion d'un calcul ou deux. MM. Boucher, médecin à Lille en Flandre, & Bonté, médecin à Coutance, ont donné, dans le Journal de médecine, des observations qui sont un garant de ce que j'avance ; & le premier y a rapporté plusieurs faits semblables, qu'ont observés plusieurs anciens auteurs. Celle que je rapporte ici, prouve la même chose ; & l'état où j'ai vu la femme qui fait le sujet de cette observation, ne me fournit aucun soupçon de l'existence d'un calcul biliaire, que j'expulsaï par des remèdes que je n'ai prescrits que pour lever l'obstruction du foie que je croyois être la seule maladie, d'après l'examen de ses symptômes. Je me trompois : la principale cause étoit cachée, & l'obstruction du foie n'étoit qu'un effet des dérangemens des fonctions de

SUR UNE MALADIE DU FOIE. 401
de ce viscere, que la présence d'un calcul biliaire doit entraîner après soi; & même y a-t-il à douter que cette obstruction n'entreprene bientôt tout le système de la veine-porte, si la nature est long-tems à être débarrassée de ces pierres bilieuses? Qu'il feroit à souhaiter que nous eussions des signes certains pour découvrir les causes de maladies aussi cachées! Heureux, si les observations répétées nous font un jour entrevoir cette connoissance que nous n'avons point encore! Je passe à l'histoïre de cette maladie, telle que je l'ai vue, observée & traitée.

La nommée *Marie-Joseph Courtin*, âgée de quarante-cinq à quarante-six ans, me noit, depuis un an, une vie fort languissante. Deux coliques hépatiques, surve nues, coup sur coup, un an auparavant, furent l'époque de cette langueur qui ne l'affujettissoit point à tenir la chambre. Elle ne se plaignoit que de foiblesse d'estomac, d'envie de vomir de tems en tems, qu'une infusion d'ipécacuanha faisoit évanouir chaque fois: elle étoit souvent constipée; elle avoit des anxiétés fréquentes, des mal-aises journallement, qui partoient, disoit-elle, d'une pesanteur d'estomac, s'étendant vers la région du foie; elle fut purgée plusieurs fois, & elle n'en étoit soulagée que pour quelques semaines. Deux mois avant que ce dernier accident survînt, il lui prit un éré-

Tome XXII.

C c

402 OBSERVATION

fipelle au visage, avec fièvre, tel qu'il régnoit ici alors, (c'étoit l'année 1761) & qui se termina par une sueur critique, le septième jour de sa maladie. Remise à peine de cette maladie, elle eut une indigestion, le premier jour de Septembre, qui bouleversa tout-à-fait l'équilibre de son individu : la fièvre se mit bientôt de la partie, & perfista, malgré le calme d'un mal aussi violent. Je fus appellé le lendemain : sa fièvre étoit forte, & du genre des continuës-rémittentes ; elle fut saignée : je tentai d'entrainer la faburre des premières voies qui y nichoient, par les minoratifs : elle évacua abondamment ; elle prit les délayans, les aigrelets, les nitreux, &c. Cette fièvre devint erratique ; elle étoit accompagnée d'une constipation opiniâtre, qui ne cédoit qu'à peine aux lavemens & aux doux purgatifs. Le ventre étoit tendu & météorisé : la pesanteur, qu'elle sentoit à la région de l'estomac, étoit plus sensible, & même fort douloureuse ; elle avoit des nausées continues ; elle vomissoit même, de tems en tems, ce qu'elle prenoit : il lui montoit des feux au visage, de tems à autre ; les urines étoient fort en couleur, & déposoient quelquefois un sédiment briqueté ; elle avoit des flatuosités : un sentiment de chaleur occupoit la région épigastrique ; le pouls étoit petit & presqu'imperceptible ; la région du foie étoit sensi-

SUR UNE MALADIE DU FOIE. 403
 blement gonflée & tendue , & très-doulou-
 reuse au toucher : cette malade ne trouvoit
 aucune situation favorable ; la moins gênante
 étoit d'être couchée sur le dos ; il lui étoit
 impossible de se mettre sur les côtés ; elle
 étoit fatiguée d'une insomnie fâcheuse, d'une
 soif inextinguible.

Tous ces symptomes dénotoient incon-
 testablement un embarras du foie , à quoi on
 devoit attribuer les jours languissans qu'elle
 avoit traînés ; c'est à quoi on devoit attri-
 buer ces coliques hépatiques , qu'elle avoit
 effuyées un an auparavant. Cet état per-
 fista près de quinze jours , pendant lesquels
 elle fit usage de petit-lait clarifié , de la tisane
 de chiendent , &c. J'eus peine à la résou-
 dre à prendre des remedes nécessaires pour
 emporter la cause du mal : le *vin amer cha-
 lyté* de *FULLER* ne lui procura aucun sou-
 lagement : le mal , au contraire , empiroit ;
 les douleurs d'estomac étoient plus vives ;
 elles ne cédoient guères aux opiate & aux
 stomachiques tempérans. La malade fut
 alors plus docile : c'est pourquoi je cherchai
 d'abord à diminuer le volume du sang de
 la veine-porte , par l'application de six sang-
 suës à l'anus. Il s'en fit un écoulement qui la
 soulagea beaucoup : la circulation des liqui-
 des des viscères du bas-ventre en devint plus
 libre. Je lui fis continuer son petit-lait cla-
 riifié ; je prescrivis des bouillons altérés par

Ccij

404 OBSERVATION

le cerfeuil & l'endive. Ces boissons rendirent les urines plus abondantes ; mais le ventre étoit toujours constipé : les lavemens n'entroient point ; il y avoit une résistance sensiblement ; les suppositoires n'opéreroient point ; quelques jours se passerent sans d'autres changemens. Alors je lui prescrivis les extraits amers, les sels neutres, les martiaux unis aux stomachiques. Le deuxième jour, j'y ajoûtais la rhubarbe & l'aloës à petite dose, pour fondre & évacuer les humeurs croupissantes. Ces remedes procurerent des selles ; & le lendemain qu'elle en eut fait usage, les douleurs furent plus sensibles, spécialement dans l'hypocondre droit : elle évacua beaucoup ce jour-là ; & le soir, elle rendit, avec une douleur des plus cuisantes, un corps dur, qu'elle entendit tomber dans le bassin : il étoit enveloppé d'une quantité notable de glaires. A peine eut-elle rendu cette masse, qu'elle en fut sensiblement soulagée : les douleurs du bas-ventre furent moins vives, & elle passa cette nuit dans un profond sommeil ; c'est ce qu'elle n'avoit point fait depuis long-tems. Elle persista, malgré cela, dans l'usage de ses remedes fondans, amers, apéritifs, & laxatifs, qui l'évacuerent beaucoup. Elle ne tarda pas beaucoup à se rétablir, & toucha, en fort peu de tems, à une parfaite convalescence. Le ventre n'étoit plus constipé.

SUR UNE MALADIE DU FOIE. 405

l'appétit reparut, & les digestions n'ont plus langui ; elle revint ainsi d'une maladie qui menaçoit ses jours, & qui paroifsoit devoir être plus rebelle.

Cette pierre étoit une concrétion bilieuse, qui pesoit trois gros ; elle étoit inégale dans ses surfaces, un peu grainue, & aplatie par cinq endroits différens ; elle étoit un peu ovale : sa couleur étoit d'un jaune-brun d'un côté, & blanchâtre de l'autre ; elle étoit grasse au toucher, & se coupoit comme du savon.

Est-il possible de juger du tems qu'il a fallu pour la formation de ce calcul ? Cependant les coliques hépatiques, qu'elle a souffertes un an auparavant, semblent être provenues de là. Mais ne pourroit-on point conjecturer que ces coliques n'étoient que les effets des généreux efforts que la nature a faits pour les pousser, par le canal cholédoque, dans le duodénum, où il aura séjourné & se sera même accru jusqu'au moment de son expulsion ? Ce calcul bilaire a-t-il eu son origine dans la vésicule du fiel ? Y a-t-il acquis tout son volume ? Il est plus vraisemblable que son noyau, formé dans le réservoir du fiel ou dans les conduits biliaires, aura passé dans le duodénum dans le fort de ces coliques ; car depuis lors, cette femme s'est toujours plaint de maux d'estomac ; & le ventre fut toujours paresseux,

Cclij

406 OBSERVATION

Ne paraît-il point que cette femme n'eût jamais évité la jaunisse, si le calcul eût occupé les couloirs de la bile ? L'idée, que tout médecin a de la construction de ces organes, ne permet guères d'en douter. Il est rare d'observer l'excrétion d'un calcul biliaire aussi gros, sans qu'il ait précédé souvent une jaunisse qui fait ordinairement périr le malade, étant alors d'une nature à résister à tout remède indiqué en pareil cas.

On voit, au contraire, assez fréquemment, par l'ouverture des cadavres, dit M. Lieutaud (a), que ces concrétions bilieuses s'accumulent en grand nombre dans la vésicule du fiel & dans les canaux biliaires,

(a) *Elle nous met sous les yeux (l'ouverture des cadavres) des concrétions bilieuses de toute grosseur, & plus ou moins nombreuses dans la vésicule du fiel. On en a compté dans un sujet jusqu'à trois cent, dont quelques-unes approchoient du volume d'une noisette ; on en a vu de la grosseur d'une châtaigne, du poids de deux ou trois onces. LIEUTAUD, Précis de Médecine, Chap. COLIQUE HÉPATIQUE, pag. 350.*

On en a compté plusieurs cent, & on en a vu de la grosseur d'un œuf de poule, occupant exactement toute la capacité de la vésicule. Idem, ibid. Chapitre LA JAUNISSE, pag. 357.

Vide VAN-SWIETEN, in Comment. in Aphorism. BOERRH. de Hepatitide & Ictero multiplici, Tom. 3, pag. 87.

Interim, inquit, tamen certum est nullibi calendaris frequentius inveniri quād in hepate & vesicā felleō.

SUR UNE MALADIE DU FOIE. 407
tantôt causent la jaunisse, & tantôt la co-
lique hépatique.

Ceci ne confirme-t-il pas nos conjectures sur l'origine & l'accroissement de ces *bézoars humains*, dont les noyaux, glissés, non sans douleur, dans le duodénum, grossissent insensiblement par l'affluence continue d'une bile propre à se pétrifier ?

O B S E R V A T I O N

*Sur une Fièvre synoque-putride, prompte-
ment dégénérée en fièvre hætique, avec
bouffissure générale, & météorisme dou-
loureux de l'abdomen ; par M. L A N-
D E U T T E, médecin du Roi dans ses
hôpitaux militaires, employé à Bitche,
membre du collège royal des médecins de
Nancy.*

Il est des vérités cliniques, qu'un praticien n'apprend bien que par l'usage ; elles sont toutes de la plus grande importance pour l'humanité, & intéressent fort la gloire du médecin.

Je crois pouvoir comprendre dans le nombre de ces vérités celles de ne voir que trop souvent dégénérer en fièvre hætique la synoque-putride & la non-putride, qui attaquent ceux qui ont effuyé de grandes fatigues, qui ont eu de grands chagrins, ou

C c iv

408 OBSERVATION

qui se font trop abandonnés à des réflexions tristes. Ce changement a bien plus ordinairement lieu chez les jeunes gens, (*tubes iis maximè etatibus sit, quæ à decimo-octavo sunt anno, ad trigesimum-quintum.* HIPPOCR. Aphor. 9, fid. v,) surtout si les fruits, le lait caillé, ou toute autre chose de nature acide, ont fait précédemment la plus grande partie de leur nourriture. Les personnes délicates, notamment celles du sexe, éprouveront d'autant plus facilement encore ce changement, qu'elles se seront mises auparavant dans le cas de quelque épuisement, qu'elles auront eu quelque maladie de la peau répercutée, qu'elles se trouveront dans un dérangement considérable, ou dans une insuffisance habituelle de leur évacuation périodique.

J'ai toujours observé que le changement de ces fièvres synoques en hæmique, étoit si prompt & si difficile à reconnoître d'abord, que c'est, à mon gré, un des plus infidieux que puisse présenter l'histoire des maladies. Ce n'est guères qu'une grande & soigneuse pratique, aidée d'une sage méfiance, qui fasse remarquer bien à tems le nouveau caractère que prend la maladie. Il est si important de le bien & promptement saisir, que les coups, portés dans la plus courte ère, peuvent être très-funestes & souvent irréparables : il ne faut, pour en juger, que

SUR UNE FIÈVRE SYNOQUE. 409
consulter la grande différence du traitement
de ces deux maladies.

Le médecin n'est pas exposé à errer dans le changement d'une fièvre aiguë en fièvre lente, comme dans celui d'une synoque en hectique. Dans le premier cas, la fièvre ne prend son nouveau type, qu'insensiblement, en conséquence d'une cause uniquement épaississante; & ce n'est guères que vers le quarantième jour, qu'il est permis de la qualifier de *lente*; au lieu que dans le second cas, le passage d'une fièvre à l'autre peut se faire dans les huit ou quinze premiers jours, (ainsi que je l'ai plusieurs fois observé) souvent avec tant de rapidité, que le médecin ne peut pas d'abord s'en appercevoir, à moins qu'il ne s'en soit méfié, dès le commencement, en réfléchissant sur les causes éloignées & primitives de la maladie.

La fièvre hectique, dont je parle, qui débute par une continuë putride ou non putride, n'est point de celles qui reconnaissent un ulcere intérieur pour cause, ou quelque abcès décidément formé ou se formant dans un viscere: il ne paraît y avoir seulement que des dispositions plus ou moins prochaines à ce dernier, en raison de l'empâtement ou de l'engorgement de ceux du bas-ventre; mais sa cause la plus développée, la plus prochaine & la plus déterminante est certainement un principe qui s'est glissé dans

410 **OBSERVATION**

la masse des humeurs, qui, d'épaississant, a pris tout-à-coup, par le moyen de la fièvre primitive qui l'a mis en mouvement, une qualité acrimonieuse dissolvante. Voilà, à ce qu'il me semble, la vraie nature de la fièvre qui fait le sujet de l'observation suivante.

Le nommé *Commerce*, âgé de dix-neuf ans, aujourd'hui soldat de la compagnie de Desmasie au régiment d'Eu, & ci-devant du bataillon de Limoges, est arrivé ici malade, le 10 Septembre de l'année 1764, & est entré, le même jour, à l'hôpital avec une douzaine d'autres recrues. Ce jeune homme s'étoit trouvé incommodé, en route, depuis Besançon; & le jour de son arrivée ici étoit le trente-troisième de marche, depuis Limoges, d'où il étoit parti, avec ses camarades, au commencement d'Août, par de très-grandes chaleurs. On conçoit aisément ce qu'a pu une longue marche d'être sur un jeune homme qui, pendant sa route, a inconsidérément satisfait ses goûts & ses besoins; car c'étoit d'un excès de pêches & d'autres fruits que datoit le dérangement de sa santé. Je le trouvai, à ma première visite, dans une fièvre continuë, qui, depuis quelques jours, éprouvoit un redoulement tous les soirs: le pouls étoit fort vîte, sans roideur ni gonflement; la langue étoit pâteuse & blanchâtre; la soif pressante,

SUR UNE FIÈVRE SYNOQUE. 411
même hors du redoublement : il avoit des envies de vomir ; la bouche amere ; le visage d'un pâle-jaune ; le ventre peu libre ; la tête médiocrement embarrassée. Je débutai par le faire vomir & purger, le lendemain, avec un mitoratif ; je ne jugeai point la saignée convenable, soupçonnant, avec vraisemblance, ce jeune homme épuisé de fatigues : d'ailleurs la pâleur du visage témoignoit épaississement dans la lymphe ; & la réunion de plusieurs symptômes à celui-ci me portoit à croire de la dissolution dans le sang. Partant de ces principes, je m'en tins, pour la cure de cette fièvre première, à une tisane de racines de chiendent, de fraise & de réglisse, entremêlée, dans l'usage, de petit-lait nitré, & d'un apozème de feuilles de chitorée amere & de bourrache, dont le premier gobelet étoit rendu laxatif, tous les deux jours, au moyen d'une once de tamarins, d'un gros de séné, & d'autant de sel de Glauber. De cette façon, je vis les redoublemens diminuer sensiblement de force, l'ardeur de la fièvre & la soif s'éteindre : tel étoit l'état des choses, le 22 du même mois. Cette apparente amélioration ne fut, pour ainsi dire, que momentanée ; car, deux jours après, je m'aperçus que le visage & les pieds s'étoient tout-à-coup œdématisés. Cette bouffissure fit les progrès les plus rapides,

412 OBSERVATION.

puisque, le 27, tout le tissu cellulaire de la peau étoit généralement infiltré, & les urines, conséquemment, fort diminuées : les redoublemens parurent prendre une nouvelle force ; ce qui me décida à mettre le malade à l'usage de l'apozème suivant :

R_{l.} Radic. Lapathi acuti,
Enulae campanæ,
Fragariæ,
Rubiæ tinctor. à à ʒʒ;
Cœque in aquâ comm. f. q. ut remaneat 1lb j.
Sub finem adde
Folior. Cichorii,
Borraginis,
Cerefolii à à m. ff;
Cola, & in colaturā infunde
Folior. Sennæ 3 ij,
Milleped. pp. à à ʒj;
Iterùm cola, tūm dissolve & dilue
Arcani duplicati,
Sal. vegetalis à à ʒj,
Syrup. longæ-vite ʒʒ;
Tunc erit apozema pro tribus dosibus in
die, miscendo primæ dosē
Kermes mineral. gr. ff.

Ce remede, qui m'avoit paru d'abord indiqué, en augmentant les évacuations par

SUR UNE FIÈVRE SYNOQUE. 413

les selles , pendant les trois jours seulement qu'on en usa , ne produisit aucun effet avantageux : les symptomes , au contraire , m'en parurent un peu aigris. Je l'abandonnai donc ; & combinant de nouveau le passé avec le présent ; calculant , en même tems , les différens caractères de la fièvre hæctique , je crus en remarquer les premiers traits : m'appercevant , en même tems , que le vice des liqueurs , qui avoit entraîné celui des solides , augmentoit journellement , & qu'il étoit à craindre que le principe acrimonieux dissolvant , qui s'y démontroit & s'y étoit développé , ne fit bien-tôt des impressions mortelles & ineffaçables sur les différens viscères intérieurs , qui en avoient été jusqu'alors comme le centre d'accumulation , je me tournai , sur le champ , & fort à propos , du côté de la cure de la fièvre hæctique ; & dès le 30 du même mois de Septembre , malgré la force de la fièvre , & l'aphorisme d'Hippocrate , qui dit : *Convenit lac exhibere tabidis non admodum febricantibus* , je ne vis pas d'autre parti à prendre que de mettre mon malade à l'usage du lait pris , quatre fois le jour , à la quantité d'une demi-chopine chaque fois : je lui prescrivis , en même tems , pour boisson une décoction de feuilles de véronique , de bourrache , légèrement miellée , & les deux bols suivans , à prendre , chaque jour , l'un le

414 OBSERVATION
matin , avant la premiere dose de lait; &
l'autre , l'après-midi , avant la troisieme.

*R. Anti-Hedic. Poteris,
Oculor. cancer. pp.
Matris perlar. pp. à gr. xv.
Syrup. altheæ q. f.
Misce ; dein fiant boli duo.*

A peine les nouveaux remedes & le régime laiteux furent-ils commencés , que je fus pleinement convaincu de la nature de la fièvre , que je n'avois encore eu que lieu de soupçonner : ses symptomes les plus caractérisans se démontrent , sçavoir , plusieurs redoublemens , dans les vingt-quatre heures , dont le premier prenoit ordinairement vers midi , avec un leger frisson ; le second , vers sept heures du soir ; & le troisième , vers deux heures après minuit. Ce dernier étoit le plus fort & le plus long ; il duroit quelquefois jusqu'à dix heures du matin , se terminant par une moiteur. La rougeur des joues , la toux sèche & la difficulté de respirer furent bientôt de la partie , ainsi que le météorisme dououreux de l'abdomen : la bouffissure de tout le corps augmentoit en même tems ; ce qui me paroifsoit être l'effet de l'érotisme qui se trouve , lors de cette fièvre , dans les troncs & dans les capillaires de toute eſpece. Celui des lymphatiques sous-cutanés , en

SUR UNE FIÈVRE SYNOQUE. 415
conséquence d'une acrimonie prédominante de la lymphe, paroissait être portée jusqu'à une forte d'étranglement, d'où résultoit nécessairement l'augmentation de l'infiltration du tissu cellulaire, par conséquent, l'accroissement de la bouffissure. Le grand feu, dont se plaignoit le malade, lors des redoublemens, devoit être encore une suite de la gêne du centre, par les obstacles multipliés à la circonférence. Il est facile d'expliquer, par cette concentration, combien grande devoit être, dans ce cas-ci sur-tout, la surcharge des viscères : la raison du météorisme douloureux du bas-ventre en est tout aussi aisée à déduire. Si-tôt que la toux séche se fit remarquer, (c'étoit vers le 8 Octobre) je fis ajouter à la tisane du malade la racine de guimauve, à cause de sa vertu bêchique, adoucissante & diurétique : elle ne contribua pas peu, par cette dernière qualité, à favoriser un plus libre cours aux urines, & à remplir, à titre de mucilagineuse, la grande indication dans toutes les fièvres hætiques, qui est d'adoucir l'acrimonie des humeurs. Je fis joindre, en même tems, un demi-gros de blanc de baleine aux deux petits bols anti-hætiques & absorbans. Malgré ces remèdes, la toux devint fort pressante, la nuit du 13 : je prescrivis, à ce sujet, pour la nuit suivante, une potion d'huile d'amandes-douces & de

416 OBSERVATION

syrop d'althéa : elle procura un peu de calme , & fut continuée, tous les soirs , jusqu'au vingt , jour auquel la toux ne se fit presque plus sentir , & que la fièvre , la bouffissure & les autres symptômes commencèrent sensiblement à diminuer. Le lait , pendant ce tems , ainsi que depuis , a constamment bien passé ; de sorte que , pendant tout son usage qui a duré jusqu'au 19 Novembre , le malade n'a été purgé qu'une seule fois , avec deux onces de manne. Lorsqu'il ne fut plus question de la toux , je fis fondre , dès le 25 Octobre , vingt grains de nître antimonié , dans chaque pinte de la boisson ordinaire , afin de perfectionner l'écoulement des féroosités infiltrées : ce moyen fut effectivement utile.

Tant que le principe acrimonieux des humeurs n'a pas été adouci & émoussé , il n'y a rien eu de plus marqué que la constance opiniâtre de tous les symptômes de la maladie. L'étréisme des couloirs & la dissolution du sang se font toujours soutenus jusqu'à ce que le lait , (cette précieuse nourriture médicamenteuse , si propre à le réintégrer) & les autres adoucissans ayant changé la nature de l'agent ; aussi n'est-ce que de ce moment-là qu'a commencé la diminution de la bouffissure.

Je n'oublierai pas de dire , avant de finir , que ce qui m'a fait reconnoître , dans ce cas-

SUR UNE FIÈVRE SYNOQUE. 417

cas-ci, la fièvre hætique plus promptement que je ne l'aurois fait, c'est une envie démesurée de manger, qu'avoit le malade, pendant la fièvre primitive. Cet appétit extraordinaire, dans un tems où il devoit en manquer, me frappa pour lors, & ne tarda pas à me servir de signe pour reconnoître la métamorphose de la maladie, conséquemment à ce que rapporte Juncker dans la définition qu'il donne de la fièvre hætique, où il dit : *Junguntur etiam quandoque boulimos, lienteria, initio synocha febris, &c.* J'ai cité plus au long la définition de cet auteur, dans des Réflexions pratiques sur les maladies des enfans, au Journal de médecine du mois d'Avril 1763.

J'ai insensiblement remis mon malade à la nourriture ordinaire, avant que de lui faire entièrement quitter le lait. Ce changement de régime s'est fait peu-à-peu; & tout le tems qu'il a été convalescent, il a continué à boire une infusion forte de véronique. Il a finalement été purgé, avant de quitter l'hôpital, d'où il est sorti, quelques jours après, solidement guéri.

Tome XXII.

D d

O B S E R V A T I O N

Sur une Hydropisie enkyphée, avec des réflexions sur la paracenthèse ; par M. LOCANO, médecin de l'Hôpital des femmes de la ville de la Valette dans l'île de Malte, & membre de l'académie royale des sciences de Montpellier.

De toutes les opérations de la chirurgie la paracenthèse παρεκθέσις a été celle qu'on a pratiquée avec le plus de confiance, depuis plus de deux mille ans. Il est vraisemblable que la nature avoit montré cette route aux premiers observateurs. *Operatio hæc*, dit M. Freind dans son Histoire de la médecine, *primum indicata videtur, si quidem in hydrope interdum accidit ut aqua vel per vulnus casu factum, vel per exitum ejus pondere apertum in umbilico, aliisque abdominis partibus quasi criticè eruperit* (a). On

(a) On lit dans les *Nova Litteraria maris Baltici & Septentrionis*, année 1701, pag. 24, qu'il est sorti, par le nombril d'un homme, six livres d'adeps fondu. Voyez plusieurs exemples semblables, dans les Elémens de physiologie de M. Haller, Tome I, pag. 43. Ce que M. Cheselden remarque, p. 126 de son Anatomie, au sujet de cette indication naturelle, nous a paru mériter toute l'attention des médecins & des chirurgiens.

SUR UNE HYDROPISE. 419

Il ne peut pas douter qu'Hippocrate n'ait pratiqué très-souvent cette opération : il avoit même observé que le nombre de ceux qu'on guérissait par ce moyen, étoit très-petit, & que si on vouloit qu'il réussît, il falloit y avoir recours très-promptement (*a*).

Quelques recherches que j'aie pu faire, je n'ai trouvé aucun exemple dans l'antiquité, où l'on eût tenté la paracenthèse inutilement, c'est-à-dire, sans obtenir l'évacuation des eaux. Seroit-ce parce qu'à l'exemple des Egyptiens, les anciens médecins ne se contentoient pas d'une simple ponction, & qu'ils faisoient toujours une ouverture plus ou moins grande ? Voici la description que Prosper Alpin nous a donnée de cette opération chez les Egyptiens modernes (*b*). *Curant etiam non raro hydro-
picos sectione aquam eduentes, quorum
varii varias sectiones ad id celebrant, alii
siquidem sub umbilico per tres digitos versus
partem, à qua hydropis ortum duxit, terna
vulnera infligunt. Atque alii parvis scarifi-
cationibus ventrem tumidum scarificant, per
quas aqua paulatim exit ; alii verò latius*

(*a*) *αρι παθη.*

(*b*) *Lib. 3 de Medicinâ Aegyptiorum, cap. xij,*
pag. 102. Cette pratique est universellement adoptée par tous les Orientaux ; & M. Manni nous assure, dans son *Traité de Maladieorum scarificatione ex veterum sententiâ*, en avoir observé lui-même de très-bons effets dans les hydropisies ascites.

D d ij

420 OBSERVATION

suprà vel infrà pedum claviculam intùs extráque binas adigunt sectiones, per quas commodè, sensimque ac sensim aqua eductur, quo sanè modo sectionis aliquos ab hydrope effatu digna sanatos vidi. Quoi qu'il en soit, il y a bien de l'apparence qu'ils avoient recours aussi quelquefois à la simple ponction : c'est du moins ce qu'on peut inférer des raisons que Panarole rapporte, pour rejeter l'usage des caustiques, dont on se servoit quelquefois. C'est, dit-il, parce que leur application produit une trop grande ouverture, par laquelle les eaux épanchées sortent avec impétuosité. Le docteur Kalschmidt's étant, sans doute, laissé séduire par les mauvaises raisons de Panarole, crut devoir boucher le bout de sa cannule, & ne lui laisser que les ouvertures latérales, afin d'empêcher que les eaux ne sortissent avec trop d'impétuosité (a). Cependant les exemples assez communs d'hydatides entières, sorties par la cannule, rapportés par M. Bregm (b), M. Maloët (c), & tant d'autres, suffissoient pour démontrer les inconveniens de cette précaution, puisque c'est précisément à la grande impétuosité & à la force d'impulsion de ce fluide qui sort par la

(a) *Commerc. litter. Norimbergense*, 1738, hebd. 38, §. i.

(b) *Disput. de Hydatidibus*. Erford. 1745.

(c) *Mém. de l'Acad. royale des sciences*, 1728,

SUR UNE HYDROPISE. 421
 cannulle, qu'on est redévable de l'expulsion des corps solides qui s'échappent quelquefois avec l'eau. Mais si cela est vrai dans l'hydropisie ascite, à plus forte raison cela l'est-il dans les hydropisies enkystées, dans lesquelles il n'est pas rare d'observer quantité de parties épaisses, tenaces, qui exigent beaucoup de force pour être entraînées (*a*). Les exemples rapportés par M. Morand qui a vu, dans ces sortes d'hydropisies, des petits squirrhes nager dans l'eau (*b*), & celui qui se trouve dans le n° 370 des Transactions philosophiques (*c*), suffisent pour le prouver.

Ce n'est que depuis qu'on se fert, d'après Sylvius del Boë, Paul Barbette & Jean Van-Horn (*d*), du trois-quarts, pour faire la paracenthèse, qu'on a éprouvé quelquefois l'inconvénient de faire la ponction, sans pou-

(*a*) Mém. de l'Acad. royale de Chirurgie, Tom. II, pag. 458.

(*b*) *Ibid.*

(*c*) Voici cette observation, telle qu'Allen la rapporte dans son *Synops. medic.* Tom. I, article 816. *Exstat historia cujusdam hominis hujusmodi hydrope laborantis, è cuius abdomine facta paracenthesi exivit ingens hydatidum copia figurā & magnitudine diversarum septem vel octo millium; unde cum his erat evacuata magna quantitas materiae gelatinosæ coloris grisei & lutei, albumine ovorum aliquantò spissoris.*

(*d*) Tozzi, de *Cachexia & Hydrope*, Tom. I, pag. 194.

D d iiij

422 OBSERVATION

voir procurer l'évacuation des eaux. L'histo^roire suivante d'une maladie dans laquelle cette opération a été tentée inutilement, pourra servir à jett^{er} quelque jour sur la cause de ce phénomène, d'autant mieux que, pour la découvrir moi-même, je fis ouvrir le cadavre de la femme qui en fait le sujet, après sa mort.

Vers la fin du mois de Juillet de l'année 1763, la femme d'un caporal des galères, âgée de quarante-trois ans, d'un tempérament sec & bilieux, qui avoit eu plusieurs enfans, se présenta pour entrer à l'hôpital des femmes de cette ville. Elle s'adressa à moi, pour que je lui procurasse quelque secours contre une dureté & un poids considérables qu'elle sentoit à la région du pubis, & qui étoient accompagnés de difficulté de respirer & d'une tension extraordinaire au bas-ventre : ses jambes & ses pieds étoient tout-à-fait cédemateux ; la couleur de son visage étoit très-pâle ; & elle avoit le pouls assez fréquent. Elle m'affura que toutes ces incommodités lui étoient survenues à la suite d'une suppression de règles, qui lui avoit duré sept mois, & dont elle ne sut pas me dire précisément la cause. Je ne voulus lui prescrire aucun remede, que je ne l'eusse examinée à jeun ; ce qui fut remis au lendemain. L'ayant donc visitée, je trouvaⁱ les mêmes symptomes que la veille, & une

SUR UNE HYDROPISTE. 423

tumeur fort sensible, au-dessus du pubis, qui s'étendoit jusqu'à deux travers de doigt du nombril, & qui produisoit une élévation assez considérable, de droit à gauche.

Dans ce premier examen, je reconnus très-évidemment qu'il y avoit des eaux épanchées dans la cavité de l'abdomen, au-dessus de cette tumeur. Pour m'assurer encore mieux de son état, j'examinai, autant qu'il me fut possible, les autres viscères du bas-ventre. Le lobe gauche du foie me parut plus dur qu'à l'ordinaire, & je crus appercevoir plusieurs petites duretés sur la surface des intestins; l'estomac & la rate me parurent dans leur état naturel. Elle ne put jamais souffrir que je tâtaſſe les viscères contenus dans le bassin; elle en souffroit si cruellement, qu'elle ne pouvoit pas les presser elle-même, sans tomber en défaillance.

Tous ces symptomes réunis ne laissoient aucun lieu de douter que cette femme ne fût hydropique, & que l'épanchement des eaux ne fût une suite de quelque squirrhe ou de quelqu'autre espece de tumeur dans un des viscères situés auprès ou dans le bassin; & quoiqu'il fût impossible de déterminer la nature & le siége de cette tumeur, je me déterminai, sur le champ, à la purger avec un purgatif délayant. Ce remede opéra copieusement, & la soulagea beaucoup. Je lui fis prendre, pendant plusieurs matins, de la

D div

424 OBSERVATION

poudre de scille, si fort recommandée par MM. Wagner & Hefs (a), buvant par-dessus un bouillon altéré avec la chicorée, la pimprenelle & les quatre racines apéritives. Après quelques jours de cet usage, elle commença à prendre, tous les matins, un opiat composé avec la rhubarbe, le jalap, le méchoacan, la crème de tartre, la poudre d'iris & le diagrede ; le tout incorporé dans une suffisante quantité de syrop de chicorée composé. Ce remède fut encore continué, pendant quelques jours, par le médecin de quartier, qui me succéda à l'hôpital. Les symptômes continuerent néanmoins, & le ventre augmentoit toujours de volume ; ce qui détermina le médecin à en venir à la paracenthèse. L'opération fut faite le 15 du mois d'Août ; elle ne fournit qu'une très-petite quantité de glaires, & quelques gouttes d'une matière assez épaisse, & semblable à du miel ; mais elle resta si abbatue après cette opération, que mon collègue n'osa plus lui prescrire que quelques gouttes de teinture de tartre.

Ayant repris mon quartier, au mois de Septembre, je trouvai la malade dans un état si déplorable, qu'elle sembloit un cadavre vivant. Une fièvre lente, avec des redoublemens tous les soirs, la menaçoint

(a) *Commerce litter. Norimberg. 1733 & 1739.*

SUR UNE HYDROPISTE. 425

d'une mort très-prochaine. Le grand volume de son ventre , qui ne céda point à quelques legers minoratifs, m'engagea à lui proposer de nouveau la paracenthèse, plutôt pour lui procurer quelque soulagement, que dans l'espérance de la guérir. Elle s'y opposa pendant quelques jours ; mais enfin forcée par l'oppression excessive & insupportable qu'elle souffroit , elle y consentit. Je la lui fis faire , le 19 du mois de Septembre, par le chirurgien de l'hôpital. Il ne sortit que quelques gouttes de sang , & un peu d'une matière semblable à du miel : quelque mouvement & quelque situation que j'eusse fait essayer à la malade , il ne me fut jamais possible d'obtenir la moindre chose. Une petite sonde boutonnée , qu'on introduissoit dans la cannule , fit sentir beaucoup de résistance en dedans , & ne produisit aucun effet. Cela nous engagea à laisser cette malade en repos ; & elle ne prit plus aucun remede.

Quoique j'eusse déjà ramassé assez de faits semblables , pour n'être plus surpris de cet événement , je fis cependant des recherches , & pris tous les moyens possibles , pour tâcher de lui trouver quelque soulagement. La section des anciens , proposée par plusieurs chirurgiens modernes , & particulièrement par Garengéot , dans des cas extraordinaires , fut le seul moyen qui me

426 OBSERVATION

parût satisfaisant. Mais craignant que si je venois à l'exécuter, cette idée ne fût taxée de témérité, j'écrivis à M. Grima, chirurgien très-habille, qui se trouvoit alors en quarantaine, pour lui proposer mon avis, ayant soin de lui faire remarquer que l'état languissant de la malade me paroiffoit être le seul obstacle réel, qui pût s'opposer à une pareille entreprise.

Ses occupations, & le peu de tems qu'il avoit à rester en quarantaine, l'empêcheroient de me répondre à tems; & trois jours après qu'il fut parti, la malade, qui n'a plus été en état de souffrir l'opération, mourut, après avoir été deux jours dans les convulsions. Nous fimes l'ouverture du cadavre le lendemain, après avoir vu sortir par la canule du trois-quarts ordinaire, que l'on introduisit par essai, environ deux livres & demie de pus.

Ayant donc emporté les tégumens du bas-ventre, par une incision cruciale, nous vîmes le corps adipeux, dont tous les muscles du bas-ventre sont couverts, tout-à-fait suppuré & pourri. C'étoit un amas de petites vésicules farcies de pus, parmi lesquelles il s'en trouvoit quelques-unes qui, ayant été piquées avec la pointe du scalpel, creverent, & suinterent une eau jaunâtre & oléagineuse, fort puante. Mais quelle fut notre surprise, lorsque les muscles abdo-

SUR UNE HYDROPISTE. 427

minaux furent entièrement disséqués & enlevés, de voir un sac membraneux, qui s'étendoit depuis le pubis jusqu'au-dessous du nombril ! Ce sac étoit fort élevé, & formoit la plus grande partie de la tuméfaction de l'abdomen. Au-dessus de sa partie supérieure, se trouvoient les intestins, le foie, la rate, l'estomac, dont la couleur étoit d'un livide foncé. Ces mêmes viscères, poussés, par le volume du sac, vers le diaphragme, flottoient dans une eau puante, jaunâtre & épaisse, qui coula tout de suite, & en assez grande quantité, par les deux côtés. La vésicule du fiel étoit fort engorgée, mais d'ailleurs, en très-bon état : l'épiploon, au contraire, étoit tout-à-fait pourri, & parfumé de plusieurs petits points de suppuration. Nous suivîmes toute la longueur du canal intestinal, & nous remarquâmes qu'une portion du colon étoit non-seulement étroitement adhérente aux tuniques de ce sac, mais, en outre, qu'elle en étoit tout-à-fait enveloppée (*a*) ; car ayant voulu faire tant soit peu d'effort pour l'en détacher, l'intestin se déchira en deux endroits différens, à cause de sa putréfaction. Nous y trouvâmes des excréments

(*a*) On lit une semblable observation, & qui est même fort curieuse, dans les Transactions philosophiques, n° 446, où il est fait mention d'un colon rompu & déchiré par une tumeur parenchymateuse dans le basfin, qui comprimoit le rectum.

428 OBSERVATION
assez solides, qui y étoient enfermés.

A peine eûmes-nous ouvert ce sac monstrueux, assez épais, & tapissé intérieurement de matières purulentes, que nous y trouvâmes une tumeur qui remplissoit toute sa capacité, hormis un petit espace qui étoit occupé par du pus. Ayant bien lavé & nettoyé ce sac, nous y observâmes la tumeur qui n'étoit autre chose qu'un amas fort irrégulier d'hydatides de différentes grandeurs, remplies d'eau & d'abcès assez considérables. Il nous a été impossible de juger précisément du nombre des unes & des autres; car à mesure que l'on faisoit des incisions sur la substance de cette tumeur, on en voyoit couler de la matière, ou jaillir de l'eau, laissant aux mêmes endroits des membranes affaissées, des petits trous & des sinus assez profonds, d'une couleur rouge & livide. Nous disséquâmes ensuite, avec grand soin, la face postérieure de cette tumeur, & nous suivîmes le colon qui étoit fort adhérent au sac, dont il perçoit la partie postérieure & inférieure, pour continuer sa route en en-bas.

Nous fîmes aussi des incisions sur cette face postérieure de la tumeur, & il en sortit également de l'eau & de la matière purulente. Nous détachâmes pour lors le sac ensemble avec la tumeur qui y étoit fort adhérente par en-bas, & nous vîmes que son

SUR UNE HYDROPISE. 429

poids n'avoit causé aucun dérangement aux viscères contenus dans le bassin. La vessie, l'utérus, les trompes, les ovaires étoient dans un état parfait ; le seul uretère gauche étoit dilaté au double. Voilà tout ce que nous eûmes occasion d'observer.

En considérant la capacité du sac dans lequel étoit contenue la tumeur en question, on déduit assez facilement son volume : à l'égard de son poids, il a été impossible de le déterminer; car à peine commença-t-on à détacher sa partie antérieure, qui avoit de fortes adhérences avec son sac, que nous fûmes inondés de pus & d'une eau gluante, qui étoit renfermée dans la substance de cette tumeur. J'oubliois de remarquer qu'en plusieurs endroits, nous trouvâmes des duretés & de la résistance. Les bords du sac qu'on coupoit, étoient souvent cartilagineux. Vers sa partie antérieure, on trouva un corps ovale, de la grandeur d'un œuf de poule, & d'un rouge foncé. Ce n'étoit qu'un amas de petits corps fort ressemblans aux glandes : sa substance intérieure étoit de la même couleur que l'extérieure.

Ayant donc, sur le champ, dessiné cette pièce, & considérant, d'un côté, l'état des viscères du bas-ventré, & de l'autre, la situation, le volume & la nature de cette tumeur, je ne doutai plus que ce ne fut une tumeur enkystée, dont l'enveloppe, qui

430 OBSERVATION

étoit une continuation du péritoine, contenant une quantité de petites véhicules, lesquelles renfermoient une liqueur qui, avec le tems, s'étoit épaissie, & avoit passé en suppuration.

Il est évident, d'après l'expérience, que bien que presque toutes les parties du corps soient susceptibles d'avoir de ces espèces particulières de tumeurs, cependant il faut convenir qu'elles sont beaucoup plus fréquentes dans le bas-ventre, comme il est aisé de s'en convaincre par ce qui en est rapporté dans les ouvrages de RuySch (*a*), dans les Mémoires de l'Académie royale des sciences de Paris (*b*), & dans les Transactions philosophiques (*c*). M. Douglas soupçonne, avec beaucoup de raison, que la connoissance parfaite du péritoine contribue infiniment à éclaircir plusieurs faits qui regardent l'hydropisie & les kystes qui se forment dans le bas-ventre.

Si on confere exactement ce que j'ai exposé dans cette histoire avec ce qu'on trouve

(*a*) Où l'on trouve, à proportion, un plus grand nombre d'observations sur ces sortes de tumeurs dans différens endroits du bas-ventre. Voyez, entr'autres, *Observ. anat.* 46; *Epist. ad Ettmuller.* pag. 13; *Observ. anat.* 65; *Catal. Rar.* pag. 168 & 183; *Th. 1; Aff. 2, n° 11; Th. 2;* *Aff. Jo. n° 5; Th. 5, n° 10, advers. Dec. I,* pag. 1.

(*b*) Mémoires de l'Acad. année 1703 & 1710.

(*c*) N° 475, n° 460.

SUR UNE HYDROPISE. 431

répandu dans les ouvrages de plusieurs écrivains, on conviendra facilement, que la substance vésiculaire du péritoine, qui occupe le reste du bassin qui n'est pas rempli par l'étendue de la vessie, & des parties de la génération, où elle est même plus épaisse chez le sexe (*a*), a dû être le véritable fiége de cette tumeur. Il y a apparence que toute la membrane cellulaire, qui fait le sujet des Observations anatomiques de M. Frideric Heister, est entrée dans sa composition : j'ose même avancer qu'il a fallu que plusieurs glandes adipeuses, qu'on voit entremêlées à ces vésicules cellulaires, ainsi qu'on en trouve auprès du col & du thymus, comme l'ont remarqué MM. Walter (*b*) & Martin (*c*), ayent donné occasion à plusieurs suppurations dans cette même tumeur ; car il est incontestable, d'après les expériences du célèbre M. Grashuys (*d*), confirmées par les observations de plusieurs grands hommes (*e*), que la matière adi-

(*a*) *Vide DOUGLAS, Dissertation de Peritoneo*, pag. 63, *in notis.*

(*b*) *De Obes. & Voracibus*, pag. 7.

(*c*) *Journal de médecine*, mois de Mars 1756.

(*d*) Rapportées par M. HALLER, *Elem. physiolog.* tom. 1, pag. 32.

(*e*) HENR. KNAPE, *de Acido pinguedinis animalis*, *Götting.* 1754; MACQUER, *Chymie-pratique*, tom. 2, pag. 484; GRUTZMACHER, *de Medull. Ossium*, *Lips.* 1748.

432 OBSERVATION.

peuse est la seule qui produit la suppuration (*a*). M. Morand s'en étoit déjà aperçu, quoiqu'il n'osât pas l'avancer, dans le teins qu'il écrivit son Traité sur la taille au haut appareil : il prononça seulement, que l'épaisseur de la graisse, dans les personnes qui ont beaucoup d'embonpoint, s'opposoit à cette opération (*b*). Dès qu'on est réellement assuré, par l'inspection anatomique, de la présence de ce tissu cellulaire, & qu'il garnit fort abondamment cette partie du corps, on peut, sans doute, plus aisément raisonner sur la formation de cette tumeur ; car après avoir supposé l'infiltration de la lymphe dans une de ces cellules (*c*), ce qui est, suivant la doctrine de M. Sharp (*d*), fort aisément à se faire, par la compression que les vaisseaux lymphatiques des environs reçoivent de la part des vaisseaux sanguins, engorgés par le sang menstruel (*e*,) on en peut, sans aucune

(*a*) On peut consulter, à ce sujet, ce qu'en dit M. PRINGLE, *Diseases of the army*, pag. 425 ; & M. RHADES, *de Ferro sanguinis humani, aliisque liquidis animalium*, Gotting. 1753, p. 40.

(*b*) Pag. 279.

(*c*) Il est inutile de m'étendre sur cet article. Voyez M. BOERHAAVE, *in Praefat. ad Aphrodisiac.* M. SIEGFRIED ALBINUS, *in tom. 2 Annot. acad. &c.*

(*d*) Recherches critiques sur l'état présent de la chirurgie, chap. ii.

(*e*) Cette théorie, qui nous a été démontrée par difficulté,

SUR UNE HYDROPSIE. 433

difficulté, conclure le passage & la pénétration de cette liqueur dans les cellules voisines (*a*); en premier lieu, à cause de la communication sensible de ces cellules, les unes avec les autres (*b*), qui permet, avec facilité, non-seulement le passage de l'air (*c*), celui de l'eau (*d*), mais aussi celui du véritable pus (*e*); & en second lieu, parce que, par la dilatation d'une de

les expériences de M. LÖWER, *cap. ij*, *de Corde*; & pag. 82, *de Motu & Calore sanguinis*, est très-évidemment confirmée par ce que dit M. HALLER, *Elem. physiolog.* tom. 1, *scđ. iv*, p. 36.

(*a*) MALPIIGHI, *de Omento*, *Pinguued.* & *Adip. Duclibus*, pag. 40; RUY SCH, *Catal. rarius*, pag. 146; MAUR. HOFFMANN, *Dissert. de Pinguued.* Altdorf. 1674, n° 10.

(*b*) LEIGH, *Exercit. de morb. acut. hydrop. &c.* London. 1697; MONGIN, *sur la Pétrification de l'épiploon*, Paris, 1734; M. DUVERNEY, *Mém. de l'Acad. royale*, 1702; BERGERUS, *sur l'Hydropisie de poitrine*, Paris, 1736.

(*c*) VESAL, *de Corp. hum. fabric.* pag. 182, *lib. 2, cap. vij*; RIOLAN, *in Bartolin.* pag. 762; MAUCHART, *in Ephem. natur. cur. cent. 1, 2, Obsrv. 12*; RUY SCH, *advers. Anat. Dec. 2, n° 10, &c.*

(*d*) ALPINUS, *Med. Ægypt. lib. 3, pag. 102*; SHARP. L. C. LAMOTTE, *Chirurgie complète*, obsf. 126; MEYBOM, *de ped. Hum.* pag. 14.

(*e*) JOUBERT, *Mém. de l'Acad. de Chirurgie*, tom. 1; VAN-SWIETEN, *Comm. in Boerhaave*, tom. 1, pag. 705; *Ephem. natur. Curios. Dec. 1, art. 6, 7, obsf. 147.*

E e

434 OBSERVATION

ces cellules, il faut absolument que le trou de communication s'élargisse & se dilate jusqu'au point d'admettre les humeurs qui y trouvent moins de résistance. Cette explication ne doit pas seulement paraître commode, mais elle est aussi très-conforme à l'expérience & à l'observation (*a*). Volkénus & Cordéus rapportent avoir vu des hydropisies parfaites, enfermées simplement dans des vessies, sans que l'on eût trouvé une seule goutte d'eau épanchée (*b*). Ce même fait nous a été confirmé par plusieurs observations de M. Wédel (*c*), qui recommande beaucoup l'usage des bandages & des ligatures dans les hydropisies, afin d'empêcher que les eaux ne s'échappent par les orifices des vaisseaux lymphatiques, & par les trous de communication dans la substance cellulaire (*d*).

On ne manque pas assurément d'auteurs

(*a*) **CARTHEUSER**, *de subitâ habitûs cutanei Inflatione*, Frânc. ad Vladr. 1747; **DOMINICI GOTTI**, *de Hydrop. Horent.* 1709; **CUNRAD**, *de Hydrop. uteri*, Regiom. 1701.

(*b*) Journal des Scavans, Juin 1698, pag. 457.

(*c*) *Dissertat. de Ufū ligaturar. in hydrop. Ienæ*, 1703.

(*d*) Voyez cette proposition confirmée par les observations de RICHARD : MEAD, *Monita medica*, cap. 8 de *Hydrop. GEOFFROI*, Traité de la peste dans la Collection de M. SENAC, pag. 443; MONROO, *of Dropfy*, pag. 81.

SUR UNE HYDROPISE. 435

qui, d'après leurs observations propres, ont été contraints d'embrasser cette théorie. Tel est M. Le Cat qui, en rapportant l'exemple d'un péritoine rempli d'hydatides (*a*), s'aperçut que c'étoit la véritable voie que prenoient les fluides de notre corps, pour former de semblables tumeurs ; & M. Imbert, professeur & chancelier de l'université de Montpellier, après avoir consulté les ouvrages de plusieurs grands hommes, s'est vu forcé d'adopter le même sentiment. Voici, en effet, ce qu'il dit à ce propos (*b*) : « *Cystidum cavitas, quæ ut plurimum uniformis & simplex est, alio quando tamen suis parietibus includit minores alias cystides, ex observationibus D. ANET, aliorumque. Quod evenire credere fas est, item in eodem loco plures aës omnino segregatæ cellulae obstruuntur & expanduntur, totidemque distinctos tumores cysticos efformant. Aggregati parvuli tumores, si membranam aponeuroticam, aliamve à natura efformatam suam præ semetipso extensam habeant, eam extropellent, sibiique cystidem communem nanciscuntur : si autem solida hæc membrana deficiat, hujus supplebit defectum textus cellularis approximatione, & su-*

(*a*) Dans les Transactions philosophiques, n° 460.

(*b*) *De tumorib. Tractat. cap. 3, pag. 299.*
Eij

436 OBSERVATION

*» per appositione suarum membranularum
» compactior factus.*

Il n'est pas permis de douter que la dilatabilité des tuniques, qui composent les cellules, n'ait contribué infiniment à la formation de cette tumeur. M. Calvo, chirurgien de Turin, communiqua à l'Académie royale des sciences de Paris (*a*) une observation qui prouve tout-à-fait la force de cette dilatabilité ; le célèbre Yonge, dans la description d'une hydropisie avec dilatation extraordinaire de la vésicule du fiel, nous a fourni des preuves très-convaincantes de cette admirable propriété (*b*) ; l'histoire fameuse de cette femme soupçonnée de grossesse, mais qui étoit réellement hydropique, écrite par M. Drelincourt (*c*), doit nous confirmer absolument dans la même idée, ainsi que les quatre observations rapportées de suite par M. Haller (*d*), &c.

A toutes ces preuves de dilatabilité on doit, avec juste raison, ajouter que les parois des vésicules, dans ces sortes de cas, céderent tout-à-fait, & ne crevent pas, parce

(*a*) Année 1714.

(*b*) Transactions philosophiques, no 333.

(*c*) Rapportée dans HALLER, *Prælect. acad. de Morbis organicis*, pag. 57.

(*d*) *Opuscul. patholog. obs. 39 ex program. ad Disput. D. NOREENY, 1749, pag. 107.*

SUR UNE HYDROPISE. 437

que les eaux s'y ramassent peu à peu ; en sorte que les membranes ne souffrent simplement que par le poids , quoique quelquefois assez considérable. M. Monroo (*a*) & une infinité d'autres écrivains (*b*) prétendent qu'ainsi que , dans les anévrismes , il y a toujours quelque membrane qui est lacérée , cela arrive sans doute (*c*) : cependant il y a cette différence entre les tumeurs anévrismatiques & les tumeurs enkystées , que la pulsation continue , qu'on observe dans les anévrismes , concourt aussi infiniment à cette lacération.

Voici une observation (*d*) qui nous a été envoyée par M. de Stephano , médecin de Catane , en 1755. « *Joseph Aleffii Syracusis moram degens , secundum dum suprà quadragesimum suæ etatis annos*

(*a*) Mémoires d'Edimbourg , pag. 356.

(*b*) Voyez KLOSE , de *Tumore anevrismatico*. Lip. 1720; RICHLZ , de *Anevrismatib.* dans les Transactions philosophiques , no 404; HARRIS , in *Dissert med. chirurg. &c. Lond.* 1725 , &c.

(*c*) Cela est assurément très - confirmé par les expériences de M. Schobinger , de M. Haller , & enfin de M. Ludwig , qui ont eu la satisfaction de prouver que cette membrane n'étoit autre chose qu'une simple éponge , sur-tout lorsqu'elle est dépourvue de ses fibres charnues. *Elem. physiolog. HALLER* , Tom. I , pag. 62 & 63 , sect. I , §. vi.

(*d*) J'ai communiqué cette observation à l'Académie de Toulouse , par un Mémoire envoyé le 30 Décembre 1756.

438 **OBSERVATION**

» num percurrens, mediocri corporis habitu
 » ac temperamento, sanguine bilioso prae-
 » dictus, novem abhinc annis propè ingui-
 » niem dextrum tumore duro fuit vexatus,
 » qui, post tumoris maturationem, inciso-
 » nem, curationemque, congruis medica-
 » minibus inductus, in pristinam rediit sa-
 » lutem. Eodem in loco verò, post aliquod
 » tempus, novus ejusdem indolis apparuit
 » tumor, ad quem curandum externa medi-
 » camina ex genere resolventium, à chirur-
 » gis applicata fuere, quorum ministerio tu-
 » mor evanuit: eo tamen resoluto, primò
 » testes, dein penis, aliaeque adjacentes
 » membranæ aded incrementum suscepere,
 » ut vix credendum, si apud omnes in pro-
 » patulo res non esset. Penis igitur longi-
 » tudo, hác quā scribimus die, pro veri-
 » tatis testimonio, ad mensuram geometri-
 » cam duorum palmarum, & mediū trium
 » unciarum & linearum quinque se exten-
 » dit; ejus latitudo circà basim propè testes,
 » ad palmos quatuor, unciam unam & li-
 » neas novem ascendit: latitudo verò circà
 » ejusdem penis centrum ad binos palmos,
 » uncias quatuor, & lineas oculo se extendit;
 » latitudo verò testium circà centrum inserviat
 » cum pene, ad palmos quinque, uncias
 » tres, & lineas septem geometricè sumpteras,
 » ascendit. Quamvis enim à tam énormi
 » membrorum expansione diù vexatus sis,

SUR UNE HYDROPISE. 439

*» ad rusticanos attamen obeundos labores
 » adeò pronus ac agilis, ut eum occursus
 » mali minimè molestare videantur, siisque
 » rusticanais laboribus omnes affequantur
 » functiones etiam naturales.*

Etant, en ce tems-là ; médecin de l'escadre de Malte, je vis moi-même le malade, quelques mois après, dans l'hôpital de Syracuse ; & je trouvai cette tumeur dans le même état qu'on l'a dépeinte dans la relation ci-dessus.

En 1750, je vis, à l'hôpital de S. Eloi de Montpellier, un soldat, âgé de quarante-sept ans, qui en avoit une semblable à la région du col : son accroissement jusqu'au-dessous de la cinquième vraie-côte, s'étoit fait en si peu de tems, qu'on la soupçonoit de la même nature, nonobstant sa grande adhérence au menton. La grande quantité de tissu cellulaire qu'il y a dans cet endroit, confirmoit l'idée générale qu'on en avoit conçue. Le cadavre de cet homme, qui mourut de suffocation après quelques mois, fut publiquement disqué, par ordre de M. Serrane pere, médecin du même hôpital, dans l'amphithéâtre de M. Davifard (a). La dissection de cette tumeur ne

(a) M. Serrane, célèbre praticien, en communiqua l'histoire, avec une planche assez bien dessinée, à l'Académie royale des sciences de Montpellier.

E e iv

440 **O B S E R V A T I O N**

démentit point l'idée qu'on avoit eue de son caractère.

Dans le mois de Février 1759, je dislèai quai, dans l'hôpital des incurables de cette ville, une tumeur semblable, qu'une femme de soixante-neuf ans, portoit attachée à la partie inférieure & un peu latérale droite de la mâchoire inférieure; je la trouvai remplie d'un nombre prodigieux de follicules remplies d'une eau jaunâtre fort puante. Parmi ces espèces de kystes, il y en avoit plusieurs répandus irrégulièrement, qui avoient déjà suppuré.

Dans le mois de Juin dernier, j'ai fait la dissection d'une pareille tumeur qui étoit très-adhérente à la partie latérale droite de la mâchoire inférieure, & s'étendoit jusqu'à son articulation; de façon qu'elle empêchoit tout-à-fait la déglutition; je n'ai trouvé d'autre différence de celle-ci avec la première, sinon que la mâchoire étoit cariée en plusieurs endroits. Cette circonstance, au reste, ne me surprit point; j'ai été plutôt étonné que ce virus n'eût pas attaqué les parties molles & glanduleuses qui sont au voisinage de la mâchoire, & n'eût produit ainsi une tumeur carcinomateuse.

Il arrive aussi que, dans certains cas, tel, par exemple, celui qui est rapporté dans les Transactions philosophiques (^a), & dans

(a) N° 495.

SUR UNE HYDROPSIE. 441

plusieurs auteurs (*a*), la matière, qui se filtre, s'endurcit par le séjour qu'elle fait dans les vésicules adipeuses, où elle se corrompt (*b*), & forme des squirrhes qui se terminent très-souvent par la suppuration : quelquefois ces matières s'endurcissent si fort, avec le tems, que les parois des membranes en deviennent presque calleuses. M. Littre, dans les Mémoires de l'Académie royale des sciences (*c*), parle d'une callosité pareille dans une vésicule de l'ovaire. C'est qu'il se fait une espèce d'incrustation de cette matière avec les parois des vésicules ; de façon que, dans plusieurs endroits, elles paroissent vraiment cartilagineuses. La raison de ce changement notable est assez clairement rapportée par M. Haller (*d*).

D'ailleurs, suivant les observations de M. Imbert (*e*), appuyées de celles de M.

(*a*) Voyez DIONIS *Oper. chirurg.* pag. 373 ; THOM. BARTHOLIN, *Hist.* 53, *cent.* 7, pag. 233 ; MECKREN, *Obs.* 68 ; BERNOS, *Journal des Scavans*, Octobre 1721.

(*b*) *Transactions philosophiques*, n° 454, §. iv. On lit l'histoire du cadavre d'un hydropique qui se trouva si corrompu, que le chirurgien, qui fit la ponction après sa mort, fut attaqué d'une fièvre pestilentielle.

(*c*) Année 1701, pag. 109.

(*d*) *Elem. physiolog.* tom. 1, pag. 20.

(*e*) *De Tumorib. Traff.* pag. 301.

442 OBSERVATION

Platner (*a*) & de M. Tulpius (*b*) ; dans les tumeurs cystiques, il se fait ordinairement un mélange parfait des matières ; de façon que la tumeur devient athéromateuse & stéotématueuse en même tems. Les Remarques pratiques de feu M. Chicoyneau, à ce sujet, méritent certainement toute l'attention des chirurgiens (*c*). La compression considérable que cette tumeur, que je trouve tout-à-fait semblable à celle qui nous est décrite par M. Haller (*d*), faisoit sur les vaisseaux mésentériques & sur plusieurs autres du bas-ventre, a infailliblement produit l'extravasation de la liqueur qui étoit épandue dans la cavité de l'abdomen. L'exemple singulier, qu'a rapporté M. J. G. Scherp (*e*), d'une hydropisie causée par un calcul dans le réceptacle du chyle, prouve tout-à-fait la force & l'activité de cette compression.

Voici, à ce sujet, l'observation que je fis l'année dernière. Ayant disséqué, le 8 du

(*a*) *Instit. chirurg.* pag. 482.

(*b*) *Observ. lib. 2, cap. xxxiiij, pag. 33.*

(*c*) Dans son Mémoire sur l'hydropisie enkystée des poumons & du foie, inséré dans les Mémoires de l'Académie royale des sciences de Paris, année 1732.

(*d*) *Opuscul. patholog.* pag. 116.

(*e*) *De calcul. in receptaculo chyli hydropis Causa;* Leyd. 1739.

SUR UNE HYDROPISE. 443

mois d'Août, le cadavre d'une femme morte dans l'hôpital des incurables, je trouvai l'ovaire gauche extrêmement enflé & rempli d'une liqueur cendrée; je m'aperçus que cela provenoit d'une tumeur de la matrice, qui étoit devenue tout-a-fait squirrheuse, & d'un volume assez étendu pour comprimer cet ovaire: or, si les petites compressions sont capables de produire ces effets, à quoi doit-on s'attendre, lorsque la compression est aussi considérable que dans le cas présent. La tumeur, dont nous avons donné la description, étoit si étendue vers la partie supérieure du bas-ventre, qu'elle répondoit à l'endroit où le trois-quarts fut porté; ainsi cet instrument, en perçant simplement sa substance, empêchoit que les eaux ne sortissent par la cannule, nonobstant la fluctuation dont on s'apercevoit assez évidemment; tellement que si l'on avoit pratiqué, dans cette occasion, la section usitée parmi les anciens, & décrite fort au long par Dionis (*a*), on se seroit réellement assuré, par le doigt, qu'en se servant du trois-quarts, le trou devoit rester absolument bouché par le corps, au-dessus duquel étoient contenues les eaux (*b*). M. Heucler, en parlant, avec

(*a*) Opérat. de chirurgie, pag. 145.

(*b*) C'est aussi un des motifs, pour lequel M. WISEMAN, *severe surgical Treatise*,

444 OBSERVATION

beaucoup de détail, des règles qu'il faut suivre dans les différentes circonstances des hydropisies, nous fait sentir à merveille ces espèces d'inconvénients où l'on tombe assez fréquemment (*a*). Aussi, si l'enfant, renfermé dans le ventre de cette femme hydropique, dont il est fait mention dans les Mémoires de l'Académie des sciences (*b*), n'avoit pas laissé tout le côté gauche libre, M. Martin fils, chirurgien d'ailleurs très-adroit, auroit sans doute éprouvé le même accident, & n'auroit pas extrait les eaux par la paracenthèse. Moins je vois donc de péril & de difficulté pour guérir ces espèces de sections, plus je me sens de courage pour en conseiller la préférence. M. Ruleau n'hésite pas d'un moment à pratiquer hardiment une incision sur l'hypogastre, pour mettre à découvert, avec plus de facilité, une tuméfaction de l'os pubis penché vers la partie interne (*c*). Deux observations, rapportées par M. Skenchius, doivent aussi nous encourager infiniment à cette opération (*d*).

London 1676, n'est pas fort partisan du trois-quarts dans les hydropisies.

(*a*) *Operal omn. Lips.* 1746.

(*b*) *Année 1716, pag. 27.*

(*c*) *Traité de l'Opération Césarienne, &c. à Paris, 1704.*

(*d*) *Observat. medic. col. 1, pag. 481; & col. 1, pag. 482.*

SUR UNE HYDROPISE. 445

Donatus, dans la relation exacte de cette femme qui fut ouverte heureusement par un batelier, approuve cette même opération, à condition qu'on en fasse après la future (a). En un mot, la lithotomie au haut appareil, ainsi que la section césarienne, deux opérations pratiquées plusieurs fois avec succès, prouvent évidemment la possibilité de cette guérison (b).

D'ailleurs, dans un cas si urgent, les adhérences fréquentes des intestins avec le péritoine & avec les muscles du bas-ventre (c), peuvent servir de base à toutes ces

(a) M. de la Faye ne regarde pas le mouvement des muscles abdominaux comme un obstacle pour faire la future. Voyez *L. cit.* pag. 4.

(b) Planque a pris beaucoup de peine pour faire une collection fort estimable des pièces choisies à ce sujet, dans sa Bibliothèque de médecine, à la page 347 & 370. On est redevable à M. Heister, part. 2, 716, de plusieurs observations à cet égard. On trouve aussi une quantité d'exemples curieux dans Vater, *Dissert. de Partu Cœsareo*; dans les Mémoires de l'Acad. des sciences, année 1709; dans le Commerce littéraire de Nuremberg, 1732; dans le Dran, Obs. 92, tom. 2; dans les Mémoires de l'Acad. de chirurgie, tom. 1, pag. 464; & tom. 2, pag. 308; dans MIDDLETON SHORT, *Essay on Lythotomy as it is performed above the os pubis and a Letter M. Maggill to doct. Douglass. Lond. 1727.*

(c) Voyez RUYSCHE, *Observ. anat.* pag. 45. M. Duverney observa plusieurs fois ce même

446. OBSERVATION XIX.

spéculations, puisque, dans des cas pareils, les eaux sont aussi empêchées de sortir par la cannule; d'ailleurs il peut arriver que les intestins soient percés, d'où peuvent s'en-suivre quantité d'accidens funestes, & qui seroient prévenus par la section, toutes les fois qu'elle seroit faite par une main habile.

L'absence totale des douleurs, dans l'occa-sion de notre hydropique, ne doit pas être regardée comme un phénomène extraordinaire. M. Haller, parfaitement instruit par un nombre infini d'expériences, nous en fournit la raison (*a*). D'ailleurs on ne sauroit mieux comparer la substance vé-siculaire du péritoine, qu'à celle de la plé-vre; & celle-ci, quoiqu'enflammée, fut trouvée par M. Haller (*b*), & ensuite par M. Castel (*c*), toujours très-insensible, en comparaison de la peau.

Il ne faut pas non plus s'étonner si les viscères, qui étoient au-dessus du sac, étoient pourris, tandis que ceux qui se trouvoient au-dessous, n'avoient souffert aucun dérangement. Qu'on fasse attention que les cas : il eut même soin d'en faire le récit dans les Mémoires de l'Académie royale des sciences, 1703.

(*a*) *Elem. physiolog. tom. 1, pag. 50.*

(*b*) Mémoire II, sur les parties sensibles & irri-tables, Expér. 52, 53, &c.

(*c*) *Elem. physiolog. HALLER, tom. 2, pag. 28.*

SUR UNE HYDROPISTE. 447
 premiers étoient noyés dans les eaux , tandis que la tumeur , qui occupoit toute la capacité de l'hypogastre , empêchoit la chute de ces eaux , sans quoi , la vessie , l'utérus & les autres parties contenues dans le bassin , en auroient également souffert.

Nous avons prouvé , par des raisons très-convaincantes , qu'il y a plusieurs causes qui peuvent empêcher la sortie des eaux par l'introduction du trois-quarts , de quelque calibre qu'il soit. Il est démontré par le fait , que ces causes ne peuvent pas être prévues par l'opérateur ; que d'ailleurs il ne peut , en aucune façon , courir ce risque , en faisant la section ci-dessus , en un lieu choisi , où il n'y ait aucune crainte , ni d'hémorragie , ni de piquure de quelque nerf considérable. Le lieu d'élection , dont il est fait mention par M. Garengot (a) , paroît tout-à-fait propre ; mais les circonstances différentes , cependant , ne permettent pas de s'en tenir à cela : il est , par conséquent , plus sûr & plus prudent de préférer , en général , la section à la ponction , dans le traitement des hydropiques ascites : la correction & le changement de plusieurs espèces de trois-quarts indique assez , qu'on est souvent incertain de réussir par la paracenthèse.

(a) *Ibidem* , pag. 116.

448 OBS. SUR UNE HYDROPISE.

D'après toutes ces considérations, je suis très-persuadé qu'on n'aura point de difficulté à convenir de cette préférence, que toute espece de trois-quarts, dans le cas qui a fait le sujet de ce Mémoire, nous auroit certainement fait éprouver le même sort.

La plus grande difficulté, qu'on pourroit objecter contre une telle préférence, vient de ce qu'en pratiquant la section, on ne seroit plus maître d'arrêter les matières épanchées. Mais il est inutile que je prenne la peine de prouver l'inutilité de les arrêter. M. Petit, dans la suite de son Essai sur les épanchemens du bas-ventre (*a*), a suffisamment démontré que la pratique avoit été gênée fort mal-à-propos à cet égard, & qu'il falloit désormais absolument détruire un pareil préjugé, aussi embarrassant pour le chirurgien qui opere, que pernicieux aux malades.

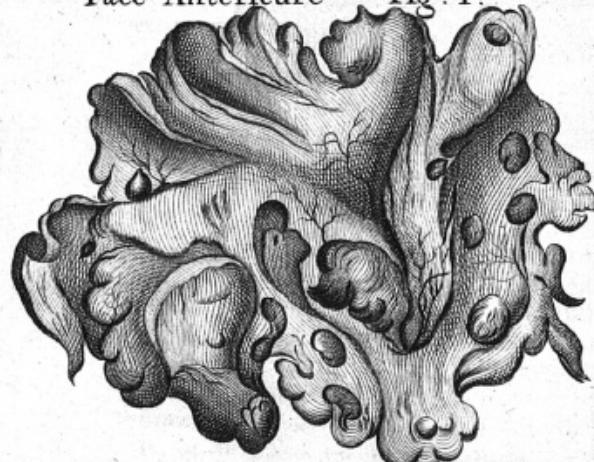
(*a*) Mémoires de l'Académie de chirurgie, tom. 2, pag. 92.

Voyez, dans la planche, la figure de la Tumeur décrite dans cette Observation.

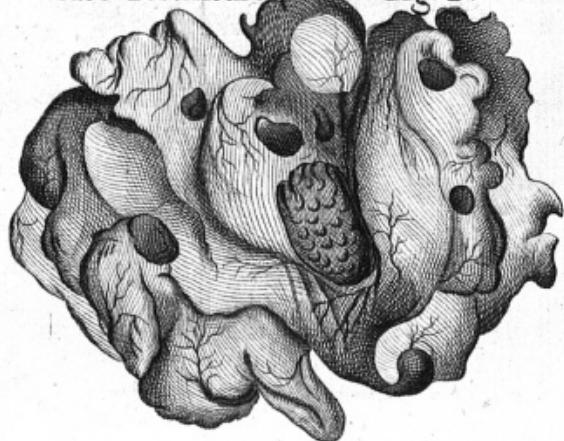


LET-

Face Antérieure Fig. 1.



Face Postérieure Fig. 2.



LETTER SUR LA MALADIE NOIRE. 449

L E T T R E

De M. RENARD, médecin à la Fere en Picardie, sur la Maladie noire.

M O N S I E U R ,

Les Journaux de médecine contiennent déjà un grand nombre d'observations utiles, sur la maladie noire, (*melana.*) On voit, dans toutes, qu'on a presque toujours employé, pour combattre cette terrible maladie, les acides, les cordiaux & les anti-septiques, par exemple, l'eau de Rabel, le suc de limon, la décoction de serpentaire de Virginie, la gelée de corne-de-cerf acidulée, l'infusion de fleurs de camomille, &c. Tous ces remèdes, quoique bien indiqués, n'ont pas toujours eu un heureux succès. Pour moi, j'ai eu le chagrin de voir périr, malgré tous ces secours, un de mes malades. M. de Berge, très-habile médecin à Ham, & plusieurs autres, n'ont pas mieux réussi.

Il y a trois indications à remplir dans cette déplorable maladie. 1^o Il faut évacuer le sang extravasé dans les premières voies; 2^o corriger la corruption; 3^o arrêter l'hémorragie. On satisfera aisément aux deux premières, en rendant les purgatifs

Tome XXII. F f

450 LETTRE

acides ; & en faisant user d'une tisane vulnérinaire-astringente , on remplira la dernière.

C'est en suivant cette méthode , que j'ai eu le bonheur de guérir , dans le mois de Septembre dernier , un laboureur déjà âgé , de Rémigny , village à deux lieues nord-nord-ouest de la Fere. Il y avoit déjà trois jours qu'il perdoit son sang , & qu'il étoit entre les bras de la mort , quand je le vis pour la premiere fois. Son aspect moribond me découragea ; & j'allois l'abandonner , lorsque je me rappellai le conseil de Celse : *Melius est in desperatis morbis anceps experiri remedium quam nullum* ; & cet autre : *In magnis voluisse sat est.*

Le chirurgien du village , & un particulier de cette ville , qu'on avoit mal-à-propos consulté , avoient caractérisé cette maladie de fluxion de poitrine. Ils prenoient pour une hémoptysie un vomissement de sang bilieux & fétide ; en conséquence , ils avoient pratiqué plusieurs saignées , & conseillé l'usage trivial des potions huileuses ; qui n'avoient fait qu'anéantir les forces du malade , & augmenter l'embarras des premières voies. Sûrement , s'il avoit été abandonné à la bonne nature , son état ne m'aurroit paru , ni si fâcheux , ni si incurable , si on peut se servir de ce terme.

Mon premier soin fut de travailler , sur le champ , à rappeler un peu les forces du

SUR LA MALADIE NOIRE. 451
 malade. Dans cette vue, j'ordonnai, tous les quarts d'heure, ensuite toutes les demi-heures, une cuillerée d'un julep cordial, préparé ainsi :

R. *Aq. Theriac. Cinnam. Hord. & Centinod.* $\frac{3}{4}$ ij.

Rabell. $\frac{3}{4}$ ij.

Syr. de acet. vin. & de mal. Cydon. $\frac{3}{4}$ j.

M. f. a. F. Julap.

Je fis donner, en même tems, des lavemens fréquens, composés de son, de quinquina, de miel & de vinaigre. Dès que je vis le malade en état de supporter l'effet d'un purgatif, je conseillai celui qui suit :

R. *Aq. Centinod. & cort. Citr.* $\frac{3}{4}$ iij.

Diffolv.

Pulp. Tamar. $\frac{3}{4}$ iij.

Col. & add.

Syr. de Ros. solut. $\frac{3}{4}$ j.

Nitr. purif. $\frac{3}{4}$ β .

M. f. a. F. pot. laxans, duabus dosibus
unāquāque horā, propinanda.

Ces différens remèdes procurerent fort vite un soulagement marqué. Les déjections,
 Ff ij

452

LETTRE

qui continuèrent encore le premier jour, devinrent moins noires, moins fétides; & le malade parut moins accablé, moins livide. Je pensai alors à remplir la troisième indication; & pour cela, je fis boire au malade une infusion faite, à la manière du thé, avec les vulnéraires de Suisse, sur chaque pinte de laquelle on ajoutoit un gros d'alun, & suffisante quantité d'un syrop fait avec deux parties de miel, & une de vinaigre. Je fis aussi ajouter aux bouillons, qui n'étoient composés que de veau, de poulet & de riz, du jus de citron. Le second jour de l'usage de ces remèdes, j'eus la consolation de voir l'hémorragie s'arrêter, & tous les symptômes disparaître. Cependant cela ne m'empêcha pas de repurger mon malade de la manière suivante:

R̄l. Pulp. Tamar. Mann. ፩ ፳j.

Sal. nitr. purif. ፩ ፩.

*Bull. leviter in aq. Samb. & Oxyg.
tryph.* ፩ ፩ ij.

Col. & add.

Syr. de Pom. compos. ፩ j.

*Et Effent. Citr. gutt. vi. M. pro dua-
bus dosibus.*

Je lui fis aussi continuer, pendant les premiers jours de la convalescence, l'infusion

SUR LA MALADIE NOIRE. 453
 ci-dessus : seulement on diminua petit-à-petit
 la dose de l'alun.

Le malade a été long-tems foible & lan-
 guissant : c'étoit l'effet , sans doute , des
 saignées & de la prodigieuse quantité de sang
 qu'il avoit rendu *ano & cato* : aujourd'hui
 il jouit d'une santé assez solide.

J'ai encore eu , il y a quelques mois , la
 satisfaction de voir réussir un traitement
 à-peu-près pareil , dans un jeune homme
 mélancolique. Ce malade , deux jours avant
 ma première visite , avoit rendu , par les
 selles , environ la quantité d'une pinte d'un
 sang noir , bilieux & fétide , en une fois ;
 le lendemain , il en rendit encore , mais en
 moindre quantité : cependant c'en fut assez
 pour jeter l'alarme dans les esprits. Quel-
 qu'un en place , dont on ne peut trop
 louer le zèle , l'attention & les bontés pour
 ce jeune malade , me pria de l'aller voir.
 Je lui trouvai le pouls dur , fréquent ; le
 ventre tendu , douloureux ; une fièvre con-
 tinuë ; la chaleur & l'abattement consi-
 dérables : il y avoit déjà dix-huit jours qu'il
 voyoit sa fin approcher. Il regrettloit bien
 moins la vie , qu'un tems précieux qu'il
 destinoit à l'étude. Il vouloit voir terminer
 une situation si accablante. Son chirurgien
 empirique avoit pris une fièvre tierce-cor-
 tinuë , (*tritæophuia*) pour une fièvre tierce-

F f iii

454 LETTRE

régulière ; &c, selon sa routine ordinaire, après les remèdes généraux, il lui avoit administré le quinquina, peut-être à grande dose. Bientôt tous les symptômes s'aggravèrent ; il survint phlogose dans les viscères du bas-ventre, dissolution du sang, & de là l'hémorragie décrite ci-dessus.

On lit, dans le Journal de médecine, du mois de Décembre 1760, un accident pareil, causé par le quinquina & d'autres cordiaux également contre-indiqués. En vain employa-t-on les faignées, les acides & le petit-lait en boisson & en lavement ; tout fut inutile, & le malade périt : le mien a été plus heureux.

Ces faits & d'autres semblables prouvent que les meilleurs remèdes, administrés par des ignorans, peuvent devenir meurtriers ; c'est une épée dans la main d'un furieux.

Si notre chirurgien empirique avoit d'abord nourri son malade avec les crêmes de riz ou d'orge, & l'eau de poulet ; s'il lui avoit fait boire des émulsions, des tisanes nitrées ou acides, une infusion d'oseille & d'alleluia ; s'il lui avoit conseillé des lavemens fréquens, & des fomentations sur le bas-ventre, avec la décoction de mauve & de laitue ; s'il lui avoit administré quelque julep anodin, & s'il l'avoit purgé, (*sedato*,

SUR LA MALADIE NOIRE. 455
febris impetu) avec une décoction de tamarins, de cassé ou de manne, &c. la fièvre eut été terminée fort vite, & on n'auroit pas vu tant d'accidens formidables se succéder coup sur coup.

Baglivi, dont la Médecine pratique deroit devenir le manuel de tous les médecins, blâme avec force, dans pareilles circonstances, l'usage du quinquina. Voici ses paroles, *lib. I, de Febr. malign. & me-*
fent. Quid si imperitiā tuā, ægroti, adstantium, ob diuturnitatem morbi ad usum dam-
nabilem kinækinæ vel testaceorum deveneris,
non benè prius repurgato mesenterio, ex
levi efficies gravem, continuam, longam,
ad hædricam tendentem, & difficile cura-
bilem.

J'ai traité ce jeune malade, pendant trois jours seulement. Quelques raisons, qu'il est inutile de rapporter ici, m'ont empêché de le suivre jusqu'à parfaite guérison; son chirurgien ordinaire continua de le voir, & eut seul tout l'honneur de la cure :

Hoc ego lenimen feci; tulit alter honores.
Sic vos non vobis, &c.

J'ai l'honneur d'être, &c.



F fiv

A N A L Y S E

*De l'Eau minérale tempérante de M. D'E-
M O R E T ; par M. M A R G E S ,
chirurgien à Paris (a).*

Il y a environ un mois qu'une personne de ma connoissance me parla des vertus infinies qu'on attribuoit à cette eau.

Je priai cette personne de m'en faire avoir, pour l'examiner, & pour m'assurer si véritablement elle méritoit tous les éloges qu'on lui prodiguoit.

Cette eau est claire, limpide, sans odeur; elle a un goût salé, laissant un peu de fraîcheur, & beaucoup d'amertume.

I^e E X P É R I E N C E . Dans un verre bien propre je versai un peu de cette eau, & un peu de syrop de violettes : ce mélange resta toujours violet, & ne donna point de couleur propre à y faire reconnoître ni acide ni alkali libres.

(a) Cette Eau se vend, à Paris, sous les indices suivans : Sur le bouchon d'une bouteille de pinte, est un cachet de cire rouge; sur le scel est empreint: *D E M O R E T , maître Apothicaire à Paris , rue S. Martin.*

Au corps de la bouteille, il y a un écriteau, au haut duquel est imprimé *D E M O R E T , maître Apothicaire ; & plus bas est écrit , à la main , en gros caractères ; Eau minérale tempérante.*

D'UNE EAU MINÉRALE. 457

II. EXP. Un mélange, fait avec la liqueur alkaline phlogistiquée, n'a point produit de précipité : donc elle ne contient aucune substance métallique en dissolution.

Car s'il y avoit du fer, il s'y feroit un précipité qui feroit un bleu de Prusse.

S'il y avoit du cuivre, le précipité feroit brun.

S'il y avoit de l'argent, il formeroit un précipité qui, par le séjour, déviendroit bleu d'azur.

III. EXP. Le vinaigre, distillé dans des vaisseaux de verre, versé sur cette eau, n'a point produit de précipité : donc il n'y a point de sel végétal, ni de sel de Seignette.

IV. EXP. L'eau mercurielle, (c'est-à-dire le mercure dissous dans de l'esprit-de-nitre,) mêlée avec cette eau, a fait sur le champ un précipité jaune, qui est du turbith minéral.

Cette expérience me fit conclure qu'il y avoit un sel, dont l'acide étoit le vitriolique.

V. EXP. Pour m'assurer de la nature de ce sel, je mis une certaine quantité de cette eau dans une capsule de verre ; & ensuite je l'apposai, dans un bain de sable, sur un feu très-doux : la liqueur évaporée aux trois quarts, ne donna point de pellicule : il fallut qu'elle fût dissipée jusqu'à la valeur de

458 ANALYSE

deux ou trois onces : pour lors il parut quelques écailles qui me déterminerent à tirer la capsule du bain de sable , & à la porter dans un lieu froid , & à l'abri de la poussière , pour y examiner les cristaux.

Je n'ai point apperçu de sel blanc , brillant , formé en écailles très-minces , comme fait le sel sédatif , ni de cristaux qui cristallisent en pointe de diamant , qui est du tartre vitriolé ; mais j'ai obtenu un sel transparent , en gros cristaux bien nets , & en grosses aiguilles .

VI. EXP. Ce sel , laissé dans un lieu chaud , est tombé en efflorescence . Cela me prouva que c'étoit un vrai sel de Glauber ; & pour m'assurer qu'il n'y avoit point d'autre sel , je fis l'expérience suivante .

VII. EXP. Je pris une partie de ce sel ; j'y laissai tomber un peu d'huile de vitriol , sans que ce mélange excitât aucun mouvement , ni procurât aucune vapeur blanche , qui caractérisât le sel marin , qui se trouve dans le sel d'Epsom , qu'on vend dans le commerce .

Je n'ai point apperçu d'exhalaisons jaunes , qui auroient montré la présence du sel de nître , ni enfin aucune vapeur de vinaigre ; preuve certaine que cette eau ne contient pas de terre foliée de tartre .

VIII. EXP. Une bouteille de pinte de cette

D'UNE EAU MINÉRALE. 459
 eau , mise dans une capsule de verre , sur un bain de sable , à un feu très - doux , a été évaporée jusqu'à siccité : la poudre restante a pesé près de deux gros.

IX. EXP. Demi-once de sel de Glauber , bien transparent , en beaux cristaux , fondu dans deux livres d'eau distillée , évaporée , comme la précédente , jusqu'à siccité : le résidu a pesé un gros cinquante - quatre grains.

Cette différence de poids peut venir de ce que l'eau , qui a servi pour dissoudre le sel de Glauber de l'eau minérale tempérante , n'étoit pas aussi pure que mon eau distillée , ou que le sel de Glauber , dont on s'est servi , avoit perdu un peu de l'eau de sa crystallisation.

Je dis donc que puisqu'une pinte d'eau minérale tempérante m'a fourni près de deux gros de poudre séche , & que le sel de Glauber a à-peu-près la moitié de son poids d'eau de crystallisation , je dis donc que cette eau contient demi-once de sel crystallisé par pinte.

Ce qui me fait tirer cette conséquence , c'est que la dissolution de demi-once de sel de Glauber , faite dans une pinte d'eau distillée , m'a fourni , à peu de chose près , le même poids de résidu.

Il résulte de toutes ces expériences , que

l'eau minérale tempérante en question, n'est autre chose que de l'eau de rivière ou de fontaine, dans chaque pinte de laquelle on a fait dissoudre environ une demi-once de sel de Glauber, & qu'ainsi ceux qui en auront besoin, peuvent, pour le prix d'un sol, faire une pinte d'eau toute aussi bonne que celle dont je viens de rapporter l'analyse, que l'on vend trente sols, & que l'on nomme *tempérante*, quoiqu'elle ne soit qu'apéritive & laxative, comme le prouvent les effets qu'elle produit sur tous les malades qui en font usage.

Suivant les différens auteurs, le sel de Glauber est un sel amer, qui est stomachal: c'est aussi un bon fondant : il purge très-doucement, & sans échauffer; c'est ce qui le rend recommandable dans bien des cas.

Ce sel n'a cependant rien de plus admirable que tout autre sel neutre : l'on peut néanmoins s'en servir très-utilement pour composer des eaux minérales artificielles ; à quoi il faut ajouter que le sel de Glauber étant de tous les sels neutres celui qui se dissout dans une moindre quantité d'eau, c'est-à-dire dans parties égales de ce liquide, il est plus propre qu'aucun autre à produire les effets purgatifs & diurétiques, que l'on attend de l'usage de ces sortes de sels, parce qu'il est moins affoibli par son dissol-

D'UNE EAU MINÉRALE. 461
 vant, & que d'ailleurs il se distribue plus aisément dans les liqueurs du corps humain, & sur-tout dans la partie séreuse de ces liqueurs qu'il entraîne ensuite avec soi, à travers les différens organes sécrétaires & excrétoires.

L E T T R E

A M. DE LA CONDAMINE, de l'académie françoise, & de celle des sciences, de la société royale de Londres, &c. Par M. P O M M E fils, médecin à Arles.

M O N S I E U R ,

Je viens de lire vos cinq lettres adressées au docteur Maty. Peut-on n'être pas indisposé, avec vous, contre ces médecins qui se déclarent, avec plus de passion que de lumières, les antagonistes de l'inoculation ? Dans l'énumération de ceux qui ont écrit contre cette méthode, vous comptez M. Raft le fils, médecin de Lyon ; & vous réfutez ses objections par celles de M. le chevalier de Chastellux, celles de M. David, & autres. Je me joins aujourd'hui au nombre des réfuteurs de M. Raft, & vous prie de me citer comme un témoin oculaire de ses fausses imputations. J'ai fait plusieurs

462

L E T T R E

voyages à Lyon ces trois dernières années : on m'y a appellé pour différens malades ; & je me suis trouvé plus d'une fois avec des sujets inoculés, qui se félicitoient d'avoir fû se soustraire, par cette voie, aux rigueurs de cette maladie. Un, entr'autres, me consulta, l'année dernière, pour de legeres indispositions : c'est M^{le} Durand, pensionnaire chez les dames Bernardines. Cette demoiselle adulte m'a dit être celle qui, au rapport de M. Raft, (dans son Ecrit, pag. 18,) *a effuyé des pertes de sang considérables, depuis son inoculation*, lesquelles pertes se réduisent à un seul retour prématuré de ses règles, dans le tems de la suppuration de la petite vérole. J'ai appris, de plus, à Lyon, par plusieurs médecins & chirurgiens distingués, que M. Raft n'avoit jamais assisté à aucune de ces opérations : il n'a donc rapporté qu'après des ouï-dire, & tout ce que son imagination échauffée lui a dicté : voilà un de ces antagonistes dont vous parlez dans votre cinquième lettre, (pag. 201.) Ces anecdotes arrivent chez vous trop tard ; elles auroient trouvé place dans une de vos lettres au docteur Maty. Si je n'avois été distraitt par des occupations journalières, & principalement par une seconde édition de mon Traité des Vapeurs, qui est actuellement sous presse, je vous aurois plutôt instruit. M. Debaux, mon confrere, me de-

SUR L'INOCULATION. 463
mande la liste des inoculés d'Arles, ainsi que celle d'Avignon & de Tarascon. Je l'ai satisfait pour celles qui me concernent : j'ignore ce qui se passe à Avignon, à ce sujet. Quant à Tarascon, j'y ai introduit la méthode, il y a cinq ans, & je n'ai pu y retourner depuis cette première époque. Celles d'Arles font au nombre de vingt-neuf, dont vous trouverez ci-après le détail. Toutes ont été discrètes, sans le moindre accident ; & si on y trouve des particularités à observer, elles sont toutes au profit des malades, comme, par exemple, M^{le} de S. Jean, fille de M. de S. Jean, conseiller au parlement d'Aix, qui, étant attaquée de dartres avant son inoculation, en a été entièrement délivrée par l'écoulement des plaies sur lesquelles l'humeur d'artreuse fit irruption. M^{le} Lioncy, fille de M. Lioncy, receveur des fermes du roi à Arles, ci-devant sujette à la teigne, en a été aussi délivrée par le même écoulement. Ces deux faits n'autorisent-ils pas la façon de penser de M. Petit (*a*) ? Je vous avoue qu'ils m'enhardissent, comme lui, à inoculer certains sujets foibles & délicats, dans l'espérance flâneuse de fortifier leur tempérament, en dépouillant leur sang de ce levain. M. Butini m'a dit, à Genève, qu'il pensoit comme moi sur cet article.

(*a*) Voyez le Journ. de méd. Janv. 1765, pag. 72.

Liste des inoculés d'Arles, depuis l'année 1759, jusqu'en 1764.

M. De Nicolay âgé de 22 ans.
 M. De Faucon âgé de 19 ans,
 n'a point contracté la petite vérole, & a
 été inoculé deux fois.
 M^{lle} De Faucon âgée de 11 ans.
 M^{lle} Pomme, ma fille, . . âgée de 4 ans.
 M. De Beauregard âgé de 9 ans.
 M. De Laugeret âgé de 12 ans.
 M. De Lincel âgé de 6 ans.
 M^{lle} De Lincel âgé de 5 ans.
 M^{lle} De Faucon âgée de 18 ans,
 n'a point contracté la petite vérole, & a
 été inoculée deux fois.
 M^{lle} De S. Jean, d'Aix, âgée de 12 ans.
 M^{lle} De Grille Destoublon, âgée de 15 ans.
 M^{lle} De Barras La Pene, âgée de 17 ans.
 M^{lle} De Ledignan, de Beau-
 caire âgée de 6 ans.
 M. D'Entrecastaux âgé de 5 ans.
 M^{lle} D'Entrecastaux âgée de 4 ans.
 M. Ripert âgé de 8 ans.
 M^{lle} De Lagoy âgée de 5 ans.
 M^{lle} Lioncy âgée de 5 ans.
 M. Dornaison l'aîné âgé de 8 ans.
 M. Dornaison le cadet âgé de 7 ans.
 M^{lle} Tourniaire âgée de 7 ans.

Les trois derniers sujets de cette liste
 étoient très-valétudinaires. M. Nicolas,
 chirurgien

SUR L'INOCULATION. 463
 chirurgien de Nîmes, en a été chargé à mon défaut : ils ont parfaitement bien réussi, tant pour l'opération, que pour le profit de leur santé.

Voilà tout ce que notre ville a produit jusqu'ici : il s'en présente déjà pour la saison prochaine. On est trop convaincu ici, comme dans toute la province, de l'utilité de cette pratique, pour ajouter foi aux vaines déclarations des anti-inoculistes, & on rit de leur bêtise.

O B S E R V A T I O N

*Sur une Hydrocéphale enkystée d'un ovaire ;
 par M. ETIENNE RIN, aspirant à la
 maîtrise en chirurgie pour la ville & comté
 de Nantes.*

Le vingt-troisième jour du mois de Janvier dernier, on trouva, dans la rivière d'Erdre, une demoiselle de cette ville, âgée de trente-six à trente-huit ans, noyée depuis cinq jours. À l'ouverture du cadavre, il parut, sous l'intestin iléum, un gros globe membraneux, tendu comme un ballon, qui sortoit du fond de l'hypogastre, & s'étendoit au-dessus du détroit supérieur du petit bassin, en s'avancant derrière la vessie qu'il déjettoit aussi à droite. La situation de cette

Tome XXII.

G g

466 OBSERVATION

tumeur dans l'ailleron postérieur du ligament large, & sa continuité à celui qui l'attachoit à la matrice, ont manifestement découvert que c'étoit l'ovaire gauche. Il étoit de la grosseur de la tête d'un enfant, exactement rond, & pesoit cinq livres & un quart : la trompe du même côté étoit dilatée à y passer au moins le pouce. Il y avoit à l'ovaire une inflammation qui s'étendoit, depuis son ligament, sur sa substance, & y occupoit l'espace de la paume de la main : elle avoit attaché & tellement confondu le pavillon de la trompe avec l'ovaire, qu'ils paroisoient ne former qu'une même continuité ; & la cavité de ces deux parties n'étoit distincte que par la différence de leur volume ; car elle étoit commune à l'une & à l'autre. Je communiquai, le lendemain, cette pièce à M. Guichard, maître en chirurgie de cette ville, qui faisoit pour lors un cours public d'anatomie. Il montra aux assistans toutes ces particularités, & fit une ouverture à la trompe, au-dessous de son pavillon, d'où il sortit une sérosité sanguinolente, qui occupoit toute la substance de l'ovaire, & qui avoit détruit toutes les vésicules avec leurs calices ; de sorte que ce fluide étoit contenu dans une seule cavité formée par la membrane extérieure, extrêmement lisse en dehors & en dedans. La ma-

SUR UNE HYDROPISE. 467

trice ne paroifsoit point affectée, & son volume étoit tel qu'il doit être dans un état naturel & de vacuité, l'*os tincie*, très-ferme & très uni. J'ai introduit un chalumeau dans le pavillon de la trompe du côté droit, & j'ai observé qu'il y avoit, un pouce au-dessous, une espece d'étranglement qui n'a pas permis la pénétration de l'air jusqu'à son insertion à la matrice ; ce qui aide encore à prouver que cette demoiselle n'avoit pas conçu. L'ovaire de ce même côté étoit moitié plus gros que dans l'état naturel. Cette augmentation de volume étoit produite par huit vésicules de la largeur d'une lentille, dans lesquelles j'ai trouvé une sérosité sanguinolente & fétide ; d'où je conclus que l'hydropisie de l'ovaire, qui fait le sujet de cette observation, doit sa source à de pareilles hydatides ; & il est à croire que, par la suite, cette tumeur se-roit devenue si considérable, qu'elle auroit écarté les intestins, & auroit fait sentir, au travers des téguments, une ondulation qui eût caractérisé la maladie ; qu'on auroit pu, finon guérir, du moins adoucir, en y faisant la ponction.

Ggij.

LETTRE

A M. LE BAS, maître en chirurgie, censor royal, &c. Par M^{le} REFFATIN, accoucheuse-pensionnée de la ville de Névers, élève de l'Hôtel-Dieu de Paris, & des écoles royales de chirurgie de S. Côme.

MONSIEUR,

J'ai lu, avec la plus grande satisfaction, votre scavante Dissertation sur la possibilité des accouchemens avancés ou retardés, c'est-à-dire, qui peuvent arriver au huitième, au septième, même au sixième mois, ou retarder jusqu'au onzième ou douzième mois, & au-delà. Les preuves, que vous en donnez, selon moi, sont solides ; elles sont soutenues par des autorités respectables, & fondées sur des observations souvent répétées d'après les opérations de la nature. Permettez, Monsieur, que j'y ajoute une observation que j'ai faite en l'année 1763 : elle est extraite de mon registre coté & paraphé par le juge, pag. 23. Je vous prie d'être persuadé que je l'ai rédigée, comme toutes celles que je fais journellement, avec une très-grande exactitude : j'aime à observer scrupuleusement les mouvements de la nature, & ses varités sur

SUR L'ACCOUCHEMENT. 469

la gestation & dans les accouchemens.

OBSERVATION. Le dix-sept Janvier mil sept cent soixante-trois, j'ai accouché d'un fils Gabrielle Gautier, femme de Jacques Renault, bûcheron, de la paroisse de S. Etienne de cette ville de Nevers.

L'accouchement a été laborieux, par rapport à la grosseur excessive de l'enfant qui avoit vingt-trois pouces de long, & pefoit dix-huit livres, la mere l'ayant porté dans son sein onze mois moins quelques jours, à ce qu'elle m'a assuré, se fondant sur ce que, » depuis huit ans qu'elle est mariée, elle n'a » eu que trois fois ses règles, à l'issuë des » quelles elle est devenue trois fois grosse; » que ses règles l'ont prise, la dernière » fois, vers le 20 Février 1762, tems » du carnaval; qu'elle a senti très-fort » son enfant, vers le commencement du » mois de Juillet suivant; que même les » mouvemens lui en parurent si forts, qu'elle » crut accoucher alors; qu'à la fin du mois » d'Octobre, elle eut des douleurs pour » accoucher; mais que ces douleurs se cal- » merent, pour recommencer le 17 Janvier » suivant, qu'elle accoucha effectivement.

La matrice ayant souffert une violente extension pour contenir un si gros enfant, eut beaucoup de peine à se contracter après l'accouchement; ce qui occasionna une grande

G g jjj

470

LETTRE A M. DE SARTORIUS

perte de sang , lors du décollement du *placenta* , quoique j'eusse pris la précaution de différer plus de vingt minutes à en faire l'extraction , pour donner le tems aux fibres de ce viscere de sortir de l'inertie où la trop grande distension les avoit jettées , & leur faciliter le moyen de reprendre leur ressort , afin d'opérer la contraction de cet organe , & fermer par-là les bouches béantes de ses vaisseaux qui avoient été abouchés à ceux du *placenta* . Cette perte qui , sans les précautions que j'ai prises , feroit probablement devenue funeste , a cédé aux secours de l'art .

L'enfant a paru sans vie en naissant : je l'ai ondoyé sous condition ; & ce n'a été qu'après lui avoir insinué de l'air dans le poumon , à différentes reprises , qu'il a commencé à respirer & à vivre .

La mère s'est rétablie en peu de tems , & s'est bien portée ensuite . Cette femme , âgée d'environ trente-deux ans , est forte , & d'une bonne santé : son mari , au contraire , qui à environ une quarantaine d'années , est foible & très-valétudinaire .

Je vous prie , Monsieur , de vouloir bien recevoir favorablement mon foible suffrage sur votre excellent ouvrage , & l'observation que j'y joins en votre faveur , & pour l'intérêt public . Je souhaiterois de tout mon cœur , qu'elle pût aider à rectifier les pré-

SUR L'ACCOUCHEMENT. 471
jugés de ceux qui croient que la nature est
invariable dans ses opérations.

Si vous jugiez que cette observation fut
digne de l'attention de votre célèbre acadé-
mie royale de chirurgie, je vous prie, Mon-
sieur, de vouloir bien avoir la bonté de la
lui communiquer de ma part. J'ai déjà eu
l'honneur, au mois d'Août 1762, d'en-
voyer à cette illustre compagnie deux obser-
vations sur deux accouchemens, qu'elle a
eu l'indulgence de couronner de son appro-
bation, & qui ont été ensuite insérées dans
le Journal de médecine du mois d'Octobre
suivant.



Ggiv

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.
M A R S 1765.

Jours du mois.	THERMOMÈTRE.			BAROMÈTRE.		
	A 6 h.	A 2 h.	A 11 h.	Le matin. pouc. lig.	A midi. pouc. lig.	Le soir. pouc. lig.
	à demie du mat., du soir.	& deuxiè me partie du soir.	h. du soir.			
1	1	5	1	27 $\frac{2}{4}$	27 $\frac{2}{3}$	27 $\frac{2}{4}$
2	1	5 $\frac{1}{2}$	2	27 3	27 4	27 5
3	0	6 $\frac{1}{2}$	2 $\frac{1}{2}$	27 7 $\frac{1}{2}$	27 7 $\frac{1}{4}$	27 7 $\frac{1}{2}$
4	2	7	4 $\frac{1}{2}$	27 7 $\frac{1}{2}$	27 8	27 9 $\frac{1}{4}$
5	3	9	6	27 10	27 9 $\frac{1}{2}$	27 6 $\frac{1}{2}$
6	6	9 $\frac{1}{2}$	8 $\frac{1}{2}$	27 6	27 5 $\frac{1}{2}$	27 4 $\frac{1}{4}$
7	6 $\frac{1}{2}$	9 $\frac{1}{2}$	4 $\frac{1}{2}$	27 5	27 6 $\frac{1}{2}$	27 10 $\frac{1}{2}$
8	2 $\frac{1}{4}$	10 $\frac{1}{2}$	3	28 $\frac{1}{2}$	28 $\frac{1}{2}$	28 1 $\frac{1}{2}$
9	1	7 $\frac{1}{2}$	5	28	27 10 $\frac{1}{2}$	27 5 $\frac{1}{2}$
10	3 $\frac{1}{2}$	7 $\frac{1}{2}$	4 $\frac{1}{4}$	27 4	27 2 $\frac{3}{4}$	27 3 $\frac{1}{4}$
11	4	6 $\frac{1}{2}$	3	27 3 $\frac{1}{2}$	27 5 $\frac{1}{2}$	27 7
12	1 $\frac{3}{4}$	8 $\frac{1}{2}$	8	27 7 $\frac{1}{4}$	27 5 $\frac{1}{2}$	27 2
13	7	9 $\frac{1}{2}$	5 $\frac{1}{2}$	27 1 $\frac{1}{2}$	27 3 $\frac{1}{4}$	27 5
14	3 $\frac{1}{2}$	6	5	27 7 $\frac{1}{2}$	27 8	27 8
15	2 $\frac{1}{2}$	6 $\frac{1}{2}$	4	27 8 $\frac{1}{2}$	27 9 $\frac{1}{2}$	27 11
16	3 $\frac{1}{2}$	7 $\frac{1}{2}$	6	27 11	27 10 $\frac{1}{2}$	27 10 $\frac{1}{4}$
17	3	6 $\frac{1}{2}$	7	27 11	27 11	27 9
18	6	14	11	27 7 $\frac{1}{2}$	27 7	27 6 $\frac{1}{2}$
19	6	11 $\frac{1}{4}$	6	27 7 $\frac{1}{2}$	27 8 $\frac{1}{2}$	27 9
20	4 $\frac{1}{2}$	10	4	27 9 $\frac{1}{4}$	27 10	28 1
21	2 $\frac{1}{4}$	9 $\frac{1}{2}$	6 $\frac{3}{4}$	28 2	28 3	28 1 $\frac{1}{2}$
22	7	12 $\frac{1}{4}$	9	28	28 1	28 1 $\frac{1}{2}$
23	9	12 $\frac{1}{4}$	10	28 2 $\frac{1}{2}$	28 2 $\frac{3}{4}$	28 2 $\frac{1}{2}$
24	9	15	9	28 1 $\frac{1}{2}$	28	28
25	7	14	7 $\frac{1}{4}$	28 $\frac{1}{2}$	28 1	28 1 $\frac{1}{2}$
26	5	14	10	28	27 10 $\frac{1}{2}$	27 8 $\frac{1}{4}$
27	6	11	6	27 8 $\frac{1}{4}$	27 9 $\frac{1}{2}$	28 2
28	4	11	7 $\frac{1}{2}$	28 2	28 2	28 $\frac{1}{4}$
29	6	10 $\frac{1}{2}$	10	27 11	27 10 $\frac{1}{2}$	27 8 $\frac{1}{4}$
30	7	9 $\frac{1}{2}$	6	27 7 $\frac{1}{4}$	27 8	27 11
31	5 $\frac{1}{2}$	12 $\frac{1}{2}$	8	28 $\frac{1}{4}$	28 1	28 $\frac{1}{2}$

OBSERV. MÉTÉOROLOGIQUES. 473

ETAT DU CIEL.

Jours du mois.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	S-O. couv. nuag. pet. pl.	S-O. nuages, ond. beau.	Beau.
2	S-O. couv. pet. pluie.	S-O. couv. petite pluie,	Beau.
3	O. fer. beau.	O. beau.	Beau.
4	S. cou. nuag.	S. nuages.	Couvert.
5	S-S O. cou.	S S-O. couv.	Couvert.
6	S-S O. pluie. gr. vent.	S S-O. gr. v. pluie.	Gr. vent. pl.
7	O S-O. vent. nuag. beau.	O - S-O. b. nuages.	Beau.
8	S. gib. beau.	S S-E. beau.	Beau.
9	S - S - E. gib. beau.	S-S-E. beau. vent. couv.	Vent. couv.
10	S - S - O. b. couv. v. pl.	S-S-O. couv. nuages.	Couvert.
11	O-S-O. pet. pluie.	O-S-O. vent. nuag. ond. b.	Beau.
12	S. v. couv. pluie.	S-E. gr. vent. gr. pluie.	Gr. vent. pl.
13	S - O. couv. gr. v. nua- ges.	O-S-O. gr. vent. nuag. pluie.	Gr. v. couv.
14	S - S - O. b. gr. vent. cou. gr. pluie.	O-S-O. gr. v. pluie.	Gr. v. couv.
15	S - S - O. fer. couv. pluie.	S-S-O. pluie. couv. beau.	Couvert.
16	S-S-O. couv. pluie.	S-S-O. pluie cont. gr. v.	Pluie contin.
17	N. pluie.	N-N-O. pl. continuelle.	Couvert.
18	O. couvert.	S-S-O. cou. gr. vent.	Couvert.

474 OBSERVATIONS

ETAT DU CIEL.

Jours du mois.	La Matinée,	L'Après-Midi,	Le Soir à 11 h.
19	S-O. beau. nuag. vent.	S.- O. vent. nuages.	Beau.
20	S.O. nuages. gr. v. beau.	S-O.b. nuag. f. ond. fer.	Serein.
21	E. fer. nuag.	S-S.O. nuag.	Nuages.
22	S.O. v. pl. couvert.	S-O. v. cou- vert.	Couvert.
23	S-O. couv. vent. pluie.	S O. v. cou- vert.	Couvert.
24	S. vent. cou- vert.	S. v. couv. beau.	Vent. beau.
25	O-S-O. b. vent.	O-S - O. b. serein.	Serein.
26	S. vent. b.	S-E. v. b. f. ond. écl. ton.	Vent. couv.
27	S-O gr. v. b; nuag. ond.	S-O. gr. v. nuages. fer.	Beau.
28	O-S - O. b. gr. v. couv.	S-O. gr. v. nuag. p. ond.	Gr. v. couv. pluie.
29	S-O. brouill. vent.	S-O. pl. gr. vent.	Vent. pluie.
30	O. couvert. gr. vent. nuag. ges. ondées.	O. gr. vent. nuag. beau.	Gr. v. beau.
31	Q N O. nuag. ges. f. ond. gr. vent.	O. nuag. v. couvert.	Vent. couv.

La plus grande chaleur marquée par le thermomètre, pendant ce mois, a été de 15 degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau; & la moindre chaleur a été à 0 ou au terme de la con-

MÉTÉOROLOGIQUES. 475
 gelation : la différence entre ces deux points est de 15 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le baromètre, a été de 28 pouces 3 lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces 1½ lignes : la différence entre ces deux termes est d'un pouce 1 ligne & demie.

Le vent a soufflé 1 fois du N.
 1 fois de l'E.
 2 fois du S-E.
 2 fois du S-S-E.
 5 fois du S.
 7 fois du S-S-O.
 10 fois du S-O.
 6 fois de l'O-S-O.
 4 fois de l'O.
 1 fois de l'O-N-O.
 1 fois du N-N-O.
 Il a fait 16 jours beau.
 6 jours ferein.
 15 jours des nuages.
 20 jours couvert.
 1 jour du brouillard.
 2 jours des giboulées.
 19 jours de la pluie.
 23 jours du vent.
 1 jour des éclairs & du tonnerre.

MALADIES qui ont régné à Paris, pendant le mois de Mars 1765.

Les maladies, qui ont régné pendant ce mois, ont été principalement des fièvres catarrhales. Elles étoient accompagnées de lassitudes, de douleurs dans tous les membres, de maux de gorge, de points de côté, ou de douleurs de rhumatisme, qui entre-

476 OBSERVATIONS

prenoient tout le corps. On a observé aussi quelques fièvres putrides-malignes, & des fièvres intermittentes.

*Observations Météorologiques faites à Lille,
au mois de Février 1765 ; par
M. BOUCHER, médecin.*

Le tems a été à la gelée tout le mois : la liqueur du thermometre, si l'on en excepte le premier & les deux derniers jours du mois, a été constamment observée au-dessous du terme de la congélation, ou très-près de ce terme. Le 17 & le 18, elle étoit descendue à $5\frac{1}{2}$ degrés au-dessous de ce terme ; le 20, à $6\frac{1}{2}$, & le 19, à près de huit degrés ; de façon que c'est dans ce mois que la gelée a été la plus forte de l'hiver. Il y a eu plusieurs jours de neige, dans la première moitié du mois.

Le mercure, dans le barometre, a été observé, jusqu'au 10, au-dessus du terme de 28 pouces ; & il ne s'est pas éloigné de ce terme jusqu'au 27, qu'il est descendu à 26 pouces 11 lignes : le 28, il ne s'est élevé qu'à 27 pouces 1 $\frac{1}{2}$ ligne ; aussi l'air a-t-il été agité de tempêtes, ces deux derniers jours.

Les vents ont été *nord* les deux premiers tiers du mois.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermometre, a été de 4 degrés au-dessus du terme de la congélation ; &

MÉTÉOROL. FAITES A LILLE. 477

la moindre chaleur a été de $7\frac{1}{2}$ degrés au-dessus de ce terme : la différence entre ces deux termes est de $11\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le barometre, a été de 28 pouces 3 lignes ; & son plus grand abaissement a été de 26 pouces 11 lignes : la différence entre ces deux termes est de 1 pouce 4 lignes.

Le vent a soufflé 2 fois du Nord.

16 fois du Nord vers l'Est.

6 fois du Sud vers l'Est.

6 fois du Sud.

2 fois du Sud vers l'Ouest.

3 fois du Nord vers l'Ouest.

Il y a eu 20 jours de temps couvert ou nuageux.

4 jours de pluie.

9 jours de neige.

3 jours de tempête.

Les hygromètres ont marqué beaucoup d'humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille pendant le mois de Février 1765.

La gelée, succédant à un air tempéré, a ramené les fluxions catarrheuses, de gros rhumes, des points de côté, des angines, des pleuropneumonies, &c. en un mot, les maladies inflammatoires, dont une pareille constitution de l'air est susceptible.

La fièvre continuë putride n'en a pas moins persisté dans quelques quartiers de la ville,

478 MALADIES REGN. A LILLÉ.

toujours bornée au petit peuple ; & la fièvre rouge a gagné quelques maisons. Cette dernière espece de fièvre étoit vraiment critique ou dépuratoire ; & l'essentiel de la cure étoit de faciliter & soutenir l'éruption, jusqu'à ce que l'épiderme se fût écaille. Cette éruption, dans un jeune homme de 16 ans, a été observée de la nature de ce qu'on appelle *le pourpre blanc*, toutes les petites pustules, dont les bras, les cuisses, la poitrine & le ventre se sont trouvés chargés, ayant formé des petits dépôts sous l'épiderme. Les malades, en qui l'éruption ne s'est pas maintenue tout le tems nécessaire, sont tombés dans une bouffissure générale & dangereuse, ou ont eu de l'oppression, des étouffemens, avec fièvre & crachemens de sang. J'ai vu, dans ce dernier cas, un enfant de six ans, à qui un sang pur & vermeil dégorgeoit, pour ainsi dire, par la bouche, & que deux saignées ont mis dans les voies de la guérison.

On a vu d'autres especes d'éruptions cutanées en assez grand nombre, avec fièvre & sans fièvre, des feux volages en diverses parties du corps, des furoncles, & la petite vérole de l'espece bénigne. A l'égard des angines, il y en a eu de putréfieuses, & d'autres inflammatoires, avec tumeur au-dedans & au-dehors, suivies de suppuration.

Les affections de la tête ont été répandues, les pesanteurs de tête & étourdisse-

LIVRES NOUVEAUX. 479
mens, les affections vertigineuses, des atteintes d'apoplexies & de paralysie.

LIVRES NOUVEAUX.

Discours, ou Histoire abrégée de l'antimoine, & particulièrement de sa préparation; par M. Jacquet, ci-devant chirurgien de S. A. S. le Prince Louis de Württemberg. A Paris, chez Jorry, 1765. Brochure *in-12*, de 48 pages.

M. Jacquet annonce qu'il est venu à bout de purifier parfaitement l'antimoine de tout ce qu'il avoit de nuisible, & que ce minéral ainsi préparé, avoit la qualité de dépurer souverainement les liqueurs du corps humain, guérir les maladies de la lymphé, celles de la peau, & la vérole même. Six commissaires, que la Faculté de médecine, (au jugement de laquelle M. Jacquet avoit soumis sa préparation) avoit chargés de l'examiner, lui en ont rendu le témoignage le plus avantageux; & M. le premier médecin y a mis le sceau de son approbation.

HIPPOCRATES *Contraictus, in quo Magni HIPPOCRATIS opera omnia in brevem epitomem summâ diligentia redacta habentur; studio & operâ T.H. BURNET, M.D. editio nova, diligenter corredita. Argentorati, apud Koënig, 1765, in-8°.* On en trouve quelques exemplaires, à Paris, chez Vincent.



T A B L E.

E X T R A I T de la Melancolie & des Maladies mélancoliques , Tome I.	Page 387
O bservation sur une Maladie du foie. Par M. Planchon ,	
médecin.	399*
— sur une Fièvre synoque-puride , dégénérée en	
fièvre hætique. Par M. Landeute , médecin.	407
— sur une Hydropisie enkystée. Par M. Lucano ,	
médecin.	418
Lettre sur la Maladie noire. Par M. Renard , médecin.	449
A nalyse d'une Eau minérale tempérante. Par M. Marges ,	
chirurgien.	456
Lettre sur l'Inoculation de la petite vérole. Par M. Pomme	
fils , médecin.	461
O bservations sur une Hydropisie enkystée de l'ovaire. Par	
M. Etienvert , chirurgien.	465
Lettre sur un accouchement retardé. Par Mlle Reffatin ,	
accoucheuse.	488
O bservations météorologiques , Mars 1765.	472
M aladies qui ont régné à Paris , pendant le mois	
de Mars 1765.	475
O bservations météorologiques faites à Lille , au mois de	
Février 1765. Par M. Boucher , médecin.	476
M aladies qui ont régné à Lille , pendant le mois de Fé-	
vrier 1765. Par le même.	477
Livres nouveaux.	479

A P P R O B A T I O N.

J'A lu , par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier , le
Journal de Médecine du mois de Mai 1765. A Paris ,
le 23 Avril 1765.

POISSONNIER DESPERRIERES.

JOURNAL
DE MEDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Dédié à S. A. S. Mgr le Comte de
CLERMONT, Prince du Sang.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent de la
Faculté de Médecine de Paris, Membre de
l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences
& Arts de Bordeaux, & de la Société Royale
d'Agriculture de la Généralité de Paris.

Medicina non ingenii humani partus, sed temporis
filia. Bagl.

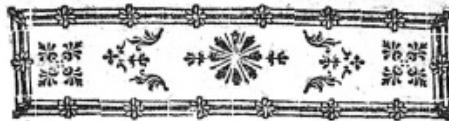
JUIN 1765.

TOME XXII.



A PARIS,
Chez VINCENT, Imprimeur-Libraire de Mgr le
Comte de PROVENCE, rue S. Severin.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU Roi.



JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

JUIN 1765.

EXTRAIT

De divers Ouvrages sur les naissances tardives.

RENÉE accouche d'un enfant vivant dix mois & dix-sept jours après la mort de Charles, son mari, qui, quarante jours avant de mourir, avoit été attaqué d'une oppression si forte, qu'il fut toujours assis dans son lit, ne pouvant tenir dans aucune autre situation. Il n'avoit pas la force de se mettre à genoux sur son lit, pour le premier des besoins ; on lui passoit, avec peine, le vase nécessaire aux malades les plus affoiblis ; ses gardes ne le quittaient ni nuit ni jour. Il avoit un pied & une jambe

Hijij

484 DIVERS OUVRAGES

gangrenés dès le quinzième jour de sa maladie ; enfin il étoit âgé de soixante-seize ans, lorsqu'il mourut. Les collatéraux ont cru pouvoir contester à ce posthume la légitimité de sa naissance ; ce qui a donné lieu à une cause pendante actuellement au Parlement de Bretagne. Les parties ont cherché à s'étayer de l'avis des médecins & des chirurgiens les plus accrédités ; ce qui a produit différens écrits, dont nous allons rendre compte à nos lecteurs. Nous tâcherons de leur présenter, le plus brièvement qu'il nous sera possible, les raisons sur lesquelles les différens consultans ont appuyé leur décision.

1^o Le premier des Ecrits auxquels cette question a donné lieu, ne nous est pas parvenu ; mais nous savons qu'il est en faveur de la légitimité des naissances tardives. Il est de M. Bertin, docteur-régent de la Faculté de médecine de Paris, de l'académie royale des sciences, &c a été souscrit par quelques-uns de ses confrères.

2^o Le second, qui a pour titre : *Consultation contre la légitimité des naissances prétendues tardives*, in-8° de 40 pages, sans nom d'imprimeur, ni du lieu de l'impression, a été rédigé par M. Bouvart, de l'académie royale des sciences, médecin de la Faculté de Paris, &c. & souscrite par MM. Baron le jeune, Verdelhan, Poissonnier, Bellot,

SUR LES NAISSANCES TARDIVES. 485

Borie, Macmahon, Macquart & Solier, ses confrères. *La solution de la question proposée*, dit l'auteur de la Consultation, dépend de l'examen de trois points, 1^o la naissance du posthume dix mois vingt jours après la mort du mari de sa mère, 2^o le grand âge de celui-ci considéré par rapport à la nature & à la durée de la maladie dont il est mort, 3^o ses dispositions testamentaires qui supposent qu'il ne soupçonnait pas laisser d'enfant légitime.

Avant de traiter le premier objet, il a cru devoir examiner les autorités sur lesquelles la mère pourroit prétendre fonder sa défense. Il cite deux arrêts du Parlement de Paris, & une décision de la Faculté d'Ingolstadt, qui accordent la légitimité à des enfans nés à dix mois dix jours, onze & même douze mois après l'absence des peres ; mais il prétend que, dans la cause présente, on ne peut tirer aucun avantage de ces autorités, parce que ces enfans sont nés, *constante matrimonio* ; que quelque distans que soient les époux l'un de l'autre, les juges supposent qu'ils ont pu se rapprocher & se joindre, & que, pour ne pas risquer d'être injuste, la loi devient indulgente, mais qu'elle reprend sa sévérité dans les occasions où l'impossibilité de la jonction des époux est constatée par des preuves bien démonstratives & bien juridiques. L'opinion que

H h iij

486 DIVERS OUVRAGES

M. Lieutaud avoit embrassée dans son *Précis de Médecine*, dans lequel il avoit avancé que l'accouchement peut être pré-maturé ou tardif, comme au dixième ou douzième, & même au seizième mois, lui paroît erronée & monstrueuse. Il est vrai que cet auteur, dans son *Synopsis universæ medicinæ, part. I, lib. 3 de Morbis prægnantium*, paroît avoir, sinon changé d'avis, du moins prononcé moins affirmativement. Voici comment il s'exprime, pag. 458, §. 6 : *Maturi partus terminum circa finem noni mensis à naturâ constitutum fuisse nemo necit : nonnulli tamen occurunt partus septi-mestres & octi-mestres. De decimemestribus, duodeci-mestribus & sexadeci-mestribus mentionem subjiciunt auctiores penes quos sit fides.* Mais continuons. L'auteur, que nous analysons, cite ensuite une décision de la Faculté de Leipzig, en faveur d'un posthume venu au monde un an & treize jours après la mort du mari de sa mère ; mais il est très-vraisemblable, ajoute-t-il, que cette femme étoit une personne, dont les docteurs de Leipzig eurent la foibleffe de ménager ou de craindre la puissance. Il paroît plus content d'une décision de la même Faculté, antérieure de sept ans à cette première, par laquelle elle avoit refusé nettement, dit-il, & fermement la légitimité à un posthume venu dix mois & neuf jours seulement après la mort du

SUR LES NAISSANCES TARDIVES. 487

mari de sa mere. Dans l'examen des motifs qui déterminerent l'arrêt rapporté par Du-fresne, Journal des Audiences, Paris, 1678, tom. i, pag. 710, par lequel Renée de Vil-leneuve, quoique venue au monde onze mois presque révolus après la mort du mari de sa mere, fut déclarée légitime, il fait observer que ceux qui concernent la con-duite politique & les bonnes moeurs de la veuve, forment, à la vérité, des pré-somptions de sa sagesse, mais non pas, à beaucoup près, une démonstration; que les autres concernent la physique, & con-sistent dans des autorités & des raison-nemens qui, réduits à leur valeur, ne pour-roient être d'aucun poids, aujourd'hui sur-tout que la physique & la médecine sont beaucoup plus éclairées qu'elles n'étoient, il y a un siècle. *Les causes alléguées du re-tardement de l'accouchement,* ajoute-il un peu plus bas, *ou, pour mieux dire, du pro-longement de la grossesse, sçavoir, la foibleſſe du ſexe de l'enfant, le chagrin de la mere, la vieillesſe du pere, font des causes abſolu-ment imaginaires, & aujourd'hui reconnues généralement pour incapables de produire cet effet.* Il assure que les tribunaux ne pren-droient pas pour base de leurs jugemens les autorités d'Aristote, de Galien, d'Avi-cenne, de Pline, de Plutarque, d'Averrhoès, d'Albert le Grand, parce que la

H h iv

488 DIVERS OUVRAGES

nouvelle physique a proscrit les erreurs de l'ancienne , & que les Riolans , Fontanus , Du-Laurent , Schenkius , ne vivoient pas encore dans un siècle assez éclairé pour avoir secoué le joug de l'ancienne physique , & n'ont fait , sur le point dont il s'agit , qu'imiter la crédulité de leurs anciens maîtres & copier leurs erreurs . Il prétend que les juridictions , qui ont jugé en faveur des naissances tardives , tels que le préteur Papirius & l'empereur Adrien , ont été induits en erreur par les médecins . Godefroi , sur la Nouvelle 39 , rapporte que , dans la maison de Chappes , une veuve accouchée dix - neuf mois après la mort de son mari , fit déclarer son enfant légitime , à cause de sa bonne réputation . Cette présomption ne paraît pas à l'auteur de la Consultation pouvoir jamais autoriser la supposition extravagante d'une grossesse de dix-neuf mois ; enfin il conclut que l'arrêt en faveur de Renée de Ville-Neuve & de son fils , ayant été rendu sur des raisons qui n'ont aucun poids & sur des autorités faussement alléguées , & étant l'ouvrage de la séduction la plus évidente , Renée , veuve de Charles , n'en peut tirer aucune utilité .

Persuadé qu'il a détruit les fondemens sur lesquels celle-ci pouvoit éléver sa défense , l'auteur présente les moyens qu'il croit décisifs , dont les héritiers de son mari peu-

SUR LES NAISSANCES TARDIVES. 489

vent appuyer la leur. Il trouve d'abord, que, loin d'admettre un part qui passe le milieu du onzième mois, le droit des 12 tables & celui du digeste n'admettoit pas celui qui venoit au monde le onzième mois commencé. *Si Renée, ajoute-t-il, sur ce qu'elle n'est accouchée que dix mois & vingt jours après la mort de son mari, vouloit éluder l'application que l'on est en droit de faire contre elle de cette loi, on lui répondroit qu'elle doit ajouter à ces dix mois vingt jours les quarante jours qu'a duré la maladie de son mari; & pour lors sa grossesse sera, de toute nécessité, supposée d'un an entier, en comptant chaque mois pour trente jours; supposition la plus révoltante, ajoute-t-il, & la plus incompatible avec les loix de la nature, supposition, en un mot, qui ne peut jamais être admise, parce qu'elle est absolument impossible.* Notre auteur discute ensuite l'édit d'Adrien, rapporté par Aulugelle, liv. 3, chap. 16, & observe que la femme, dont il s'agit dans cet édit, étoit accouchée dans le onzième mois, *in undecimo mense post mariti mortem peperisse;* qu'Adrien accorda cet édit, en dérogeant à la règle établie par les décembvirs, à titre de grâce ou de faveur, en considération de la réputation de la mère. *Mais, répète-t-il encore, de la bonne réputation à la bonne conduite, il y a aussi loin que de l'apparence*

490 DIVERS OUVRAGES
*à la réalité, & la meilleure réputation n'est pas toujours une preuve de l'intégrité des mœurs ; enfin, s'écrie-t-il, si Adrien crut pouvoir s'écarter de la règle, pour admettre un posthume né dans le onzième mois, se ferait-il permis la même indulgence pour celui à qui l'on ne peut se dispenser de supposer douze mois ? Mais dans la supposition même que la grossesse de Renée n'a duré que dix mois vingt jours, il trouve que les médecins, qui ont traité des questions medico-légales, ne lui sont pas favorables. Bona-venture d'Urbain dit nettement, que le part qui vient, passé le commencement du onzième mois, est illégitime. La Faculté de Leipzig, dans la décision qu'il plaît à l'auteur d'adopter, sans doute parce qu'elle est favorable à son opinion, porte que le terme de trois cent neuf jours excède de beaucoup le terme d'une grossesse, & que, par cette raison, le part, venu à ce terme, doit être exclu de la légitimité ; mais celui de Renée auroit été de trois cent vingt jours. Teichmeyer paraît admettre des parts de onze & douze mois : son autorité ne paraît de nul poids à notre auteur, parce que sa décision porte : *Ex principiis medicis legitimum pronuntiari posse* ; ce qu'il croit pouvoir interpréter suivant le système & les hypothèses de certains médecins ; prétendant que ceux qui ont ainsi pensé, ne se sont dé-*

SUR LES NAISSANCES TARDIVES. 49^e
terminés que sur les idées qu'ils ont prises ; sans fondement, des causes qu'ils ont cru capables de prolonger le tems ordinaire de la grossesse, & non point sur des observations soigneusement faites. Paul Zacchia décide que l'accouchement ne peut être retardé que de quelques jours après le dixième mois révolu, *quosdam dies suprà decimum mensem* ; Low Dersfeld ne veut pas que la grossesse excede de plus de trois ou quatre jours le dixième mois révolu ; enfin Hippocrate dit positivement & sans restriction, selon notre auteur, que le plus long terme d'une grossesse est de deux cent quatre-vingt jours, & que s'il a parlé, dans son livre *De odiometri Partu*, de parts de dix & onze mois, c'est qu'il a compté pour un mois les derniers jours du mois où s'est fait la conception, & pour un autre mois les premiers de celui où s'est fait l'accouchement.

L'auteur de la Consultation prétend qu'on ne doit nullement admettre le système de quelques médecins, adopté par le Brun, savoir, qu'il y a des causes qui peuvent prolonger la grossesse ; que si la nature peut, en abrégeant de deux mois le terme ordinaire de la grossesse, produire, à sept mois, un part qui soit viable, elle peut, en le prolongeant d'autant, retarder de deux mois l'accouchement. *De tels principes*, dit-il, *sont de vraies chimères uniquement fondées*.

492 DIVERS OUVRAGES

sur la prévention de ceux qui ont bien voulu les adopter. Il est certain , ajoute-t-il , que le terme ordinaire & presque toujours invariable de la grossesse est celui qui a été établi par Hippocrate. Dès qu'un enfant est conçu, toutes les opérations de la nature tendent , sans aucun relâche , à le développer , l'éteindre & l'augmenter de volume. Cette augmentation , parvenue à son comble , détermine toujours l'accouchement ; & l'on remarque , toutes les fois que l'on peut avoir la date précise de la conception , que l'accouchement arrive toujours dans le tems marqué ci-dessus , souvent plutôt de quelques jours , même de quelques semaines , mais jamais plus tard. Il va plus loin ; & il ose assurer que de toutes les causes auxquelles on attribue les prétendus prolongemens de la grossesse , il n'y en a pas une seule qui , loin d'en prolonger le terme , ne contribue à le faire avancer ; enfin , selon lui , la nature est constante & invariable dans le tems qu'elle emploie à la reproduction de tous les êtres organisés. Il attribue à l'incertitude du moment de l'impregnation , à celle des signes de la grossesse , & à la dissimulation des femmes qui se trouvent intéressées à en cacher la date , l'opinion qui admet des parts de onze , de douze , treize , quatorze mois , & au-delà. Il ajoute que s'il étoit possible qu'il y eût des parts de onze & de douze mois , on devroit con-

SUR LES NAISSANCES TARDIVES. 493

venir, comme en conviennent tous ceux qui les ont adoptés, que ce feroit au moins une chose excessivement rare & tout-à-fait monstrueuse; & que si on les admettoit en jurisprudence, ce feroit prendre l'exception pour la règle, &, par conséquent, multiplier l'occasion des abus les plus contraires à l'honneur des familles & à l'ordre des successions; enfin il trouve, dans l'âge de Charles & dans l'espèce de maladie dont il est mort, de nouvelles raisons pour déclarer illégitime le fils de Renée, assurant que, sur mille hommes de soixante-dix ans, à peine s'en trouve-t-il un qui soit ce que l'on peut appeler puissant, à plus forte raison, à l'âge de soixante-seize, tems où commence la décrépitude.

3° Le troisième des Ecrits dont nous devons rendre compte, est intitulé *Mémoire contre la légitimité des naissances prétendues tardives, dans lequel on concilie les loix civiles avec celles de l'économie animale*; par M. LOUIS, professeur royal de chirurgie, censeur royal, chirurgien-consultant des armées du roi, &c. A Paris, chez Cavelier, 1764, brochure de 92 pages in-8°.

Le premier principe que M. Louis cherche à établir, c'est que les loix de la nature, sur le terme de la naissance, sont constantes. Tous les naturalistes, depuis Aris-

494 DIVERS OUVRAGES

tote, conviennent, selon lui, de cette vérité, à l'égard des animaux : tous font leurs petits dans un certain espace de tems ; ils ne les portent point au-delà du terme que l'Auteur de la nature a déterminé pour chaque espèce, & ils ne les mettent point bas avant que le période de la gestation soit achevé : il n'y a jamais que de très-legères variations dans la durée de la gestation. Il doit de même y avoir un terme fixe pour la naissance d'un enfant. Les loix de la nature, bien examinées, démontrent qu'elles ne peuvent être plus variables pour l'homme que pour les animaux. Les différens climats & les différentes manieres de vivre influent plus sur l'état physique des hommes, que sur celui des animaux : cependant elles n'ont jamais altéré les principes de la constitution radicale. Les femmes accouchent, au même terme, dans la zone glaciale & dans la zone torride. C'est par ces raisons que Zacchias a réfuté l'opinion d'Aristote qui avoit prétendu que les femmes ne sont point soumises à la loi de la durée, toujours égale, de la gestation, comme les animaux. M. Louis prétend que l'erreur d'Aristote est dûe à une fausse interprétation du sentiment d'Hippocrate qui, ayant considéré le terme de la viabilité des enfans, dit que le plus court est de cent quatre-vingt-deux jours, & le

SUR LES NAISSANCES TARDIVES. 495

plus long de deux cent quatre-vingt jours.

Mais Zacchias distingue avec raison, poursuit M. Louis, un enfant viable d'un enfant dont la naissance est naturelle. A sept ou huit mois, les organes de l'enfant sont assez formés pour espérer qu'il vivra; l'expérience le prouve. Il ne s'ensuit pas que celui qui naît à ce terme, ne soit venu contre l'ordre naturel, & par un concours de causes extraordinaires & accidentelles, qui n'empêche pas que la nature n'ait fixé le terme de la naissance d'un enfant à neuf mois, comme elle a donné un terme fixe à la naissance de tous les animaux, chacun suivant son espèce. Notre auteur croit voir, dans la nécessité des rapports, des dépendances & des connexités d'action entre le fœtus, les membranes & les parties qui doivent préparer l'aliment destiné à le nourrir avant & après sa naissance, la démonstration de la nécessité des loix immuables pour la fonction merveilleuse qui renouvelle sans cesse la nature animée. Selon M. Louis, le fœtus ne tire de sa mère qu'une lymphe ou liqueur nourricière : il est dans son ventre comme l'œuf est sous la poule : la mère lui conserve une chaleur douce, & lui donne un ayle ; les loix immuables de l'économie animale font le reste. Il convient qu'il n'est point à l'abri des accidens extérieurs, ni des vices

496 DIVERS OUVRAGES

internes qui s'opposeroient à son accroissement. Des mouvements irréguliers de la matrice, à laquelle la nature ne demande qu'une expansion passive, peuvent forcer l'enfant à sortir prématurément ; des circonstances défavorables peuvent aussi le retenir au-delà du terme ; mais il prétend qu'il en doit résulter des accidents qui mettent ces cas hors de la question où il s'agit d'un accouchement naturel.

Après avoir essayé de réfuter les raisons sur lesquelles Mercatus avoit cru pouvoir admettre la légitimité des naissances tardives, M. Louis rapporte les autorités des écrivains qui, comme lui, ont admis l'immutabilité des loix de la nature sur le terme de l'accouchement des femmes. Les auteurs, qu'il cite à ce sujet, sont Vater, Diönis, Venette, Amman, Diemerbroek, Hébenstreit, Hoboken. Il expose ensuite la discussion où M. De Buffon est entré, sur les causes de l'accouchement ; & il prétend, avec lui, que l'action du fœtus ne scauroit y contribuer. Il convient que si c'étoit le volume, ou le poids du fœtus, qui obligeât la matrice à s'ouvrir ; ou, ce qui reviendroit au même, si ces causes excitoient l'action de cet organe, on en tireroit des inductions très-favorables aux accouchemens tardifs. Alors un fœtus foible, soit par mauvaise constitution,

SUR LES NAISSANCES TARDIVES.⁴⁹⁷
constitution, soit par les maladies, les chas-
grins ou autres accidens que la mere auroit
éprouvés pendant sa grossesse, pourroit ref-
ter un mois ou deux de plus dans la matrice,
pour y acquérir le point de perfection &
de maturité nécessaire à sa naissance & à la
conservation de sa vie : voilà, dit-il, le fon-
dement du système de ceux qui admettent
la possibilité des naissances retardées contre
l'ordre ordinaire. Mais si l'on pouvoit ad-
mettre la prolongation du terme de la naïf-
fance pour les besoins du fœtus, les gros
enfans viendroient tous avant terme, & les
fœtus les plus foibles & les plus petits rester-
roient nécessairement dans le sein de leur
mere, au-delà du terme : de là les accouche-
mens à onze & douze mois seroient très-
ordinaires, & dans le cours habituel des
choses. Or certainement, ajoute-t-il, per-
sonne ne voudroit soutenir une telle absur-
dité ; elle est cependant une conséquence
directe & légitime du principe posé.

Les règles de la nature sont, selon notre
auteur, si invariables, qu'elles se manifes-
tent jusques dans les cas où l'on trouve
qu'elle s'écarte le plus de son cours ordi-
naire. Il cite, pour le prouver, cinq cas
pris de différens auteurs, dans lesquels des
enfans ont été retenus, pendant des années
entieres, dans le sein de leur mere, où ils

Tome XXII. II

498 DIVERS OUVRAGES

se sont pétrifiés, ou dont ils sont sortis par des routes que la nature s'est pratiquées : il observe que, dans ces cinq cas, au neuvième mois, les femmes, qui en sont le sujet, ont senti toutes les dispositions qui précédent & accompagnent un accouchement.

M. Louis a cru, pour surabondance de raison, (ce sont ses expressions) devoir exposer quel est le mécanisme de la nature sur l'accouchement. Selon lui, le fœtus, par son accroissement, écarte continuellement les parois de la matrice ; & cette dilatation se fait passivement & sans interruption, pendant tout le cours de la grossesse. Les fibres forcées de la matrice, dans tous les cas de dilatation, sont comme un ressort toujours prêt à se détendre, dès que la force distensive diminue. Dans l'accouchement naturel, le fœtus ayant acquis le plus grand degré d'accroissement qui constitue sa maturité, (ce qui arrive toujours constamment & invariablement à neuf mois, si l'on en croit M. Louis) suivant les loix immuables de la nature, les bouches des vaisseaux du placenta se décollent, de même que la sang-suè, bien pleine, quitte sa prise ; dès cet instant, le fœtus & ses enveloppes deviennent un corps étranger pour la matrice, laquelle entre aussi-tôt en action par

SUR LES NAISSANCES TARDIVES. 499
une nécessité méchanique ; & elle ne cesse de se contracter , jusqu'à ce qu'elle ait expulsé le foetus. C'est donc , conclut-il , la perfection des organes , & non la force & la vigueur des enfans , qui détermine l'accouchement. D'après toutes ces raisons , M. Louis n'a pas cru pouvoir se dispenser d'adopter les principes des auteurs qui pensent qu'une naissance tardive est toujours l'effet , ou de la supercherie d'une femme qui veut donner un héritier à son mari mort sans enfant , ou d'une erreur de supposition de la part des femmes qui n'ont aucun intérêt à déguiser l'époque à laquelle elles croient avoir conçu. La question ne peut être jugée équitablement que d'après les faits ; & certainement , ajoute-t-il , il n'y en a aucun , sur ce point , qui ne puisse être rapporté à l'une ou à l'autre de ces deux causes : aussi regarde-t-il comme apocryphes les faits rapportés par Schenckius & par Spigel. Il ne paroît pas avoir plus de respect pour la décision de la Faculté de Gieffen , qui déclara légitime un enfant né dix mois & vingt-huit jours après la mort du mari de sa mère , ni pour celle de la Faculté de Leipsic , dont nous avons parlé , en rendant compte de la Consultation de M. Bougart. De tous les faits cités en faveur des naissances tardives , celui que François Bayle , savant médecin

Iij

360 DIVERS OUVRAGES

de Toulouse , rapporte , lui paroît le mieux circonstancié. Antoinette Giraud , du diocèse du Puy , sentit les douleurs de l'enfantement , à la fin du neuvième mois. En faisant tous ses efforts pour se délivrer , la violence avec laquelle elle ferroit les muscles du bas-ventre , causa une dilatation du nombril , dans laquelle la matrice fut poussée avec l'enfant. Cette femme croyant avoir un monstre dans le ventre , employa plusieurs remedes violens , pour l'en faire sortir , mais inutilement , jusqu'au dix-neuvième mois de sa grossesse , auquel tems , par les remedes que lui donna le sieur Sicler , elle accoucha d'une fille vivante. M. Louis croit pouvoir rejeter ce fait comme absolument faux , 1° parce qu'un enfant vivant , qui auroit doublé le tems du séjour ordinaire dans le ventre de sa mere , y auroit acquis un volume si considérable , que sa naissance auroit été impossible ; 2° le passage de la matrice & de l'enfant par la dilatation de l'ombilic , qu'on suppose être arrivé au terme de neuf mois , est absolument impossible ; 3° la naissance de l'enfant est donnée comme l'effet de certains remedes expulsifs. Or ces remedes n'ont aucun rapport avec la cause qu'on suppose être le passage contre nature , de la matrice & de l'enfant , par une dilatation du nombril : l'expulsion de l'en-

SUR LES NAISSANCES TARDIVES. 501

tant n'a pu être soumise à leur opération. Par toute cette discussion, conclut M. Louis, les défenseurs de l'opinion des naissances tardives sont privés de leur plus solide argument, puisqu'il est démontré qu'on ne peut rien conclure des observations qu'ils rapportent. Il examine ensuite si les principes des jurisconsultes & les maximes de la jurisprudence pourroient leur fournir quelques prétextes de persister dans une fausse doctrine aussi préjudiciable, selon lui, aux intérêts de la société, que contraire aux loix de la nature. Il paroît avoir adopté, dans cette partie de son Mémoire, le même plan de critique que M. Bouvart; ainsi nous ne le suivrons pas dans cette nouvelle discussion. Nous terminerons ici cet Extrait, après que nous aurons averti que le Mémoire de M. Louis est signé de MM. Houstet, Morand, Foubert & Barbaut, tous chirurgiens de Saint-Côme,

Nous rendrons compte, dans le Journal prochain, des autres Pièces auxquelles cette question a donné lieu.

502. David OBSERVATION

OBSERVATION

Sur la Maladie noire ; par M. LE NICOLAS DU SAULSAY, docteur de l'université de Caen, administrateur & médecin des hôpitaux de Fougères.

Depuis Hippocrate jusqu'au célèbre Van Swieten, on trouvè un assez grand nombre d'auteurs qui ont parlé de la maladie noire : à la vérité, les uns, à l'occasion du vomissement de sang, les autres, en traitant de quelques maladies du foie & de la rate ; & alors les déjections noires étoient le plus souvent les suites d'obstructions & de suppurations établies en différens viscères de l'abdomen. L'ouverture des cadavres en a souvent donné des preuves certaines, comme aussi des voies que ces matières s'étoient frayées, pour parvenir au canal alimentaire, & être ensuite évacuées, ou par le vomissement, ou par les selles, ou par l'un & l'autre tout à la fois. Plusieurs autres écrivains ont aussi parlé de cette maladie dans la description de la mélancolie, sur-tout lorsqu'elle est parvenue à ce degré, où l'atrabile cessant de circuler avec la masse commune des humeurs, & venant à se fixer dans les distributions de la veine-porte,

SUR LA MALADIE NOIRE. 505
 L'ouvroit dès issuës, pour arriver à l'estomac
 & aux intestins.

Dans ces différentes circonstances, les déjections noires caractériseront-elles une maladie particulière ? ou bien seront-elles simplement regardées comme un symptôme des maladies qui les ont précédées ou qui les accompagnent ? Un illustre moderne (*a*), d'ailleurs fort exact dans ses recherches, n'a pas même conservé le nom de *maladie noire* : il en a légèrement touché quelque chose, sous celui de *flux de sang mésentérique*, & l'a ainsi distingué du dysentérique, de l'hépatique & de l'hémorroïdal. Quoiqu'il en soit, le savant M. de Sauvages (*b*), nous en donne la définition & le genre. Il y a été conduit par ses propres observations étayées par celles de différens médecins qui déjà lui fournissent plusieurs espèces de maladies noires : il desire que l'on continue à décrire celles qui se présenteront dans la pratique de la médecine ; c'est effectivement le moyen de parvenir à jeter un plus grand jour sur cette matière. Tâchons, par le détail suivant, de contribuer à remplir un objet intéressant pour l'humanité.

Jeannée Vallet, fille âgée de trente ans,

(*a*) M. Lieutaud, *Précis de la médecine prat.*

(*b*) *Est alvi fluxus materiei nigricantis, atro-rubræ, déjectione, aut vomitione frequenii notatus... Morbor. Classis ix.*

304

OBSERVATION

d'un tempérament pituitieux , d'une complexion foible & délicate , ordinairement occupée à filer au rouet , nourrie d'alimens grossiers , avoit coutume d'avoir ses règles fort régulièrement , & en petite quantité . Au mois d'Août dernier , elles se supprimèrent entièrement , sans que sa santé en parût d'abord dérangée : deux mois après , elle fut attaquée d'une dysenterie blanche qui , dans quinze jours , céda aux remèdes appropriés ; bientôt il y succéda des douleurs passagères , mais violentes & souvent réitérées , à la région épigastrique , des rapports de mauvaise odeur , des nausées fréquentes avec amertume de bouche , des tensions flatueuses dans les hypocondres ; le ventre étoit opiniâtrement resserré , plein & tendu , sans être douloureux au toucher ; le pouls quelquefois dur & fréquent , mais ordinai-
rement petit & sans fièvre : elle ressentoit habituellement une douleur sourde à la tête , & qui avoit des exacerbations irrégulières ; le visage étoit pâle , la langue humide , la peau , de chaleur naturelle . Ces accidens ont été plusieurs fois dissipés par quelques fai-
gnées du bras , les lavemens émolliens , les apozèmes altérans , les infusions de fleurs adoucissantes , & les legers purgatifs ,

Ces remèdes continués dix à douze jours , l'abdomen diminuoit beaucoup de volume , mais restoit un peu plus gros que dans l'état

SUR LA MALADIE NOIRE. 505
de santé ; au toucher , les viscères paroisoient dans la plus grande souplesse ; la malade , sans fièvre , sans douleur , restoit dans une langueur qui l'affujettissoit constamment au lit : le peu de nourriture , qu'elle prenoit sans appétit , lui occasionnoit des gonflemens & des pesanteurs à l'estomac ; le repos étoit inquiet , agité & de courte durée. Alors on se proposoit de fortifier l'estomac , de rectifier les digestions , d'entretenir le ventre libre : pour cet effet , la malade prenoit , soir & matin , un bol composé avec six grains de rhubarbe , douze grains d'extrait de genievre , vingt gouttes d'élixir de propriété , & f. q. de syrop d'absinthe : sa boisson étoit une tisane de feuilles de chicorée sauvage nitrée. Ces secours entretenoient la malade dans ce second état , pendant huit à dix jours , & insensiblement elle retomboit dans le premier état , ci-dessus décrit. Cette alternative s'est soutenue près de trois mois , & s'est enfin terminée par une catastrophe aussi dangereuse qu'imprevue. Il m'a paru essentiel de ne rien omettre des circonstances qui l'ont précédée : nos connoissances pourront ainsi parvenir à nous faire conjecturer , avec fondement , le principe de cet état si obscur de maladie , le combattre avec succès , ou au moins en annoncer l'événement.

L'après-midi du 4 Janvier , la malade

306 SAINT OBSERVATION

éprouva tout-à-coup, par haut & par bas, une première évacuation de sang, dont la plus grande partie étoit formée de caillots noirs & compacts : mis à part dans un bassin, & diffous dans l'eau chaude, ils lui communiquerent une couleur rouge-foncée ou noirâtre : le reste paroiffoit un mélange de sang & de matières fécales, fort liquides, assez ressemblant à de la lie de gros vin rouge ; le tout étoit d'une odeur aussi fétide que pénétrante : la quantité pouvoit monter à deux livres ; la matière des selles excédoit celle du vomissement, au moins d'un tiers. Ces évacuations se firent sans douleur ; les efforts du vomissement furent des plus légers : pendant que la malade étoit sur le bassin, elle eut une syncope d'environ deux à trois minutes ; remise dans son lit, elle en effuya une seconde un peu plus longue. Je la visitai un instant après : le pouls étoit d'une faiblesse extrême, lent, petit, sans intermittence ; la peau presque froide, le visage retiré, & d'une pâleur de mort ; les lèvres blanches, les yeux obscurcis, l'abdomen souple & sans douleur. S'opposer à la putréfaction du sang qui pouvoit encore croupir dans le canal alimentaire, resserrer la bouche des vaisseaux ouverts qu'il y déposoient, soutenir & relever la force systolique du genre vasculé, prévenir son subit & trop grand affaiblissement, lors des pro-

SUR LA MALADIE NOIRE. 507

chaines évacuations, furent les indications auxquelles je me proposai de satisfaire. Elles furent simplement remplies par l'usage d'une infusion de feuilles d'oseille, sur pinte de laquelle on ajouta un gros de thériaque, & de l'eau de Rabel jusqu'à un aigre-piquant; sur chaque demi-bouillon, on mélait demi-quillerée d'eau de cannelle orgée.

Environ quatre heures après cette première évacuation, en arrive encore une seconde, par le vomissement & les selles, de matières analogues aux premières, un peu plus abondantes, de semblable puanteur, & auxquelles succéderent trois syncopes presque consécutives. Depuis ce moment, le vomissement cessa de revenir; mais, pendant le reste de la nuit, les selles devinrent plus fréquentes, à la vérité, sans être suivies de foiblesses à perdre connaissance. Je vis la malade, à huit heures du matin; on me montra six bassins qui contenoient quatre à cinq livres de matières: les unes étoient un mélange d'urine & de sang noir & grumelé qui étoit déposé au fond du bassin; les autres ressemblaient à une espece de purée fort liquide, de couleur rouge-noirâtre. Les dernières évacuations n'étoient pas, à beaucoup près, si fétides que les premières: le pouls étoit régulier dans ses pulsations, & aussi foible que le jour précédent. On répéta la même boisson, dont la base fut une teli-

308 **OBSERVATION**

ture de serpentaire de Virginie : l'après-midi, on donna un lavement d'une décoction de camomille & de miel rosat : il fut retenu peu de tems, & n'évacua presque pas de sang ; mais le reste du jour, & la nuit suivante, la malade fut cinq ou six fois à la selle. Ces dernieres déjections étoient d'un sang plus pur, plus fluide, moins noir, moins fétide que celui des précédentes : cependant, à ma visite du matin, je trouvai le pouls un peu plus relevé & fréquent : la boisson fut changée dans un tisane de racine de consoude & d'eau de Rabel.

Depuis ce jour, qui étoit le troisième de la maladie, la fréquence des selles & la quantité du sang diminuerent insensiblement jusqu'à la fin du sixième, qu'il cessa entièrement d'en paroître. Le lendemain, la malade commença à prendre un peu de pain trempé dans un bouillon ; quatre à cinq heures après, elle fit une selle de matières tout à fait semblables à de la purée, & pour la consistance & pour la couleur ; de jour en jour on augmenta la nourriture des convalescens. Le ventre s'est entretenu libre ; l'abdomen est resté plat, souple, sans douleur ; le pouls peu relevé, le visage pâle, le sommeil assez tranquille : la boisson alors fut une infusion de feuilles de petite sauge, & de fleurs de mélilot, sur chaque verre de laquelle on ajoutoit fix gouttes de teinture.

SUR LA MALADIE NOIRE. 509

de Mars apéritive. Pendant les quinze premiers jours, les forces étoient si peu augmentées, que la malade pouvoit à peine rester un heure hors de son lit, sans éprouver des étonnemens de tête, des vertiges, & craindre une syncope prochaine; on ajouta au remede ci-dessus l'usage d'un bol pris soir & matin, & fait avec trochisque de myrrhe, dix grains; castoréum & safran oriental, de chaque deux grains; syrop de marrube, s. q. Ces remedes furent continués jusqu'à la fin du mois: alors la malade jouissoit d'une assez bonne santé, pour demander à sortir de l'hôpital, & s'en aller reprendre ses occupations ordinaires.

Il est rare de trouver une maladie qui réunisse, avec plus d'exactitude, la définition & le caractère que donnent les modernes de la maladie noire. Parmi les symptomes qui ont accompagné celle-ci, je n'ai jamais senti le pouls intermittent: le moment de le trouver tel, auroit peut-être été dans le tems même des déjections, ou immédiatement après. Quoi qu'il en soit, l'intermittence du pouls n'est point un signe pathognomonique; elle peut dépendre d'un certain degré de putridité & de corruption que les matières évacuées & à évacuer, auront acquis par leur séjour dans le canal alimentaire, du plus ou moins grand affaiblement où elles laisseront le genre vascu-

510. OBSERVATION

laire ; motifs puissans pour porter une impression plus ou moins vive sur les nerfs, & interceppter la régularité dans la distribution du suc nerveux, pour l'entretien des fonctions vitales. Si les anciens ont laissé quelque obscurité dans la description de la maladie noire, on ne doit pas, pour cela, la regarder comme de nouvelle date : les causes, qui y ont donné lieu, les dispositions de tempérament qui y conduisent, ont existé de tout tems.

Suivant les principales observations rapportées jusqu'à présent, la maladie noire, qui ne sera pas l'espece (*a*) qui succede à des efforts violens, attaque particulièrement des personnes fort avancées en âge (*b*), & alors elle se termine presque toujours par la mort des pauvres (*c*) exposés à toute sorte de misères, & qui ont à peine une suffisante quantité de nourriture pour soutenir une vie dure & laborieuse ; des mélancoliques (*d*) par tempérament, ou qui le deviennent par l'abus des choses non naturelles ; ceux qui ont effuyé des maladies longues & dangereuses (*e*), dont la convalescence n'a point

(*a*) *M. Chomel, Mater. med. pag. 574; M. Campardon, Journ. de med. tom. xij.*

(*b*) *M. de Sauvages, Morbor. Classis ix.*

(*c*) *M. Varnier, Journ. de méd. tom. vi.*

(*d*) *M. Geoffroi, Journ. de méd. tom. viii.*

(*e*) *M. Bonié, Journ. de méd. tom. viii.*

SUR LA MALADIE NOIRE. §IX

étée avantageusement décidée ; des scorbutiques assez confirmés (*a*), pour que la masse des humeurs soit déchue de son état naturel, & que les pertes, que font constamment les solides, ne puissent être proportionnellement réparées ; des filles ou des femmes (*b*) auxquelles arrive suppression partielle ou complète d'évacuations périodiques.

Voilà autant d'espèces de maladies noires, assez conformes les unes aux autres dans les déjections qui en caractérisent le genre ; elles diffèrent bien essentiellement entre elles, si l'on en considère le principe qui y a donné lieu, le genre de maladie qui les a précédées, qui y succède, ou plutôt se maintient. En effet, ici, les déjections noires seront occasionnées par une contraction subite & violente des parties musculaires, & l'irruption forcée du sang dans des vaisseaux incapables d'en supporter l'abord, sans souffrir rupture ; là, elles seront la suite d'un desséchement des fibres, de l'oblitération des vaisseaux capillaires, de l'irrégularité & du ralentissement de la circulation dans les gros vaisseaux, du trouble & de la confusion des sécrétions, de l'âcreté des humeurs : aux uns, elles tireront leur origine de fatigues outrées & constantes, de l'usage d'alimens grossiers, des digestions viciées, d'un

(*a*) M. Bonté, Journ. de méd. tom. viiij.

(*b*) M. Campardon, Journ. de méd. tom. xij.

512 OBSERVATION

sang cacochime ; aux autres , elles feront la suite d'obstructions au foie ou à la rate , de vomique , d'hydatide , de spasme : tantôt elles succéderont à de grandes évacuations , à une trop petite distribution de suc nerveux , à l'affoiblissement du genre vasculé , à un reste de dépravation des humeurs ; tantôt elles feront l'effet d'un sang dont la partie rouge est en dissolution , & la sérosité en faumure , de vaisseaux dont la force systaltique est languissante , & dont la texture se détruit insensiblement ; enfin , dans l'observation présente , le sang , qui devoit être évacué par les couloirs de la matrice , refoule dans les ramifications artérielles & veineuses-collatérales , les remplit , les gonfle , les étend ; les vaisseaux courts de l'estomac , & les mésentériques résistant moins à cette surcharge , s'ouvrent & se vident dans l'estomac & les intestins : cette dernière voie suffit même souvent pour fournir des déjections noires , & par le vomissement & par les selles .

Ces considérations n'ont pas échappé à plusieurs de nos observateurs (*a*) ; aussi leurs vues curatives ont-elles été appropriées à chaque cas particulier . Dans cette maladie , comme en toute autre , une méthode générale exposeroit à de pernicieux écarts . Ici ,

(*a*) MM. Merlin & Boucher , Journ. de méd. tom. viii.

je

SUR LA MALADIE NOIRE. §13

je ne me suis pas cru autorisé à placer des purgatifs ; les forces de la malade ont toujours été trop affoiblies : d'ailleurs la nature a paru constamment se suffire à elle-même , pour se débarrasser de ce qui lui étoit nuisible. Il étoit évident qu'elle ne se bornoit pas à évacuer le sang épanché ; elle dégorgeoit encore le genre glanduleux & ses excrétoires des sucs épais & visqueux dont il étoit engoué , & vuidoit le canal alimentaire de toute autre saburre qui y croupissoit : cet objet heureusement rempli , les déjections ne montrèrent plus qu'un sang épais , grumelé , noirâtre , sans féridité. Cependant il y avoit tout lieu de craindre que des vaisseaux , long-tems distendus au-delà de leur ton naturel , ne restassent bien disposés à un second engorgement , si les causes , qui avoient produit le premier , se renouvelloient par la suite. Pour tâcher d'en prévenir le retour , il étoit essentiel de rectifier les digestions , de relever le ressort des vaisseaux , de ranimer la circulation , & de favoriser les efforts de la nature à rétablir l'évacuation menstruelle dans une régularité proportionnée à la constitution de la malade.



Tome XXII, K k

MÉMOIRE

Sur la Mort de M. LE VAYER, occasionnée par la vapeur du charbon; par M. VETILLART, docteur en médecine au Mans.

Que le malheur d'autrui nous serve de leçon.

Personne n'ignore combien la vapeur du charbon est dangereuse: chacun en rapporte de funestes effets; & les plus instruits ne prennent pas les précautions pour s'en garantir. Le fait suivant en est une preuve qui fera d'autant plus de sensation, que l'on connoîtra mieux celui qui vient d'en être la victime.

M. Le Vayer, ancien maître des requêtes, âgé de cinquante-deux à cinquante-trois ans, homme fort actif, fort laborieux, très-matinal, paroîtsoit avoir dix ans au moins au-dessous de son âge.

Dans l'habitude de prendre des bains trois ou quatre fois pendant l'été, il avoit, pour cet effet, destiné, dans les souterrains du château de la Daviere, à sept lieues du Mans, où il passoit six mois de l'année, un petit appartement ayant en tout quinze pieds de longueur & onze pieds de largeur: une cloison de colombage divise la longueur à-

SUR LA VAPEUR DU CHARBON. § 15
peu-près également, & forme deux pièces, anti-chambre & chambre réduites chacune à environ sept pieds ; l'une & l'autre de huit pieds d'étage : un lit, une baignoire & une chaise remplissent toute la chambre, & n'y laissent d'espace libre, que celui de la porte à la croisée.

L'anti-chambre n'est éclairée que par une porte vitrée, & est entourée de gros murs fort humides : la porte de la chambre & celle de l'anti-chambre sont fort basses & fort étroites ; elles ne ferment pas exactement : une croisée à deux battans, de moyenne grandeur, éclaire la chambre. A main gauche, en entrant dans l'anti-chambre, est élevée, sur des pieds de fer, une chaudière de cuivre pouvant contenir dix à douze sceaux d'eau ; au milieu de cette chaudière, est posé à demieure un tuyau de toile, communément nommé *cylindre*, destiné à recevoir du charbon ardent, pour chauffer l'eau de la chaudière. Ce cylindre a deux pieds de circonférence & deux pieds & demi de hauteur : un tuyau de poêle de grosseur ordinaire, abouché à la partie latérale & supérieure du cylindre, traverse la cloison. En s'élevant peu-à-peu aux trois quarts de l'étage, il se prolonge, dans la largeur de la chambre, horizontalement au-dessus de la baignoire, & ressort au-dehors, par un carreau de bois, qui se

K k ij

516 MÉMOIRE

trouve fendu par l'effet de la chaleur. De la chaudière part un tuyau qui, caché dans le mur, se termine par un robinet posé au-dessus de la baignoire, à la faveur duquel celui qui se baigne, peut facilement se procurer de l'eau chaude. Les défauts de cet appartement sont si sensibles, que la simple exposition les manifeste.

Nota. Depuis environ six ans que j'étois médecin de M. Le Vayer, je n'avois aucune connoissance de cet appartement de bain ; je ne l'ai vu que depuis le malheur arrivé : il est vrai que je n'avois pas été dans le cas d'ordonner des bains dans sa maison.

M. Le Vayer, si-tôt averti que le bain est prêt, sort de son lit ; descend en robe de chambre, sort gai, & jouant avec sa petite chienne qui l'accompagnoit : arrivé à la porte du bain, il congédie son valet de chambre (*a*) ; il ouvre les deux portes, & les referme sur lui, place sa petite chienne

(*a*) M. Le Vayer ne vouloit aucun domestique avec lui, ni dans la chambre, ni dans l'antichambre, pendant qu'il prenoit le bain ; il ne vouloit pas qu'on y entrât qu'il n'en fût sorti, crainte qu'on n'interrompit le repos qu'il prenoit après le bain : il n'avoit pas même de cordon de sonnette dans cet appartement.

SUR LA VAPEUR DU CHARBON. § 17
sur le lit , & se met dans la baignoire : (il pouvoit être alors six heures du matin.)

Sur les huit heures , madame Le Vayer envoya , si-tôt qu'elle fut éveillée , scavoit de ses nouvelles.

Le laquais ouvre les deux portes du bain successivement ; il se sent affecté d'une excessive chaleur & d'un singulier mal-aise ; mais par les portes qu'il avoit laissées ouvertes derrière lui , l'air fut bientôt renouvellé : il pousse , avec le pied , la petite chienne couchée morte près la porte de la chambre , ne la croyant qu'endormie. Il regarde d'abord dans le lit où il croit trouver son maître ; se retournant vers la baignoire , il l'apperçoit la tête au fond & le derrière en-haut ; il l'appelle ; il le nomme ; il crie : *A l'aide , à l'aide , mon maître est mort !* Madame Le Vayer entroit , à cet instant , pour voir son mari ; elle entend la première les cris du domestique ; elle réunit ses forces pour secourir ce qu'elle a de plus cher au monde ; elle aide son laquais à le retirer de l'eau , à le mettre sur le lit ; elle pousse des cris qui assemblent bientôt toute la maison. La douleur ne lui fait point perdre tête ; elle fait aussi tôt ouvrir les croisées , pour renouveler l'air ; elle force , pour ainsi dire , un de ses domestiques , dont elle connoissoit l'adresse , de le saigner au pied ; elle fait partir en poste , pour me chercher : (il étoit

Kk iiij

118 MÉMOIRE
 alors plus de huit heures.) Avec toute la célérité possible, je ne pus arriver qu'à midi & demi. Elle dépêche vers M. Tacheau, chirurgien à Bonnétable, (petite ville à une lieue de la Daviere.) Si-tôt arrivé, il répéta la saignée au pied ; il fit coucher le malade sur la cendre chaude ; il employa les spiritueux & autres moyens convenables, vain & trop tardif secours ! Le charbon avoit totalement immolé sa victime : M. Le Vayer étoit mort. Cependant le genre de mort étoit si singulier, l'accident si subit, la couleur du visage si naturelle, que, pour n'avoir rien à me reprocher, je me conduisis, en conséquence de ce précepte, *In casu desperato, melius est anceps tentare remedium quam nullum* ; saignée à la jugulaire (a), alkalis volatils, frictions, ventouses, introduction d'air dans la poitrine par divers moyens, &c. je mis tout en œuvre jusqu'à minuit & demi ; mais,

Contrà vim mortis non est medicamen in horis.
 Je me retirai, ayant encore recommandé aux domestiques de continuer les frictions, & de m'avertir, s'ils croyoient appercevoir le moindre signe de vie. Une demi-heure

(a) Quoique M. Le Vayer fût absolument mort, la raréfaction de l'air intérieur avoit empêché la coagulation du sang qui sortit, par la jugulaire, avec autant de vivacité & d'abondance que s'il eut été vivant.

SUR LA VAPEUR DU CHARBON. 519
 après , j'entendis monter avec précipitation , & ouvrir ma porte. *M. Le Vayer n'est pas mort , me dit-on , vite , Monsieur , descendez :* une seconde , une troisième personne se succèdent à la minute , tenant toutes le même langage. Je fus bientôt dans la chambre du prétendu ressuscité ; je lui prends le pouls ; je tâte la région du cœur ; je sens effectivement , sous mes doigts , un certain mouvement ; je trouve un peu de chaleur , plus sensible au ventre qu'ailleurs ; toutes les articulations , qui , depuis long-tems , étoient rôides , avoient repris de la souplesse , de la flexibilité.

Loin de m'abuser sur ce phénomène , je regardai comme un signe qui alloit confirmer la mort , & comme un effet de la fermentation putride ; je l'annonçai comme tel à tous les assistans. Ce mouvement , que j'avois senti sous mes doigts , étoit causé par la raréfaction de l'air intérieur , qui s'étoit fait jour dans toutes les cellules du tissu cellulaire , & avoit formé l'emphysème que suivit en peu une tympanite bien caractérisée. Le ventre se boursouffla extraordinairement ; le visage , les traits , qui jusques-là avoient conservé leur figure & leur couleur naturelle , changerent sensiblement ; la peau , qui avoit toujours été vergetée , devint tout-à-fait bleuë ; enfin la fermentation putride fut si prompte , qu'en moins de

K k iv

320 MÉMOIRE
deux heures, le corps exhala une odeur infecte. L'action de l'air intérieur devint telle par la fermentation putride, qu'ayant fait ôter la ligature de la jugulaire, il sortit, par l'ouverture de cette saignée, des bulles d'air rougies, qui bouillonnoient & produissoient le même effet que l'eau de savon soufflée par le moyen d'un chalumeau : je fis faire toutes ces remarques à ceux qui, en assez grand nombre, se trouverent, avec moi, dans la chambre du mort.

Dans l'exposé que j'ai fait de l'appartement du bain, on a dû remarquer que les portes ne ferment pas exactement, & que le carreau de bois, par où sort le tuyau du poêle, est fendu. Cette circonstance paraît d'abord favorable pour l'introduction de l'air ; mais la réflexion en fait juger autrement, puisque la vapeur du charbon, en raréfiant l'air, en a peu-à-peu privé l'appartement, au point qu'il n'en est pas resté suffisamment pour la vie d'un chien de la plus petite espèce.

Ces espaces vides sous les portes, & à la croisée, ont favorisé la sortie de l'air de la chambre, & n'ont pas été suffisants pour en introduire de nouveau qui pût vaincre la résistance de l'action continuée du poêle.

Dans cette position, les parties du corps plongées dans l'eau, n'ont souffert qu'indirectement de la privation de l'air extérieur :

SUR LA VAPEUR DU CHARBON. 521

le voulume de l'eau y a supplié en partie, pour conservér l'équilibre avec l'air intérieur. Il n'en a pas été de même des parties qui se sont trouvées hors de l'eau : le sang & les humeurs contenus à la partie supérieure de la poitrine, au col & à la tête, privés de l'action compressive de l'air extérieur, ou d'autres fluides équivalens, se sont raréfiés dans leurs vaisseaux, ont produit d'abord une espece d'yvresse qui bientôt est dégénérée en apoplexie (*a*). M. Le Vayer n'a eu ni le tems ni la faculté d'appercevoir le danger. Si l'air n'eut pas trouvé de sortie, l'action du charbon auroit pu occasionner la pesanteur, de la douleur qui auroient averti du mal qui menaçoit, & l'autoient pu faire éviter. Les ouvertures ci-dessus ont donc été plus funestes que profitables. La tête n'a été entraînée dans l'eau, & n'y a été plongée par son propre poids, qu'après le coup de sang porté : par conséquent, si l'eau a contribué à la mort, ce n'a été que comme cause seconde : le malheur eût été

(*a*) On peut consulter sur l'action & sur les effets de la vapeur du charbon, l'*Histoire de l'Academie des sciences de Paris 1710*; les *Observations physiques & chymiques d'Hoffmann*, l. 3, obs. xiiij.

Van-Swieten, de *Apoplexiá*, sect. 1010; *Aph. 5*; *Amatus-Lufitanus*, *Lancisi*, *Reinérus*, *Cœlius-Aurelianus*, &c.

Le Journal de médecine, tom. xiiij, pag. 109.

522 MÉMOIRE

le même, quand M. Le Vayer eût été sorti du bain, pour peu qu'il fût resté dans la chambre, sur le lit ou autrement : la mort de la chienne en est une preuve. Chez ce petit animal, l'air intérieur n'ayant point été du tout contrebalancé par le poids de l'eau, s'est d'abord raréfié par tout le corps, & a occasionné l'emphysème général, & la tympanite aussi-tôt que la mort. Ces effets ont été retardés, & n'ont eu lieu, chez le maître, qu'au commencement de la fermentation putride, par rapport à la compression occasionnée par l'eau du bain. La petite chienne s'étoit vuidée, sur le lit, de haut & de bas ; enfin elle étoit crevée avec les mêmes symptomes que si on l'eût placée sous le récipient de la machine pneumatique.

M. Le Vayer, me dira-t-on, s'étoit déjà baigné plusieurs fois dans cet appartement ; il n'y avoit pas employé plus de précaution : comment avoit-il donc évité ce malheur ?

L'on pourroit chercher la réponse à cette objection dans la disposition du sujet, dans un état actuel de pléthora, &c. Mais la mort de la chienne & les phénomènes singuliers, produits par la raréfaction de l'air après l'accident, nous obligent de recourir à d'autres raisons, scavoir, à la plus grande quantité de charbon & à l'action plus

SUR LA VAPEUR DU CHARBON. 523
vive du feu, (ce dont nous avons des preuves incontestables;) peut-être aussi M. Le Vayer laissoit-il, les autres fois, l'une ou l'autre des deux portes ouvertes.

Concluons donc,

1° Que le charbon n'est pas seulement dangereux à raison de la chaleur; il l'est beaucoup davantage à raison des vapeurs sulfureuses qu'il exhale, & qui privent l'air de son élasticité; ce qui fait que la chaleur produite par le bois, n'a pas les mêmes inconvénients.

2° L'usage des cylindres devenant de plus en plus commun, par leur commodité dans tous les cas où l'on veut faire chauffer une certaine quantité d'eau, le funeste exemple rapporté, doit engager, finon à les exclure tout-à-fait, du moins à redoubler nos précautions contre les accidens.

3° Ceux qui ont coutume de poser un cylindre dans la baignoire, doivent avoir l'attention de le faire enlever de la chambre, quand ils se mettent dans le bain, sur-tout si la chambre est petite & de bas étage.

4° L'on ne doit jamais fermer un lieu où l'on est obligé de tenir du charbon allumé, si l'on est forcé d'y rester.

5° Quoique ceux qui ont été surpris par la vapeur du charbon, ne donnent aucun signe de vie, il ne faut pas les abandonner sans

524 MÉMOIRE
rien faire : nous avons plusieurs exemples de résurrections de cette espèce. (Voyez l'incertitude des signes de la mort d'Ambrôise Paré.) Les remèdes à pratiquer, sont les frictions, les saignées à la jugulaire, celles du pied, les lavemens irritans, la fumée de tabac insinuée par l'anus, les émétiques, les sternutatoires, la vapeur du vinaigre, les alkalis volatils présentés au nez, l'application des ventouses ; il faut surtout faire poser la bouche de quelqu'un vain, sur celle de celui à qui l'accident est arrivé, pour lui souffler doucement de l'air, & par ce moyen, faciliter le jeu de la respiration : après avoir excité le mouvement & le sentiment, l'opium est efficace.

Le Journal de médecine, tome xiiij, pag. 127, rapporte l'exemple d'un homme qui, paroissant suffoqué par la vapeur du charbon, ne donnoit aucun signe de vie : le médecin le fit descendre dans la cour de la maison, & lui fit jeter plusieurs sceaux d'eau froide à travers le corps : cet expédient rappella le prétendu mort à la vie. Il n'est pas mentionné, avant que de descendre cette personne dans la cour, on l'avoit fait passer, par degrés, au grand air. Je crois cette précaution nécessaire, & qu'il seroit même dangereux d'exposer subitement à un air vif quelqu'un surpris par la vapeur du charbon.

SUR LA VAPEUR DU CHARBON. 525

6° L'on doit éviter la position verticale du poêle qui nous rend plus susceptibles de son action, sur-tout quand le poêle est placé bas.

7° Il faut choisir, pour les bains, un endroit où l'air ait une libre issue, & se renouvelle facilement, & non des souterreins.

8° On ne doit jamais être seul, quand on se baigne, vu le nombre d'accidens qui peuvent arriver par foiblesse, par la chaleur de l'eau, &c.

Un cordon de sonnette est au moins un meuble nécessaire, tant à la portée de la baignoire, qu'à celle du lit sur lequel on repose, après le bain.

9° On ne doit jamais prendre le bain dans un état de pléthora : il faut, dans ce cas, le faire précéder de la saignée ; il pourroit, sans cette précaution, occasionner des engorgemens dans les vaisseaux du cerveau, & même l'apoplexie.

10° On ne doit point prendre le bain dans une mauvaise disposition d'estomac, ni après le repas ; ce qui, en troublant la digestion, rend le bain fort dangereux. J'ai traité, cette année, deux jeunes gens de maladies graves, occasionnées par l'usage du bain après le souper.

526 LETTRE SUR LES EFFETS

LETTRE

De M. DE BERGE, médecin de l'Hôtel-Dieu de la ville de Ham en Picardie, sur les Effets de l'Oxymel colchique.

Non omnes arbusta juvant, humilesque myricæ.
VIRE.

MONSIEUR,

Si les médecins ne publient que leurs succès, jamais l'art de guérir ne parviendra à ce degré de perfection, si desirable pour combattre heureusement la prodigieuse multitude de maladies qui affligen & désolent l'espèce humaine. Votre Journal même, j'ose le dire, seroit d'une médiocre utilité, s'il ne renfermoit que l'histoire des cures heureuses, & si, de tems en tems, quelques médecins, par l'aveu de leurs malheurs, qui quelquefois instruisent plus que les succès les plus brillans, ne sacrifioient pas leur amour-propre, souvent même leur réputation à l'avancement de cet art & au bien de l'humanité. En effet, qu'apprenons-nous, Monsieur, par le récit, toujours tourné à notre avantage, & toujours couronné du plus grand succès, d'une maladie guérie, par exemple, par l'usage d'un nouveau remede?

DE L'OXYMEL COLCHIQUE. 527

Rien, finon qu'un tel remede, nouvellement découvert, aura réussi dans telle maladie, en nous laissant ignorer, la plûpart du tems, les causes qui auront donné l'eu à cette maladie, le tempérément du malade, les circonstances dans lesquelles on aura employé ce nouveau remede : d'ailleurs sollicités, pressés & déterminés à y recourir par le peu de succès, souvent même l'inutilité d'une méthode ordinaire & consacrée par l'usage, nous négligeons toute étude ultérieure de la maladie, des autres moyens de la guérir, & nous tombons dans une espece d'empyrisme souvent funeste à nos malades ; empyrisme propre, par ses suites fâcheuses, à faire rejeter, au moins par les témoins de ces malheurs, le nouveau remede qui, cependant administré dans les circonstances convenables, pourroit être d'un très-grand secours.

Ce qui vient d'arriver, Monsieur, par l'usage de l'oxymel colchique, à un de mes malades, hydropique depuis quatre mois, est un de ces malheureux événemens, qui, trois ou quatre fois répéte, seroit bien capable de bannir pour jamais ce poison de la médecine. Mais quoiqu'il ait mis mon malade à deux doigts de sa perte, je me garderai bien d'en rejeter la faute sur M. Storck ; c'est un de ces hommes rares, que je respecte infiniment, & qui, en s'exposant,

§ 28 LETTRE SUR LES EFFETS

comme il le fait, à des dangers évidens par les essais, répétés sur lui-même, de plusieurs plantes vénéneuses, a des droits incontestables à la reconnaissance non-seulement des médecins, mais de tous les hommes.

Il ne falloit pas même le témoignage de l'illustre Van Swieten, ni celui des autres médecins qui fréquentent l'hôpital confié aux soins de M. Storck, pour me faire croire les guérisons opérées par l'oxymel colchique : la candeur, la bonne foi de ce médecin, son amour pour l'humanité suffisent pour bannir tout soupçon de mauvaise foi & d'infidélité dans ses observations.

Si donc ce que je vais rapporter sur l'usage & les effets de ce nouveau remede, ne s'accorde pas avec les heureux effets qu'en a éprouvés M. Storck, j'espere qu'on ne me regardera pas comme un de ces envieux qui, loin de travailler pour la gloire de notre art & le soulagement de l'humanité, rejettent, avec dédain, les nouveaux moyens de guérir qu'on leur offre, ou forgent des histoires, pour les faire tomber dans un éternel discrédit. Loin de moi des sentiments aussi injustes ! Isolé & relégué dans une petite ville de province, je me procure, autant que mes facultés me le permettent, les ouvrages qui tendent à perfectionner la médecine : je les étudie, & consulte

DE L'OXYMEL COLCHIQUE. § 29

sulte votre Journal, pour connoître toute leur valeur. Enhardi par le succès d'autrui & par l'invitation que vous faites aux médecins de répéter les mêmes essais, j'ose aussi quelquefois employer les nouveaux remèdes ; mais je n'ai garde d'avancer que je ne me trompe jamais dans l'application ; & c'est peut-être ce qui vient de m'arriver.

Je desire cependant, Monsieur, d'être trouvé excusable à vos yeux : le serai-je, si je vous assure que, puisque M. Storck n'a pas donné d'exception, ni désigné les circonstances dans lesquelles son remède peut être nuisible, je l'ai seulement employé dans la maladie, pour la guérison de laquelle on nous l'a annoncé principalement ? Au reste, la relation fidèle de la maladie & de l'effet des premiers remèdes que l'on a mis en usage, feront connoître si j'ai pu & dû recourir à l'usage de l'oxymel colchique.

Le nommé *Prevost*, laboureur du village de Seraucourt, situé à trois lieues de cette ville, est le malade en question. Cet homme, âgé de cinquante-un à cinquante-deux ans, est d'un naturel doux, & d'un tempérament phlegmatique ; ses fibres ont donc naturellement peu de ressort : aussi, de tems à autre, avoit-il les pieds œdémateux ; ce qu'il attribuoit à une humeur goutteuse, dont l'existence m'a paru fort douteuse ; depuis quelque tems, n'étant pas déjà trop gai, il a

Tome XXII.

L I

530 LETTRE SUR LES EFFETS
eu, à l'occasion d'une maladie de sa femme, des sujets de chagrin, auxquels il s'est un peu trop livré : il ne s'est jamais adonné à la boisson, & vivoit dans une honnête médiocrité, comme fait la majeure partie des gens de la campagne dans ce canton. Au commencement du mois d'Août dernier, ses urines coulerent avec moins d'abondance que de coutume : l'enflure des pieds devint, en conséquence, plus considérable, gagna les jambes, les cuisses, les parties naturelles & le ventre ; mais elle étoit si peu considérable dans cette dernière partie, qu'il n'étoit pas aisé de décider s'il y avoit épanchement ou non. Son frere, qui est lieutenant de M. le premier chirurgien en cette ville, l'a traité, dans les premiers tems, avec les apéritifs & les hydragogues ; mais le peu de succès de ces remedes & l'augmentation de l'enflure qui aussi gagnoit les parties supérieures, l'engagerent à me conduire chez son malade.

Je venois de recevoir de M. Bougart, célèbre médecin de votre faculté, un plan de conduite pour un autre hydropique que ci-devant j'avois débarrassé deux fois de ses eaux. Les préparations de scille & le *parreira-brava* étoient les secours sur lesquels j'avois le plus insisté, & cela, parce que ce malade rendoit souvent des urines glaireuses. Les remedes, indiqués par M. Bougart,

DE L'OXYMEL COLCHIQUE. 531
produisant tout le bien que je pouvois desirer, j'en conseillai l'usage au sieur Prevost ; mais, dans l'origine, il les prenoit avec toute la lenteur & la nonchalance dont un phlegmatique est capable. Son frere & moi le déterminâmes enfin à suivre à la lettre le traitement indiqué ; & vu que les apéritifs ne pousoient pas assez les urines, nous insistâmes un peu plus sur les hydragogues qui toujours évacuerent des eaux, mais jamais en assez grande quantité pour soulager notre malade, & procurer une diminution sensible dans l'enflure.

Notre malade restant donc toujours dans le même état, & ayant communiqué, Monsieur, votre Journal de Novembre audit Prevost chirurgien, nous convînmes d'employer l'oxymel colchique. Le sieur Viliers, intendant du prince de Guiméné, en fit l'achat chez M. Rouëlle à Paris. Dès le lendemain que nous reçûmes cet oxymel, nous en fimes prendre une demi-once, par jour, en quatre prises, dans un véhicule approprié à la maladie, avec ordre d'en continuer l'usage à cette dose, pendant une huitaine. Je lui promis, en peu de tems, les effets les plus heureux, & je lui annonçai, sous peu de jours, un flux abondant d'urines ; mais je jouai le rôle d'un faux prophete. Ce pauvre malade ressentit, dès le premier jour, des ardeurs d'urine : les jours suivans, (car

Lij

532 LETTRE SUR LES EFFETS

espérant toujours de voir arriver ce grand flux d'urines que j'avois annoncé, il prit ce remede pendant quatre jours,) elles devinrent si douloureuses, & en si petite quantité, qu'il grossiffoit sensiblement. Le fondement devint aussi très-douloureux, & les grandes & continues irritations le faisoient sortir ; la poitrine se chargeoit ; la respiration devint si gênée & si laborieuse, que son frere, le trouvant dans un état pitoyable & désespéré, crut devoir lui donner aussi-tôt une forte dose de pilules hydragogues, qui heureusement évacuerent assez d'eau pour soulager la poitrine. Mais depuis, l'enflure du ventre a tellement fait des progrès, qu'on a été obligé de pratiquer la ponction. On a tiré, par cette opération, plusieurs livres d'eau, & quelques autres, par des mouchetures que le sieur Prevost chirurgien, & un autre de ses confreres, lui firent aux cuisses qui aussi étoient monstrueuses. Ils mirent leur malade au régime le plus sec, & lui firent prendre des bols fondans & apéritifs. Voilà, Monsieur, tout ce que je scais de la situation actuelle de ce malade, & des moyens que l'on met en usage pour sa guérison.

M. Storck ne trouvera pas mauvais, sans doute, si j'ose lui demander pourquoi l'oxy-mel colchique, administré par ses mains, a produit des guérisons si surprenantes, tandis que, par le même remede, j'ai presque em-

DE L'OXYMEL COLCHIQUE. 533
poisonné mon malade ? Un sol différent peut-il donner à la même plante des propriétés diamétralement opposées ? Ou bien connaît-on des constitutions assez bizarres & singulieres parmi les hommes , pour détruire la vertu primordiale & naturelle d'une plante ? Je crois qu'effectivement une certaine disposition dans nos humeurs peut énerver cette vertu ; mais j'ai de la peine à me persuader que nos humeurs , quelqu'altération qu'elles ayent subie , puissent d'une plante relâchante , par exemple , en faire une plante tonique ; ou , si cela se peut , à quels signes reconnoîtra-t-on cette possibilité ? Pour moi , Monsieur , je vous avoue que je n'en sais pas assez pour résoudre ces questions : je sais seulement , & c'est ainsi qu'on me l'a enseigné , qu'une plante , douée d'une telle propriété , la conserve plus ou moins , suivant le sol , le climat , le tempérament , &c. Ce que dit M. Tiffot , en parlant de l'extrait de ciguë dans les notes placées à la suite des remèdes qu'il indique dans son *Avis au peuple sur sa santé* , le prouve invinciblement. Cet extrait , suivant la préparation , suivant l'espèce de ciguë , peut-être aussi suivant le sol & le tempérament des malades , ne produit pas toujours des effets aussi heureux ; mais s'il ne guérit pas constamment , au moins n'a-t-il jamais fait de mal. Pourquoi donc l'oxymel colchique

Ll iij

§34 LETTRE SUR LES EFFETS

en a-t-il fait un si grand ? Et que ne fera-t-il pas , si un phlegmatique & un homme , dont les fibres n'ont presque ni ressort ni sensibilité , en éprouve de si cruelles irritations ? Que ne fera-t-il pas , dis-je , aux bilieux & à ceux dont les solides jouissent d'une grande tension & d'une sensibilité exquise ?

Je vous avoue , Monsieur , qu'en apprenant ces mauvais effets , j'ai été terrassé ; & je crois que l'avancement de notre art & le bien de l'humanité exigent de moi , que j'en fasse part à mes confrères , pour que les plus éclairés d'entr'eux , parmi lesquels je place , avec justice , M. Storck , fixent les circonstances propres pour l'emploi de ce remede. J'étois enchanté de sa découverte ; il élévoit déjà bien haut mes espérances , attendu que , dans l'oxymel colchique , je croyois tenir un remede assuré non-seulement pour les hydropisies qui , dans ce pays , sont extrêmement communes , mais aussi pour certaines affections de poitrine , pour des épanchemens de lait , &c. Mais tout cela n'a pas passé mon imagination , & j'ai la douleur de m'apercevoir que je n'ai fait qu'un beau rêve. Dieu veuille cependant qu'il se réalise par des tentatives plus heureuses que la mienne !

J'ai appris , ces jours derniers , par le sieur Le Roi , chirurgien à Guiscard , que M. Aubrelisque , médecin de Noyon , avait

DE L'OXYMEL COLCHIQUE. 535
 aussi employé l'oxymel colchique, pour une femme hydropique, mais que ce remede n'avoit fait ni bien ni mal; fort qu'a eu quelquefois l'extrait de ciguë. En cela, M. Aubrelisque & sa malade sont moins à plaindre que le sieur Prevost & moi.

R E L A T I O N

D'une Maladie singuliere; par M. ROUVEYRE-D'ÖZON, médecin à Crest en Dauphiné.

Comme je n'ai lu, dans aucun auteur, une observation absolument semblable à celle qui suit, j'ai pensé qu'elle pourroit être placée dans le Journal de médecine.

Le nommé Portefais, âgé d'environ soixante ans, reçut un coup de pierre à la tête, dans le mois de Novembre de l'année dernière. Ce coup, qui avoit porté sur l'angle postérieur-inférieur de l'os pariétal gauche, étourdit le blessé, pour quelques minutes, sans lui ôter la connoissance, & sans le faire tomber. Il ne sortit point de fang; & cet homme regardant cet accident comme une simple contusion, ne fit appeler personne de l'art. La douleur augmenta chaque jour; & bientôt il survint à la partie offensée une petite tumeur dure & rétente, sous laquelle le malade ressentoit

Lliv

336 RELATION

une douleur lancinante, fort aiguë. On y appliqua des remèdes de bonne-femme; peu-à-peu la tumeur prit un tel accroissement, que, vers le mois de Juin de cette année, elle avoit acquis le volume d'une grosse pomme d'api. Le malade, ayant perdu le sommeil, fit appeler un chirurgien qui pensa que c'étoit une louppe. Il conseilla l'extirpation, à quoi le malade ne voulut jamais se résoudre : il préféra d'en revenir aux topiques des bonnes-femmes. Le malade perdit l'appétit : la fièvre se mit de la partie ; chaque jour, les souffrances l'exténuoient ; & peu-à-peu il en vint au point de foibleesse, qu'il rendoit ses excréments dans le lit, sans le sentir. Il étoit dans cet état, lorsqu'on me fit appeler au commencement de Juillet : la langue séche & racornie, un pouls foible, tremblotant, une voix éteinte, une insensibilité presque générale annonçoient une fin prochaine ; mais les douleurs à la tête n'avoient point diminué. Il me fut impossible d'examiner à fond la nature de la tumeur, ce jour-là, parce qu'elle se trouva couverte d'un enduit fort épais d'une emplâtre si tenace, qu'elle faisait corps avec les cheveux qui avoient été mal rafés. Cependant le maniement de cette tumeur, à travers la couche d'emplâtre, me donna l'idée d'une vraie louppe. Je dis aux assistans, que, le lendemain, je ferois ou-

D'UNE MALADIE SINGULIERE. 537

vrir cette tumeur, mais qu'il falloit en déta-cher l'enduit, en humectant, pendant toute la nuit, les compresses qui la couvroient, avec de la bonne eau-de-vie, pour diffou-dre les matières résineuses qui entroient dans la composition de cette couche emplastique. Le malade ayant beaucoup souffert pendant la nuit, la femme, qui administroit ces em-plâtres, prit sur elle de donner un coup de lancette dans cette tumeur. On sent assez, qu'un pareil opérateur se mit peu en peine de ménager le kyste : l'incision, qui étoit d'un pouce de long, pénéroit, de l'épaisseur de quatre à cinq lignes, dans la substance de la tumeur. Le lendemain, en écartant les lévres de l'incision, je vis que cette sub-stance étoit sarcomateuse ; mais ce qu'il y avoit de singulier, c'est que toute la substance intérieure de la tumeur avoit un véritable battement sensible au doigt & à l'œil ; l'os-cillation étoit synchrone avec le battement des arteres. Je jugeai, dans l'instant, que l'os pariétal étoit carié, que la dure-mère étoit à nud, immédiatement sous la tumeur, & communiquoit son battement à la substance intérieure de cette tumeur : je dis à *la substance intérieure* ; car l'oscillation n'étoit plus sensible, dès que l'on cessoit d'écartier les lévres de l'incision. Alors la dure-mère n'a-voit pas la force de vaincre, par son mou-vement, toute la résistance de cette masse ;

538 RELATION

mais dès que l'on en diminuoit l'épaisseur par l'écartement, la force se trouvant supérieure à l'inertie de la masse restante, le battement se manifestoit. Un chirurgien, appellé avec moi, ouvrit la tumeur, par une incision cruciale qui traversoit ses deux diamètres à angle droit, avec l'attention de ne pas offenser la dure-mère. Il se fit, sur le champ, un écartement entre les lambeaux, qui laissa voir la dure-mère avec ses battemens. Les lambeaux étant disséqués & détachés des tégumens, nous mîmes à découvert une ouverture ou trépan naturel, dans la substance du crâne, qui formoit un ovale irrégulier, dont le plus grand diamètre avoit un pouce, ou à peu-près, de longueur : les bords en étoient hérissés de pointes ; la cavité avoit gagné de dessus l'angle inférieur-postérieur de l'os pariétal, sur la substance de l'occipital & celle du temporal ; la dure-mère étoit dans son état naturel. Le lendemain, le malade avoit moins souffert dans la nuit ; mais ses forces alloient en diminuant. Nous adoucîmes les bords du trépan naturel, avec le couteau lenticulaire ; l'on fit le pansement comme pour le trépan artificiel, ainsi qu'on l'avoit pratiqué la veille. Je fus appellé à la campagne ; à mon retour, deux jours après, j'apris du chirurgien, que le malade étoit mort la veille.

RÉFLEXIONS. Les douleurs atroces,

D'UNE MALADIE SINGULIERE. 539
que ressentoit ce malade , venoient , sans doute , de la compression que faisoit cette tumeur sur la substance du cerveau , puisque la dure-mère étoit dans son état naturel ; d'ailleurs on scroit , par les expériences de M. Haller , que la dure-mère est insensible . La tumeur elle-même étoit insensible , puisqu'avant l'opération , on pouvoit la manier de toute façon , sans faire souffrir le malade qui rapportoit toujours sa douleur à l'intérieur du cerveau , au-dessous de la tumeur . D'ailleurs il souffrit peu pendant l'opération , & ce ne fut que par la dissection des téguemens , l'on coupoit impunément la substance farcomateuse .

Si ce malade , au lieu de se livrer aux bonnes femmes , eût appellé à tems des gens de l'art , ils auroient pu prévenir les suites funestes qui ont terminé cet accident : en découvrant l'os du crâne , on auroit arrêté le progrès de la carie ; par le moyen des secours usités ; & cette tumeur singulière , qui étoit une vraie louppe survenue à une carie , n'auroit pas caché la véritable source du mal .



OBSERVATIONS

Sur la Maladie épidémique qui a régné à Montceau, village situé à deux grandes lieues est-sud-est de la Fere, dans le printemps, & au commencement de l'été de l'année 1764; par M. RENARD, docteur-médecin.

*Aér sit purus, sit lucidus & bene clarus,
Infectus per se, nec olenſ fatore cloacæ.*

Je crois, avec Baglivi, que les fièvres malignes sont causées par l'inflammation des viscères & par la dépravation des humeurs contenues dans les premières voies, & de la masse du sang. Quelquefois les désordres de la pourriture ne se bornent pas simplement aux liquides; ils s'étendent encore jusqu'aux solides: alors la maladie est fort dangereuse & souvent funeste. On peut, selon ses différents degrés de malignité, la rapporter aux genres de fièvres connues sous les noms de fièvres malignes, putrides, vermineuses, colliquatives, pétéchiales, pestilielles, &c.

La fièvre épidémique de Montceau n'a pas été la même dans tous les sujets. On pourroit la définir, dans les uns, une fièvre maligne-ardente, dans les autres, une fiè-

SUR UNE MALADIE ÉPIDÉMIQUE. 541
vre maligne, pétéchiale ou pourprée, &c,
dans un certain nombre, une fièvre putride,
vermineuse & flegorale. Presque tout le
 monde a été attaqué de l'une ou de l'autre
 de ces différentes fièvres, pauvres, riches,
 hommes, femmes, jeunes & vieux : elles
 n'avoient point de terme fixe. J'ai vu des
 malades guérir entre le 9 & le 11 ; le plus
 grand nombre, entre le 14 & le 17, &
 quelques-uns, entre le 21 & le 30 : ces der-
 nières ont été à toute extrémité. Quoi qu'il
 en soit, il n'en est pas mort, pendant toute
 ma pratique, plus de six sur cent : peut-être
 même n'en seroit-il pas mort un seul, si tous
 avoient voulu user, avec la même docilité
 & la même exactitude, de la diète & des
 remèdes.

On peut regarder comme cause proca-
 tarétique de ces différentes fièvres la consti-
 tution de l'air qui déprave les alimens dans
 l'estomac. L'hiver de cette année a été
 chaud & humide : on sçait assez, qu'un pa-
 reil air favorise & accélère extrêmement la
 fermentation & la pourriture. Au contraire,
 la peste même cesse, dès que le tems, qui
 étoit chaud & humide, devient froid & sec.
 L'air, plus ou moins pesant, produit en-
 core sur nous des effets considérables. On
 a aussi remarqué, depuis long-tems, qu'une
 constitution de l'atmosphère hâte les progrès
 des maladies épidémiques. La constitution

542 OBSERVATIONS

du sang dépend de celle de l'air; & l'on sait, par expérience, que la contagion produit différens effets, selon qu'elle trouve le sang différemment disposé : de-là la variété que nous avons observée dans les fièvres de Montceau. Il faut expliquer maintenant pourquoi l'épidémie s'est bornée à ce seul village.

Montceau est bâti sur une montagne qui le domine au nord-est. Les maisons basses, & presque sans jour, sont situées, les unes dessus, & les autres au-bas de cette montagne : elles sont aussi presque toutes percées à l'occident. De ce même côté, on remarque des mares d'eau croupie, sur-tout en hiver, & après les grandes pluies. Les premières chaleurs ayant évaporé, en grande partie, les eaux de ces mares, le peu qui resta, étant sans mouvement, se corrompit, infecta l'air environnant, & le remplit d'un mauvais levain, ou miasme, qui se communiqua au loin, & porta la contagion dans tout ce malheureux village. Le vent du nord, si propre à balayer & à corriger les exhalaisons corrompues & contagieuses, n'aura fait qu'effluer celles-ci, à cause de l'élévation de la montagne de ce même côté. Voilà les causes générales de ces différentes fièvres : parlons maintenant de chacune d'elles en particulier.

La densité & la pléthora de ceux qui se

SUR UNE MALADIE ÉPIDÉMIQUE. §43

portent bien , sont accompagnées d'une grande force de corps , d'un pouls fort & élevé , & de beaucoup de chaleur naturelle. Dans ces tempéramens , le plus léger accès de fièvre produit des inflammations & d'autres symptômes funestes , comme je l'ai observé dans la fièvre maligne-inflammatoire de Montceau. La plupart , dès l'invasion de cette maladie , ressentoient des maux de tête violens ; le visage & les yeux étoient allumés , la bouche & la langue sèches & échauffées , les narines ouvertes & arides , le pouls plein , fort & fréquent ; la peau brûlante , le ventre météorisé & constipé , les urines rouges , & en petite quantité.

La saignée du pied , pratiquée dès le commencement , ou , au plus tard , avant le quatrième jour , calmoit tous les accidens : rarement étoit-on obligé de la réitérer , si ce n'est dans quelques sujets pléthoriques & quelques vaporeux. Le jour même de la saignée , je faisois donner plusieurs lavemens émolliens , & un vomif en lavage. Ordinairement l'évacuation étoit abondante par haut & par bas ; mais l'odeur des excrémens infectoit les assistants & les malades mêmes. Quelquefois cette première purgation tenoit le ventre libre ; mais le plus souvent , il falloit ajouter deux grains de tarterre stibié à un minoratif composé avec la manne , le sel végétal , & le syrop de

544. NOUO OBSERVATIONS

pommes , pour obtenir quelques selles. Il étoit essentiel d'entretenir la liberté du ventre , par l'usage des tamatins , de l'oxymel scyllitique , de la crème de tartre , du nître purifié , du miel , du petit-lait clarifié , des lavemens , des fomentations , &c. Malgré tous ces différens secours , la maladie parcourroit , dans plusieurs sujets , toutes ses périodes.

Alors tous les symptomes augmentoient : les yeux devenoient fixes , hagards ; on remarquoit des soubresauts dans les tendons , un délite sourd , d'autres fois un transport violent. Il paroissoit aussi , à différens endroits de la peau , sur-tout aux paupieres , de grandes tâches livides ou noires , semblables à des échymoses. Il falloit alors se dépêcher d'appliquer les vérificatoires à la nuque ou aux jambes , & de donner , toutes les deux heures , une cuillerée de la potion suivante :

R. Camph. 3 j.

Terat. in mortar. vitr. addend.

Spirit. vin. redif. guttul. xx.

Dein adde

Sacchar. alb. 3 ij.

Diu simul tritis , misce

Acet. vin. fragrant. 3 x.

M. servet. in vas. vitr. bene clauso.

M. Van-Swieten vante beaucoup l'efficacité

cité

SUR UNE MALADIE ÉPIDÉMIQUE. 545
 cité de ce remede. J'en avois déjà vu des effets merveilleux dans une maladie épidémique qui a régné dans le Perche, il y a environ trois ans. Il n'a pas eu, dans celle-ci, un moindre succès. Quelquefois, s'il y estoit un peu de fièvre avec frisson, j'y faisois ajouter le quinquina en poudre; ou si le malade ne se plaignoit que de foiblesse, on y mêloit un peu d'élixir thériacal.

Dans les sujets, dont les globules sanguins sont peu nombreux & très-désunis, la sérosité aqueuse, sans force, & quelquefois même extrêmement gluante, le cours des humeurs se ralentit, au point que ne pouvant plus circuler, elles forment des concrétions dans quelques vaisseaux, des stagnations dans d'autres, & acquierent, en se corrompant, un degré d'acrimonie, qui est suivi de fièvres malignes pourprées, très-dangereuses, ainsi que je l'ai observé à Montceau.

Les symptomes de ces fièvres étoient des frissons & une chaleur qui se succédoient, sans régularité, dans les premiers jours. Les malades négligeoient, pour l'ordinaire, tous les secours, croyant n'avoir qu'une fièvre intermittente; mais bientôt la tête s'embarraffoit: des douleurs aiguës se faisoient sentir à la région de l'estomac & des intestins; la respiration étoit toujours gênée; le pouls

Tome XXII.

M m

546 OBSERVATIONS

devenoit plus petit , plus ferré , la peau sèche , brûlante , la soif considérable , le ventre constipé , les urines chargées , peu abondantes , le sang diffous , vermeil , l'accablement extrême ; & dès le quatrième ou cinquième jour , si on n'étoit secouru , la peau se couvroit de taches rouges & livides , semblables à des morsures de puces . Vers ce même tems , la fardité & la foiblesse de la vue , (symptomes très - fréquens dans cette épidémie) se joignirent aux autres accidens , & durerent fort avant dans la convalescence .

Dans cette espece de fièvre , quand j'étois averti à tems , je faisois saigner du pied ou du bras , selon que la tête paroiffoit plus ou moins prise . Chez les malades , au contraire , qui se plaignoient de nausées , de tranchées , & chez lesquels on ne soupçonnait point de pléthora , il falloit insister sur les vomitifs , dans les commencementens , ensuite sur les purgatifs acidules & amers . La limonade , le fyrop de vinaigre avec le miel , une infusion de fleurs de sureau avec le nitre purifié ou la crème de tartre , des bouillons préparés avec l'oseille , l'alleluia , &c. convenoient ici , on ne peut pas mieux , pour corriger la putréfaction des humeurs & la fétidité des excrémens . Cependant , à la fin , il falloit un peu fortifier les malades : dans

SUR UNE MALADIE ÉPIDÉMIQUE. §47

Cette vue, je leur faisois prendre, trois ou quatre fois par jour, un scrupule de la masse suivante, dont on formoit des pilules.

R. *Cort. Peruv. opt. pulv. 3ij.*

Rad. serpent. Virgin. pulv. 3j.

Caph. 3 ℥.

M. f. a. cum

Rob. Samb. f. q.

D'autres fois, je leur faisois donner quelques cuillerées de la potion anti-séptique, décrite ci-dessus, ou quelques grains d'une poudre préparée de la maniere qui suit :

R. *Sal. prunel. 3ij.*

Camph. 3j.

Mosch. 3j.

M. F. f. a. pulvis.

Les vésicatoires avoient aussi un fort bon succès ; on les appliquoit aux cuisses ou aux jambes. La moiteur de la peau & l'humidité de la langue annonçoient la convalescence : je conseillois alors un purgatif vermifuge & fébrifuge, composé avec le quinquina, la rhubarbe, le nitre purifié, & la poudre fébrifuge d'Helvétius. Les malades étoient long-tems débiles & valétudinaires. Le grand air les fortifioit plus que les nourritures. J'ai observé que le vin vieux, donné, par cuil-

M m ij

§48. OBSERVATIONS.

lerées, au commencement de la convalescence, faisoit l'effet d'un excellent cordial; aussi avois-je grand soin de l'ordonner à tous mes malades. Ordinairement je ne permettois l'usage des alimens solides, qu'après deux ou trois purgations que je regardois comme indispensables, pendant la convalescence, si on vouloit prévenir les rechutes.

La misere extrême des habitans de Montceau, la tristesse dont ils sont pénétrés par toutes sortes de malheurs, & sur-tout par une grêle qu'ils ont effuyée récemment, ont rendu toutes les sécrétions imparfaites, & peu propres aux usages auxquels la nature les a destinées. De-là une bile sans force, des esprits animaux foibles & peu abondans, une salive muqueuse & insipide; de-là l'indigestion, la foibleffe, la pâleur, la froideur, &c. On sent assez, que des vers, ou leurs œufs, venant à passer dans le corps de pareils sujets, ont dû résister à la foibleffe de leurs viscères, se loger dans l'estomac & les intestins, & s'y multiplier à l'infini: voilà les causes de l'espece de fièvre que j'appelle *putride, vermineuse & stercorale*.

Les premiers symptomes de cette fièvre n'annonçoient rien de funeste. La fièvre, dans les commencemens, sembloit prendre le caractere des *intermittentes*; le frisson

SUR UNE MALADIE ÉPIDÉMIQUE. §49
étoit plus ou moins long, plus ou moins marqué ; la tête étoit pesante ; une douleur fixe occupoit les sinus frontaux : il y avoit une grande lassitude dans les jambes, un certain mal-aise dans toute l'habitude du corps ; la langue, dès les premiers jours, devenoit épaisse & blanchâtre, la bouche pâteuse. Tout cela étoit bientôt suivi de fréquentes envies de vomir, d'un pouls petit, embarrassé : la peau devenoit brûlante, la langue jaunâtre. Les malades se plaignoient alors de douleurs d'entrailles & de picotemens vers la région épigastrique ; souvent le délire se mettoit de la partie, ainsi que les soubresauts dans les tendons, & de légers mouvemens convulsifs dans les muscles de la face. Dans les sujets pléthoriques, quand le pouls étoit plein & fort, je faisois pratiquer, dès le commencement, une saignée du bras ; mais dans les sujets moins fanguins, on avoit d'abord recours à l'ipécacuanha, ensuite on tenoit le ventre libre par l'usage abondant des minora-tifs, par une tisane composée avec les racines d'oseille, de patience & de chident, les feuilles d'alleluia & le nître : cela n'empêchoit pas de purger, sur la fin, avec la poudre vermifuge ci-dessus. Ordinairement cela faisoit rendre un nombre considérable de vers. Quand le malade avoit besoin

M m iii

350 OBSERVATIONS
d'être fortifié, & que je soupçonneois encore
des vers, je faisois prendre le bol qui suit :

R^{l.}. *Quint. Effent. Absinth.*

Kinakina opt.

Rhab. Elect. pulv.

Et Conseil. Thériac. à a. q.

M. dosis 3 j ad 3 B.

Les lavemens & les fomentations émollientes sur le bas-ventre, dans tout le cours de la maladie, ont procuré des évacuations considérables & très-salutaires. Quand le pouls s'affaisoit considérablement, & que le malade restoit dans une espece d'assoupiissement léthargique, je faisois alors appliquer deux emplâtres vésicatoires aux gras des jambes, qui, procurant bientôt une suppuration abondante, relevaient le pouls, ranimoient les forces & calmoient tous les symptômes. Pour diminuer l'altération, je conseillois un syrop de vinaigre, des tranches de citron, quelques cerises bien mûres, & des boissons aigrelettes : cela empêchoit aussi que la langue ne se gerçât.

Je ne dois pas oublier de rendre ici un juste tribut d'éloges à M. de Meliand, intendant de la généralité de Soissons, à la vigilance, au zèle & à l'humanité duquel les habitans de Montceau doivent tous les fe-

SUR UNE MALADIE ÉPIDÉMIQUE. 551

cours qu'ils ont reçus dans un danger si pressant. Ce pere des pauvres eut à peine connoissance de cette terrible maladie, qu'il adressa à M. le curé de la paroisse (*a*) une boëte remplie des remedes de M. Helvétius, & qu'il envoya un médecin des environs, pour administrer les remedes indiqués. Ce dernier n'y put faire que deux voyages de loin à loin : ses occupations, sans doute, le retenoient ailleurs. Cependant le nombre des morts & des mourans augmentoit tous les jours : on comptoit déjà plus de trente morts, quand je fus prié de m'y rendre ; & je trouvai, lors de ma premiere visite, plus de dix agonisans. Je suis persuadé que cette maladie n'a été si meurtrière, dans les commencemens, que par l'impéritie de quelques chirurgiens, & l'inconduite des malades.

Le sieur Courtonne, chirurgien expert de la Fere, chargé par M. l'intendant, de m'accompagner chez tous les malades, pour pratiquer les opérations manuelles, & m'ai-

(*a*) Malheureusement ce bon pasteur, dont la charité & la prudence animent & dirigent toutes les actions, étoit un des plus malades. Il fallut lui donner les premiers secours, tandis que sa présence auroit pu persuader la nécessité des remedes aux plus rebelles, & les arracher à la mort. *In amore fiducia.*

M m iv

352 OBSERVATION
der dans les préparations & les applications
des remèdes , mérite toutes sortes de louan-
ges & d'estime par ses soins & son assiduité
auprès des malades , & par sa docilité à exé-
cuter mes ordonnances.

O B S E R V A T I O N
S I N G U L I E R E

*Sur une Portion d'intestin entier dans tout
son contour , de plus de quatorze pouces
de longueur , rendue par le fondement ;
par M. G U E R I N , docteur en méde-
cine de l'université de Montpellier , ci-
devant médecin à Mante , & maintenant
à Verneuil.*

La nommée *Marie-Magdeleine Barrac* ,
fille de Simon Barrac , manœuvre , du ha-
meau des Ravenelles , paroisse de Saint-
Cyr en Artis , diocèse de Rouen , à deux
lieues de Mante-sur-Seine , fut attaquée , le
lundi 9 Mai 1763 , d'une violente colique
qui portoit le caractere de cette colique ter-
rible , à laquelle on a donné le nom de
miserere . Comme cette femme , âgée alors
de trente-un ans & quelques mois , étoit
mariée , depuis le 10 Janvier de la même
année 1763 , à Etienne-Nicolas Guerbois , de
la paroisse de Drocours , proche Saint-Cyr ,

SUR UNE PORTION D'INTESTIN. §§§
la personne du lieu, qui lui donnoit ses soins, soupçonna la grossesse, quoique la malade assurât qu'il n'y avoit pas plus d'un mois qu'elle avoit eu ses règles. On n'eut point recours à la saignée ; on commença par les lavemens d'eau simple, parce que la malade dit être constipée depuis huit jours. On donna d'abord un lavement qui ne revint point, puis on en donna deux de suite : il revint alors un peu du lavement sans matières ; mais la malade urina beaucoup. On lui mit sur le ventre une serviette trempée dans l'eau-de-vie bien chaude, qui ne procura aucun soulagement. Outre la colique, dont le siège étoit entre l'ombilic & le sternum, la malade ressentoit encore un violent mal de reins : on lui mit les pieds dans un bain d'une décoction d'armoise ; ce qui ne soulagea point. Environ trois heures après le dernier lavement, on lui en donna trois autres coup sur coup. Elle rendit un peu d'eau, telle qu'elle l'avoit prise, avec quelques matières noirâtres & dures. Comme le mal étoit de la dernière violence, & que rien ne soulageoit, on eut recours à la saignée qui procura une légère diminution des grandes douleurs, pendant environ une heure : on continua ensuite de donner beaucoup de lavemens qui ne faisoient rendre qu'une petite quantité de matières noirâtres & dures. Le lendemain matin, on fit en-

554 OBSERVATION

core une petite saignée qui calma un peu, comme la première fois, les grandes douleurs, pendant environ une heure. Comme la malade faisoit toujours inutilement de grands efforts pour vomir, on lui donna six ou sept grains d'ipécacuanha, qui procurent un copieux vomissement de bile porrâcée, de deux vers ronds & longs de chacun un demi-pied, & de matières très-fétides. La malade sentit un peu de soulagement pendant environ trois quarts d'heure : les envies de vomir & les grandes douleurs se réveillant ensuite, on réitéra une pareille dose d'ipécacuanha, qui produisit à-peu-près le même effet que la première, excepté qu'il ne vint point de vers. Après trois prises d'ipécacuanha, les vomissements devinrent violens, & la malade commença à vomir des matières fécales. On lui donna de bonne huile d'olive, au défaut d'huile d'amandes douces. Chaque prise, qui étoit environ d'un verre de cabaret, procuroit un soulagement de demi-heure ou d'une heure, après quoi le vomissement recommençoit avec la même violence, & toujours avec des matières fécales. La malade croyoit que si on lui donnoit une médecine pareille à celle qu'on lui avoit donnée autrefois, elle seroit guérie ; (c'étoit des pilules de Belloste.) On lui en donna huit qu'elle vomit sur le champ : on lui donna aussi quelques légères doses de

SUR UNE PORTION D'INTESTIN. 555
thériaque qu'elle vomit de même. Alors celui qui prenoit soin de la malade , commençant à soupçonner étranglement dans une portion du canal intestinal , & craignant que la gangrene n'y survint , donna à la malade douze grains de quinquina en poudre , qui procurerent un calme d'environ une heure , & du sommeil. Après deux ou trois prises , les vomissemens diminuerent beaucoup. La premiere prise de quinquina fut donnée le 11 Mai au soir : le 13 , il n'y avoit plus de vomissemens ; & dès le 12 , les lavemens commencèrent à déracher beaucoup de matières , & il parut que le canal intestinal étoit devenu libre ; mais il restoit toujours une douleur entre le nombril & le sternum , qui diminuoit après chaque prise de quinquina. On en donnoit trois prises par jour , & on en continua ainsi l'usage jusqu'au 23 : on continuoit aussi les lavemens qui amenoient toujours beaucoup de matières. Le 23 de Mai , dans l'après-midi , la malade sentit un besoin spontané d'aller à la selle , & elle rendit une portion d'intestin , au moins de 14 pouces de longueur , entier dans son contour , que M. La Faye , chirurgien à Mante , a conservé dans de l'esprit-de-vin. Cette femme se trouva alors beaucoup soulagée : il ne lui resta qu'une douleur sourde , avec quelques légers tiraillemens qu'elle éprouvoit entre le nombril & le sternum. Elle a vécu deux mois

556 OBSERVATION

depuis ce tems. Elle auroit , selon toute apparence , guéri radicalement , si elle eût gardé le régime qu'exigeoit son état , comme on pourra en juger par ce qui suit. Quand la personne , qui avoit eu soin de la malade , me fit part de ce phénomene , j'eus peine à la croire. Il me paroiffoit bien surprenant qu'une personne pût vivre , après avoir rendu une si longue portion d'intestin : j'imaginois que ce que cette femme avoit rendu , n'étoit que la membrane ve- loutée , qui s'étoit détachée circulairement , & comme exfoliée , & à laquelle l'inflammation avoit donné de l'épaisseur & de la consistance , comme il arrive dans la dysenterie ; mais la suite m'a convaincu que la portion d'intestin , rendue par cette femme , étoit entiere , composée des quatre tuniques , & totalement détachée de la continuité du canal intestinal.

La personne , qui avoit soin de la malade , étoit , comme je viens de dire , persuadée , & avec raison , que ce qui avoit été rendu , étoit une partie d'intestin entier , rentré dans la portion voisine & continué , où il étoit survenu un étranglement qui avoit donné lieu aux vomissemens dont nous avons parlé , & avoit attiré l'inflammation , laquelle avoit été suivie d'une suppuration qui avoit donné lieu au détachement de cette portion d'intestin , rendue par l'anus. Pour

SUR UNE PORTION D'INTESTIN. 557
prévenir la pourriture des deux bouts de l'intestin , & faciliter par - là & affermir leur union , leur consolidation , il jugea qu'il étoit nécessaire de continuer l'usage du quinquina. La malade en prit donc deux doses , une le matin , & l'autre le soir , pendant une huitaine de jours ; après quoi , se trouvant bien soulagée , elle ne voulut plus faire aucun remèdes. C'étoit une femme laborieuse , & d'un grand appétit. Huit ou dix jours après la cessation de tous remèdes , la douleur commença à se faire sentir au même endroit : on lui donna quelques bols composés de quinze ou dix-huit grains de quinquina , incorporés dans autant de thériaque , qui calmerent la douleur , & la firent cesser. Au bout de huit autres jours , les douleurs se réveillerent , & furent appaisées par le même remede : cela arriva ainsi trois ou quatre fois. On ne cessa pas de conseiller à la malade de se ménager beaucoup , de ne prendre que des alimens faciles à digérer , de ne point faire d'exercices violens ; mais elle ne fit guères cas de ces conseils. Après la mi-Juillet , les douleurs cessèrent totalement , & elle se crut parfaitement guérie. Le 21 Juillet , elle travailla à houer de la terre dans la campagne ; elle se sentit un appétit vorace ; elle mangea , ce jour-là , beaucoup de soupe , de pain , de fromage mol , & sur-tout beaucoup de pois verds ,

558 OBSERVATION.

gros & durs, & de féves de marais. Le soir, aux approches de la nuit, elle alla à la selle dans son jardin, & se mit dans la posture des gens de campagne, qui n'ont point de chaise de commodités. En faisant effort pour pousser une selle, elle sentit, dans les reins, une douleur, comme si on lui eût donné un coup de couteau : c'étoit la rupture ou la séparation des deux bouts de l'intestin, qui se fit alors, comme l'ouverture du cadavre l'a justifié. Dès ce moment, la première douleur augmenta toujours ; ce qu'on tenta, pour soulager la malade, les huileux, la thériaque, le quinquina, les lavemens, tout fut inutile : elle mourut, le 23, dans des douleurs affreuses. Environ deux heures avant sa mort, elle accoucha d'un enfant qui paroiffoit avoir quatre à cinq mois : l'arrière-faix vint entier, une heure ou environ après l'accouchement, par les soins d'une habile sage-femme. Le lendemain, 24 Juillet 1763, je fus appellé, avec M. La Faye, chirurgien à Mante, par M. le curé de Saint-Cyr, pour faire l'ouverture du cadavre. Elle fut faite par M. La Faye, en ma présence, en la présence de M. Duval, apothicaire à Mante, qui nous avoit accompagnés, & en la présence de M. le curé dudit Saint-Cyr. Après avoir levé les téguemens, les muscles abdominaux & le péritoine, nous apperçûmes, sous l'épiploon,

SUR UNE PORTION D'INTESTIN. 559
des pois & des féves de marais, & une grande quantité d'eau fort fétide, épanchée dans le bas-ventre. En écartant les intestins, nous trouvâmes le milieu du mésentère très-noir, & nous vîmes les deux bouts d'intestin gangrenés, qui s'étoient désunis, & d'où s'étoit, sans contredit, détachée la portion qu'avoit rendue la malade deux mois avant sa mort. Les intestins étoient pleins de pois & de féves à moitié mâchées & tout-à-fait reconnaissables. M. La Faye, en glissant ses doigts le long des intestins, fit sortir plusieurs poignées de ces alimens par les extrémités séparées. Nous insérâmes nos doigts dans les intestins, par ces mêmes bouts rompus : toutes les parties adjacentes étoient gangrenées.

Il résulte de cette observation qu'une partie considérable d'intestin, une portion de plus d'un pied de longueur, peut rentrer dans la portion voisine & continuë, peut se détacher en entier, descendre le long du canal intestinal, & être rendue par l'anus ; que les deux extrémités de l'intestin, où se fait la séparation, peuvent se réunir par adossement sans doute, & par recollement, & d'une manière ferme & durable, par les seuls efforts de la nature : je dis d'une manière ferme & durable ; car il est probable que si Marie-Magdeleine Barrac, qui a vécu deux mois après avoir rendu cette portion

560 OBS. SUR UNE PORTION, &c.
d'intestin, se fût ménagée, n'eût pas pris une trop grande quantité d'alimens indigestes, comme des pois, des féves de mairais, &c. & se fût contentée de bouillons, de soupes légères, de crèmes de riz, & ensuite d'autres alimens toujours légers, de facile digestion, & pris en petite quantité à chaque fois, il est probable, dis-je, & plus que probable qu'elle auroit guéri radicalement. Les effets du quinquina, qui a calmé si efficacement les vomissements & les douleurs de la malade, prévenu la gangrené, & facilité, sans doute, par-là l'union des deux extrémités de l'intestin, méritent l'attention des praticiens.



OBSER-

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.
AVRIL 1765.

Jours du mois	THERMOMÈTRE.			BAROMÈTRE.		
	À 6 h. d'ordinaire du mat., au froid.	À 2 h. d'ordinaire du mat., au froid.	À 11 h. du jor.	Le matin, post. lig.	À midi, pouc. lig.	Le soir, pouc. lig.
1	7 $\frac{1}{2}$	11 $\frac{1}{2}$.9	28 $\frac{1}{4}$	28 $\frac{1}{4}$	27 11 $\frac{3}{4}$
2	8	12 $\frac{1}{4}$	10 $\frac{3}{4}$	28 $\frac{1}{4}$	27 11 $\frac{1}{4}$	27 10 $\frac{1}{4}$
3	9 $\frac{1}{4}$	11 $\frac{1}{2}$.9	27 10 $\frac{1}{4}$	27 11 $\frac{1}{4}$	27 11 $\frac{1}{4}$
4	8 $\frac{1}{4}$	11 $\frac{1}{2}$	6 $\frac{1}{4}$	27 8 $\frac{1}{4}$	27 11 $\frac{1}{4}$	28 2 $\frac{1}{4}$
5	5 $\frac{1}{4}$	14	8 $\frac{1}{4}$	28 3	28 9 $\frac{1}{4}$	28 3 $\frac{1}{4}$
6	8	13	5 $\frac{1}{2}$	28 3 $\frac{1}{4}$	28 3 $\frac{1}{4}$	28 3
7	6	11 $\frac{1}{2}$	6	28 2 $\frac{1}{4}$	28 .2	28 2 $\frac{1}{4}$
8	5	12 $\frac{1}{2}$	9	28 2 $\frac{1}{2}$	28 1 $\frac{1}{4}$	28 1
9	8 $\frac{1}{2}$	13	6 $\frac{1}{4}$	28 2	28	27 11 $\frac{1}{2}$
10	5	10	6	27 11 $\frac{1}{4}$	27 11 $\frac{1}{4}$	28 1 $\frac{1}{2}$
11	3 $\frac{1}{2}$	12	6 $\frac{1}{4}$	28 4	28 4 $\frac{1}{2}$	28 5
12	5	12	5	28 5 $\frac{1}{4}$	28 6 $\frac{1}{4}$	28 6
13	3	10 $\frac{1}{2}$	8	28 4 $\frac{1}{2}$	28 3	28 $\frac{1}{2}$
14	6	10	7 $\frac{1}{4}$	28	28 $\frac{1}{4}$	28 2 $\frac{1}{2}$
15	6 $\frac{1}{2}$	12	8	28 2 $\frac{1}{4}$	28 3 $\frac{1}{4}$	28 3 $\frac{1}{2}$
16	7	10	5	28 2 $\frac{1}{4}$	28 1 $\frac{1}{4}$	28 1 $\frac{1}{4}$
17	3	11	6 $\frac{1}{4}$	28 1	28 1	28 1
18	4	10 $\frac{1}{2}$	6 $\frac{1}{4}$	28 2	28 2	28 3
19	3 $\frac{1}{2}$	13 $\frac{1}{2}$	8 $\frac{1}{4}$	28 3 $\frac{1}{4}$	28 3	28 1 $\frac{1}{4}$
20	6	11	6 $\frac{1}{4}$	27 10 $\frac{1}{2}$	27 9	27 10
21	5	11 $\frac{1}{2}$	6	27 11	27 11 $\frac{1}{2}$	27 11
22	5 $\frac{1}{2}$	13 $\frac{1}{2}$	8 $\frac{1}{4}$	27 10 $\frac{1}{4}$	27 9 $\frac{1}{2}$	27 9 $\frac{1}{4}$
23	6 $\frac{1}{2}$	13	7 $\frac{1}{4}$	27 9	27 9 $\frac{1}{4}$	27 9 $\frac{1}{4}$
24	5 $\frac{1}{4}$	15	10	27 10	27 10 $\frac{1}{2}$	27 11
25	8	13	9 $\frac{1}{4}$	27 11 $\frac{1}{4}$	27 11 $\frac{1}{2}$	28
26	8	14	10 $\frac{1}{4}$	28	28 1	28 1 $\frac{1}{4}$
27	8	18 $\frac{1}{2}$	12	28 -1 $\frac{1}{2}$	28 1 $\frac{1}{2}$	28 1 $\frac{1}{2}$
28	10 $\frac{1}{4}$	19 $\frac{1}{2}$	13 $\frac{1}{2}$	28 1	28 1 $\frac{1}{4}$	28
29	10 $\frac{1}{2}$	13	10	27 11 $\frac{1}{4}$	27 10 $\frac{1}{4}$	27 10 $\frac{1}{4}$
30	8 $\frac{1}{2}$	15	10	27 9 $\frac{1}{4}$	27 9 $\frac{1}{2}$	27 10 $\frac{1}{4}$

562 - OBSERVATIONS

ETAT DU CIEL.

Jours du mois.	La Matinée.	L'Après-Midi.	Le Soir à 11 h.
1	S. gr. vent. pluie. couv.	S. gr. v. cou- vert.	Gr. v. couv.
2	S-O. vent. couv. pluie. couvert.	S-O. vent. couv. beau-	Vent. beau.
3	O. vent. nua- ges.	O. vent. nua- ges. couvert.	Vent. couv.
4	O. vent. cou- vert. ondées. nuages.	O. vent. nua- ges. beau.	Serein.
5	S-O. vent. beau. nuag.	S-O. vent. nuages.	Vent. couv.
6	S-O. vent. couv.	O. gr. vent. f. ond. beau.	Serein.
7	O. gr. vent. nuages. ond.	O. gr. vent. nuag. ond. b.	Beau.
8	S-O. couv. vent.	S-O. vent. couvert.	Vent. couv.
9	O-S.O. gr. v. couv. nuag.	O-S.O. gr.v. nuages. ond.	Nuages.
10	O-S.O. vent. nuag. ond.	O S O. vent. nuages. ond.	Beau.
11	N-O. serein. nuages.	O-N-O. nua- ges. beau.	Serein.
12	O-N-O. fér. beau.	N. beau.	Serein.
13	S-E. serein. vent. beau.	S-E. beau. vent. couv.	Couvert. la nuit. pluie.
14	N-O. couv. vent.	O - N - O. v. nuag. couv.	Couvert.
15	O-N-O. cou- vert. v. nuag.	O. vent. pl.	Pluie.
16	O. pl. cou- vert.	O. couvert. nuag. beau.	Beau.

MÉTÉOROLOGIQUES. 563

ETAT DU CIEL.

<i>Jours du mois.</i>	<i>La Matinée.</i>	<i>L'Après-Midi.</i>	<i>Le Soir à 11 h.</i>
17	N - N - E. b. nuages.	N-N-E. nua- ges. couv.	Couvert.
18	N-N-E. fer. n. pet. ond.	N. beau. fer.	Serein.
19	N. fer. beau.	N. beau.	Beau. la nuit. pluie.
20	S. pluie.	S. pl. couv.	Couvert.
21	N. b. vent.	N. vent. b.	Serein.
22	N - N - E. b. vent.	N. nuages. couvert. écl.	Gr. pluie.
23	S. couvert.	S. couv. pl.	Couvert.
24	S-S-O. nuag. couv.	S-S-O. cou- vert.	Couv. pluie.
25	O - N - O. cou. pluie. couv.	O - N - O. c. pluie. couv.	Couvert.
26	N-N-O. cou- vert.	N-N-E. cou- vert.	Couvert.
27	E. serein.	N-E. serein.	Serein.
28	N-O. beau.	N-E. beau. nuages. écl.	Beau.
29	E-S-E. beau. gr. pluie. écl. tonnerre.	S. gr. pl. écl. tonn. nuag.	Beau.
30	O-S-O. cou. pluie.	O S-O. pl. nuag. f. ond.	Nuages.

La plus grande chaleur marquée par le thermomètre, pendant ce mois, a été de $19\frac{1}{2}$ degrés au-dessus du terme de la congélation de l'eau; & la moindre chaleur a été de 3 degrés au-dessus du

N n i j

§64 OBSERV. MÉTÉOROLOGIQUES:
même terme : la différence entre ces deux points
est de $16\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le baromètre, a été de 28 pouces $6\frac{1}{4}$ lignes, & son plus grand abaissement de 27 pouces $8\frac{1}{4}$ lignes : la différence entre ces deux termes est 10 lignes.

Le vent a soufflé 5 fois du N.
4 fois du N-N-E.
2 fois du N-E.
1 fois de l'E.
1 fois de l'E-S-E.
1 fois du S-E.
4 fois du S.
1 fois du S-S-O.
4 fois du S-O.
3 fois de l'O-S-O.
6 fois de l'O.
5 fois de l'O-N-O.
3 fois du N-O.
1 fois du N-N-O.

Il a fait 17 jours beau.
9 jours froid.
16 jours des nuages.
18 jours couvert.
19 jours de la pluie.
15 jours du vent.
3 jours des éclairs & de la tonnerre.

MALADIES qui ont régné à Paris, pendant le mois d'Avril 1765.

Les fièvres catarrhales ont continué encore pendant tout ce mois, & elles ont conservé les mêmes caractères qu'on leur avoit observés dans les mois précédens.

MALADIES REGN. A PARIS. 565

Quelques personnes ont été attaquées de vomissemens accompagnés de déjections bilieuses par les selles, & de fièvres plus ou moins vives, qui ont paru affecter plus ou moins la tête, & occasionner des assoupissemens ou une espece de délire : il ne paroît pas cependant, qu'elles aient eu de suites fâcheuses.

On a observé un assez grand nombre de fièvres intermittentes & quelques fièvres putrides qui dégénéreroient aisément en fièvres malignes. On a vu aussi quelques fluxions de poitrine la plûpart catarrhales, quoiqu'il y en eût de véritablement inflammatoires.

*Observations Météorologiques faites à Lille,
au mois de Mars 1765 ; par
M. BOUCHER, médecin.*

Il y a eu des variations dans la température de l'air, quoique le vent fut resté, tout le mois, au sud. Les dix premiers jours, le thermometre a été observé, huit fois le matin, au terme de la congélation : il a encore approché de ce terme, deux ou trois jours, au milieu du mois ; mais il s'est porté vers le terme du tempéré, les neuf à dix derniers jours du mois.

Le tems a été pluvieux tout le mois : cependant il n'y a pas eu de pluie forte, si ce

N n iij

566 OBS. MÉTÉOR. FAITES A LILLE:

n'est dans les derniers jours , à la suite d'un orage qu'on a effuyé le 26 au soir. Le baromètre a été observé, presque tout le mois, au-dessous du terme de 28 pouces : le 1^{er} & le 10, le mercure est descendu jusqu'à celui de 27 pouces 2 lignes.

La plus grande chaleur de ce mois , marquée par le thermomètre , a été de 11 degrés au-dessus du terme de la congélation ; & la moindre chaleur a été du terme même de la congélation : la différence entre ces deux termes est de 11 degrés.

La plus grande hauteur du mercure , dans le baromètre , a été de 28 pouces 1 ligne ; & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 2 lignes : la différence entre ces deux termes est de 11 lignes.

Le vent a soufflé 8 fois du Sud vers l'Est.

11 fois du Sud.

17 fois du Sud vers l'Ouest.

2 fois de l'Ouest.

2 fois du Nord vers l'Ouest.

Il y a eu 29 jours de temps couvert ou nuageux.

23 jours de pluie.

1 jour de grêle.

1 jour de tonnerre.

1 jour d'éclairs.

Les hygromètres ont marqué beaucoup d'humidité tout le mois.

MALADIES REGN. A LILLE. 567

Maladies qui ont régné à Lille pendant le mois de Mars 1765.

Le commencement de ce mois a été marqué par quelques morts subites, effets de la grande diminution du ressort de l'air, annoncée par le barometre qui, à la fin du mois précédent, étoit descendu au terme de la tempête.

La continuation du froid, continuée depuis le commencement de Février jusqu'au 10 de ce mois, a entretenu les fièvres catarrhales & les gros rhumes qui ont dû être traités avec circonspection, pour éviter que l'un & l'autre ne tournât en maladie chronique & en vraie pulmonie.

Vers la fin du mois, on a vu nombre de fluxions éréspélateuses au visage, des ophthalmies & des fluxions inflammatoires dans les oreilles : il y a eu aussi quelques coliques & des atteintes d'apoplexie.

Il nous est venu encore, dans nos hôpitaux de charité, un bon nombre de fièvres continuës - putrides, portant à la tête, & quelques-unes à la poitrine, avec un caractère de malignité, mais dont le traitement n'a rien exigé de différent de ce que nous en avons annoncé ci-devant. Un des points essentiels de la cure étoit d'entretenir la liberté du ventre par des moyens non irritans. Un symptôme dominant & des plus

N n iv

568 LIVRES NOUVEAUX.

opiniâtres de la maladie, étoit une langue sèche, qui restoit telle depuis l'état d'augmentation jusqu'au déclin décidé.

Les fiévres tierces & double-tierces devenoient communes, sans avoir rien de dangereux, quoique les accès, dans plusieurs, fussent assez violens, & portassent souvent à la tête.

LIVRES NOUVEAUX.

Gerardi Van-Swieten, *med. doct. Commentaria in Hermanni Boerhaave Aphorismos, de cognoscendis & curandis morbis, Tomus IV. Parisis, apud Guill. Cavelier, 1765, in-4°.*

An Account of the diseases which were most frequent in the British military hospitals in Germany, from January 1761, to the return of the troops to England in March 1763; to which is added an Essay on the means of preserving the health of soldiers and conducting military hospitals; by Donald Monro, M. D. &c. C'est - à - dire : Traité des maladies qui ont été les plus fréquentes dans les hôpitaux militaires des troupes Britanniques en Allemagne, depuis le mois de Janvier 1761, jusqu'au retour de l'armée en Angleterre, en Mars 1763; auquel on a ajouté un Essai sur les moyens de conserver la santé des soldats, & d'admis-

LIVRES NOUVEAUX. 569
 nistrer les hôpitaux militaires ; par M. Donald Monro, médecin des armées de S. M. Britannique, & de l'hôpital S. George. A Londres, chez Millar, 1764, in-8°.

Didot le jeune va mettre sous presse une traduction de cet excellent ouvrage.

Introduction à la matière médicale, en forme de thérapeutique, dans laquelle on explique la manière d'agir des médicaments internes, & ce qui concerne leur usage, suivant la plus saine pratique ; par M. Dienert, professeur en médecine. A Paris, chez *Didot le jeune*.

Observations sommaires, lues, le 21 Novembre 1763, dans l'assemblée des commissaires nommés par la Faculté de médecine de Paris, au sujet de l'inoculation de la petite vérole. A Paris, chez Quillau, 1763, brochure in 4° de 19 pages.

Nouvelles Observations sur les naissances tardives ; par M. Le Bas, maître en chirurgie, censeur royal, &c, suivies d'une Consultation de célèbres médecins & chirurgiens de Paris. A Paris, chez *De Lalain*, 1765, in-8°.

Dissertation sur l'origine de la maladie vénérienne, dans laquelle on prouve qu'elle n'a point été apportée de l'Amérique, & qu'elle a commencé, en Europe, par une épidémie ; par M. S. *** (M. Sanchez,) D. M. A Paris, chez *Didot le jeune*, 1765, in-8°.



T A B L E.

<i>EXTRAIT de divers Ouvrages sur les naissances tardives.</i>	
<i>Observation sur la Maladie noire.</i> Par M. Nicolais Du Saulfai, médecin.	Page 483 § 92
<i>Mémoire sur la Mort de M. Le Vayer, occasionnée par la vapeur du charbon.</i> Par M. Vetillart, médecin.	§ 14
<i>Lettre sur les Effets de l'oxymel catthique.</i> Par M. De Berge, médecin.	§ 16
<i>Relation d'une Maladie singulière.</i> Par M. Rouveyre d'Ozon, médecin.	§ 35
<i>Observations sur la Maladie épidémique qui a régné à Montceau près la Fere.</i> Par M. Renard, médecin.	§ 40
<i>Observation sur une portion d'intestin, rendue par le fomement.</i> Par M. Guerin, médecin.	§ 52
<i>Observations météorologiques, Avril 1765.</i>	§ 62
<i>Maladies qui ont régné à Paris, pendant le mois d'Avril, 1765.</i>	§ 64
<i>Observations météorologiques faites à Lille, au mois de Mars 1765.</i> Par M. Boucher, médecin.	§ 65
<i>Maladies qui ont régné à Lille, pendant le mois de Mars 1765. Par le même.</i>	§ 67
<i>Livres nouveaux.</i>	§ 68

Fin du Tome XXII.



T A B L E G E N E R A L E *D E S M A T I È R E S*

Contenues dans les six premiers
Mois du Journal de Médecine
de l'année 1765.

L I V R E S A N N O N C É S.

M É D E C I N E.

<i>É L É M È N S de la physiologie du corps humain;</i> tome VI. Par M. De Haller.	Page 190
<i>Traité du fluide des nerfs.</i> Par M. Le Cat.	<i>Ibid.</i>
<i>Lettre où l'on prouve la possibilité des naissances tardives.</i>	191
<i>Nouvelles Observations sur les naissances tardives.</i> Par M. Le Bas.	569
<i>Mémoire sur la vitalité des enfans.</i> Par M. Hoin.	191
<i>Abrégé des Œuvres d'Hippocrate.</i> Par Th. Burnett.	479
<i>Observations & Recherches médicales.</i>	94
<i>Observations particulières sur la médecine & la chirurgie.</i> Par M. Fichet de Flechy.	<i>Ibid.</i>
<i>Traité des maladies vénériennes.</i> Par M. Fabre.	<i>Ibid.</i>

572 TABLE GÉNÉRALE

<i>Lettre de M. Royer sur le parallèle des différentes méthodes de traiter la maladie vénérienne.</i>	95
<i>Dissertation sur l'origine de la maladie vénérienne.</i>	
Par M. Sanchez.	569
<i>Lettre à M. sur la mortalité des chiens.</i> Par M. Delmars.	95
<i>Traité de la mélancolie & des maladies mélancoliques.</i> Par M. Lorry.	282
<i>Essai sur les fièvres.</i> Par M. Huxham.	283
<i>Observations sommaires au sujet de l'inoculation de la petite vérole.</i> Par M. Cochu.	569
<i>Mémoire sur l'inoculation de la petite vérole.</i> Par M. Roux.	382
<i>Examen & Discussion d'un argument sur l'admission ou la répudiation de l'inoculation.</i> Par M. Tralles.	383
<i>Les Aphorismes de Boerhaave, commentés par M. De Van-Swieten.</i>	568
<i>Traité des maladies des hôpitaux britanniques.</i> Par M. Donald Monro.	Ibid.
<i>Matière médicale.</i> Par M. Dienert.	569
<i>Eloge de Louis Duret.</i> Par M. Chomel.	93

CHIRURGIE.

<i>Eléments de l'art des accouchemens.</i> Par M. Roederer.	94
<i>Consultations sur la plupart des maladies qui sont du ressort de la chirurgie.</i> Par M. Le Dran.	287

CHYMIÉ.

<i>Discours ou Histoire abrégée de l'antimoine.</i> Par M. Jacquet.	479
---	-----

EXTRAIT S.

<i>Essai d'expérience.</i> Par M. Macbride.	3
<i>Traité de la nature, de l'existence & des propriétés du fluide des nerfs.</i> Par M. Le Cat.	195

DES MATIÈRES. 573

<i>Lettre sur la mortalité des chiens.</i> Par M. Desmars.	99
<i>Rapport sur le fait de l'inoculation.</i> Par M. De l'Epine.	291
<i>Traité de la mélancolie & des maladies mélancoliques,</i> tome I. Par M. Lorry.	387
<i>Divers Ecrits sur les naissances tardives.</i>	483
<i>Traité des plantes qui croissent dans la Lorraine,</i> tome III. Par M. Buchoz.	110
<i>Traité de la nature des anti-spasmodiques.</i>	206

OBSERVATIONS.

MÉDECINE.

<i>Réflexions sur la petite vérole naturelle & artificielle.</i>	
Par M. Strack.	24
<i>Suite.</i>	116
<i>Histoire de l'inoculation de M. d'Andrefel.</i> Par M. Petit.	72
<i>Rapport des médecins appellés pour constater la maladie de MADEMOISELLE.</i>	162
<i>Lettre sur l'inoculation de la petite vérole.</i> Par M. Pomme fils.	461
<i>Observation sur une fièvre tierce & un ptyalisme rebelle.</i> Par M. Souquet.	40
——— <i>Sur un érépèle d'où suintoit une eau verdâtre.</i> Par M. Renard.	43
——— <i>Sur un épanchement de sang dans le bas-ventre.</i> Par M. Ayrault.	46
——— <i>Sur un homme qui est réglé par les narines.</i> Par M. Caestryck fils.	49
——— <i>Sur une maladie du foie.</i> Par M. Planchon.	399
——— <i>Sur une fièvre synoque-putride, dégénérente en fièvre hælique.</i> Par M. Landeute.	407
<i>Conjectures sur la cause de la colique de Poitou.</i>	
Par M. Strack.	325

574 TABLE GENERALE

<i>Observation sur une colique de Poitou.</i> Par M. Plan-	
chon,	353
<i>Lettre sur la maladie noire.</i> Par M. Renard.	449
<i>Observation sur la maladie noire.</i> Par M. Nicolas	
Du Saullay.	502
<i>Relation d'une maladie singuliere.</i> Par M. Rou-	
veyre d' Ozon.	535
<i>Observations sur les maladies épidémiques qui ont</i>	
régné à Montceau près la Fere.	
Par M. Renard.	
	540
<i>Observation sur une portion d'intestin, rendue par</i>	
<i>les selles.</i> Par M. Guerin.	552
<i>Mémoire sur la mort de M. Le Vayer, occasionnée</i>	
<i>par la vapeur du charbon.</i> Par M. Vétillart.	514
<i>Lettre sur les effets de l'oxymel colchique.</i> Par M. De	
Berge.	526
<i>Sur les effets du solanum scandens.</i> Par	
M. Razoux.	236
<i>Observations sur l'extrait de ciguë.</i> Par M. Dupuy	
de la Porcherie.	219
<i>Observations sur les Maladies épidémiques, qui ont</i>	
<i>régné à Paris, depuis 1707, jusqu'en 1747.</i>	
<i>Années 1741.</i>	169
1742.	175
1743.	264
1744.	268
1745.	271
1746.	361
1747.	370
<i>Maladies qui ont régné à Paris, pendant les mois de</i>	
<i>Novembre 1764.</i>	85
<i>Décembre 1764.</i>	186
<i>Janvier 1765.</i>	279
<i>Février 1765.</i>	379
<i>Mars 1765.</i>	475
<i>Avril 1765.</i>	564

DES MATIERES. 575

<i>Maladies qui ont régné à Lille.</i> Par M. Boucher.	
Octobre 1764.	89
Novembre 1764.	187
Décembre 1764.	281
Janvier 1765.	381
Février 1765.	477
Mars 1765.	567

CHIRURGIE.

<i>Extrait d'une lettre de Rouen, au sujet des tailles de M. Le Cat.</i>	70
<i>Observation sur une cause peu connue de hernie avec gangrene.</i> Par M. Martin.	156
<i>Doutes proposés par M. Pouteau fils, sur l'existence d'un cystocele décrit dans le Journal de Novembre 1764.</i>	248
<i>Observation sur un coup d'épée.</i> Par M. Nolesson fils.	258
— Sur une hydropisie enkystée. Par M. Lucano.	418
— Sur une hydropisie enkystée de l'ovaire. Par M. Etienvrin.	465
<i>Lettre sur un accouchement retardé.</i> Par M ^{me} Reffatin.	468

CHYMIE ET HISTOIRE

NATURELLE.

<i>Analyse d'une eau minérale-tempérante.</i> Par M. Marges.	456
<i>Description du diable de mer.</i> Par M. Savary.	51
<i>Observations météorologiques faites à Paris.</i>	
Novembre 1764.	85
Décembre 1764.	181
Janvier 1765.	276
Février 1765.	376
Mars 1765.	472
Avril 1765.	561

576 TABLE GENER. DES MAT.

*Observations météorologiques faites à Lille. Par
M. Boucher.*

<i>Octobre 1764.</i>	89
<i>Novembre 1764.</i>	187
<i>Décembre 1764.</i>	280
<i>Janvier 1765.</i>	380
<i>Février 1765.</i>	476
<i>Mars 1765.</i>	565

MÉLANGES.

Lettre de M. Le Begue de Presle, au sujet de quelques imputations de l'auteur du parallèle des différentes méthodes de traiter la maladie vénérienne. 63

— Du même, sur l'usage interne du sublimé corrosif. 143

Prix proposé par la Faculté de médecine. 90

— — — Par l'académie royale de chirurgie. 91

Cours de physique expérimentale. Par M. Brisson. 95

Fin de la Table générale.

APPREBATION.

J'Ai lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le *Journal de Médecine* du mois de Juin 1765. A Paris,
le 23 Mai 1765.

POISSONNIER DESPERRIERES.